

# RAPPORT PROVISOIRE D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université Paris Nanterre**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

VAGUE E

Au nom du comité d'experts :

Pour le Hcéres :

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des formations évaluées</b> .....	<b>5</b>
Domaine Arts, lettres, langues.....	5
Domaine Droit, économie, gestion.....	5
Domaine Sciences humaines et sociales.....	6
Domaine Sciences, technologies, santé.....	7
<b>Organisation de l'évaluation</b> .....	<b>8</b>
<b>Rapport du 2<sup>e</sup> cycle</b> .....	<b>9</b>
Présentation de l'offre de formation du 2 <sup>e</sup> cycle .....	10
Analyse globale de l'offre de formation du 2 <sup>e</sup> cycle.....	11
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2 <sup>e</sup> cycle .....	12
L'accompagnement des étudiants du 2 <sup>e</sup> cycle à la réussite .....	13
L'adossement des formations du 2 <sup>e</sup> cycle à la recherche .....	14
La professionnalisation des formations du 2 <sup>e</sup> cycle .....	15
L'internationalisation des formations du 2 <sup>e</sup> cycle .....	15
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2 <sup>e</sup> cycle.....	16
Conclusion .....	17
Points forts.....	17
Points faibles.....	17
Recommandations.....	17
Point d'attention transversal.....	18
<b>Avis d'accréditation provisoires des formations du 2<sup>e</sup> cycle</b> .....	<b>19</b>
<b>Rapports des formations du 2<sup>e</sup> cycle</b> .....	<b>27</b>

# Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Paris Nanterre pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2<sup>e</sup> cycle (admission en master, 2<sup>e</sup> cycle des études de santé, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2<sup>e</sup> cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut, pour chaque formation évaluée, un avis d'accréditation provisoire figurant en conclusion de son rapport, ainsi qu'un tableau complet de ces avis provisoires en conclusion du rapport du cycle.

# Liste des formations évaluées

## Domaine Arts, lettres, langues

- *Master Arts, technologies, création* (co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis)
- *Master Cinéma et audiovisuel*
- *Master Études européennes et internationales*
- *Master Français langue étrangère*
- *Master Humanités*
- *Master Humanités et industries créatives*
- *Master Humanités et management*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres*
- *Master Théâtre*
- *Master Traduction et interprétation*

## Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Administration publique*
- *Master Analyse et politique économique*
- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Droit de l'économie*
- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Droit européen*
- *Master Droit français - Droits étrangers*
- *Master Droit international et droit européen*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public*
- *Master Droit social*
- *Master Économie appliquée*
- *Master Économie du droit*
- *Master Entrepreneuriat et management de projets*

- *Master Finance*
- *Master Gestion de production, logistique, achats*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Innovation, entreprise et société*
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Management*
- *Master Management stratégique*
- *Master Marketing, vente*
- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*
- *Master Sciences économiques et sociales*
- *Master Science politique*
- *Master Systèmes juridiques et droits de l'homme (co-accréditation avec l'École des hautes études en sciences sociales - EHESS)*

## Domaine Sciences humaines et sociales

- *Master Anthropologie*
- *Master Archéologie, sciences pour l'archéologie*
- *Master Études politiques (co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis)*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire de l'art*
- *Master Information, communication*
- *Master Métiers du livre et de l'édition*
- *Master Patrimoine et musées (co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis)*
- *Master Philosophie*
- *Master Psychologie : neuropsychologie*
- *Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*
- *Master Psychologie de l'éducation et de la formation*
- *Master Psychologie du développement*
- *Master Psychologie sociale, du travail et des organisations*
- *Master Sciences de l'éducation et de la formation (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : Sciences de l'éducation)*
- *Master Sciences du langage*
- *Master Sociologie*
- *Master Urbanisme et aménagement*

## Domaine Sciences, technologies, santé

- *Master Génie industriel*
- *Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE*
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé*
- *Master STAPS : management du sport*
- *Master Statistique et économie du risque*

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Paris Nanterre a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Laurent Gautier, professeur des universités en linguistique allemande à l'université de Bourgogne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Élisabeth Deschanet, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Lorraine.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Maja Becker, professeure des universités en psychologie à l'université Toulouse – Jean Jaurès ;
- Mme Valentina Bisconti, professeure des universités en sciences du langage à l'université de Picardie Jules-Verne ;
- M. Alexandre Bonduelle, maître de conférences en droit public à l'université Polytechnique Hauts-de-France ;
- M. Jean-Pierre Bracco, professeur des universités en préhistoire à Aix-Marseille Université ;
- M. Didier Cholet, professeur des universités en droit privé à Le Mans Université ;
- M. Bastien Degardins, étudiant en bio-informatique à l'université de Lille ;
- Mme Marion Denizot, professeure des universités en études théâtrales à l'université Rennes 2 ;
- Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;
- M. Axel Othelet, directeur d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté, agence pour l'environnement et le développement soutenable ;
- M. André Le Roux, professeur des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Poitiers ;
- Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
- Mme Anne Stévenot, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Lorraine ;
- Mme Francine Thullier, professeure des universités en psychologie et neurosciences à l'université de Caen Normandie.

Mme Laurence Américi, conseillère scientifique, et Mme Élodie Cormier, chargée de projet, représentaient le Hcéres.



# Rapport du 2<sup>e</sup> cycle

## Présentation de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

L'université Paris Nanterre (UPN) propose une offre de formation pluridisciplinaire en deuxième cycle qui inclut 66 formations de master soumises à l'évaluation. L'université accueillait environ 35 000 étudiants en 2022-2023 dont 6154 en 2<sup>e</sup> cycle.

Cette offre de formation se répartit en proportions différentes selon les domaines disciplinaires :

- 12 masters relèvent du domaine Arts, lettres, langues (ALL) et accueillent 929 étudiants ;
- 19 masters du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) et comptent 2 164 étudiants ;
- 30 masters du domaine Droit, économie, gestion (DEG) et comptent 2 658 étudiants ;
- 5 masters du domaine Sciences et technologies (STS) et comptent 403 étudiants.

Trois masters relèvent de plusieurs domaines d'accréditation et quatre autres font l'objet d'une co-accréditation : d'une part avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) pour le master *Systèmes juridiques et droits de l'homme*, et d'autre part avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis pour le master *Études politiques* (qui était porté par le Nouveau Collège d'études politiques de la Comue Université Paris Lumières jusqu'à la dissolution de cette dernière), le master *Patrimoine et musées*, et le master *Arts, technologies, création (Artec)*. L'université Paris Nanterre bénéficie aussi, avec l'université Paris 8, de l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)* consacrée à la recherche-crédation, labellisée dans le cadre de l'appel à projets éponyme du Programme d'investissements d'avenir (PIA3).

Les enseignements sont dispensés sur quatre sites : Nanterre, le site principal, complété par Ville-d'Avray qui abrite le pôle Sciences pour l'ingénieur de l'université (Institut universitaire de technologie – IUT – et UFR SITEC), Saint-Cloud où se trouve le pôle Métiers du livre de l'université (MEDIADIX, centre régional de formation aux carrières de bibliothèque, département Infocom de l'IUT et master *Métiers du livre et de l'édition* de l'UFR SITEC), et La Défense avec Le Pôle universitaire Léonard de Vinci (PULV) qui compte notamment l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG).

Cette offre de formation du deuxième cycle est portée par huit unités de formation et de recherche (UFR) auxquelles s'ajoutent deux instituts :

- L'UFR DSP (Droit et sciences politiques) : 14 formations ;
- L'UFR SEGMI (Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique) : 16 formations ;
- L'UFR PHILLIA (Philosophie, information et communication, langages, littératures et arts du spectacle) : 11 formations ;
- L'UFR LCE (Langues et cultures étrangères) : 4 formations ;
- L'UFR SPSE (Sciences psychologiques et sciences de l'éducation) : 7 formations ;
- L'UFR SSA (Sciences sociales et administration (AES), histoire, ethnologie, géographie, sociologie et histoire de l'art) : 8 formations ;
- L'UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) : 2 formations ;
- L'UFR SITEC (Systèmes industriels et techniques de communication) ;
- L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) : 1 formation.

Seule université du département des Hauts-de-Seine, l'université Paris Nanterre faisait partie, avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et le CNRS, de la Comue Université Paris Lumières (UPL) dont la dissolution est actée en juillet 2024, laissant place à une alliance via une convention de coordination territoriale (Paris Lumières Alliance). L'université Paris Nanterre est membre fondateur de l'alliance européenne *European Digital University (EDUC)*, composée de huit membres issus de sept pays européens (France, Espagne, Italie, Allemagne, République tchèque, Norvège et Hongrie). L'UPN appartient aussi au Campus Condorcet, infrastructure dédiée à la recherche et à la formation dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Enfin, l'université Paris Nanterre est à l'origine de deux projets obtenus dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec l'État (COMP) dont l'échéance est fixée à 2030 : il s'agit du projet UPL-ACCÉLÉRATIONS qui a pour objectif principal de développer les formations professionnalisantes, afin de permettre aux universités Paris Nanterre et Paris 8 Vincennes - Saint-Denis de décroquer les formations initiale et continue et de devenir des acteurs majeurs de la formation tout au long de la vie (FTLV). Le deuxième projet, UNISSON (Université de l'innovation sociale et solidaire de Nanterre), vise à améliorer la vie étudiante dans toutes ses dimensions.

## Propos liminaire

Les dossiers d'autoévaluation des formations soumis aux comités d'experts du Hcéres présentent fréquemment des lacunes qui peuvent concerner des données quantitatives, relatives notamment au parcours des étudiants (recrutement, insertion professionnelle et poursuite d'études), ainsi que des aspects qualitatifs, plusieurs dossiers employant des formulations comme « non concerné » ou « sans objet » concernant plusieurs critères d'évaluation.

## Analyse globale de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

L'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'UPN est souvent foisonnante, laissant une large place à la pluridisciplinarité. L'offre est globalement attractive, avec de bons taux de réussite et bénéficie d'un très riche environnement scientifique à travers des laboratoires reconnus. Les masters sont soutenus par des partenariats extra-académiques qui leur permettent de poursuivre des objectifs ambitieux de professionnalisation. À ce titre, la formation en alternance est particulièrement développée en économie-gestion et les liens avec les institutions nationales et les entreprises sont solides, plus spécifiquement en droit.

L'offre du 2<sup>e</sup> cycle s'inscrit dans la continuité de celle du 1<sup>er</sup> cycle, les mentions de master prolongeant celles de licence. Toutefois, il apparaît que le grand nombre de mentions du deuxième cycle, notamment dans le domaine juridique, conduit à une complexité de l'architecture de l'offre et à un manque de lisibilité. Le comité note que ce point avait été soulevé lors de l'évaluation précédente mais n'est pas pris en compte par l'établissement. Ce défaut de cadrage est, par ailleurs, visible à l'examen de l'accompagnement des étudiants à la réussite en 2<sup>e</sup> cycle et à leur intégration dans le monde du travail. Si les taux de réussite sont globalement bons, le suivi des étudiants est laissé à l'initiative et aux moyens des responsables de formation, dont certains présentent des analyses très précises, par exemple en master *Comptabilité, contrôle, audit*, mais cela n'est pas généralisé au sein de l'UPN, laissant apparaître, sur ce point, un fonctionnement à plusieurs vitesses.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2<sup>e</sup> cycle étant déficients, les équipes ne se sont pas approprié les enjeux de la démarche d'autoévaluation, ce qui interroge quant aux modalités de leur implication dans sa préparation. Le comité souligne d'emblée que les lacunes que présentent les dossiers d'autoévaluation pénalisent l'évaluation. Ainsi, des chiffres fournis ne sont pas analysés, ni même mis en perspective par les équipes pédagogiques, et ne permettent pas de comprendre comment ils constituent – ou non – le point de départ de l'amélioration continue des formations. Plusieurs dossiers emploient aussi les formulations comme « non concerné » ou « sans objet », y compris pour un aspect aussi fondamental que l'adossement à la recherche pour citer un exemple récurrent.

L'ensemble des dossiers d'autoévaluation montrent par ailleurs que la construction de l'offre dépend des initiatives des responsables de formation qui proposent leur projet au sein de leur composante avant validation par les conseils centraux. Ce processus de décision ascendant ne permet pas à la direction de l'université d'impulser une véritable politique de formation véritablement co-construite au travers d'allers-retours réguliers entre les niveaux de prise de décision et les stratégies descendantes. En l'absence d'identification par les équipes pédagogiques des règles en matière de soutenabilité, il n'est pas possible au comité de savoir ce qu'il en est en matière de cadrage des volumes horaires notamment. Le comité exprime une attente vis-à-vis de l'établissement pour renforcer son pilotage de l'offre de formation.

Le comité appelle à la vigilance au sujet de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés du 2<sup>e</sup> cycle : si des données sont bien fournies, elles ne sont globalement pas suffisamment analysées, en particulier sur la question de l'adéquation des emplois occupés avec, d'une part le niveau d'études atteint et d'autre part, le cœur de cible de la formation. La question de la poursuite d'études en doctorat est également peu traitée dans les dossiers d'autoévaluation. Au vu des différents dispositifs de financement possibles et de la diversification récente des débouchés du bac + 8, cela demande à être documenté de manière plus rigoureuse, à donner lieu à une véritable analyse par les formations, sous l'impulsion conjuguée des directions de la formation et de la recherche.

Enfin, la question de l'ouverture à l'international est posée : les dispositifs de préparation aux mobilités internationales et plus largement l'internationalisation des formations et des parcours étudiants sont peu clairs dans les dossiers et ne se révèlent pas non plus être très clairs pour les équipes pédagogiques au cours des auditions : la Maison des langues reste méconnue, et les certifications en langues étrangères, rarement mises en place.

## La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

**L'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle compte un nombre très important de formations dont l'architecture globale est difficile à percevoir et ne permet par ailleurs pas d'identifier une politique d'établissement claire en la matière.**

Un point fort réside dans une tendance marquée à la pluridisciplinarité, en particulier dans les domaines ALL et SHS, parfois au prix de la lisibilité, par exemple dans les combinaisons entre droit français et droits étrangers, qui affichent une importante composante linguistique et culturelle. Dans ce contexte global, plusieurs mentions apparaissent ainsi comme « historiques » et s'articulent à d'autres de création plus récente, sans que cette articulation et les questions de périmètre qu'elles entraînent soient systématiquement questionnées. Cela s'explique en grande partie par les modalités de structuration de l'offre. L'unité de référence est ainsi quasi systématiquement l'UFR, parfois le département, comme le montrent notamment les auditions, sans qu'un dialogue à une échelle plus globale permette de dégager les lignes de force de l'offre considérée dans son ensemble. Le processus mis en œuvre pour la préparation de l'autoévaluation confirme cette analyse puisque le niveau de la gouvernance de l'établissement, entre autres à travers la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), n'apparaît pas prendre position sur l'articulation entre le niveau « local » des UFR et une stratégie plus globale.

Les situations sont ainsi très disparates d'un domaine à l'autre. La tendance à la multiplication de mentions souvent proches est particulièrement vraie pour le secteur du droit dans le domaine DEG où plusieurs recoupements sont constatés sans que la potentielle mise en concurrence qu'ils induisent soit thématisée, ni même relevée. La redondance entre les mentions *Droit international et droit européen* et la mention *Droit européen* avait été signalée par le rapport du Hcéres sur le projet 2021-2025 sans avoir donné lieu à clarification. L'articulation entre ces mentions avec la mention *Droit français, droits étrangers* qui vise, pour les paires de langues concernées, une double compétence en langue et cultures juridiques de deux langues-culture, gagnerait à être précisée. Autre exemple, on trouve simultanément dans la mention *Droit de l'économie* un parcours *Commande publique* et dans la mention *Droit public*, un parcours *Biens et contrats publics*, ce qui génère de la concurrence entre mentions, alors que les deux mentions enregistrent pour l'une une forte érosion de ses effectifs et pour l'autre des effectifs inférieurs à la capacité d'accueil. En droit privé, c'est le périmètre des mentions *Droit privé et Justice, procès et procédures* mais aussi *Droit notarial* qui interroge. Pour le secteur économie et gestion, l'offre, tout en étant abondante, est mieux expliquée et argumentée. De plus, un travail de clarification entre les parcours est réalisé dans certaines formations (par exemple entre le parcours *Gestion d'actif* et le parcours *Banque, monnaie, marchés* du master *Monnaie, banque, finance*). Dans le master *Management*, une réflexion sur le positionnement entre formation à la recherche et formation professionnalisante est engagée (évolution du contenu de la maquette, adossement à un CFA) mais doit être poursuivie : la cohérence de la maquette et des finalités de la formation ou encore le choix d'un CFA extérieur (CFA AFIA informatique et numérique) plutôt qu'un CFA UPN par exemple posent encore question. Dans le domaine ALL, le parcours *Études russes et post-soviétiques* du master *Études européennes et internationales* (EEI) n'est pas convenablement renseigné dans le dossier d'autoévaluation, ce qui témoigne de sa mauvaise insertion dans sa mention. Aucune réflexion n'est engagée quant à son insertion éventuelle dans la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCER)*, alors même que le point de départ de ce parcours reste philologique.

En SHS, un dispositif de « banque de séminaires » est mis en place dont l'objectif est de proposer des enseignements mutualisés obligatoires dans d'autres disciplines. Les formations portent néanmoins des regards diversifiés sur la pertinence du dispositif, le considérant tantôt comme un réel apport en complémentarité de l'offre de formation disciplinaire (master *Information, communication*), tantôt comme faisant partie de l'organisation de la formation offrant également la possibilité de diffuser sa propre discipline auprès d'autres formations (master *Sciences de l'éducation et de la formation*). Cependant, les auditions révèlent un manque de concertation au sein de l'établissement pour que les contenus proposés soient davantage en cohérence avec les projets de toutes les mentions.

La formation à la transition écologique, enfin, ne donne pas lieu à un traitement approfondi dans les dossiers, en dehors des mentions dont le développement durable est un domaine de spécialité (telles *Géographie, aménagement, environnement et développement, Analyse et politiques économiques*), elle est au mieux évoquée de façon sporadique.

Par-delà la situation interne à l'université Paris Nanterre, on constate une prise en compte insuffisante du contexte plus large de l'offre de formation à l'échelle de l'Île-de-France qui pourrait constituer le point de départ de la stratégie de formation permettant à l'établissement de se singulariser et d'afficher sa signature. Cet aspect est aussi en partie conditionné par le potentiel d'absorption des diplômés sur les marchés de l'emploi, ce qui est globalement peu expliqué dans les dossiers - en partie pour cause de données lacunaires. En psychologie par exemple, plusieurs formations se positionnent dans les mêmes mentions par rapport à d'autres de l'Île-de-France, ce qui pose la question des débouchés évoquée ci-dessus : tous les diplômés sont

formés à un même titre et à un même métier. Celui-ci est toutefois en évolution au niveau national depuis cinq ans, la stratégie de l'UPN en la matière gagnerait à se positionner par rapport à ces évolutions nationales.

## L'accompagnement des étudiants du 2<sup>e</sup> cycle à la réussite

**L'accompagnement des étudiants du 2<sup>e</sup> cycle à la réussite révèle des situations très disparates : même si le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement en fait un élément clé de la politique de l'établissement, les différentes mentions présentent des degrés de maturité extrêmement différents selon les domaines et les filières.**

On relève ainsi de façon générale une très grande autonomie des formations, ce qui pour certains responsables est un élément positif (adaptation des modalités de suivi et d'accompagnement, en lien avec les partenaires de l'écosystème, un réseau d'*alumni* plus dynamique au niveau de la formation), tandis que pour d'autres, cette autonomie constitue une difficulté et une faiblesse. Par exemple, dans le master *Philosophie* qui ne présente pas de modalités de suivi de la réussite alors que moins de la moitié des inscrits en M2 sont diplômés, le suivi est exclusivement celui des directions de recherche dans le cadre de la préparation des mémoires. Dans une moindre mesure, l'équipe du master *Histoire de l'art* regrette de ne pas disposer de données autres qu'empiriques pour analyser la réussite.

La réussite des étudiants, si elle peut être évaluée comme généralement bonne sur la base des analyses proposées dans les dossiers d'autoévaluation, manque de données chiffrées systématiques pour être analysée plus avant. Il en va de même pour les dispositifs de remédiation et d'aide à la réussite, d'autant plus qu'est relevée, dans plusieurs mentions (par exemple en *Français langue étrangère*) la tendance à considérer l'année de césure comme une solution aux surcharges de travail pouvant être rencontrées – ainsi que pour des questions de vie matérielle des étudiants (master *Métiers du livre et de l'édition* par exemple).

La poursuite de l'approche programme et la construction des maquettes en blocs de compétences et de connaissances (BCC) sont déjà bien engagées par certaines équipes (mentions *Sciences économiques et sociales, Monnaie, banque, finance, assurance* et *Information, communication*). Elle est seulement en développement dans d'autres mentions (*Management*) mais elle est inexistante dans certaines formations ayant cependant fourni le tableau de correspondance entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette. En effet, la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) reste à un niveau très général où les compétences « traditionnelles » affichées par chaque master sont regroupées en blocs plus ou moins cohérents. Sur ce point, l'établissement est encore dans une phase d'appropriation des attendus de cette approche. Comme sur d'autres aspects de l'évaluation, la construction actuelle de l'offre de formation ne favorise pas la mise en cohérence des pratiques. Les équipes doivent être davantage appuyées par les services de l'établissement.

**En matière d'attractivité, peu de mentions disposent des données nécessaires à une analyse précise leur permettant de mettre en place des mesures correctives.** C'est le cas du parcours *Affaires internationales et négociation interculturelle AINI* du master *Études européennes et internationales* qui dispose d'une page internet dédiée et montre une forte attractivité. L'immense majorité des mentions expliquent ainsi devoir elles-mêmes mettre en place leurs dispositifs d'information en amont du recrutement, ce qui fait reposer ces initiatives sur la bonne volonté des équipes et sur les moyens dont elles disposent, devant dégager les ressources propres nécessaires. Au vu des effets de concurrence, les formations manquent d'une politique concernant les espaces et les encarts publicitaires ou encore d'une présence sur les réseaux sociaux.

L'introduction de la plateforme nationale « MonMaster » est l'occasion pour plusieurs formations, à travers les données qu'elle met à disposition, d'affiner leurs dispositifs de recrutement (*FLE* et *Information, communication* par exemple s'appuient sur des pages internet, des publicités sur les médias sociaux et des réunions d'information, voire sur un diplôme d'établissement en amont). Cependant, la concurrence avec d'autres masters pourrait aussi de *facto* augmenter, ce qui renforce la nécessité d'améliorer la communication, ainsi que les actions auprès des étudiants de licence pour renforcer la visibilité locale. Plusieurs mentions constatent une forte disparité entre le nombre important des candidatures acceptées et les inscriptions effectives ce qui, comme en *Droit public* par exemple, témoigne de difficultés d'attractivité.

**L'accompagnement des étudiants est globalement de bon niveau avec des équipes pédagogiques généralement très investies.** Ceci est particulièrement vrai pour les formations proposées en apprentissage. Cette modalité est fortement développée (exemple les masters *Analyse et politique économique, Métiers du livre et de l'édition*) et elle est appréciée en ce qu'elle donne une expérience professionnelle concrète, mais, en même temps, elle contraint fortement les emplois du temps et accroît un sentiment de pression auprès des stagiaires du fait d'une charge de travail importante. L'encadrement des contrats d'alternance est en outre considéré comme complexe, et l'accompagnement des étudiants au sein des entreprises et des organismes alourdit sensiblement les missions des équipes. Certaines formations mettent en avant le fait que des entreprises peuvent exiger des fonctions non prévues par le plan de l'offre. Cela conduit à une réflexion sur la réussite,

entravée par les divers statuts et traitements de l'étudiant. Sur ce point, les équipes précisent attendre un accompagnement accru de la direction de la formation continue de l'établissement, ainsi qu'une discussion sur la rétribution de l'accompagnement des alternants.

Par ailleurs, dans des mentions reposant sur la rédaction d'un « mémoire », certaines filières (*Sciences du langage, Information, communication, Sciences de l'éducation et de la formation*) introduisent des mémoires en deux ans, permettant ainsi d'étaler la charge de travail pour prévenir les abandons entre M1 et M2 (ce qui est par exemple regretté par la mention *Métiers du livre et de l'édition*). Dans le même contexte, la question de la réorientation est rarement posée par les équipes.

## L'adossement des formations du 2<sup>e</sup> cycle à la recherche

**Globalement, l'adossement des formations à la recherche offre une vue très contrastée : un grand nombre de formations bénéficient d'une articulation théorique à des laboratoires d'excellence extrêmement reconnus, dont les enseignants-chercheurs interviennent dans les mentions et y développent leurs travaux, alors que d'autres masters présentent des modalités encore insuffisantes d'intégration de la formation à et par la recherche.** Dans ce contexte, on relève une forte présence des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques, de l'ordre d'environ 2/3 des intervenants. Certaines mentions affichent des parts d'enseignements délivrées par les enseignants-chercheurs et les chercheurs proches de 100 % (voire supérieures à 100 %, ce qui interroge d'ailleurs sur la validité des données) : *Humanités, Lettres, Anthropologie, Philosophie, Administration publique, Droit des affaires, Droit international et droit européen, Droit social*. Cependant, ce préalable ne suffit pas en lui-même à constituer l'adossement attendu.

On peut regretter que les laboratoires d'adossement ne soient que rarement mentionnés dans les dossiers d'autoévaluation, ni n'y soit fournie une brève caractérisation de leurs thématiques, par exemple pour souligner l'articulation avec tel ou tel séminaire. La part revenant au séminaire, par exemple dans le domaine SHS à travers la « banque de séminaires » a déjà été évoquée même si toute la formation à la recherche ne passe pas par ce mode. Les compétences transversales (recherche documentaire, recherche de terrain, rédaction scientifique) ne font pas l'objet d'un traitement global à l'échelle de l'établissement ou, à tout le moins, des grands ensembles disciplinaires. Ainsi la valeur ajoutée des importants centres de recherche de l'environnement scientifique est-elle faiblement valorisée dans certains masters, comme en *Histoire, FLE, Science politique*. Certains parcours continuent à s'auto-définir comme « professionnalisants » pour justifier l'absence de dimension recherche, ainsi en *Langues étrangères appliquées, Traduction et interprétation* dans le domaine ALL. Ces deux formations, en excluant de façon assumée cette dimension de leurs objectifs de formation, ne répondent clairement pas aux critères d'une formation universitaire alors même que se développent, précisément pour ce type de mention, de nouvelles formes de recherche adaptées (recherche située, recherche-action, recherche industrielle, etc.).

Un grand nombre de formations pense la formation à et par la recherche à travers des dispositifs variés, mais c'est le degré de maturité atteint qui interroge tant il varie fortement d'une mention à l'autre : séminaire de recherche au minimum, mais aussi stage en laboratoire, intégration à certaines recherches sur projet, participation aux journées d'études ou colloques organisés par les laboratoires avec compte rendu, incitation à la rédaction scientifique sous forme de projets d'articles pouvant, pour les meilleurs, être proposés à la publication, etc. Plusieurs formations se distinguent particulièrement : *Économie appliquée, Entrepreneuriat et management de projets* ou encore *Administration publique* – et ce alors même qu'elles se considèrent plutôt comme fortement professionnalisantes. Le master *Analyse et politiques économiques* est lui aussi très révélateur à cet égard. De façon générale, la part d'activités pédagogiques directement reliées à la recherche se situe à environ 2/3 des heures de la formation si l'on inclut la rédaction du travail de recherche, mais il convient de prendre cet ordre de grandeur avec beaucoup de précautions dans la mesure où dans d'autres mentions cette part peut être proche de zéro, par exemple en *Langues étrangères appliquées et Traduction et interprétation*.

Les questions d'éthique et d'intégrité de la recherche sont, quant à elles, abordées au niveau des mentions également et gagneraient sans doute à être traitées à un niveau plus global. Elles concernent l'utilisation des sources, en particulier la sensibilisation au plagiat, avec un travail systématique sur le logiciel Compilatio (à l'utilisation duquel sont initiés les étudiants), ainsi que, le cas échéant selon les disciplines, les questions d'accès aux terrains de recherche (que ce soit au sens propre en archéologie ou au sens plus abstrait de « publics » par exemple en psychologie).

De façon générale, les dossiers d'autoévaluation sont peu précis sur la question des poursuites d'études en doctorat - quand ils abordent la question. Les auditions ne montrent pas de démarche proactive en la matière, thématisant surtout le manque de financement - les contrats doctoraux « classiques » étant les modes de financement les plus souvent mentionnés. Le *continuum* master - doctorat, tel qu'il est par exemple mis en

œuvre dans les Écoles universitaires de recherche (EUR), n'apparaît pas comme une priorité des équipes pédagogiques de master.

## La professionnalisation des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**La majorité des formations du deuxième cycle de l'UPN présentent des aspects variés et classiques de professionnalisation**, notamment par l'exigence d'un stage et la participation de professionnels à des séminaires, des ateliers CV et des entretiens, comme notamment le master *Histoire de l'art* qui combine parfaitement professionnalisation et adossement à la recherche, ce qui est le cas également du master *Monnaie, banque, finance, assurance*, proposé en alternance. À l'opposé, le master *Philosophie* ne présente aucune forme de professionnalisation. Certaines formations se situent entre ces deux extrêmes laissant peu de place à l'intervention de professionnels dans la formation, comme les masters *Humanités* et *STAPS : activité physique adaptée et santé*.

**Les équipes de formation établissent des relations solides avec l'environnement économique**, notamment les mentions *Urbanisme et aménagement*, *Théâtre*, *Sciences de l'éducation et de la formation*, *Psychologie de l'éducation et de la formation*, dont les enseignants consultent régulièrement les professionnels enseignants et les anciens étudiants pour faire évoluer les maquettes en fonction des évolutions des secteurs d'activité. Ces mentions bénéficient d'un réseau solide d'entreprises, c'est aussi le cas de *Métiers du livre et de l'édition*, ou *Économie appliquée*. Cette dynamique est particulièrement visible pour des diplômes ancrés dans certains métiers du droit (*Droit notarial*, *Droit pénal et sciences criminelles*), pour lesquels des partenariats solides avec des institutions nationales, dont les juridictions judiciaires et administratives, sont noués. Cet ancrage fort dans le monde socio-économique permet de faire intervenir des professionnels pour accroître le niveau de professionnalisation et d'insertion professionnelle en variant les pratiques pédagogiques grâce aux stages et à l'alternance.

**Le développement de l'apprentissage est inégal dans les formations, alors qu'il est inscrit dans la stratégie de l'établissement**. Cet axe est pleinement intégré par les masters en sciences de gestion surtout par le master *Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)* où tous les parcours sont en apprentissage, en lien avec plusieurs CFA spécialisés. Cette alternance reste cependant minoritaire dans certains masters de ce domaine, elle est même inexistante dans les masters *Économie du droit* et *Économie appliquée*. Le développement de la formation continue (FC) est quasi-inexistant sauf par exemple en master *Management* où un parcours complet y est consacré.

**Si les taux d'insertion professionnelle des étudiants sont globalement élevés, l'analyse et la qualité de leur devenir est disparate**. L'établissement met à disposition des équipes de formation les résultats de l'enquête ministérielle de suivi du devenir des étudiants dont l'analyse est laissée à l'initiative désordonnée des responsables de formations. Ce suivi est précis pour les masters *MBFA* et *Droit public*, mais on note globalement l'insuffisance d'analyse du devenir des étudiants et de sa qualité par les responsables de formation (*Sciences économiques et sociales*, *Système juridiques et droits de l'homme*, *Psychologie : neuropsychologie*, *Psychologie du développement*), parfois par manque d'intérêt (*Science politique*), ou même absence de données (*Administration publique*).

Au-delà du manque de suivi du devenir des étudiants, **c'est aussi la qualité de l'insertion professionnelle, en termes d'adéquation formation-emploi, qui est trop peu observée**. Pourtant, certains responsables de mentions identifient le problème et envisagent d'y réfléchir (*LLCER*). Cela montre qu'ils sont conscients que le taux d'insertion doit être mis en corrélation avec les secteurs d'emploi. Il n'en reste pas moins que la plupart des équipes ne sont pas suffisamment appuyées par l'établissement pour s'approprier les enquêtes. Dans certains cas, ils se réfèrent à l'enquête ministérielle sans pour autant préciser quelle en sont les conséquences : pour le master *Économie appliquée* par exemple, il existe un pic de 40 % de non-adéquation entre emploi occupé et domaine de formation, que l'équipe n'interroge pas.

## L'internationalisation des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**Si l'internationalisation est présentée comme un axe stratégique de l'établissement, elle est plutôt le résultat des initiatives des responsables de formations, son cadrage et son pilotage dans les formations n'étant guère visibles**. Certains diplômes qui devraient comporter par nature une ouverture internationale ne présentent pourtant que des dispositifs incomplets. Ainsi, le master *Droit européen* dont les partenariats internationaux ne sont pas effectifs, ou le master *LLCER* qui ne présente qu'un seul double diplôme en partenariat international (franco-italien). Le master *Management stratégique*, par deux de ses trois parcours, *Management stratégique international (MSI)*, également ouvert à l'apprentissage, et *International Strategic Management (ISM)*,

entièrement dispensé en anglais, présente en revanche un exemple d'internationalisation avancée qui combine enseignement disciplinaire en langue étrangère, module de management interculturel, suivi personnalisé pour préparer à la mobilité, passage d'une certification en langue anglaise dans le cadre du cursus, mobilités sortantes obligatoires et dispositifs de mise à niveau pour les mobilités entrantes. D'autres formes d'internationalisation sont proposées dans les masters, signalons par exemple la mention *Sciences de l'éducation et de la formation*, qui est partie prenante d'un projet *Erasmus mundus*, le master *Lettres* qui offre un semestre entièrement en anglais et la mention *Économie appliquée* proposant 80 % de cours en langue anglaise. Le comité s'interroge en revanche sur le fait que plusieurs formations, pourtant à vocation internationale, comme le master *LEA*, ne prévoient pas de stage à l'étranger pendant le cursus ou incitent les étudiants à prendre une année de césure pour effectuer leur stage à l'étranger en dehors de la formation.

**De manière générale, l'internationalisation est un point faible des formations qui enregistrent peu ou pas de mobilité étudiante entrante ou sortante.** Les diplômés autres que ceux précités, ayant un ancrage national fort n'envisagent l'ouverture internationale qu'au regard de certains cours, souvent sans que soient organisées ou accompagnées, au sein des mentions, des mobilités entrantes ou sortantes. Certaines équipes pédagogiques ne proposent ni mobilité, ni stage ou déplacement à l'étranger. C'est le cas pour de nombreuses mentions : *Lettres*, *STAPS*, *MIAGE*, *Théâtre*, *Sociologie* ou encore *Traduction et interprétation*. Cela se vérifie également pour les masters en sciences de gestion où l'internationalisation est freinée par le développement de l'apprentissage, les mobilités entrantes sont faibles et les mobilités sortantes, présentées comme gênées par le statut d'apprenti, sans expérimentation de dispositifs adaptés telles des semaines internationales par exemple. De la même manière, il y a peu de mobilité enseignante et les équipes accueillent rarement des professeurs invités.

**Les dispositifs d'appui à l'internationalisation des formations et des parcours étudiants sont peu clairs.** Les cours de langues (généralement d'anglais) sont souvent obligatoires et d'un volume horaire variable selon les parcours (mention *Droit des affaires*), réduit (mention *Français langue étrangère*), insuffisant (mention *Monnaie banque finance assurance*). Certaines formations proposent cependant des cours de spécialité en langue étrangère comme la mention *Droit international et droit européen*. Dans les autres masters, les certifications en langue étrangère ne sont pas obligatoires, sont très peu préparées ou même absentes comme dans les mentions *Statistique et économie du risque*, et *Psychologie du développement*. La Maison des langues est méconnue et les certifications en langues étrangères, rarement mises en place. La question des dispositifs de préparation aux mobilités en vue de l'ouverture à l'international, de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle est posée.

## Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**L'établissement a impulsé très récemment la mise en place de conseils de perfectionnement que les équipes pédagogiques utilisent de façon disparate.** Si certaines formations se sont bien approprié les conseils de perfectionnement et pratiquent l'amélioration continue des formations (mentions *Administration publique*, *Comptabilité contrôle audit*, *Finance*, *Génie industriel*, *STAPS : activité physique adaptée et santé* ou encore *Droit privé*), d'autres le réunissent de façon irrégulière (mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel – CGAO*) ou incomplète (mentions *Droit des affaires*, *Études européennes et internationales*, *Sciences de l'éducation et de la formation*). Des expériences originales se distinguent, comme dans le master *Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)* : en plus des conseils de perfectionnement au niveau du master, se tiennent des conseils de perfectionnement au niveau des trois CFA partenaires qui réunissent l'ensemble des formations en *MBFA* permettant de comparer et de diffuser les bonnes pratiques entre universités. Au sein de l'UPN, certaines composantes proposent un conseil de perfectionnement à leur niveau.

Plus précisément, **le suivi des taux de réussite et des taux d'insertion, s'il est réalisé par certains masters** comme les mentions *Analyse et politique économique* et *Comptabilité - contrôle - audit CCA*, **n'apparaît pas être mené dans de nombreuses formations** (mentions, *Innovation, entreprise et société* ou encore *Lettres*) dont la quasi-totalité des formations juridiques (sauf pour la mention *Droit public*), en mention *Droit pénal et sciences criminelles* et en mention *Science politique*, aucune donnée n'est communiquée et aucune réflexion n'est mise en place.

**De nombreuses formations présentent des instruments d'évaluation des formations par les étudiants de manière insuffisante** (mentions *Psychologie de l'éducation et de la formation*, *Science politique*, *Management*, *Management stratégique*, *Sciences du langage*, *STAPS : management du sport*, *Cinéma et audiovisuel*) ou ne le font pas (mentions *Études politiques*, *CGAO*.) où les usagers ne participent donc pas au pilotage des formations.

Les équipes devraient pouvoir s'appuyer sur les services de l'université et notamment sur l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) pour améliorer le pilotage des formations. L'ensemble des actions menées depuis la dernière évaluation montre un suivi clairement insuffisant.



# Conclusion

## Points forts

- Une offre de formation riche et variée laissant une large place à la pluridisciplinarité ;
- Des formations irriguées par des laboratoires reconnus dans un riche environnement scientifique ;
- Une bonne prise en compte des exigences de professionnalisation à travers de nombreux liens avec les secteurs extra-académiques, et une offre en alternance conséquente.

## Points faibles

- Une réflexion insuffisante sur l'architecture et la structuration générales de l'offre de formation conduisant à un manque de lisibilité d'ensemble pour les étudiants ;
- Un manque de pilotage global de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle au niveau de l'établissement, en particulier concernant la production de données devant alimenter les réflexions sur l'amélioration de l'offre et sur l'articulation avec le niveau local des composantes, voire des départements ;
- Une mise en œuvre parfois insuffisante de l'adossement à la recherche des masters par-delà la présence des enseignants-chercheurs, en particulier pour ce qui concerne l'hétérogénéité des modalités concrètes de formation à et par la recherche ;
- Un manque de suivi et d'analyse du parcours des étudiants (recrutement, réussite, insertion professionnelle, poursuite d'études) ;
- Une évaluation des enseignements par les étudiants quasi-inexistante ;
- Une internationalisation des formations limitée par une politique des langues peu claire, en particulier au vu des incompréhensions entourant la Maison des langues, associée à une mobilité internationale très aléatoire et dont l'initiative et la mise en œuvre relèvent du niveau local.

## Recommandations

- Améliorer l'architecture de l'offre de formation pour la rendre plus lisible, en tout premier lieu dans les domaines DEG et SHS, afin d'éviter toute dispersion débouchant sur des doublons ou des formations insuffisamment individualisées.
- Améliorer le pilotage global des formations du 2<sup>e</sup> cycle depuis le niveau établissement et travailler à la production et à l'appropriation des données relatives à la soutenabilité des formations ;
- Systématiser l'adossement à la recherche dans toutes les mentions à travers des activités dédiées concrètes et mettre en place de façon systématique des dispositifs de formation à et par la recherche ;
- Travailler le suivi et l'analyse du parcours des étudiants, en s'appuyant sur les services de l'université ;
- Mettre en place l'évaluation des formations par les étudiants au niveau des composantes de formation en s'appuyant sur les services de l'établissement ;
- Améliorer l'internationalisation des formations en renforçant l'apprentissage des langues notamment en rendant la Maison des langues visible.

## Point d'attention transversal

**Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif au pilotage et à l'amélioration continue des formations défaillant dans une proportion importante des formations du cycle.**

- Un manque d'appui aux formations en ce qui concerne la production et la mise à disposition de données fiables, ainsi que l'accompagnement méthodologique nécessaire à la cohérence et à l'efficacité de l'amélioration continue.

## Avis d'accréditation provisoires des formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaines d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissements co-accrédités	Avis d'accréditation provisoires
ALL	ALL	Master	Arts, technologies, création	Université Paris 8 ; Vincennes – Saint-Denis	<b>Défavorable :</b> - Une offre de formation mal structurée et présentant un manque de cohérence avec les masters <i>Lettres</i> et <i>Création littéraire</i> de Paris 8 ; - Une attractivité décroissante de deux parcours sur trois ; - Un suivi du devenir des diplômés très lacunaire ; - Une absence de dispositifs d'aide à la réussite ; - Des dispositifs d'amélioration continue insuffisants (évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).
ALL	ALL	Master	Cinéma et audiovisuel		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Renforcer le processus d'amélioration continue.
ALL	ALL	Master	Études européennes et internationales		<b>Réservé :</b> - Manque important de données pour le parcours <i>Études russes et post-soviétiques (ERPS)</i> .
ALL	ALL	Master	Français langue étrangère		<b>Favorable</b>
ALL	ALL	Master	Humanités		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer le recrutement dans la mention. - Veiller à associer des professionnels dans les enseignements.
ALL	ALL	Master	Humanités et industries créatives		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche.
ALL	ALL/SHS	Master	Humanités et management		<b>Réservé :</b> - Besoin de compléments d'information sur les parcours <i>Digital management</i> et <i>Ressources humaines et innovations</i> .

ALL	ALL	Master	Langues étrangères appliquées		<b>Défavorable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une insuffisance de la qualité de l'adossement à la recherche ;</li> <li>- Une approche par compétences à peine esquissée ;</li> <li>- Une insuffisance des mobilités internationales, cruciales au regard de la nature de la formation et des difficultés rencontrées par les étudiants.</li> </ul>
ALL	ALL	Master	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		<b>Favorable avec recommandation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le suivi du parcours des étudiants.</li> </ul>
ALL	ALL	Master	Lettres		<b>Favorable avec recommandations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le recrutement des étudiants.</li> <li>- Améliorer le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.</li> </ul>
ALL	ALL	Master	Théâtre		<b>Favorable</b>
ALL	ALL	Master	Traduction et interprétation		<b>Défavorable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faiblesse de l'adossement à la recherche ;</li> <li>- Une insuffisance du suivi et de l'analyse du parcours de l'étudiant et notamment de la qualité de l'insertion professionnelle.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Administration publique		<b>Réservé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de données et d'éléments sur le suivi et l'analyse du parcours des étudiants (recrutement, réussite et devenir des étudiants).</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Analyse et politique économique		<b>Favorable avec recommandation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le processus d'amélioration continue et notamment l'évaluation de la formation par les étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Comptabilité - contrôle - audit		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		<b>Favorable avec recommandation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le processus d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>

DEG	DEG	Master	Droit de l'économie		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à enrayer la baisse d'attractivité. - S'assurer de la cohérence de la formation avec le master <i>Droit public</i> .
DEG	DEG	Master	Droit des affaires		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à la qualité du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants (recrutement, réussite et insertion). - Renforcer le processus d'amélioration continue. - Veiller à s'engager dans une approche par compétences.
DEG	DEG	Master	Droit du numérique		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Droit européen		<b>Défavorable :</b> - Un manque de cohérence de la formation avec le master <i>Droit international et droit européen</i> ; - Une insuffisance des mobilités internationales, au regard des objectifs de la formation.
DEG	DEG	Master	Droit français - Droits étrangers		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Droit international et droit européen		<b>Défavorable :</b> - Un manque de cohérence de la formation avec le master <i>Droit européen</i> ; - Une insuffisance des mobilités internationales, au regard des objectifs de la formation.
DEG	DEG	Master	Droit notarial		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Droit pénal et sciences criminelles		<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants.
DEG	DEG	Master	Droit privé		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer la cohérence de la mention avec les masters <i>Justice, procès et procédures</i> et <i>Droit notarial</i> . - Veiller à s'engager dans une approche par compétences.

DEG	DEG	Master	Droit public		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer la cohérence de la formation avec le master <i>Droit de l'économie</i> . - Renforcer le recrutement dans la mention.
DEG	DEG	Master	Droit social		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Économie appliquée		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Économie du droit		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Entrepreneuriat et management de projets		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Finance		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Gestion de production, logistique, achats		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Améliorer le processus d'amélioration continue de la formation. - Renforcer l'approche par compétences.
DEG	DEG	Master	Gestion des ressources humaines		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Innovation, entreprise et société		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Justice, procès et procédures		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Renforcer la cohérence de la mention avec les masters <i>Droit privé</i> et <i>Droit notarial</i> .

DEG	DEG	Master	Management		<p><b>Réservé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de précisions (données) et d'analyses concernant le parcours des étudiants (attractivité, réussite, insertion professionnelle) ;</li> <li>- Manque de précisions sur l'évaluation de la formation par les étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Management stratégique		<p><b>Réservé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'informations concernant le parcours <i>Direction de PME-ETI</i> ;</li> <li>- Améliorer le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Marketing, vente		<p><b>Favorable</b></p>
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, finance, assurance		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la cohérence interne de la mention.</li> <li>- Renforcer la formation aux langues étrangères.</li> </ul>
DEG	DEG/SHS	Master	Sciences économiques et sociales		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le recrutement au sein du master.</li> <li>-Veiller au suivi de la réussite des étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Science politique		<p><b>Défavorable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faiblesse de l'adossement à la recherche ;</li> <li>- Une faiblesse de la professionnalisation ;</li> <li>- Une absence de suivi et d'analyse du parcours de l'étudiant ;</li> <li>- Une absence d'accompagnement de la réussite de l'étudiant ;</li> <li>- Une faiblesse du processus d'amélioration continue.</li> </ul>
DEG	DEG	Master	Systèmes juridiques et droits de l'homme	École des hautes études en sciences sociales	<p><b>Défavorable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de cohérence de la mention de l'intitulé, peu lisible, de la mention comme de son pilotage rendu malaisé par la juxtaposition des parcours ;</li> <li>- Une insuffisance du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants, notamment de leur professionnalisation et de leur insertion professionnelle.</li> </ul>

SHS	SHS	Master	Anthropologie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à améliorer la réussite des étudiants au cours des deux années du cursus.
SHS	SHS	Master	Archéologie, sciences pour l'archéologie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la qualité de la réussite des étudiants.
SHS	SHS	Master	Études politiques	Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis	<b>Défavorable :</b> - Une qualité insuffisante de la professionnalisation ; - Une faiblesse du processus d'amélioration continue de la formation (absence d'une évaluation de la formation par les étudiants) ; - Une absence de démarche par compétences.
SHS	SHS	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Histoire		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer la professionnalisation dans la formation. - Veiller à la réussite des étudiants. - Renforcer l'amélioration continue de la formation.
SHS	SHS	Master	Histoire de l'art		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Information, communication		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Métiers du livre et de l'édition		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer l'adossement à la recherche. - Veiller à améliorer la réussite des apprenants.
SHS	SHS	Master	Patrimoine et musées	Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis	<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à assurer une présence plus importante de la recherche dans les enseignements. - Veiller à renforcer la part des enseignements en langues étrangères. - Veiller à la mise en œuvre de l'approche par compétences.



SHS	SHS	Master	Philosophie		<p><b>Défavorable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de cohérence de la formation ;</li> <li>- Une qualité insuffisante de la professionnalisation ;</li> <li>- Des faiblesses et un manque de suivi et d'analyse de plusieurs aspects du parcours de l'étudiant : recrutement, réussite, poursuite d'études et insertion ;</li> <li>- Une insuffisance du processus d'amélioration continue.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Psychologie : neuropsychologie		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le processus d'amélioration continue.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Psychologie de l'éducation et de la formation		<p><b>Favorable</b></p>
SHS	SHS	Master	Psychologie du développement		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Psychologie sociale, du travail et des organisations		<p><b>Favorable</b></p>
SHS	SHS	Master	Sciences de l'éducation et de la formation		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de la réussite des étudiants.</li> <li>- Renforcer le processus d'amélioration continue.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Sciences du langage		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la professionnalisation.</li> <li>- Renforcer le processus d'amélioration continue.</li> </ul>
SHS	SHS	Master	Sociologie		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à améliorer la réussite des étudiants.</li> </ul>

SHS	SHS	Master	Urbanisme et aménagement		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à la qualité des données relatives au suivi du parcours des étudiants. - S'assurer de la mise en œuvre d'une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et de la prise en compte de ses résultats dans l'amélioration continue de la formation.
STS	STS	Master	Génie industriel		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	STAPS : activité physique adaptée et santé		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Renforcer le suivi du parcours de l'étudiant. - Renforcer la part des professionnels dans les enseignements. - Renforcer le processus d'amélioration continue.
STS	STS	Master	STAPS : management du sport		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Renforcer le processus d'amélioration continue.
STS	STS/DEG	Master	Statistique et économie du risque		<b>Favorable</b>

# Rapports des formations du 2<sup>e</sup> cycle

# MASTER ARTS, TECHNOLOGIES, CRÉATION

## Établissements

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Le master transdisciplinaire *Arts, technologies, création (ArTeC)*, co-accrédité entre l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'université Paris Nanterre, est porté par l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)* ; il est rattaché à Paris 8 à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique et à Paris Nanterre à l'UFR Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA). Il comprend trois parcours à partir du master 1 : *La création comme activité de recherche*, *Nouveaux modes d'écriture et de publication* et *Technologies et médiations humaines*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 49 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 67 enseignants, dont 49 permanents, auxquels s'ajoutent les nombreux professionnels intervenant ponctuellement dans la formation. La maquette du master contient 645 heures étudiant.

### Propos liminaire

*Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement ne comprend pas la fiche de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés, dont l'absence est expliquée par le fait que le master était durant la période d'évaluation sous l'égide de la Comue Université Paris Lumières qui n'a pas réalisé d'enquêtes pour cette formation.*

## Analyse globale

Mettant en œuvre l'ambition d'une formation interdisciplinaire innovante sur les méthodes de la recherche-création, le master ArTeC, rattaché à l'école universitaire de recherche (EUR) ArTeC et porté par la Comue Université Paris Lumières durant la période d'évaluation, se situe au croisement des sciences humaines, du numérique, des arts et des médiations humaines. Il se définit avant tout par son adossement à la recherche et la pratique méthodologique de recherche-action, qui permettent aux étudiants d'évoluer dans l'écosystème d'une recherche scientifique vivante. On relève toutefois une perte d'attractivité importante depuis 2022 dans deux des parcours. Par ailleurs, la structuration de la formation et son pilotage complexe entre plusieurs établissements et équipes suscitent des confusions, notamment entre conseil de perfectionnement et commission pédagogique, ainsi que sur le suivi de l'insertion professionnelle.

**Le rattachement du master à une EUR, financée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour 10 ans à partir de 2018, lui offre un adossement à un écosystème scientifique ambitieux et privilégié.** En effet, cet environnement immédiat et le pilotage de la formation permettent une immersion dans une approche de la recherche par l'expérimentation. La proximité réelle des étudiants avec les événements scientifiques et artistiques organisés par les 26 unités de recherche de l'EUR est une des qualités majeures de la formation. L'acquisition des compétences liées à la recherche se fait par immersion au plus près des enseignants-chercheurs. La formation vise une poursuite d'études dans le diplôme inter-universitaire (DIU) ArTeC+, diplôme post master, ou en doctorat, sans expliquer à quoi correspondent précisément ces deux orientations. De plus, le taux de poursuite d'études en thèse reste anecdotique (deux étudiants en doctorat en 2022-2023), sans être analysé dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

**Les dispositifs pédagogiques diversifiés (modalités, contenus et rythmes de travail) permettent à la fois une immersion intensive et un travail sur le temps long particulièrement pertinents.** Bénéficiant de cours, séminaires, ateliers d'expérimentation, modules d'innovation pédagogique (MIP) internes à la formation ou sous la responsabilité des formations partenaires, les étudiants sont amenés à expérimenter plusieurs modalités de travail (ateliers collaboratifs, ateliers hors les murs, conférences, séminaires) portant les orientations des formations partenaires.

**L'équipe pédagogique est très nombreuse, experte et diversifiée, susceptible de répondre quasiment « à la carte » aux recherches et expérimentations étudiantes, mais les précisions manquent sur le suivi effectif.** Elle est constituée de 48 enseignants-chercheurs (pour 470 heures étudiant) et de 19 professionnels associés (pour 199 heures étudiant). La formation n'étant pas adossée à un département, les enseignants sont détachés des formations partenaires. Les enseignants du tronc commun forment une équipe composée de deux professeurs, trois maîtres de conférences, un enseignant professionnel associé (PAST), un doctorant et cinq chargés de cours ; une trentaine d'enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans les MIP sont issus des formations associées dans les domaines des arts, de la culture et des industries créatives. Le ratio d'encadrement est particulièrement élevé puisque la formation comptait, en 2022, un total de seulement 49 inscrits administratifs ; le DAE n'explique pas les modalités précises de suivi pédagogique justifiant cette équipe si nombreuse (mobilisée pour un accompagnement individuel répondant par exemple aux spécificités des travaux engagés par les étudiants). Le DAE ne précise pas davantage les modalités de suivi pédagogique par tutorat ou enseignant référent (dans le cadre du mémoire de recherche par exemple).

**Par ailleurs, si la formation bénéficie des partenariats de l'EUR, les dispositifs permettant aux étudiants de s'en saisir pleinement ne sont pas explicités.** En effet, le DAE insiste sur la possibilité offerte aux étudiants d'acquérir une méthode « comparatiste » entre formations, institutions, établissements par la mobilité. Or, une telle acquisition de compétences, particulièrement (voire trop ?) ambitieuse à ce niveau de formation, demande un pilotage et des dispositifs d'analyse des pratiques qui n'apparaissent pas. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement relève une difficulté d'intégration des étudiants dans des cours issus des formations partenaires (sans préciser les disciplines concernées ou le nombre d'étudiants en difficulté), ainsi que, par effet retour, l'incompréhension des étudiants concernant l'ouverture aux autres formations des MIP financés par l'EUR. La compréhension du fonctionnement de la formation par les étudiants, de même que la culture du partage interdisciplinaire, font manifestement défaut.

**La dimension internationale de la formation est structurée en partenariats pertinents et ambitieux, mais ne donne pas lieu à une mobilité effective chez les étudiants.** La formation bénéficie des partenariats noués par l'EUR ainsi que de ceux de ses deux établissements porteurs. Annoncée comme obligatoire au premier semestre de deuxième année (M2), la mobilité internationale, sous forme de séjour universitaire ou de stage à l'étranger, n'est pas saisie pleinement par les étudiants : seuls 10 d'entre eux ont bénéficié d'une mobilité en 2022, contre 18 en 2021 et 17 en 2020. Cette baisse est analysée par la formation au regard de leur situation économique, bien que l'EUR propose une bourse de mobilité de 500 euros mensuels. Le DAE avance la possibilité d'un programme de substitution pour les étudiants renonçant à la mobilité, sans précisions. Par ailleurs, en plus de faibles mobilités, les cohortes comptent chaque année seulement un ou plusieurs étudiants étrangers (trois en 2022 dans le parcours *La création comme activité de recherche - CCAR*).

**L'attractivité de la formation est réelle mais en baisse, interrogeant la nature des prérequis à l'inscription, et la politique d'aide à la réussite pour les candidats retenus.** Ouverte en 2018, la formation fait l'objet d'une communication structurée dans ses établissements de rattachement ainsi qu'à l'international, lui permettant une plus grande attractivité au moment des candidatures (de 90 candidatures en 2020 à 131 candidatures en 2021, 128 candidatures en 2022) pour un nombre d'admis stable (28 en 2020 et 30 en 2022) mais un nombre d'étudiants effectivement inscrits décroissant (28 en 2020, 24 en 2022). L'analyse des candidatures dans les trois parcours, l'adéquation entre les profils et les compétences attendues permettent à la formation d'identifier des effets d'inadéquation, voire d'incompréhension pour les deux parcours « sectoriels » : *Nouveaux modes d'écriture et de publication (NMEP)* passe de 11 inscrits en 2020-2021 à 13 en 2021-2022 puis seulement 5 en 2022-2023 ; *Technologies et médiations humaines (TMH)* passe de 12 étudiants à 11 puis 7. Pour autant, la formation n'analyse pas le taux d'abandon important (8 sur 28 inscrits en M1 en 2020-2021, 9 sur 24 en 2022-2023), le DAE présentant des incohérences entre le nombre d'inscriptions, d'abandons et de réussites (en 2022-2023, 24 inscrits dont 9 abandons et 21 réussites, ce qui fait un effectif de 30). Il n'existe pas d'outils d'aide à la réussite, ce que la formation justifie par ses petits effectifs et un suivi personnalisé, alors que les abandons devraient susciter une révision de cette politique. La perspective d'une capacité d'accueil de 30 étudiants par parcours a été largement revue à la baisse pour ces deux parcours : la nécessité de revoir les capacités d'accueil, voire de réviser l'offre de formation est réelle, puisque le parcours *NMEP* n'accueille aucun étudiant en M1 en 2022-2023, et seulement 5 en M2 ; le parcours *TMH* connaît une situation équivalente, ce qui pose la question de la mobilisation d'enseignants-chercheurs dans des parcours quasi vides. Le compte rendu du conseil de perfectionnement indique l'intention de ne plus proposer que le parcours *CCAR* à l'avenir.

**Même si ce n'est pas la finalité première d'une école universitaire de recherche, la dimension professionnelle gagnerait à être davantage investie par le master.** Celui-ci offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un stage optionnel en plus d'une mise en situation professionnelle obligatoire dans la formation (quatre semaines de stage ou de dispositif collaboratif). Pour autant, avec 13 stages pour les deux années de master en 2022-2023, les chiffres ne sont pas à la hauteur de cette ambition, comme pour la mobilité internationale : si la crise sanitaire constitue une explication partielle (7 et 8 étudiants les années précédentes), l'argument selon lequel les étudiants sont requis au premier semestre du M2 par leur mobilité internationale (officiellement obligatoire mais pas accomplie *de facto*), tandis que le deuxième semestre du M2 est consacré au mémoire, nuisant de ce fait

à la mise en situation professionnelle en M2, interroge sur la structuration de la formation et son adéquation à ses exigences, d'une part, et aux besoins des étudiants, de l'autre. L'absence d'ouverture à l'alternance et/ou à la formation continue interroge également, malgré la souplesse revendiquée par la formation.

**Enfin, la formation ne dispose pas d'un processus d'amélioration continue efficace et suit insuffisamment ses diplômés.** D'après son compte rendu, le conseil de perfectionnement, qui présente une composition quasiment paritaire entre étudiants (au nombre de 10) et équipe pédagogique et professionnelle (9), relève davantage d'une commission pédagogique : les visées stratégiques (analyse de l'insertion professionnelle) ne sont pas évoquées, sauf en termes de communication afin de repositionner clairement le fonctionnement de la formation auprès des étudiants qui peinent à saisir qu'ils ne soient pas les seuls publics destinataires des MIP. En outre, la trop faible participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation des enseignements (9 réponses sur 49 interrogés en 2022-2023) nuit à la qualité du processus d'amélioration continue de la formation. Enfin, le dossier fourni en annexe du DAE ne présente pas d'enquête d'insertion institutionnelle ni d'analyse de celle-ci par les responsables de la formation, même si l'équipe dit avoir mené ses propres enquêtes. Celles-ci font apparaître des taux de réponse décroissants (de 92 % en 2021 à 52 % en 2023) mais surtout des poursuites d'études inférieures aux ambitions de recherche affichées (36 % en 2021, 21 % en 2022, 36 % en 2023). La question de l'insertion professionnelle, avec une analyse détaillée des secteurs d'activité, des types de contrat proposés et des rémunérations perçues, se pose donc avec acuité, en sus de celle de la finalité du master pour ses étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement à la recherche ambitieux ;
- Une formation innovante, axée sur la recherche-crédation ;
- Une équipe pédagogique nombreuse.

### Points faibles

- Un déséquilibre entre les trois parcours avec un manque d'attractivité préoccupant pour deux des parcours ;
- Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Des abandons nombreux et un manque d'outils d'aide à la réussite ;
- Un manque d'accompagnement des étudiants dans l'intégration aux formations partenaires ;
- Des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue insuffisants (faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants) ;
- Des poursuites d'études en doctorat faibles par rapport aux ambitions de la formation.

## Recommandations

- Poursuivre l'analyse sur la transformation du master en un seul parcours *La création comme activité de recherche* ; mieux définir la spécificité et cohérence de la mention par rapport aux masters *Lettres et Création littéraire* de Paris 8 afin d'en renforcer l'attractivité.
- Mener des enquêtes approfondies sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés.
- Mettre en place des outils d'aide à la réussite afin de remédier aux abandons.

- Mettre en place des modalités de pilotage formalisées, faisant le lien entre les étudiants de la formation et les équipes pédagogiques et cohortes des autres formations partenaires.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Développer les dispositifs d'accompagnement au doctorat.

## Avis en vue de l'accréditation

### Défavorable :

- Une offre de formation mal structurée et présentant un manque de cohérence avec les masters *Lettres et Création littéraire* de Paris 8 ;
- Une attractivité décroissante de deux parcours sur trois ;
- Un suivi du devenir des diplômés très lacunaire ;
- Une absence de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Des dispositifs d'amélioration continue insuffisants (évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

# MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Cinéma et audiovisuel* forme des experts dans ces deux domaines et ouvre à la fois à la recherche universitaire et aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. La formation est structurée en quatre parcours : deux d'entre eux ont une dominante théorique et sont orientés vers la recherche : *Cinéma, histoire des formes et théorie des images (CHFTI)* et *Cinéma et mondes contemporains* ou *International Master in Audiovisual and Cinema Studies (IMACS)*, version internationale du parcours CHFTI ; les deux autres parcours ont une visée professionnalisante dans les métiers de la réalisation et de l'écriture audiovisuelle : *Cinéma documentaire et anthropologie visuelle (CDAV)* et *Scénario et écritures audiovisuelles (ScEA)*, accessible en 2<sup>e</sup> année de master (M2). 89 étudiants composaient l'effectif total du cycle en 2022-2023, encadrés par 26 enseignants qui assurent les 429 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Avec ses quatre parcours, à finalité recherche et professionnelle, le master *Cinéma et audiovisuel* affiche une réelle singularité et spécificité à l'échelle nationale. Attractive et bien identifiée, la formation prépare à la diversité des métiers de la chaîne cinématographique et audiovisuelle, tout en étant adossée à un socle de recherches universitaires solide.

**L'adossement à la recherche constituait un atout souligné lors de la dernière évaluation ; cette dimension s'est encore améliorée depuis celle-ci.** En effet, le parcours *Cinéma, histoire des formes et théories des images (CHFTI)* a bénéficié d'une nouvelle dénomination, permettant une meilleure spécification et une meilleure identification dans l'offre de formation nationale. Le parcours *Cinéma documentaire et anthropologie visuelle (CDVA)* articule dimension pratique et savoirs théoriques solides, tandis que l'ensemble de la mention bénéficie non seulement de son adossement à l'unité de recherche Histoire des arts et des représentations (HAR), mais aussi de son inscription au sein de l'École universitaire de recherche ArTeC (EUR ArTeC).

**Le parcours étudiant est sécurisé, du recrutement à l'insertion professionnelle.** Jusqu'à la mise en place de la plateforme MonMaster, la moitié des effectifs était issue du cursus *Cinéma et audiovisuel* de l'établissement, l'autre moitié venant d'établissements extérieurs : il s'agira de vérifier dans les années à venir si l'attractivité de la formation, qui semble aujourd'hui de très bon niveau, profite de la mise en concurrence de l'offre de masters au niveau national. Si les taux de réussite sont très satisfaisants pour les parcours à visée professionnalisante, l'équipe pédagogique poursuit une dynamique de réduction du taux d'échec pour le parcours recherche. Une piste de réflexion non mentionnée dans le rapport d'autoévaluation et qui pourrait être l'objet d'une réflexion au niveau de l'équipe pédagogique concerne l'accompagnement individualisé des étudiants.

**Le taux d'insertion professionnelle est plutôt bon :** 88,2 % des étudiants sont en emploi à 30 mois (diplômés 2019 et 2020), dont 46,7 % en contrat à durée indéterminée, dans les secteurs professionnels visés par la formation. Le taux de rémunération est cependant peu satisfaisant pour plus de la moitié des répondants. 50 % des répondants jugent leur emploi en adéquation avec le domaine de la formation et seulement 35,7% le jugent en adéquation avec le niveau de la formation, ce qui témoigne d'une difficulté à faire reconnaître au sein du champ professionnel du cinéma et de l'audiovisuel le niveau de compétences des diplômés de master.

**Les relations du master *Cinéma et audiovisuel* avec le monde social, économique et culturel sont riches et variées,** mais il n'est pas précisé si des conventions ont été formalisées avec les institutions citées. De nombreux professionnels interviennent dans la formation et plusieurs enseignements ou séminaires sont conçus en lien étroit avec des institutions professionnelles de la diffusion ou de la conservation (musée du quai Branly-Jacques Chirac, Cinémathèque française, Institut national de l'audiovisuel, etc.).



**La mobilité internationale est un point fort de la mention.** Le parcours international *Cinéma et mondes contemporains (IMACS)*, qui mutualise ses enseignements avec le parcours *CHFTI*, offre aux étudiants deux mobilités dans deux établissements partenaires (en master 1 et en master 2). Le réseau, composé de 17 universités, est particulièrement dynamique. Les trois autres parcours bénéficient également des possibilités de mobilités sortantes proposées par le département Arts du spectacle, mais il semble que les étudiants souhaitant intégrer à leur parcours universitaire une dimension internationale se portent prioritairement vers le parcours *IMACS*. La question des conditions de faisabilité de ces mobilités, en particulier d'un point de vue économique, dans un contexte contraint pour les étudiants, pourrait être l'objet d'une attention et d'un soutien de la part de l'établissement. L'ouverture à l'international est facilitée par une offre d'enseignements en langue étrangère de 24 heures, à l'exception du parcours professionnalisant *Scénario et écritures audiovisuelles (ScEA)*. Le volume horaire pourrait être augmenté pour renforcer l'internationalisation. Le parcours international *IMACS* permet aux étudiants une pratique plurilingue avérée (60 heures de séminaires en langue étrangère et deux mobilités sortantes).

**Les pratiques pédagogiques innovantes et en lien avec les spécificités disciplinaires semblent bien présentes dans la formation**, mais elles sont peu détaillées dans le dossier, en dehors de la référence aux projets de l'EUR *ArTeC*. Le suivi des étudiants engagés dans une recherche personnelle a été amélioré depuis la dernière évaluation par la création d'un séminaire sous forme de classe inversée.

**L'approche par compétences est en bonne voie, mais mériterait d'être affinée.** En effet, la maquette du master *Cinéma et audiovisuel* n'est pas organisée en blocs de compétences, mais elle articule les différentes unités d'enseignement aux compétences visées. La finalisation d'une approche par compétences permettrait de mieux orienter les publics de la formation continue qui peinent à s'inscrire dans la formation. En effet, si les formations sont ouvertes à la formation continue (mais seulement cinq étudiants inscrits en 2023-2024 sur 89 étudiants inscrits dans la mention), aucun parcours ne propose de possibilités d'alternance, ce qui est un point à améliorer. En revanche, l'ensemble des parcours prévoit dans la maquette la possibilité de faire des stages (stages obligatoires pour le parcours *ScEA*). Peu d'étudiants (trois en moyenne par an) suivent un stage dans le cadre du parcours *CHFTI* alors que le comité de perfectionnement note l'inquiétude des étudiants sur leur insertion professionnelle : la réalisation d'un stage est un moyen de s'insérer dans le champ professionnel et permet de se constituer un réseau.

**L'évaluation de la formation et des enseignements se fait principalement grâce aux conseils de perfectionnement qui se tiennent très régulièrement**, avec la présence de professionnels extérieurs à l'établissement. Toutefois, les données fournies sont lacunaires. Les conseils de perfectionnement servent d'appui à l'évolution de l'offre de formation, ce qui est positif. Un dispositif plus spécifique d'évaluation des enseignements a été mis en place en 2023 par l'établissement, mais il reste encore perfectible.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre originale et bien adossée à la recherche ;
- Un parcours étudiant de qualité ;
- Une bonne insertion professionnelle ;
- Une approche pédagogique innovante
- Un parcours de formation international.

### Points faibles

- Une évaluation encore insuffisamment formalisée des enseignements et de la formation ;
- Un accompagnement à la professionnalisation perfectible pour les étudiants inscrits dans le parcours à finalité recherche (parcours *Cinéma, histoire des formes et théorie des images*) ;
- Une faible mobilisation des dispositifs de la formation continue ;
- Une dimension internationale insuffisamment développée dans les parcours autres que *IMACS*.

## Recommandations

- Mettre en œuvre une évaluation plus systématique des enseignements en proposant des questionnaires réguliers, en s'appuyant sur l'observatoire de la vie étudiante et les services de l'établissement ;
- Améliorer l'accompagnement à la professionnalisation des étudiants inscrits dans le parcours à finalité recherche en développant, par exemple, les possibilités de stage et/ou d'alternance ;
- Encourager les dispositifs de la formation continue, notamment en ouvrant les parcours à l'alternance ;
- Développer l'internationalisation de tous les parcours en favorisant les mobilités internationales ;

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le processus d'amélioration continue.

# MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Études européennes et internationales* prépare ses étudiants à aux métiers du journalisme, de la diplomatie, des organisations non gouvernementales (ONG), etc. La formation est structurée en deux parcours : *Affaires internationales et négociation interculturelle (AINI)*, orienté vers le monde de l'entreprise et le management dans leur dimension internationale, et *Études russes et post-soviétiques (ERPS)*, qui s'intéresse aux sciences sociales appliquées à l'aire culturelle post-soviétique. En 2022-2023, la formation accueillait 71 étudiants, répartis de façon équilibrée entre les deux parcours (38 pour le parcours AINI, et 33 pour le parcours ERPS). En moyenne, la maquette de la formation présente 481 heures étudiant. Le nombre des enseignants qui composent l'équipe pédagogique n'a pas été communiqué.

### Propos liminaire

*La mention réunit deux parcours, AINI et ERPS (cf. supra), qui se révèlent fort disparates : en termes de contenus et d'objectifs, mais aussi et surtout en termes de stratégie et de pilotage. Le parcours AINI, hérité d'un ancien diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), affiche un haut degré de maturité qui se donne à lire dans un ensemble d'indicateurs, le plus souvent analysés avec pertinence, correspondant tout à fait aux attentes d'une formation de niveau master. Le dossier du parcours ERPS, en revanche, présente des analyses largement lacunaires, voire inexistantes pour certains critères, ne permettant pas une évaluation fine.*

## Analyse globale

**Les deux parcours rassemblés sous cette mention sont relativement différents, ce qui se répercute sur leur positionnement et leur affichage globaux.** Le parcours AINI se distingue ainsi d'une part par son historicité dans l'offre de l'établissement et par une réflexion stratégique et prospective largement héritée du DESS qui l'a précédé. Malgré une bonne prise en compte des recommandations de l'évaluation précédente avec un renforcement des mutualisations (un tronc commun de quatre cours en M1), le parcours ERPS souffre de nombreuses lacunes, notamment en matière de positionnement dans le contexte de l'établissement, mais aussi dans l'importante offre de formation d'Île-de-France en études russes et post-soviétiques.

**En matière d'adossement à la recherche, le bilan est mitigé.** Le parcours AINI se présente - et semble s'assumer - comme "professionnel", expliquant du même coup une articulation moins développée avec la recherche. On relève toutefois l'existence de plusieurs activités relevant bien de la formation à la recherche et par la recherche. Le parcours ERPS, à l'inverse, se présente comme un parcours essentiellement recherche, mais ne donne que peu de détails sur la réalisation concrète de cette stratégie, hormis les deux séminaires de recherche proposés.

**La dimension professionnelle est très clairement au cœur du parcours AINI** à travers un ensemble de dispositifs tout à fait pertinents compte tenu de ses finalités : interactions avec des entreprises, les chambres consulaires, stages, cours assurés par des professionnels, présence avérée de ces derniers dans le conseil de perfectionnement. Le parcours repose par ailleurs sur une organisation faisant preuve d'une réflexion sur ces aspects avec une présence des étudiants deux jours par semaine en début de M2, avant un stage long. En revanche, le parcours AINI ne se positionne pas encore sur l'alternance, arguant de difficultés de mise en place compte tenu de la structure de la formation. Sur cet aspect, le parcours ERPS reste très en deçà des attentes en expliquant que l'intégration de la professionnalisation n'en est qu'au stade de projet.

**L'ouverture internationale de la formation est globalement effective, même si elle doit être différenciée par parcours.** Elle occupe en effet une place prépondérante dans le parcours *AINI* avec des cours quasiment tous dispensés en anglais et des stages réalisés prioritairement à l'international. Pour le parcours *ERPS*, la situation est plus disparate dans la mesure où, étant donné sa définition scientifique même, une importance particulière est accordée au perfectionnement linguistique dans la langue cible (russe). Mais la formation ne peut plus, compte tenu de la situation géopolitique de ces dernières années, proposer des échanges systématiques avec la Fédération de Russie.

**Les modalités pédagogiques sont pertinentes en parcours *AINI*,** avec des pratiques en adéquation totale avec ses objets et ses finalités : études de cas, mode projet, etc. Pour le parcours *ERPS*, les minces informations fournies ne permettent pas de déceler de pratiques innovantes, ni une réflexion stratégique particulière sur ces questions.

**Les parcours étudiants sont une des priorités du parcours *AINI*.** Ce dernier dispose, pour le recrutement, d'un site propre et montre une activité soutenue, en partie alimentée par les étudiants eux-mêmes, sur les réseaux sociaux pour assurer la visibilité de la formation. C'est ce qui explique un flux de candidature particulièrement important. Les parcours sont également analysés en profondeur en aval, avec un taux de réussite de près de 100 % et un taux d'insertion comparable avec une forte adéquation en termes d'emplois cibles. Le dossier attire l'attention sur une déperdition entre le M1 et M2 et en propose une analyse fouillée. Il est toutefois très difficile d'apprécier ces mêmes éléments pour le parcours *ERPS* qui ne fournit pas de véritable analyse hormis sur les flux (ils sont moins importants en valeur absolue, mais il faut tenir compte de la différence de vivier).

**La même différence se retrouve enfin au niveau du pilotage et de l'amélioration continue de la formation.** Le parcours *AINI* présente un plan d'amélioration stratégique annuel reposant largement sur des données produites en interne, le plus souvent très fines (par exemple sur la question de l'insertion). La situation est beaucoup difficile, voire impossible à évaluer pour le parcours *ERPS* qui ne fournit pas d'analyse et ne dispose pas encore d'un conseil de perfectionnement qui pourrait pourtant jouer un rôle clef pour ces aspects.

## Conclusion

### Points forts

- Positionnement clair pour le parcours *Affaires internationales négociation interculturelle AINI*, associé à une grande cohérence de la formation ;
- Excellente dimension professionnelle pour le parcours *AINI* ;
- Excellent taux d'insertion pour ce même parcours.

### Points faibles

- Deux parcours largement tubulaires présentant une importante différence en termes de maturité ;
- Une absence de conseil de perfectionnement en parcours *ERPS*.

### Recommandations

- Revoir l'articulation entre les deux parcours, en particulier en termes de lisibilité, de stratégie globale et de pilotage pour le parcours *ERPS*.
- Mettre en place le conseil de perfectionnement pour le parcours *ERPS*.

### Avis en vue de l'accréditation

#### Résumé :

- Manque important de données pour le parcours *Études russes et post-soviétiques (ERPS)*.

# MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Français langue étrangère* propose deux parcours : *Ingénierie de la formation en langues* qui permet à ses étudiants une spécialisation en français langue étrangère ; et *Enseignement en contexte anglophone (ECAS)* qui s'adresse aux futurs professeurs de français en aire anglophone. En 2022-2023, 32 étudiants étaient inscrits dans la formation, la plupart dans le parcours *Ingénierie de la formation en langues* (25 étudiants). La maquette compte 472 heures étudiant, assurées par une équipe composée de 23 enseignants.

## Analyse globale

La mention *Français Langue Etrangère (FLE)* satisfait globalement aux attentes d'une formation de niveau master. Elle s'articule en deux parcours relativement bien identifiables dans leurs finalités et leur organisation. Elle est en particulier en bonne adéquation avec les besoins de terrain de la filière FLE, même si la place de la recherche mériterait d'être consolidée et si les modalités de formation pourraient être étendues, par exemple à l'alternance.

**S'agissant d'une formation de niveau master, la formation bénéficie d'un adossement à la recherche certain**, en particulier avec la mise en place de plusieurs outils d'initiation à la recherche mis en œuvre au cours des deux années et des stages en laboratoire. Sur ce point toutefois, l'articulation avec les thématiques et projets du laboratoire mériterait d'être précisée afin d'une part de mieux mettre en avant les fondements théoriques, méthodologiques et heuristiques des deux parcours en lien avec les travaux des enseignants-chercheurs et d'autre part de mieux préparer de potentielles sorties en thèse, par exemple dans le cadre du dispositif des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre).

**La formation peut se prévaloir de nombreux liens avec les acteurs de terrain** - ce qu'elle appelle la "galaxie FLE" - qui sont donc garants de sa dimension professionnalisante. Par-delà les liens que l'équipe entretient avec ces professionnels, cela se traduit concrètement par les stages des étudiants dans les structures idoines, ainsi que par des interventions des mêmes professionnels dans le programme d'enseignement, même si l'équipe en regrette le caractère limité pour des questions de coûts. Les données d'insertion fournies ne concernent que le parcours *Ingénierie de la formation en langues*, mais elles montrent un taux d'insertion à 90 % dans le domaine, ce qui vient corroborer sa pertinence pour les objectifs visés. La formation n'est proposée qu'en présentiel, avec un emploi du temps adapté pour tenir compte des étudiants en activité ou en reprise d'étude. La modalité de l'alternance n'est pas en place, alors qu'en Île-de-France, où sont présentes de nombreuses structures d'enseignement des langues et du FLE, elle pourrait avoir tout son sens.

**L'ouverture de la formation à l'international est forte, mais l'enseignement des langues est trop peu développé.**

Le parcours ECAS propose la possibilité d'un double diplôme avec quatre universités anglophones, ce qui est tout à fait cohérent avec ses objectifs. Des stages longs à l'étranger sont également attendus et des voyages d'études (par exemple à Potsdam) sont proposés. En revanche, la question de l'enseignement des langues n'est pas complètement satisfaisante : le choix se limite à anglais et espagnol (après la fermeture de l'allemand pour des raisons budgétaires), mais rien n'est dit sur la conception de ses enseignements, ni sur une éventuelle initiation à une langue nouvelle alors que cela participe souvent de la formation en FLE.

**En termes pédagogiques, la formation reste relativement classique**, avec une modalité en présentiel, même si l'équipe dit capitaliser sur une approche systématique en mode projet. L'approche par compétences est dite en lien direct avec les attentes du terrain en FLE, mais peu d'informations sont fournies dans les documents. La

formation projette la mise en place d'une habilitation pour organiser les certifications comme examinateurs du diplôme d'études en langue française (DELF) et du diplôme approfondi de langue française (DALF), mais là aussi le dossier n'est pas précis.

**Le positionnement du master dans l'offre de l'établissement, et dans l'offre plus globale de l'Île-de-France, n'est pas explicité, ce qui rend l'appréciation de sa lisibilité et de son attractivité difficile. Il est aussi difficile de se faire une idée précise de l'origine des flux d'étudiants**, même si un diplôme d'université (DU) sous-jacent, mis en place en 2021 et proposé en ligne, est présenté comme jouant un rôle important pour les recrutements. Pour les étudiants en formation, l'équipe suit et analyse leur réussite et livre une analyse claire des abandons entre les deux années. Mais ce constat ne conduit pas à en tirer de conclusion sur les critères d'admission en M1. Il en va de même pour la tendance à la demande de césure entre le M1 et le M2, qui est seulement enregistrée.

**L'amélioration continue de la formation repose tout entière sur le conseil de perfectionnement**, dans la mesure où l'équipe déplore un taux de retour réduit des questionnaires d'évaluation, ainsi que des réponses ne permettant pas souvent de tirer des conclusions.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon ancrage professionnel ;
- De bons taux d'insertion dans le domaine ;
- Une équipe pédagogique très investie dans la formation.

### Points faibles

- Une articulation avec la recherche du laboratoire encore limitée ;
- Une place des langues réduite ;
- Des modalités de formation restreintes, et une absence de l'alternance ;
- Des outils de pilotage et d'amélioration continue encore rudimentaires.

## Recommandations

- Renforcer les interactions avec le laboratoire, en particulier en termes d'objets et terrains de recherche et de méthodologie.
- Renforcer la place des langues, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs (initiation réflexive à une langue nouvelle, contenus d'enseignement LANSAD articulés aux besoins d'une mention FLE).
- Réfléchir à l'ouverture à l'alternance et aux différentes formes de formation continue.
- Mettre en place, en lien avec l'établissement, des outils d'amélioration continue renforcés.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable

# MASTER HUMANITÉS

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Humanités* propose un unique parcours *Humanités classiques et humanités numériques (HUCN)*, accessible en présentiel ou à distance. La formation s'adresse à de futurs enseignants et chercheurs, ainsi qu'à de futurs professionnels dans les domaines des musées, bibliothèques, archives ou édition. En 2022-2023, 24 étudiants composaient l'effectif de cette formation. 18 enseignants interviennent dans le master pour assurer les 472 heures de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Humanités* est une formation interdisciplinaire qui propose un seul parcours, *Humanités classiques et humanités numériques (HUCN)*. Ce même parcours est offert aussi en enseignement à distance (EAD) en constituant une formation distincte du présentiel, au point de vue administratif. Il a comme débouchés l'insertion professionnelle dans les métiers de la fonction publique territoriale, des musées, de l'édition, des bibliothèques, des humanités numériques et de la médiation culturelle ; la poursuite en doctorat et la préparation des concours d'enseignement. Une mutualisation avec le diplôme d'université (DU) *Préparation à l'agrégation externe de lettres classiques* renforce ce dernier débouché. La pluridisciplinarité est garantie par les séminaires proposés en collaboration avec les départements Histoire et Histoire de l'art et par le dispositif de la banque de séminaires.

**Adossé au laboratoire Archéologie et sciences de l'Antiquité (ArScAn, UMR 7041), le parcours HUCN propose une solide formation à la recherche et par la recherche.** Il met en place un apprentissage progressif : un cours de méthodologie à la recherche en M1, deux séminaires de recherche chaque semestre en M1 et M2, une découverte de la recherche internationale (conférences en anglais par des chercheurs étrangers), ainsi que deux mémoires de taille croissante. En M2 le cours "Participation aux activités scientifiques du laboratoire" incite les étudiants à suivre des manifestations scientifiques et à rencontrer des doctorants.

**L'équipe enseignante est composée majoritairement par des enseignants-chercheurs titulaires.** Des doctorants interviennent dans l'organisation des conférences internationales. La mobilité enseignante entrante contribue à l'internationalisation de la formation et des pratiques pédagogiques. L'équipe s'appuie par ailleurs sur les formations offertes par l'établissement : celles du centre optimisé de médiatisation et de technologies éducatives (Comète) et celles de la cellule d'appui Agora-Num. Une innovation pédagogique importante a été la création du master à distance.

**La formation alterne cours théoriques au premier semestre et mise en œuvre de projets au deuxième semestre.** L'intégration des humanités numériques au mémoire de recherche en M2 constitue un aspect innovant de la formation dans la mesure où les mémoires donnent lieu, sur un mode hybride, à la publication de sites et d'entrepôts de données sur des plateformes numériques.

**En l'absence de cadrage au niveau de l'établissement, le travail sur l'approche par compétences reste incomplet.** Si la maquette est organisée en blocs de compétences, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas fait objet d'une transcription en compétences.

**La formation a fait le choix de la bimodalité : un parcours en présentiel et un parcours à distance, accessible uniquement aux cohortes inscrites sous ce régime.** Toute la formation est accessible à distance, en modalité asynchrone, et seuls les examens se déroulent à Nanterre. Le cloisonnement environnemental et administratif des cohortes ne favorise pas l'interaction entre les groupes et n'est pas optimal pour une formation à faibles effectifs. Le dispositif bimodal reste néanmoins un atout pour renforcer la formation dans des disciplines rares.

**La formation privilégie l'approche par projet.** Les étudiants sont amenés à réaliser cinq projets au cours du master, dont trois en collaboration (l'un en médiation scientifique, deux en humanités numériques). Les projets collaboratifs permettent une meilleure interaction entre public à distance et public en présentiel. Des espaces sur la plateforme de cours en ligne sont disponibles pour la grande majorité des enseignements, en plus d'un espace virtuel consacré aux informations générales, géré par la responsable de formation.

**La professionnalisation dans le domaine des humanités numériques et de la culture classique est la visée principale du diplôme.** L'objectif est cependant moins de former des professionnels du numérique que de fournir à des étudiants classicistes une littérature numérique complète qui leur permette de s'orienter dans le champ disciplinaire, de développer une attitude critique face aux possibilités et aux limites des outils et de se spécialiser en diversifiant les débouchés possibles.

**La formation en présentiel accueille des étudiants en formation continue** et le parcours à distance des étudiants en reprise d'études. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Elle prévoit un stage d'observation obligatoire (35 h minimum) en M1, intégré à la maquette, ou la valorisation de l'expérience professionnelle, obligatoire pour les étudiants à distance. Le format et les modalités du stage ne paraissent cependant pas optimales et demandent une meilleure adéquation avec les offres que la formation reçoit.

**Le monde culturel est représenté dans le conseil de perfectionnement par des professionnels de musées, de bibliothèques, d'archives, de l'édition.** Bien que la formation intègre l'avis et l'expertise de professionnels et qu'ils participent aux réunions d'orientation, ceux-ci n'interviennent pas dans la formation. Si la formation en présentiel ne propose pas d'offre spécifique pour les étudiants inscrits en formation continue, la formation en distanciel cible spécifiquement les publics en reconversion professionnelle ou ayant une activité professionnelle. Dans le cadre de l'enseignement à distance (EAD), la formation est amenée à accorder des aménagements : un étalement de la formation en plusieurs années et la validation d'acquis partielle. Une partie de la cohorte valide le master en quatre ans. La formation reste lourde pour les étudiants à distance en situation de formation continue.

**L'ouverture à l'international passe par un programme d'enseignements dispensés en anglais et par l'invitation de chercheurs étrangers** (six conférences en anglais chaque semestre). La formation participe au programme international *Sunoikisis Digital Classics*, collaboration pédagogique au sujet des humanités numériques, mais elle ne propose ni de double diplôme ni de diplôme binational. Les partenariats formels ne sont pas la voie empruntée par cette formation.

**La mobilité internationale entrante et sortante n'est pas très développée.** Les petites cohortes, typiques des disciplines rares, réfractaires à la mobilité, seraient à encourager. Dans le cadre du parcours à distance, la contrainte des examens en présentiel aux deux sessions limite l'internationalisation que le distanciel devrait garantir.

**La pratique de la langue vivante est intégrée aux cours disciplinaires.** La formation offre en effet une part d'enseignements en anglais (20 % du volume horaire). Si d'autres langues ne sont pas prévues, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à un cours supplémentaire de langue pour spécialiste d'autres disciplines (LANSAD) qui est alors valorisé par un bonus au diplôme.

**La formation n'a pas mis en place de dispositif spécifique pour la préparation aux mobilités.** Celle-ci est assurée par le service des relations internationales.

**Dans un contexte de fragilisation des langues classiques, devenues langues rares, le master a su trouver son public,** issu du vivier local (double diplôme *Humanités, DU Compétences en langues anciennes*) ou autre (classes préparatoires aux grandes écoles - CPGÉ, L3 *Lettres classiques*, étudiants internationaux). L'ouverture de la préparation de l'agrégation de lettres classiques à Nanterre, partiellement mutualisée avec ce master, a contribué à revitaliser la formation. Toutefois la mutualisation master - agrégation n'est pas toujours facile en raison du décalage du rythme d'apprentissage et du niveau attendu de la part des deux publics.

**L'attractivité de la formation reste fragile, les effectifs sont stables mais modestes.** Au cours de la période évaluée la formation compte 23 étudiants inscrits en présentiel et 41 à distance. L'ouverture de la formation à distance a répondu à un réel besoin. L'équipe pédagogique multiplie les initiatives ciblées pour présenter la formation : déplacement dans les CPGÉ éloignées d'une université proposant un master avec du latin ou du grec ancien, activation du réseau des anciens étudiants, publication d'un encart dans la revue *Sciences humaines* chaque année, site de la formation, appel à portraits des anciens du master, etc.

**L'équipe suit la réussite des étudiants et leur insertion.** Malgré un accompagnement individualisé, certains étudiants restent fragiles. Les difficultés et les abandons affectent davantage le public de M1 alors que le taux de réussite en M2 est 100 % en présentiel, 50 % à distance chaque année. L'enseignement à distance (EAD)



conduit souvent à l'obtention du master en quatre ans, sans que cette durée soit assimilable à un échec au vu des résultats obtenus. L'équipe suit l'évolution des diplômés : l'année suivant l'obtention du diplôme neuf diplômés en poursuite en DU *Préparation à l'agrégation de lettres classiques*, un diplômé déjà enseignant dans le secondaire, un lauréat du concours du professorat des écoles, trois contrats doctoraux, un lauréat de concours administratif de catégorie A. La formation réalise des questionnaires dans le cadre de la préparation du conseil de perfectionnement. L'accompagnement individuel et le suivi régulier des cohortes par la responsable et par l'équipe enseignante, ainsi que la connaissance fine des atouts et des faiblesses de la formation permettent un pilotage efficace et une projection sur le moyen terme.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon taux de réussite en M2 ;
- Une singularisation de la formation dans les domaines des études classiques ;
- Un fort adossement à la recherche ;
- Un bon pilotage de la formation ;
- Un bon taux d'insertion professionnelle.

### Points faibles

- Une faible attractivité ;
- Une absence de professionnels dans la formation ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une approche par compétences peu développée.

## Recommandations

- Travailler l'attractivité de la formation en diversifiant les débouchés.
- Renforcer la présence des acteurs du monde de la culture, en développement des enseignements professionnalisants.
- Renforcer l'internationalisation, en mettant en place une réelle stratégie de mobilité étudiante et en diversifiant l'offre linguistique.
- Concevoir un référentiel de compétences complet.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Renforcer le recrutement dans la mention.
- Veiller à associer des professionnels dans les enseignements.

# MASTER HUMANITÉS ET INDUSTRIES CRÉATIVES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Humanités et industries créatives* s'attache à former ses étudiants aux métiers de la communication, de l'édition, du journalisme et de la culture, à travers quatre parcours, tous ouverts également en alternance : *Communication et promotion des organisations* ; *Conception et rédaction éditoriales* ; *Journalisme culturel* ; et *Médiation culturelle et interculturelle*. En 2022-2023, 118 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle, assez équitablement répartis dans les quatre parcours. 39 enseignants interviennent dans la formation, pour dispenser les 605 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le Master *Humanités et industries créatives (HIC)* est un master pluridisciplinaire, fortement professionnalisant. Il propose un parcours cohérent et de qualité, ouvert à une diversité de métiers et de fonctions, en lien étroit avec le tissu socio-économique : métiers de la communication et des relations publiques ; métiers de la rédaction éditoriale ; métiers du journalisme culturel ; métiers de la médiation culturelle.

**Le master permet une réelle interdisciplinarité**, par la nature même de ses objectifs pédagogiques et par l'intégration des disciplines de lettres, d'information-communication, d'histoire, de philosophie, de droit, de sciences économiques et de langue, mais aussi par la variété des séminaires proposés.

**Les relations du master avec le monde social, économique et culturel sont denses et variées** ; elles répondent à la diversité des métiers et des champs professionnels visés. L'intervention de professionnels, les collaborations avec diverses institutions, la pratique de l'alternance et des stages obligatoires, l'organisation de rencontres professionnelles et la présence de professionnels associés au sein de la formation permettent une prise en compte fine des besoins socio-économiques et facilitent l'insertion professionnelle des étudiants.

**L'insertion professionnelle des étudiants est particulièrement bien accompagnée par l'équipe pédagogique** : projet tutoré, rencontres professionnelles, accompagnement individualisé... L'accompagnement à l'alternance est également bien présent. 45 étudiants en 2022-2023 sont alternants (sur 118 inscrits), ce qui est tout à fait encourageant. Il manque cependant dans le dossier des précisions sur les modalités d'exercice de cette alternance.

**L'offre pédagogique est cohérente et adaptée aux objectifs de professionnalisation des étudiants**. Les enseignements articulent savoirs théoriques et savoirs pratiques, autour de compétences généralistes (liées aux outils, aux enjeux de la communication ou aux enjeux socio-économiques) et de spécialité (y compris grâce à des enseignements *in situ*, permettant aux étudiants de se confronter aux diverses réalités professionnelles). Il pourrait être profitable d'ouvrir un enseignement spécifique aux enjeux de la transition socio-environnementale, qui concernent désormais l'ensemble des champs professionnels couverts par le master. Les étudiants sont formés aux outils numériques dans le cadre des enseignements ; la valorisation de ces compétences par la mise en place de certifications complémentaires pourrait être mise en place. La formation est assurée par neuf enseignants permanents et 28 enseignants non permanents. Ce déséquilibre peut se justifier par le caractère extrêmement professionnalisant de la formation, mais il s'agit d'un point de vigilance.

**Les quatre parcours déclinent des orientations professionnelles claires et spécifiques, définies pour chacun d'entre eux**. Cependant, au regard de la diversité des champs professionnels et des fonctions envisagées, on peut se demander si la spécialisation associée à chaque parcours est suffisante pour garantir aux étudiants un haut degré d'expertise. En effet, même si le dossier ne permet pas de mesurer précisément quel est le volume

des cours mutualisés et des cours de spécialité, il semble que les enseignements de tronc commun soient majoritaires, ce qui peut fragiliser la spécialisation attendue des étudiants. L'enjeu professionnalisant est soutenu par une organisation qui laisse une part importante au stage obligatoire d'un semestre en master 2 et grâce à l'ouverture de la formation à l'alternance.

**La mise en place d'une approche par compétences est en bonne voie.** L'affinement de celle-ci permettrait de mieux s'adresser au public de la formation continue, en dehors de celui de l'alternance (45 inscrits en 2022-2023, sur un effectif de 60 étudiants de master 2). En effet, la formation continue est peu ouverte à d'autres dispositifs, comme la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des acquis professionnels (VAP), ce qui constitue un point d'attention pour une formation qui concerne un nombre conséquent de champs professionnels et de professionnels en poste.

**L'évaluation de la formation est solide.** Une évaluation par questionnaire est prévue par l'équipe pédagogique à l'issue du premier semestre (40 réponses en 2022-2023) et un conseil de perfectionnement se tient une à deux fois par an. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement témoigne d'une capacité à faire évoluer la formation tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel.

**Le parcours des étudiants est bien sécurisé.** En effet, le taux de réussite des étudiants en master 1 et en master 2 est élevé, ce qui semble conforté par la forte présence des anciens diplômés (rencontres professionnelles, prise en charge de vacances, accompagnement des étudiants...) et un bon suivi des étudiants. Celui-ci est assuré par un questionnaire annuel associé aux usages des réseaux sociaux numériques et par l'enquête réalisée par l'établissement. Un blog par parcours permet des échanges réguliers entre anciens étudiants et étudiants en cours de formation. Les résultats de l'enquête menée par l'établissement témoignent d'une bonne insertion professionnelle : 85 % des répondants en emploi (à 30 mois) dont 50% en contrat à durée indéterminée. Une large majorité juge satisfaisante l'adéquation de l'emploi avec le domaine et le niveau de la formation.

**Le dossier ne permet pas d'analyser l'attractivité de la formation** au regard du nombre de candidatures et de l'origine des candidats, car il n'y a pas de données chiffrées et les informations qualitatives restent évasives.

**Les points à améliorer concernent l'adossement de la formation à la recherche et son internationalisation.** L'adossement à la recherche est en effet trop peu mis en valeur, en dehors de temps de veille professionnelle sur les évolutions contemporaines des champs concernés et des apports de l'école universitaire de recherche ArTeC. Les objectifs professionnalisants de la formation paraissent prioritaires, ce dont témoigne la relative faiblesse du nombre d'heures d'enseignement par et pour la recherche (72 heures) et ce qui justifie que l'équipe pédagogique évoque la « professionnalisation articulée à la recherche » comme élément de restructuration. L'internationalisation est peu présente : aucune convention internationale n'est mentionnée. Les étudiants peuvent cependant effectuer leur stage à l'étranger, mais cette possibilité est très peu mobilisée (une mobilité sortante en 2020-2021 et 2021-2022 et aucune en 2022-2023). Il n'y a pas de mobilité entrante. L'équipe pédagogique semble consciente de cette lacune et c'est un point qu'il s'agira de développer dans les prochaines années.

## Conclusion

### Points forts

- Une pluridisciplinarité avérée ;
- Une approche métiers cohérente ;
- Un très bon niveau de professionnalisation et d'insertion professionnelle des étudiants ;
- Des relations avec le monde socio-économique riches et variées.

## Points faibles

- Un adossement à la recherche à conforter ; 72 heures seulement y sont consacrées en deux ans et ce volume insuffisant est en baisse ;
- Un développement de la formation continue à consolider ;
- Une faible internationalisation.

## Recommandations

- Favoriser le lien avec la recherche en augmentant le nombre d'heures de formation à et par la recherche ;
- Encourager les dispositifs de formation continue, notamment la VAE et la VAP ;
- Développer l'internationalisation en encourageant les mobilités entrantes et sortantes.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Veiller à renforcer l'adossement à la recherche.

# MASTER HUMANITÉS ET MANAGEMENT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Humanités et management* est axé sur la pluridisciplinarité. La formation propose trois parcours, ouverts à l'alternance : *Business development et marketing interculturel* s'adresse aux étudiants désireux de s'insérer dans les métiers du marketing ; *Digital management*, plus spécialisé en contenus numériques, forme de futurs chefs de projet web, créateurs de contenus numériques, community managers, etc. ; et *Ressources humaines et innovation*, ouvre vers les métiers des ressources humaines (recrutement, formation, communication, etc.). En 2022-2023, la formation accueillait 52 étudiants, équitablement répartis au sein des trois parcours. Les 807 heures étudiant en moyenne de la formation sont assurées par une équipe de 28 enseignants.

### Propos liminaire

*Le comité manque des informations nécessaires à l'expertise sur différents points du dossier, dont les maquettes des parcours Digital management et Ressources humaines et innovations. Les modalités de l'alternance et le choix entre alternance et stage long manquent de précisions. De même, la stratégie d'internationalisation et d'accompagnement de la mobilité entrante et sortante n'est pas renseignée.*

## Analyse globale

**Le master *Humanités et management* est une formation pluridisciplinaire professionnalisante.** Associant le domaine des humanités à celui du management et des sciences de gestion, la formation prépare aux métiers de management dans tout type d'organisations (grandes entreprises, TPE/PME, associations...). Fortement articulée à la licence *Humanités* dont elle constitue la poursuite, la formation se singularise dans l'ensemble de l'offre mastériale de l'UFR PHILLIA. Elle est construite en complémentarité avec le master *Humanités*, davantage orienté vers la recherche et le master *Humanités et industries créatives*, davantage orienté vers les métiers de la culture.

**Les relations de la formation avec l'écosystème socio-professionnel sont variées et solides.** L'implantation de la formation au Pôle Léonard de Vinci, dans le quartier d'affaires de la Défense, contribue à renforcer le lien avec le tissu entrepreneurial. Les inscrits de la formation bénéficient d'un réseau composé d'entreprises partenaires et d'alumni. La formation repose sur la pratique de l'alternance et des stages obligatoires en M1 et M2 (6 mois au total). Il manque dans le dossier des précisions sur les modalités de l'alternance et sur le choix entre alternance et stage long. La plupart des cours de spécialisation sont assurés par les acteurs du monde socio-professionnel. Parmi les dix-neuf intervenants extérieurs figurent aussi trois anciens diplômés. L'insertion professionnelle des étudiants est préparée grâce à des cours d'insertion professionnelle en M1 (24hTD) et en M2 (18hTD). En moyenne, plus de 80 % étudiants de M2 trouvent un contrat d'apprentissage, les autres effectuent un stage. La formation indique travailler en synergie avec la direction formation continue et alternance de l'établissement pour la mise en place de dispositifs qui permettent de suivre le cursus en formation soit initiale soit continue ou en apprentissage. Pour autant, si la formation continue est possible aucune offre spécifique n'est présentée. La mise en place de l'alternance connaît des ajustements en fonction des flux. En 2022-2023 elle a été proposée uniquement en M2, en raison de la faiblesse des effectifs.

**La formation est intégralement financée par les recettes générées par l'apprentissage.** Sa soutenabilité est liée au type de masse salariale engagée, à savoir essentiellement des vacataires issus du monde professionnel pour un coût horaire relativement faible. La formation n'est rattachée à aucun département. Le responsable de la formation pilote la formation en concertation avec la direction de l'UFR PHILLIA. L'UFR met à disposition de la

formation un secrétariat pédagogique à temps partiel ainsi qu'un professeur associé en service temporaire (PAST), spécialisé en management interculturel. L'équipe pédagogique n'appartient pas à une structure commune. Il s'agit d'une équipe en réseau réunissant des enseignants-chercheurs provenant d'autres UFR ou composantes et des vacataires professionnels. Cette dispersion fragilise l'adossement de la formation à une équipe de recherche.

**L'offre pédagogique est cohérente et adaptée aux objectifs de professionnalisation.** Les enseignements articulent savoirs fondamentaux et savoirs appliqués liés aux domaines mobilisés : arts, lettres, langues, humanités, sciences humaines et sociales, droit, économie et sciences de gestion. La formation privilégie la pluridisciplinarité et l'approche projet associée à un dispositif d'ateliers-laboratoires, notamment dans le cadre des enseignements professionnalisants. En M2 chaque parcours prévoit un cours consacré à la conduite d'un projet mené en groupe, avec réalisation d'un dispositif numérique (version beta d'un site, d'une application, mise en place d'une stratégie numérique, etc.). La culture numérique étant une attente du diplôme, travaillée dans des cours dédiés (outils et pratiques numériques, 24 h en M1 et en M2), la formation a fait le choix de ne pas faire appel à des certifications complémentaires, de type PIX. Le dossier ne permet pas de savoir quelles sont les compétences communes aux trois parcours, car il manque les maquettes des parcours *Digital management* et *Ressources humaines et innovations*.

**La maquette accorde une place importante à l'expérience professionnelle** grâce à plusieurs stratégies : un stage obligatoire de trois mois par année, l'ouverture à l'alternance, des enseignements de recherche-action, des projets tuteurés et l'intervention des acteurs du monde socio-professionnel.

**La mise en place de l'approche par compétences est envisagée, mais non encore réalisée.** Les objectifs de la formation sont toutefois formulés en matière de compétences.

**La formation propose une grande diversification des pratiques pédagogiques** en raison de son caractère pluridisciplinaire et de la diversité des profils des enseignants, chercheurs et praticiens professionnels. Les enseignements professionnalisants mettent en place toute une variété de méthodologies : travaux en groupes, études de cas, exercices de simulation, conduite de projets, ateliers laboratoires, mises en situation, pédagogie inductive, pédagogie par projet, pédagogie inversée.

**La formation est offerte en présentiel**, à l'exception de trois journées de formation en M2 pour un volume de 18 h. Celles-ci proposent un accompagnement méthodologique dans la rédaction des mémoires et la préparation des soutenances. L'équipe pédagogique offre aux cohortes un suivi individualisé.

**Le master n'est pas adossé à une équipe de recherche.** Étant donné son caractère professionnalisant, la formation privilégie la recherche appliquée et la recherche-action, y compris dans le cadre du mémoire de fin d'études. Les enseignants-chercheurs interviennent dans les cours en adaptant leur enseignement à la visée professionnalisante du master, ils assurent 696 heures de formation sur les 897 du diplôme. La maquette comprend un enseignement de Méthodologie et initiation à la recherche (M1, 24h TD) pour chacun des trois parcours. Si la recherche ne figure pas parmi les débouchés de la formation, l'appartenance des enseignants-chercheurs à plusieurs équipes ne peut pas être un argument pour justifier l'absence d'adossement du master, car cela pénalise l'accès des étudiants aux activités des laboratoires. En outre, la formation par la recherche pourrait être renforcée dans le cadre des savoirs fondamentaux.

**L'ouverture à l'international n'est pas présente dans la formation.** Elle n'est pas considérée comme un élément essentiel de l'attractivité du master. Les défis de la mondialisation constituent pourtant un horizon de la formation et un enjeu du marché du travail, comme le montre l'attention portée à la dimension interculturelle. Des partenariats internationaux pourraient être un atout pour l'insertion professionnelle et pour le portefeuille de compétences des diplômés.

**L'enseignement de l'anglais managérial (24h) en M1 et en M2 prépare au marché du travail international.** Si la formation mobilise la dimension interculturelle, elle ne promeut pas pour autant une stratégie de mobilité internationale, qui est davantage laissée à l'initiative des étudiants. Ceux-ci sont invités à faire leurs stages de fin d'année à l'étranger ou à mettre à profit une année de césure pour travailler ou étudier dans un pays étranger. La formation devrait garantir l'internationalisation de manière plus organique. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement montre que la formation fait le choix de ne pas donner suite à la demande des étudiants d'avoir des enseignements disciplinaires en anglais. Les responsables avancent une perspective de « défense de la francophonie », qui n'est pas tout à fait convaincante.

**L'attractivité du master est garantie par la singularité de son offre**, unique dans le paysage des humanités en France. Il offre une préparation aux métiers du management à un public issu des filières littéraires et qui n'est généralement le public cible des masters de management classiques. La promotion de la formation implique les étudiants eux-mêmes par le biais d'un projet collaboratif L3/M1, inscrit dans la maquette. Sur l'ensemble du cycle la formation compte 53 inscrits en 2020-2021, 46 en 2021-2022, 52 en 2022-2023.

**Le taux de réussite élevé** (28 diplômés en 2020-2021, 21 en 2021-2022, 21 en 2022-2023) est l'indice d'une stratégie de recrutement efficace, d'un suivi individualisé et d'une pédagogie adaptée.

**Le profil atypique des diplômés leur garantit un fort taux d'employabilité.** Le taux d'emploi des diplômés est élevé : environ 90% des réponses obtenues à l'enquête (taux de réponse de 58,3%). Il s'agit d'emplois stables avec un bon taux d'adéquation au domaine de la formation.

**La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement.** Elle ne pratique pas par ailleurs une évaluation formalisée et centralisée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est possible, mais elle est laissée à l'initiative des enseignants. Le retour d'expérience se fait selon des modalités informelles dans le cadre du dialogue permanent et du rapport de confiance instauré entre les étudiants et l'équipe pédagogique.

## Conclusion

### Points forts

- Une pluridisciplinaire avérée ;
- Une pédagogie diversifiée et adaptée ;
- Un bon taux de réussite ;
- Un très bon niveau de professionnalisation et d'insertion professionnelle.

### Points faibles

- Un adossement à la recherche faible ;
- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- Une approche par compétences peu développée.

### Recommandations

- Nourrir les savoirs fondamentaux en renforçant l'adossement à la recherche.
- Renforcer l'internationalisation en mettant en place une réelle stratégie de mobilité et en renforçant les enseignements en anglais.
- Mettre en place l'approche par compétences en concevant un référentiel de compétences complet (composantes essentielles, familles de situations de rencontre de la compétence, niveaux de développement de la compétence et apprentissages critiques, situations d'apprentissage et d'évaluation).

### Avis en vue de l'accréditation

#### Avis réservé :

- Besoin de compléments d'information sur les parcours *Digital management* et *Ressources humaines et innovations*.

# MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE), le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* est une formation qui s'adresse à des étudiants en langue voués à s'insérer dans différents secteurs professionnels tels que le commerce, la communication, le marketing, le tourisme ou l'événementiel. En 1<sup>re</sup> année (M1), la formation s'organise en un parcours de tronc commun *Management interculturel et international (M2I)*, qui se scinde en deux parcours en 2<sup>e</sup> année (M2) : *International Business Development, marketing, commerce et tourisme d'affaires (IBD)* permettant à ses étudiants de s'orienter vers l'accompagnement des entreprises à l'international ; et *Communication internationale, corporate, numérique, événementiel (COMM)* visant une spécialisation vers la communication d'entreprise, l'infographie et la production audiovisuelle. En 2022-2023, la formation accueillait 71 étudiants, qui optent en majorité pour le parcours *IBD* en 2<sup>e</sup> année (22 étudiants, alors que le parcours *COMM* rassemble 15 étudiants). La maquette de la formation présente 810 heures étudiant. Le nombre total d'enseignants qui encadrent les étudiants n'a pas été communiqué en tant que donnée de caractérisation de la formation.

## Analyse globale

Le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* est une formation trilingue, poursuite naturelle de la licence *LEA*. Elle propose un éventail de huit langues : anglais, espagnol, allemand, portugais, russe, chinois, italien et grec. La pluridisciplinarité, l'interculturalité et la professionnalisation sont au cœur de la formation, en adéquation avec la stratégie de l'établissement. La dimension appliquée des savoirs et l'intervention des acteurs du monde socio-professionnel caractérisent le cursus. L'adossement à la recherche et la réussite des étudiants montrent des limites, ainsi que l'internationalisation de la formation.

**La formation entretient des partenariats solides avec les acteurs professionnels et les entreprises.** Ceux-ci contribuent à la définition des contenus et à la cohérence des débouchés. La formation montre une bonne adaptabilité des compétences aux transformations de l'écosystème professionnel en matière de numérique et d'enjeux sociétaux comme le développement durable, qui est intégré aux programmes. Diverses initiatives assurent une immersion professionnelle hors maquette. Un parcours en alternance est envisagé pour la prochaine offre de formation. Le master a obtenu en 2021 le prix Meilleure formation du département des Hauts-de-Seine, décerné par le réseau des conseillers du Commerce extérieur (CCE), chefs d'entreprises et experts du commerce international nommés par décret du Premier ministre. Des membres de ce réseau interviennent régulièrement dans le cadre de conférences ou de présidence des jurys de soutenance des rapports de stage. La formation propose un stage de langue de fin d'études obligatoire en M2 (420 heures), année où les enseignements se déroulent en un seul semestre.

**La formation veille à l'adéquation de ses contenus avec les transformations du monde professionnel.** Elle privilégie l'approche programme, mais une approche projet serait aussi désirable pour une formation professionnelle. Le conseil de perfectionnement fait état d'un manque de spécialisation dans le parcours *IBD* et d'une maîtrise insuffisante de la démarche de recherche scientifique constatée dans les mémoires. L'équipe pédagogique s'interroge sur la pertinence d'un mémoire en langue à l'heure de l'intelligence artificielle, des solutions alternatives sont à l'étude. Malgré l'identification de blocs de compétences, l'approche par compétences reste à réaliser.

**Le master n'est pas engagé dans l'innovation pédagogique.** La formation privilégie l'espace de travail en présentiel, mais elle pratique aussi de la visioconférence en raison des enjeux liés au télétravail, comme nouvel espace professionnel. Un troisième espace de formation devrait être celui de l'international, en adéquation avec les finalités et le niveau d'exigence en langues de la formation. Le dossier ne détaille pas les pratiques pédagogiques et ne montre pas un engagement dans l'innovation en la matière, arguant d'un sous-encadrement défavorable au développement et à la diversification des pratiques.



**L'encadrement pérenne est délicat à évaluer, les données de caractérisation ne sont pas renseignées sur ce point et les chiffres indiqués dans le corps du dossier sont discordants.** Malgré le caractère instable et lacunaire des données fournies concernant l'équipe pédagogique, son volontarisme ne fait aucun doute et le dynamisme de la formation en dépend. Le sous-encadrement chronique de l'équipe administrative et la démission de la personne en charge du parcours IBM sont signalés comme des difficultés de fonctionnement.

**L'adossement à la recherche de la formation est faible** et n'est pas considéré comme une priorité par l'équipe pédagogique, qui invoque la vocation professionnalisante du diplôme. La maquette n'intègre pas suffisamment la formation à la recherche et par la recherche. Si la rédaction d'un mémoire, appelé "Projet personnel", est prévue en M1, la formation n'offre pas d'enseignement de méthodologie de la recherche clairement identifié en dehors de l'unité d'enseignement (UE) Projet personnel - gestion de projet au S7 (12 h) et de l'UE Projet personnel - projet professionnel au S8 (12h), dont les contenus ne sont d'ailleurs pas élucidés. Des insuffisances méthodologiques sont constatées par l'équipe lors de l'évaluation des mémoires concernant la définition et la problématisation d'un sujet, l'élaboration d'un plan, la mise en pratique des savoirs théoriques ; ce qui confirme un besoin de davantage de formation à la recherche. Les cohortes peuvent suivre les journées d'études et les séminaires organisés par les quatre laboratoires de l'UFR (Centre de recherches anglophones ; Études romanes ; Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues ; Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone), cependant la maquette ne prévoit pas d'UE dédiée à ces initiatives de formation par la recherche, qui ne sont donc pas validées par des crédits ECTS. De même, la création de l'axe Discours et pratiques du discours, recherches en anglais contemporain au sein du laboratoire CREA est censée déterminer un rapprochement avec le master, mais les modalités de cet adossement ne sont pas précisées. Le diplôme n'inclut pas la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, alors que le recours à l'intelligence artificielle est considéré comme un danger pour les mémoires en langue. Les enseignants-chercheurs assurent 648 heures sur les 810 de la formation.

**La formation n'a pas de stratégie affirmée d'internationalisation.** Elle n'intègre guère de partenariat international, en dehors d'une collaboration appelée *Collaborative online interactive learning (COIL)* avec l'université Penn State aux États-Unis, dont le périmètre mérite d'être précisé. Les étudiants peuvent effectuer leur stage à l'étranger, mais les dispositifs d'accompagnement ne sont pas détaillés. La maîtrise de deux langues à niveau égal est le prérequis de la formation. Toutefois le niveau de langue constaté invite à redéfinir la stratégie de sélection des étudiants en langue B. Le niveau d'anglais (langue A) suscite également des inquiétudes. La formation prévoit 43 % des enseignements en langue anglaise (en première comme en deuxième année), 25 % dans l'une des sept autres langues, en première année, puis 7 % en deuxième année, le reste du temps d'enseignement correspondant aux cours en français (soit 32 % en première année et 54 % en deuxième année). L'internationalisation devrait être envisagée également comme un levier d'amélioration du niveau des étudiants.

**Au cours de l'ensemble du cycle, les flux d'inscription sont stables, ce qui est appréciable dans un contexte de concurrence avec les grandes écoles de commerce.** La formation compte 76 inscrits en 2020-2021, 81 en 2021-2022, 71 en 2022-2023. La promotion de la formation passe par des initiatives diversifiées : campagnes organisées par les étudiants du parcours COMM sur le site internet et les réseaux sociaux, série de podcast, campagnes Instagram, réseau des alumni, publications sur LinkedIn. La formation attire un grand nombre d'étudiants extra-européens, qui constituent entre un tiers et 40 % de l'effectif total. Le conseil de perfectionnement révèle que certaines langues souffrent d'un déficit d'attractivité (huit étudiants sur deux ans en allemand ; sept étudiants en italien en 2022, quatre en 2023, aucun en M1).

**Si le taux de réussite est élevé** (32 diplômés en 2020-2021, 29 en 2021-2022, 36 en 2022-2023), **il n'existe pas de suivi de l'insertion professionnelle à proprement parler.** Le taux d'insertion professionnelle est estimé à 99 % à six mois depuis la création de la formation. Ce taux n'est pas le résultat d'analyses des données des enquêtes d'insertion, il est estimé à partir de la communauté Alumni, gérée par les étudiants du parcours IBD.

**Quant à l'évaluation de la formation par les étudiants, il est fait mention d'un questionnaire annuel anonyme, interne à l'UFR,** comportant des questions sur l'ensemble de la formation, les améliorations souhaitées, l'organisation interne, le suivi, les débouchés. Peu de réponses sont collectées. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an.

# Conclusion

## Points forts

- Des contenus pluridisciplinaires et interculturels ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Un très bon niveau de professionnalisation et d'insertion professionnelle ;
- Une formation primée.

## Points faibles

- Un adossement à la recherche faible ;
- Peu de diversification ni d'innovation pédagogique alors que des faiblesses de niveau des étudiants sont constatées ;
- Une internationalisation insuffisante au regard des objectifs de ce master et des besoins des étudiants ;
- Une approche par compétences peu développée.

## Recommandations

- Travailler l'adossement à la recherche pour nourrir les savoirs fondamentaux.
- Renforcer la diversification des méthodes en développant l'innovation pédagogique.
- Développer les partenariats internationaux en mettant en place une stratégie de la mobilité entrante et sortante, y compris dans une perspective d'amélioration du niveau de langue des étudiants. Renforcer l'accueil de professeurs invités.
- Mettre en place l'approche par compétences en concevant un référentiel de compétences complet (composantes essentielles, familles de situations de rencontre de la compétence, niveaux de développement de la compétence et apprentissages critiques, situations d'apprentissage et d'évaluation).

## Avis en vue de l'accréditation

### **Défavorable :**

- Une insuffisance de la qualité de l'adossement à la recherche ;
- Une approche par compétences à peine esquissée ;
- Une insuffisance des mobilités internationales, cruciales au regard de la nature de la formation et des difficultés rencontrées par les étudiants.

# MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE), le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* propose quatre parcours dont les deux premiers sont également ouverts à l'enseignement à distance : *Études anglophones* ; *Études romanes* scindé en trois itinéraires pédagogiques (espagnol, italien et portugais) ; *Allemand : Kulturwissenschaften/Cultural studies*, pour lequel les étudiants doivent effectuer un semestre à l'étranger ; et *Parcours International*, qui permet à ses étudiants d'étudier de manière approfondie deux langues, et de renforcer leur maîtrise d'une troisième langue. En 2022-2023, la formation accueillait 214 étudiants dans l'ensemble du cycle, la majorité dans le parcours *Études anglophones* (90 étudiants). 80 enseignants interviennent dans les quatre parcours de ce master pour assurer les 478 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *LLCER* se présente comme une formation classique dans ce domaine, avec un parcours original, dit « international » permettant de combiner plusieurs langues-cultures. Il affiche une forte ambition d'articulation formation-recherche à travers plusieurs dispositifs innovants articulés autour d'une maquette structurée en quatre blocs de compétences. Son ouverture internationale reste modeste pour une formation de ce niveau dans le domaine Arts, lettres, et langues (ALL). Par ailleurs, son pilotage est globalement en deçà des standards actuels à plusieurs niveaux.

**La formation est relativement bien articulée à la recherche qui en constitue un des points forts, avec une forte implication des étudiants dans les activités des laboratoires d'adossment.** L'enseignement "vie de laboratoire" peut ainsi être mis en avant, tout comme le travail réalisé autour des questions de déontologie (accès au détecteur de plagiat Compilatio pour les étudiants). Le lien avec l'EUR de la Comue Paris Lumières aurait mérité d'être explicité davantage car cela peut constituer une piste de développement intéressante, mais le dossier reste lacunaire sur ce point.

**La professionnalisation n'est que peu présente dans le master**, elle se limite à l'intervention de chercheurs et de traducteurs dans la formation. Le master ne tire visiblement que peu profit du dense réseau d'acteurs des mondes culturels, médiatiques ou encore diplomatiques en Île-de-France. Cet aspect se retrouve également dans le peu de partenariats formalisés avec des acteurs du monde extra-académique. Des renseignements plus précis auraient été les bienvenus à propos du partenariat avec la bibliothèque La Contemporaine, par exemple sur les types d'interactions mis en place ou les effectifs concernés.

**L'ouverture internationale est assez contrastée selon les parcours.** Un seul double diplôme est proposé, en italien. En revanche, pour le reste de la mention, les modalités d'ouverture restent peu ambitieuses ou innovantes, ce qui surprend pour une formation de niveau master dans le champ des langues, civilisations et littératures étrangères. L'internationalisation ne repose en effet que sur les échanges Erasmus et des échanges d'enseignants-chercheurs. L'équipe n'explique pas, par exemple, si et comment elle tire profit de la politique globale de l'établissement en matière d'international, ni de l'alliance universitaire européenne *European Digital UniverCity (EDUC)* dont l'université Paris Nanterre est membre.

**En termes de pédagogie, la formation reste très classique et ne présente, là non plus, pas d'innovations majeures.** L'accent est mis sur les séminaires de recherche, particulièrement nombreux, et jouant un rôle majeur dans l'articulation avec les laboratoires mentionnée ci-dessus. La réflexion sur la formation continue est absente.

Les contenus en lien avec l'international sont postulés comme allant de soi pour une formation en langues étrangères, ce qu'il aurait fallu exemplifier, par exemple en précisant comment est intégré le travail sur des sources en langues étrangères ou disponibles à l'étranger, ou encore comment sont traitées les différences de traditions de recherche nationales en philologie. Un des points forts à ce niveau est le parcours international proposé avec trois langues romanes.

**La mention n'est pas en mesure, faute de moyens mis à disposition au niveau de l'établissement, de fournir une analyse précise et argumentée du suivi des parcours étudiants.** L'évaluation faite par questionnaire n'a pas un taux de retour suffisant et le suivi de l'insertion professionnelle souffre des mêmes carences : très faible taux de retour. En revanche, les chiffres fournis, mais non réellement analysés dans le dossier, montrent un taux très réduit d'adéquation à l'emploi (25 %) sans que cet aspect, pourtant inquiétant, soit interrogé par l'équipe dans le document.

**Le pilotage de la formation n'est pas encore totalement formalisé.** Un conseil de perfectionnement a été mis en place conformément à une nouvelle charte d'établissement, mais le dossier ne donne que peu de renseignements sur le fonctionnement réel du pilotage et la façon dont celui-ci contribue à l'amélioration continue de la mention.

## Conclusion

### Points forts

- Bonne adéquation à la recherche au travers de dispositifs innovants ;
- Un parcours très original associant trois langues romanes ;
- Un double diplôme franco-italien assurant l'ouverture internationale du parcours.

### Points faibles

- Une insertion professionnelle insuffisante en termes d'adéquation formation - emploi ;
- Une amélioration continue trop peu formalisée : absence de dispositifs de suivi des parcours étudiants (attractivité, réussite, insertion, poursuite d'études) ;
- Des modalités pédagogiques peu innovantes.

## Recommandations

- Réfléchir à l'adéquation formation - emploi et adapter les contenus en conséquence.
- Définir et mettre en place des dispositifs de suivi des parcours étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement et pour nourrir l'amélioration continue de la formation. S'emparer des données produites en matière d'attractivité (taux de pression, origine des étudiants), de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle afin d'en tirer des enseignements pour l'amélioration de l'offre. Définir avec précision les structures de pilotage et formaliser leur fonctionnement.
- S'emparer des nouvelles formes pédagogiques et modalités de formation, APC et formation continue en particulier.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandation :

- Renforcer le suivi du parcours des étudiants.

# MASTER LETTRES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Lettres* forme ses étudiants aux métiers de l'enseignement, de la culture, de la recherche, et leur permet également de préparer des concours administratifs. La formation propose un unique parcours, *Littératures française et comparée*, dispensé également à distance, ce qui permet notamment l'ouverture à des étudiants géographiquement éloignés de la région parisienne. 135 étudiants composaient l'effectif total de ce master en 2022-2023, effectif en baisse au cours de la période évaluée. Les 573 heures étudiant de la maquette de la formation sont encadrées par une équipe pédagogique de 25 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Lettres* est une formation généraliste qui propose un seul parcours, *Littératures française et comparée*. Conçu comme une poursuite des licences *Humanités et Lettres*, il prépare aux métiers de l'enseignement, de l'édition, du journalisme et de la rédaction culturelle. La formation est disponible également en tant qu'enseignement à distance (EAD) avec une version simplifiée de la maquette. Elle est construite en complémentarité avec d'autres formations de l'UFR : le master *Métiers de l'enseignement et de la formation (MEEF)*, la préparation à l'agrégation de lettres modernes et le master *Humanités et industries créatives (HIC)*. La formation est axée sur la littérature française et la littérature comparée, mais elle propose aussi une ouverture pluridisciplinaire : l'unité d'enseignement (UE) *Élargir ses compétences* propose, en M1 et en M2, de choisir un séminaire optionnel dans le cadre de la banque de séminaires (philosophie, histoire de l'art, psychologie, langues et cultures étrangères, etc.).

**La formation est fortement adossée à deux unités de recherche** : le centre des sciences des littératures en langue française (EA 1586) et le centre de recherches en littérature et poétique comparées (EA 3931). Les séminaires couvrent diverses spécialités : littérature et art, littérature et médias, littérature et sciences humaines, littératures populaires, littératures numériques, littérature comparée, littérature médiévale et de la première modernité. Des manifestations scientifiques - journées d'étude, colloques, journées mastériales -, ainsi que les cours de méthodologie de la recherche complètent la formation à et par la recherche. Le conseil de perfectionnement révèle néanmoins que les cours de méthodologie interviennent tardivement dans l'année par rapport à l'élaboration du mémoire et qu'ils ont un caractère excessivement disciplinaire.

**Le débouché principal de la formation est la recherche en littérature**, mais elle développe aussi les connaissances, les méthodes et les compétences rédactionnelles destinées à assurer l'insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement et de la culture. Des cours mutualisés avec la préparation à l'agrégation de lettres modernes et avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, offerts en tant qu'enseignements optionnels, orientent vers les métiers de l'enseignement. Dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) *Validation de l'expérience professionnelle*, la maquette offre la possibilité d'effectuer un stage. Le master entretient des collaborations avec des institutions culturelles, éditoriales et médiatiques (Théâtre des amandiers et collaboration envisagée avec le musée du quai Branly-Jacques Chirac). Un représentant du monde de l'édition littéraire fait partie du conseil de perfectionnement. En M1 la formation prévoit une unité d'enseignement (UE) optionnelle consacrée à des rencontres professionnelles avec des écrivains, des critiques, des éditeurs. Organisées en deux jours, ces rencontres sont mutualisées avec le master *Humanités et industries créatives (HIC)*. Plusieurs séminaires sont proposés en partenariat avec des acteurs culturels ou scientifiques (École des hautes études en sciences sociales-EHESS, l'établissement public culturel de la saline royale d'Arc-et-Senans, l'ACA2).

**La formation est offerte à distance**, avec des contenus adaptés pour les publics de la formation continue. La plateforme numérique héberge les cours en podcast vidéo et divers supports pédagogiques. Le diplôme valorise les acquis professionnels pour les étudiants à distance : 33 validations des acquis de l'expérience (VAE) en 2022-2023 et 42 en 2021-2022. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

**L'offre pédagogique est cohérente et globalement adaptée aux objectifs.** Toutefois, le conseil de perfectionnement révèle que certains cours offerts au titre de la banque des séminaires sont peu adaptés au niveau des étudiants en lettres (cours de philosophie). De même, l'unité d'enseignement (UE) Étudier la littérature en langue étrangère en M1 (24h) et en M2 (24h) est offerte uniquement en anglais, ce qui constitue une limitation pour certains inscrits. Le cours de Littérature contemporaine ne semble pas suffisamment ouvert à la francophonie. La formation montre, en revanche, une ouverture certaine à la culture numérique. Le cours de Méthodologie du mémoire et humanités numériques vise à initier les étudiants aux enjeux du numérique (édition collaborative, analyse statistique, apprentissage profond, création de cartes heuristiques). La formation encourage les certifications complémentaires, linguistiques et informatiques.

**La formation propose une bonne diversification des pratiques pédagogiques.** Elle accorde une grande importance aux pédagogies numériques. Plusieurs séminaires s'inscrivent dans des modules d'innovation pédagogique (MIP) et proposent des protocoles innovants allant de la recherche-action (adossée au laboratoire d'excellence LABEX « Les passés dans le présent ») à la recherche-création, en lien avec le département des Arts du spectacle et l'école universitaire de recherche EUR ArTeC. La formation diversifie les formats pédagogiques : formation au débat et à la vivacité critique orale, écriture créative, rédaction de critiques littéraires, entretiens avec des artistes, portraits littéraires, récits de spectacles. Elle suscite des collaborations en interne entre les départements de l'UFR PHILLIA et avec les bibliothèques, et en externe avec les institutions culturelles et les autres universités parisiennes (séminaires partagés avec les universités Paris 8 et Paris 3). La présence régulière de professeurs invités contribue à dynamiser les contenus et les approches. L'équipe reçoit des formations en matière d'accompagnement pédagogique et les recettes de l'enseignement à distance (EAD) lui permettent de financer une diversité de projets pédagogiques.

**La formation n'offre pas de parcours diplômant dans le cadre de partenariats internationaux.** Sa stratégie d'internalisation repose sur les mobilités entrantes et sur les échanges avec des universités européennes, notamment l'université de Bologne. Malgré l'existence de référents à la mobilité, la formation n'arrive pas à apprécier la mobilité sortante de ses étudiants.

**La formation n'a pas pu diversifier son offre linguistique.** Un seul enseignement (Étudier la littérature en langue étrangère) est offert en langue étrangère, et uniquement en anglais. La formation encourage les certifications complémentaires en langues (CLES, TOEIC, TOEFL, CELI). Si la mobilité entrante est plutôt stable (15 étudiants en 2020-2021 ; 16 en 2021-2022 ; 11 en 2022-2023), la mobilité sortante alerte : aucun chiffre n'est enregistré pour la période évaluée.

**Il n'existe aucun dispositif particulier pour mesurer l'attractivité de la formation.** La formation en présentiel recrute essentiellement en région parisienne et à l'international ; la formation à distance, quant à elle, repose sur un vivier national et également international.

**Le taux de réussite des étudiants est pondéré en fonction des deux modalités de la formation, présentielle et à distance :** 27 diplômés en 2020-2021, 29 en 2021-2022, 33 en 2022-2023 à mettre en regard du nombre total d'inscrits dans le cycle : 140 en 2020-2021, 152 en 2021-2022, 135 en 2022-2023. Si le taux de réussite des cohortes en présentiel est très élevé, les performances des étudiants à distance sont très inégales. L'équipe pédagogique a identifié trois tendances : réussite, validation en plusieurs années, abandon. Indépendamment des modalités, le taux de réussite et d'inscrits est stable par rapport à la situation observée lors de la précédente évaluation.

**La formation ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.** Les données fournies dans le dossier sont peu significatives.

**La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement.** Celui-ci a connu deux années d'interruption (2019-2020 et 2020-2021) et a repris son activité en 2022. Il convient de veiller à la tenue régulière de ce dispositif. La formation ne pratique pas une évaluation formalisée et centralisée. L'évaluation des enseignements est laissée à l'initiative des enseignants. Le dialogue permanent entre les étudiants et l'équipe pédagogique repose sur le rapport de confiance instauré.

# Conclusion

## Points forts

- Un vrai adossement à la recherche ;
- Une pédagogie diversifiée et novatrice ;
- Des relations avec le monde culturel riches et variées.

## Points faibles

- Un manque de suivi de l'attractivité de la formation et du parcours des diplômés ;
- Une approche par compétences peu développée ;
- Une ouverture à l'international limitée.

## Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs pour mesurer l'attractivité de la formation, en s'appuyant sur l'OVE et les services de l'établissement : journées d'orientation, supports de communication, forums, etc., et suivre le parcours des diplômés en diversifiant les outils de collecte de données (OVE, réseau Alumni, etc.).
- Renforcer l'internationalisation en mettant en place une réelle stratégie de mobilité étudiante et d'enseignement en langues étrangères.
- Mettre en place l'approche par compétences en concevant un référentiel de compétences complet (composantes essentielles, familles de situations de rencontre de la compétence, niveaux de développement de la compétence et apprentissages critiques, situations d'apprentissage et d'évaluation).

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Améliorer le recrutement des étudiants.
- Améliorer le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.

# MASTER THÉÂTRE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Théâtre* vise à développer les compétences de ses étudiants dans les domaines de l'histoire du théâtre et de l'expression dramatique, ainsi que dans les techniques de dramaturgie, mise en scène, etc. Les étudiants ont vocation à s'insérer professionnellement dans les métiers de la création théâtrale, de l'enseignement, de la production, de la communication ou la diffusion culturelle, de l'édition ou du journalisme. La formation est structurée en quatre parcours : *Théâtre : Comparative Dramaturgy and Performance Research (CDPR)*, parcours international ; *Théâtre : pratique de la scène*, réservé aux étudiants de l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) du Théâtre national de Strasbourg ; *Théâtre : Mise en scène et dramaturgie (TMSD)* ; et *Théâtre : écritures et représentations (TER)*, les deux derniers parcours étant également accessibles en formation continue. En 2022-2023, 66 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, un effectif en baisse par rapport aux années précédentes. La maquette de la formation présente une moyenne de 902 heures étudiant, assurées par une équipe de 20 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Théâtre*, à travers ses quatre parcours, dont trois à visée professionnalisante, répond aux critères d'accréditation. Grâce à de nombreux partenariats avec des institutions culturelles, une articulation entre théorie et pratique et des propositions pédagogiques innovantes, il développe une approche métiers cohérente, qui s'articule aux cycles de licence et de doctorat, et qui couvre l'ensemble du champ professionnel du théâtre, en particulier du côté de la création.

**L'adossement à la recherche est exemplaire**, grâce au dynamisme de l'école universitaire de recherche à l'école universitaire de recherche consacrée à la Recherche-Création (EUR ArTeC), mais aussi grâce à celui de l'unité de recherche Histoire des arts et des représentations (HAR). L'articulation théorie et pratique est avérée, par le volume conséquent d'heures consacrées à la formation à et par la recherche. En revanche, le dossier est relativement elliptique sur le partenariat avec l'institut d'études théâtrales de l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, qui depuis de nombreuses années permet de mutualiser des séminaires de recherche. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement indique un manque de fluidité pour les étudiants, ce qui pourrait être un point d'attention de l'équipe pédagogique.

**Le master propose des enseignements innovants**, notamment dans le cadre de l'EUR ArTeC. Ceux-ci se déclinent sous diverses formes : ateliers laboratoires, *workshops* théorico-pratiques, pédagogie par projet, classe inversée, etc. Ils permettent aux étudiants de découvrir les mutations les plus récentes du champ artistique (notamment le lien au numérique) et constituent un point fort du master.

**Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, de qualité et adaptées aux demandes des étudiants**, notamment par la prise en compte des recommandations issues des conseils de perfectionnement. Elles mettent également l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiants, ce qui est un atout de la formation. Les échanges entre étudiants et équipe pédagogique sont formalisés lors des conseils de perfectionnement, mais ils bénéficient également d'une approche pédagogique dynamique qui laisse place aux échanges informels, permettant une bonne adaptation aux besoins des étudiants, et ceci, malgré l'absence de questionnaires réguliers d'évaluation des enseignements. Les enjeux des transitions socio-environnementales sont encore peu pris en compte dans les enseignements ; il conviendrait de s'engager dans cette voie, qui constitue un enjeu majeur pour le champ professionnel des arts, et notamment du spectacle vivant.



**Le parcours étudiant semble bien suivi, même si les éléments transmis témoignent plutôt d'une approche davantage pragmatique que scientifique.** Les taux de réussite des étudiants sont satisfaisants pour les parcours à visée professionnelle, mais ceux du parcours *Théâtre : écritures et représentations* (TER) sont en retrait, ce qui a conduit l'équipe pédagogique à mettre en place des mesures d'accompagnement personnalisé et méthodologique renforcées. Les données statistiques fournies par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ne distinguent pas les différents parcours et ne s'appuient que sur un taux de répondants extrêmement faible, ce qui conduit l'équipe pédagogique du master *Théâtre* à fournir des éléments chiffrés concernant l'insertion professionnelle des étudiants, mais qui sont peu sourcés et donc difficiles à exploiter. Ceux-ci montrent une insertion professionnelle de bon niveau, en particulier pour le secteur de la création théâtrale.

**L'internationalisation du master, malgré l'existence d'un parcours international, pourrait être développée.** En effet, l'internationalisation est essentiellement circonscrite au parcours *Comparative Dramaturgy and Performance Research* (CDPR), ouvert tous les deux ans, délivrant un double diplôme, qui permet aux étudiants de passer deux semestres dans l'une des quatre universités partenaires (Frankfurt am Main, Bruxelles, Helsinki, Oslo). La maquette du parcours est commune aux quatre universités partenaires et implique des mobilités entrantes et sortantes. Malgré l'intérêt de ce parcours, force est de constater que le nombre d'étudiants concernés reste très faibles : quatre en 2020-2021, trois en 2021-2022, deux en 2022-2023.

**Les mobilités entrantes et sortantes sont très faibles** (une seule mobilité entrante et sortante en 2022-2023). La question des conditions de faisabilité de ces mobilités, en particulier d'un point de vue économique, dans un contexte contraint pour les étudiants, pourrait faire l'objet d'une attention de la part de l'établissement. Le master *Théâtre* prévoit une formation en langue vivante étrangère (anglais pour le théâtre ou un autre choix de langue) avec un volume de 72 heures d'enseignement, ce qui est conséquent. En revanche, aucun étudiant n'a demandé une certification en langue au cours des trois années concernées pas l'évaluation, ce qui est dommage pour la qualité de l'insertion professionnelle des cohortes.

**Si les relations avec le monde social, économique et culturel sont extrêmement riches, la professionnalisation et la formation continue pourraient être davantage développées.** Deux professionnels associés accompagnent le master (en particulier les parcours *Théâtre : mise en scène et dramaturgie* (TMSD) et CDPR tandis que nombre d'ateliers de pratique sont confiés à des professionnels du champ. Le nombre important de conventions avec des établissements culturels témoigne de cette forte préoccupation d'adéquation avec les besoins socio-économiques. Cependant, cette proximité avec le secteur professionnel du spectacle vivant devrait être davantage moteur en matière de professionnalisation et de formation continue, ce qui ne semble pas encore être le cas. En effet, aucun parcours ne propose d'alternance et les dispositifs de formation continue sont faibles. Ceux-ci semblent même en diminution (sept étudiants en formation continue en 2020-2021, deux en 2021-2022 et deux en 2022-2023), de même que le recours aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP). Il n'y a eu aucune VAE au cours de la période évaluée et une seule VAP en 2022-2023. En matière de professionnalisation, seul le parcours TMSD intègre un stage obligatoire de 12 semaines. Les stages sont possibles pour le parcours TER, mais ils ne sont pas inscrits dans la maquette ; en revanche, le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'un stage est relativement important (16 étudiants sur 19 inscrits dans le parcours TER), ce qui justifierait peut-être une inscription dans la maquette. La finalisation de la démarche d'approche par compétences permettrait aux étudiants de la formation continue et à l'ensemble des étudiants du master de mieux repérer les compétences auxquelles ils aspirent à être formés et serait ainsi un facteur de professionnalisation efficace.

## Conclusion

### Points forts

- Un remarquable adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes ;
- Une proximité avec le secteur professionnel ;
- Un accompagnement personnalisé des étudiants.

## Points faibles

- Des dispositifs de formation continue lacunaires ;
- Des dispositifs de professionnalisation insuffisamment mobilisés ;
- Une évaluation des enseignements faiblement formalisée ;
- Une internationalisation insuffisamment développée.

## Recommandations

- Développer la formation continue en encourageant les dispositifs de VAE et de VAP.
- Encourager la professionnalisation des étudiants en inscrivant les possibilités de stage et/ou d'alternance au sein de tous les parcours.
- Mettre en place une évaluation systématique des enseignements en proposant des questionnaires réguliers aux étudiants.
- Développer l'internationalisation de tous les parcours en favorisant les mobilités entrantes et sortantes.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE), le master *Traduction et interprétation* propose un unique parcours *Traduction anglaise spécialisée*, lui-même divisé en deux filières visant à se spécialiser professionnellement : *Traduction économique et juridique* et *Traduction audiovisuelle*. En 2022-2023, 57 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, un effectif en baisse par rapport aux années précédentes. Une équipe composée de 23 enseignants intervient dans la formation, pour dispenser les 394 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Traduction et Interprétation* est une formation fortement professionnalisante et pluridisciplinaire. Le seul parcours de la mention, *Traduction anglaise spécialisée*, se décline en deux filières : *Traduction économique et juridique* (TEJ) et *Traduction audiovisuelle* (TAV). La première vise les métiers de la traduction dans le domaine de la finance, de la banque, des entreprises, du commerce, du notariat, de la justice ; la seconde prépare aux métiers du doublage, du sous-titrage, de l'accessibilité (audiodescription, sous-titrage pour sourds et malentendants), de la traduction de jeux vidéo et de la traduction pour le web. Le diplôme associe une formation disciplinaire, dispensée au premier semestre, et une formation professionnelle, coïncidant avec les stages obligatoires au second semestre. Axée sur la pluridisciplinarité, la formation et l'insertion professionnelles, le diplôme est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Il est fortement conseillé de clarifier l'ambiguïté de l'intitulé de la formation. Le master *Traduction et Interprétation*, identifié par l'acronyme TIA, est présenté à la fois comme une mention du master *Traduction anglaise spécialisée* et comme la seule mention de ce master. Une interrogation sur la cohérence de son intitulé est soulevée aussi en conseil de perfectionnement.

**La formation propose une approche par enseignements professionnels et par projets qui est cohérente avec sa visée.** De même, les logiciels informatiques étant au cœur de la filière *Traduction audiovisuelle* (TAV), les enseignements de spécialité se déroulent en salle informatique. La pratique des logiciels permet aux étudiants d'acquérir des compétences numériques avec un niveau cinq de PIX attendu. La formation PIX n'est pourtant pas prévue dans la maquette.

**La formation pratique uniquement l'enseignement en présentiel** en raison du caractère technique des savoirs de spécialité. Il associe travail en équipe et projets collaboratifs, notamment dans le cadre de la préparation des sous-titrages des documentaires pour le festival FIPADOC de Biarritz pour la filière *Traduction audiovisuelle* (TAV). La formation dispose d'une salle informatique dédiée. L'équipe regrette néanmoins un manque de personnel technique affecté à la maintenance des installations informatiques.

**La formation entretient des relations solides avec l'écosystème socio-professionnel**, représenté par des agences de traduction économique et juridique et de traduction audiovisuelle. Les enseignements sont majoritairement de spécialité, en traduction juridique et en adaptation audiovisuelle. Ils sont assurés par des professionnels : deux professeurs associés en service temporaire (PAST) en traduction économique et juridique et sous-titrage, et onze intervenants vacataires. Ceux-ci sont associés à la définition du contenu de la formation, au processus de sélection et au conseil de perfectionnement. Ils soutiennent les étudiants dans leurs recherches de stage et les encadrent. Le stage obligatoire du second semestre en M1 et en M2 est fortement valorisé (21 crédits ECTS). La formation est exposée à la pression des exigences du marché du travail qui demande une professionnalisation toujours plus poussée, y compris en matière d'équipement informatiques pour la filière *Traduction audiovisuelle* (TAV).

**Proposé en formation initiale, le diplôme est ouvert aussi à la formation continue** pour un public en reconversion professionnelle ou en reprise d'étude. La formation pratique le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de manière sporadique et partielle. Elle ne propose pas l'alternance.

**La formation connaît une bonne attractivité, mais inégale entre les deux filières.** La filière *Traduction audiovisuelle* (TAV) s'avère plus attractive alors qu'une baisse des inscrits en observée en *Traduction économique et juridique* (TEJ). La formation recrute au niveau local, national et international à travers un concours comprenant des épreuves écrites sur le campus, l'examen des dossiers et un entretien d'admission. Le nombre d'inscrits sur les deux années est stable : 64 en 2020-2021, 61 en 2021-2022, 57 en 2022-2023. La moitié des inscrits obtiennent leur diplôme : 30 en 2020-2021, 23 en 2021-2022, 26 en 2022-2023.

**L'évaluation interne repose sur le conseil de perfectionnement et sur le dialogue** entre la promotion, les responsables pédagogiques et les intervenants professionnels. Ceux-ci assurent une veille sur les évolutions des métiers et des compétences visées et proposent des stratégies d'anticipation. Par rapport à la précédente évaluation, la formation a bénéficié de l'acquisition de nouveaux logiciels, du recrutement d'une intervenante spécialisée, ainsi que de la réorganisation des cours de Traduction assistée par ordinateur (TAO) et d'insertion professionnelle.

**La formation n'est pas adossée à la recherche et ne prépare pas les étudiants aux méthodes de la recherche.** Elle mutualise pourtant plusieurs cours de traduction avec le master *Études anglophones* en M1 et en M2 (162 h sur 502 h). La soutenabilité de la formation est garantie par cette mutualisation. Étant donné les enjeux interculturels et sociétaux de la formation, une ouverture à l'actualité de la recherche internationale dans les disciplines de spécialité pourrait être profitable aux deux filières de la formation.

**L'internationalisation n'est pas une visée du master** en raison de la courte durée du parcours. Celle-ci consiste, pour les deux années, en un seul semestre, le second étant dédié au stage long en entreprise. Si les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger dans le cadre du stage, aucun dispositif d'accompagnement n'est prévu.

**La mobilité entrante et sortante n'est pas la priorité de la formation.** En dehors de l'anglais, seule langue étrangère obligatoire, la formation ne propose aucune autre langue.

**La formation ne dispose pas de données quantitatives sur l'insertion professionnelle des diplômés.** Or il serait important pour la formation d'analyser l'adéquation des compétences dans des métiers qui sont fortement évolutifs et soumis à la pression informatique et numérique. La collecte d'informations se fait de manière plutôt informelle à travers le réseau des diplômés de la promotion.

## Conclusion

### Points forts

- Une professionnalisation et une pluridisciplinarité avérées ;
- Une pédagogie diversifiée et adaptée ;
- Des relations avec le monde socio-économique solides.

### Points faibles

- Un très faible adossement à la recherche ;
- Un suivi du devenir des étudiants limité ;
- Une approche par compétences absente ;
- Une ouverture à l'international limitée.

## Recommandations

- Développer l'adossement à la recherche en augmentant le nombre d'heures de formation par la recherche dans les disciplines stratégiques pour la formation.
- Améliorer l'observation de l'insertion professionnelle des diplômés en développant un suivi régulier.
- Mettre en place l'approche par compétences en concevant un référentiel de compétences complet (composantes essentielles, familles de situations de rencontre de la compétence, niveaux de développement de la compétence et apprentissages critiques, situations d'apprentissage et d'évaluation).
- Renforcer l'internalisation en mettant en place une réelle stratégie de mobilité notamment dans le cadre des stages à l'étranger.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Défavorable :**

- Une faiblesse de l'adossement à la recherche ;
- Une insuffisance du suivi et de l'analyse du parcours de l'étudiant et notamment de la qualité de l'insertion professionnelle.

# MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Administration publique* offre aux futurs cadres et aux cadres de l'administration publique une formation pluridisciplinaire en droit, économie et management. La formation s'adresse ainsi non seulement à des étudiants en formation initiale, mais aussi à des cadres de l'administration en poste ou en reconversion. Le master *Administration publique* est structuré en deux parcours : le parcours *Concours publics*, qui prépare les étudiants aux concours de la fonction publique tout en leur conférant un diplôme niveau bac+5, et le parcours *Gouvernance et gestions publiques*, qui accorde davantage d'importance à l'expérience professionnalisante, sous forme de stages. En 2022-2023, 47 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, les deux tiers ayant opté pour le parcours *Gouvernance et gestions publiques*. 22 enseignants interviennent dans la formation, pour assurer les 663 heures étudiant en moyenne de la maquette.

## Analyse globale

La formation se justifie pleinement dans le paysage universitaire de l'université Paris-Nanterre. Le master *Administration publique* se donne pour objectifs de préparer aux concours de la fonction publique et de sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains de la gestion publique. Les enseignements dispensés remplissent ces objectifs. La formation, malgré une ouverture à l'apprentissage et à la formation continue en 2024-2025, souffre de certaines lacunes auxquelles il conviendrait de remédier, en particulier s'agissant des outils de suivi des étudiants et de l'ouverture à l'international.

**La professionnalisation est un objectif fort pour cette formation.** Elle prépare aux concours administratifs et se doit donc de travailler en lien avec les professionnels ; ceux-ci interviennent en donnant des cours, ou pour présenter les métiers de la fonction publique ; les maquettes mettent en évidence un apport de la pluridisciplinarité. Pour autant, ces liens méritent d'être renforcés avec la montée en puissance de l'apprentissage ; le rôle des professionnels dans le contenu de la formation reste limité. Les stages obligatoires et assortis de crédits ECTS sont un signe tangible de la volonté de professionnaliser la formation.

**La préparation à l'insertion professionnelle est réelle.** La formation est bien articulée avec les autres formations du secteur, certains cours sont mutualisés.

**L'adossement à la recherche de la formation existe**, ne serait-ce que par l'implication forte des enseignants et enseignants-chercheurs dans le master. Un cours de méthodologie de la recherche de 25h est dispensé, mais il n'existe aucun lien véritable avec des laboratoires de recherche, alors que cela pourrait permettre d'approfondir des questions en lien avec les évolutions de l'administration.

**Le conseil de perfectionnement permet des discussions utiles**, mais semble délaissé au profit de remontées informelles, considérées comme plus fiables. De la même manière, le processus d'évaluation des enseignements et de la formation est quasi-inexistant ; aucune donnée chiffrée n'est fournie.

**Les méthodes pédagogiques décrites sont peu innovantes** : aucune formation spécifique dédiée à l'intégrité scientifique, à la déontologie ou au développement durable alors que ces thématiques seraient attendues, vu les objectifs de la formation. Aucun dispositif n'est prévu pour valoriser les compétences acquises par les étudiants dans et hors cursus. De même, aucune réflexion n'est menée sur la diversification des pratiques pédagogiques et les modalités d'enseignement n'ont pas été revues à l'aune de la refonte des maquettes (pas d'approche par compétences), et des nouvelles stratégies en lien avec le développement de l'apprentissage. Il n'existe pas de mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants, ou en tout cas, le dispositif adopté n'est pas lisible. Enfin, le master ne dispose d'aucun outil pour assurer le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité ; le pilotage de la formation est ainsi plus que délicat, en tout cas approximatif.

**Il n'existe aucun suivi des flux de candidatures**, et la réussite étudiante n'est pas considérée comme un objectif, du fait de la stratégie de recrutement, ce qui interdit toute analyse sur la qualité du recrutement, la nature et le niveau des candidatures. Le rapport ne fournit d'ailleurs aucune donnée chiffrée sur ce point.

**La réussite des étudiants ne fait pas l'objet de dispositifs d'accompagnement**, alors même que les taux de réussite n'atteignent pas les 100 %. L'insertion professionnelle est présentée comme satisfaisante, mais sans que l'on dispose de chiffres. Le dossier est incomplet, il ne présente aucune donnée s'agissant des enquêtes d'insertion, le document ayant valeur de preuve fait défaut.

**L'ouverture à l'international est inexistante, alors qu'elle pourrait être développée** : aucun dispositif de préparation ou d'accompagnement à la mobilité entrante ou sortante, aucun accueil d'étudiants étrangers, aucune intervention de professeurs invités, des enseignements d'anglais classiques et seulement 25 h de cours en anglais. Malgré la vocation du master, cette absence totale est problématique, ne serait-ce que pour permettre aux étudiants de connaître d'autres systèmes d'administration. Les contenus de la formation ne permettent pas une ouverture à l'international, qui ne semble d'ailleurs pas souhaitée.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation, renforcée par son ouverture à l'apprentissage ;
- Une pluridisciplinarité des enseignements dispensés en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement qui permet des discussions sur le contenu de la formation et son calendrier.

### Points faibles

- Une impossibilité d'assurer un suivi pertinent de la réussite et de l'insertion des étudiants en l'absence de données et de réponses aux enquêtes d'insertion ;
- Une absence de dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en difficulté ;
- Une absence de l'approche par compétences ;
- Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants trop approximatif ;
- Une absence d'outils de pilotage de la formation ;
- Une absence totale d'ouverture à l'international, qu'il s'agisse de la mobilité entrante, de la mobilité sortante, de l'intervention de professeurs invités ou de stages à l'étranger.

## Recommandations

- Veiller à se doter d'outils permettant un suivi des étudiants et une analyse de leur réussite, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- S'assurer de la mise en place de dispositifs d'aide aux étudiants.
- Améliorer l'alignement pédagogique et mettre en place l'approche par compétences.
- Renforcer ou mettre en place des dispositifs d'évaluation interne, en s'appuyant sur l'OVE.
- Mettre en place des outils permettant le pilotage de la formation et garantissant qu'elle dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement.
- Engager une ouverture à l'international minimale pour étendre la culture juridique des étudiants.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Résumé :**

- Manque de données et d'éléments sur le suivi et l'analyse du parcours des étudiants (recrutement, réussite et devenir des étudiants).



# MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Analyse et politique économique* propose à ses étudiants une formation pluridisciplinaire axée sur l'économie comportementale et l'analyse de données. Il comporte un unique parcours *Économie comportementale appliquée*, ouvert en formation classique et en alternance. En 2022-2023, la formation accueillait 47 étudiants. 19 enseignants permanents et 6 enseignants non permanents interviennent dans cette formation dont la maquette présente 780 heures étudiant.

## Analyse globale

La formation a évolué récemment pour quitter le strict cadre de l'analyse des données. Initialement orienté vers la décision publique, le master propose désormais une formation orientée vers l'économie comportementale et l'analyse de données, ce qui permet une pluridisciplinarité réelle. La formation ne comprend qu'un seul parcours, ouvert à l'alternance. Le master s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement (professionnalisation, pluridisciplinarité). Il offre des enseignements disciplinaires en anglais et correspond aux attentes des étudiants.

**Le master est construit en cohérence avec les autres formations de l'établissement, et établit un continuum clair avec la licence Économie.** Il intègre donc complètement la logique de la pluridisciplinarité. Il associe ainsi et nécessairement plusieurs disciplines : économie, mathématiques, statistiques, psychologie, informatique... Il associe également plusieurs méthodes théoriques, appliquées ou encore expérimentales. La formation intègre les enjeux du développement durable par des cours spécifiques, mais aussi par le choix des thématiques de stages, de mémoires ou d'alternance.

**L'adossement à la recherche est réel et pertinent.** Une formation à et par la recherche est dispensée aux étudiants, sous forme de séminaires de recherche en lien avec le laboratoire Economix, de la réalisation de projets individuels ou collectifs, ou encore de stages recherche au sein du laboratoire. 19 enseignants-chercheurs et chercheurs dispensent 616 h de formation. Si la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est reportée en doctorat, le master enseigne les bonnes pratiques en matière de recherche, en particulier pour l'utilisation des sources et la prévention du plagiat.

**Les objectifs pédagogiques de la formation sont traditionnels et diversifiés, bien adaptés à l'alternance, mais sans réflexion sur l'approche par compétences (APC).** La maquette du master a été construite autour du référentiel des compétences et des fiches du référentiel national des compétences professionnelles (RNCP), mais est toujours structurée en unités d'enseignements (UE et EC). L'évaluation est plus diversifiée. Le master propose une certification au *Test of English for International Communication* (TOEIC) qui fonctionne bien (23 étudiants certifiés lors de la dernière année universitaire) avec le financement d'une session grâce aux ressources de l'alternance. Les cours dispensés s'appuient sur des méthodes pédagogiques diversifiées (salles équipées de machines, travail en groupes, réalisation d'expériences en laboratoire). Les cours théoriques bénéficient souvent d'un appui numérique. Les modalités d'enseignement sont relativement variées (distanciel pour l'anglais). Un total de 144 heures de cours sont dispensées en anglais, une autre langue pouvant être pratiquée par l'étudiant qui bénéficie alors d'un bonus. La formation est peu ouverte à la formation continue (1 stagiaire par an), ce qui justifie qu'elle ne propose pas d'ingénierie de formation spécifique.

**La formation est attractive, et le suivi du parcours étudiant de qualité,** avec une remédiation et un suivi de l'insertion à améliorer. Le nombre d'étudiants en master est stable ; la formation est attractive du fait de l'alternance proposée.

**La réussite des étudiants est suivie et analysée** ; au cours des trois dernières années universitaires, le taux de validation en M1 diminue alors que le taux de validation en M2 augmente (entre 76 et 96 %). L'équipe pédagogique n'a pourtant pas mis en place de dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en difficulté, en particulier en M1. Le taux de réussite des alternants est de 100 %, ce qui valide le choix fait par les responsables de la formation. Si le taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'insertion s'améliore, le suivi de cette insertion mérite encore d'être amélioré. Certains dispositifs de remédiation sont envisagés (utilité de répondre aux enquêtes alors que les étudiants sont encore dans la formation, mobilisation d'une association étudiante, etc.). L'insertion professionnelle est satisfaisante, mais n'est pas objectivée. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est toutefois pas mise en place. Le nombre de réponses aux questionnaires est très faible.

**Des relations avec le monde socioprofessionnel activées par l'alternance, mais insuffisamment formalisées.** Les relations avec le monde socioprofessionnel existent, mais doivent être davantage formalisées. Le master est encore insuffisamment connu du monde professionnel, des actions vont être engagées pour remédier à cette difficulté. L'alternance est un outil privilégié de relations et d'échanges entre professionnels et personnels académiques (augmentation significative du nombre d'alternants) : échanges sur l'adéquation entre les besoins de l'entité d'accueil et les savoirs dispensés aux étudiants. Les échanges avec les professionnels ont ainsi mis en évidence la nécessité de consacrer plus d'heures à l'utilisation de certains logiciels, de modifier le positionnement de certains enseignements dans la maquette. Quatre professionnels interviennent dans la formation pour 68h d'enseignements essentiellement spécialisés. Le conseil de perfectionnement, créé en 2023, permet des échanges intéressants quant au contenu de la formation, au calendrier, à l'opportunité de créer de nouveaux enseignements, etc. Cependant il ne comprend que peu de professionnels.

**Le master dispose des moyens pour fonctionner correctement**, grâce en particulier à l'appui d'un centre de formation des apprentis (CFA) dédié pour l'alternance et du service commun à l'établissement accompagnement parcours insertion (API), pour la gestion des stages. Le coût de la formation et la soutenabilité financière sont surtout appréciés par la cellule pilotage de l'université ; la formation ne s'en désintéresse pas, mais ne dispose pas des outils pour suivre ces éléments de manière totalement pertinente. Le pilotage de la formation est satisfaisant.

**L'ouverture à l'international pourrait être améliorée.** Il existe certes un partenariat grâce à un projet dans le cadre de l'alliance européenne *European Digital UniverCity (EDUC)* remporté avec l'université de Masaryk, mais aucun étudiant ne pratique la mobilité sortante. Quelques étudiants étrangers sont accueillis au sein du master, mais sans accompagnement spécifique. Le master ne propose aucun dispositif particulier préparant à la mobilité entrante ou sortante. Aucun professeur invité n'intervient dans la formation ; il est envisagé que des enseignants-chercheurs ayant développé des réseaux de recherche développent des liens à l'international formalisés.

## Conclusion

### Points forts

- Un très bon adossement à la recherche avec le laboratoire Economix ;
- Une attractivité nettement renforcée par le choix de l'ouverture à l'alternance ;
- Des liens diversifiés avec le monde socio-professionnel, grâce aux stages et à l'alternance ;
- Une bonne préparation à la profession et un suivi attentif de l'insertion professionnelle des étudiants.

### Points faibles

- Des liens avec les professionnels à formaliser ;
- Un pilotage de la formation à renforcer : données, analyse et adaptations ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation peu probante ;
- Une internationalisation de la formation à parfaire.

## Recommandations

- Établir des conventions avec les partenaires professionnels.
- Disposer d'outils de pilotage de la formation plus fiables, en s'appuyant sur l'OVE. Renforcer la part de professionnels au sein du conseil de perfectionnement.
- S'appuyer sur l'OVE pour mettre en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Veiller à renforcer l'internationalisation de la formation, en particulier en favorisant les mobilités et en accueillant des professeurs invités.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le processus d'amélioration continue et notamment l'évaluation de la formation par les étudiants.

# MASTER COMPTABILITÉ – CONTRÔLE - AUDIT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Comptabilité – contrôle – audit* s'adresse aux futurs cadres dans les métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit dans tout type de structures. Poursuite naturelle des licences en économie ou gestion, il est adossé au Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) qui permet d'accéder aux métiers de l'expertise comptable. La formation accueillait, en 2022-2023, 40 étudiants, encadrés par 22 enseignants qui assurent les 872 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Comptabilité contrôle audit (CCA)* de l'université Paris Nanterre satisfait bien aux critères d'accréditation. Il se distingue particulièrement par son ancrage dans le monde socio-économique, sa forte professionnalisation et sa grande cohérence par rapport à une offre de formation en amont et en aval (poursuite d'études avec les diplômes d'expertise comptable), ainsi que la pertinence de la pédagogie pour atteindre les objectifs visés. On note également un bon adossement à la recherche et un suivi précis et spécifique du parcours étudiant (attractivité, réussite, insertion professionnelle) ainsi qu'un souci d'amélioration continue au travers du conseil de perfectionnement et des liens avec les partenaires professionnels. L'ouverture à l'international et l'adaptation au public en formation continue sont en revanche plus limitées.

**Le master est bien articulé à l'offre de formation en licence (licence *Gestion option CCA*) et ancré dans un environnement professionnel et académique national de manière cohérente :** Ordre des experts-comptables, Compagnie des commissaires aux comptes, Association France master CCA, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

**Le master présente une offre de formation structurée, ciblée et pertinente, sur le plan technique et académique,** reconnue par les étudiants et le monde professionnel. Ses objectifs sont clairs : former à l'expertise comptable et à l'audit légal, en développant les compétences nécessaires et en préparant au DSCG - par une équivalence à cinq des sept unités d'enseignement (UE) du DSCG et par une préparation spécifique aux deux UE restantes - ainsi qu'au diplôme d'expertise comptable (DEC), dans une optique de poursuite d'études.

**Ouverte à la formation initiale, à l'alternance (apprentissage) et à la formation continue, le master répond bien à l'objectif de professionnalisation,** avec des périodes obligatoires en cabinets ou entreprises (stages, alternance), avec la participation de praticiens, experts-comptables, d'auditeurs et de juristes aux enseignements et un bon accompagnement vers l'insertion professionnelle. La plupart des étudiants reçoivent une proposition d'embauche avant la fin du master ; 100 % des diplômés sont en emploi à 18 mois, en contrat à durée indéterminée (CDI), dans les métiers visés par la formation. Si l'on relève une adaptation de la formation à l'alternance (apprentissage), la démarche est moins claire en ce qui concerne le public en formation continue : un stagiaire en moyenne par an, peu de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP).

**Le suivi du parcours étudiant et de la réussite des étudiants est réalisé de façon précise,** au travers d'enquêtes menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et de façon plus spécifique par les responsables du diplôme. Au-delà de l'insertion professionnelle et des taux de réussite élevés dans le master (un ou deux redoublants au maximum par an), la formation réalise également un suivi spécifique de la réussite au DSCG à la suite du master ainsi que la poursuite d'étude en DEC. Le nombre de dossiers reçus (700 en moyenne) pour le nombre de candidats admis et inscrits (une quarantaine en moyenne) témoigne d'une bonne attractivité, stable de surcroît. Le conseil de perfectionnement composé des enseignants, des personnalités extérieures

exerçant en cabinet d'expertise-comptable et d'audit, des étudiants en cours de formation et des anciens étudiants, joue pleinement son rôle en veillant à la bonne adaptation et à l'amélioration continue de la formation. Les enquêtes auprès des étudiants révèlent une forte satisfaction de leur part.

**Les choix pédagogiques sont cohérents et pertinents.** La structure de la maquette a bien été revue en termes de compétences visées, dans un souci de transition avec la logique de programme qui transparait encore, assurant les principes d'équivalence avec le DSCG. À l'exception d'un « projet collaboratif » qui valorise l'engagement des étudiants dans des activités visant à organiser des conférences ou des actions sur différents thèmes (débouchés professionnels, diplôme du DSCG, stage d'expertise-comptable, durabilité), les enseignements dispensés restent classiques et ne présentent pas d'innovation pédagogique particulière. Aucun accompagnement particulier des enseignants n'est d'ailleurs prévu dans cette optique.

**L'adossement à la recherche est réel,** avec une proportion importante d'enseignements assurée par des enseignants-chercheurs, des cours d'initiation à la recherche en comptabilité en M1 et en M2 (6,19 % des heures d'enseignements dispensées) et un mémoire de recherche avec soutenance. On note toutefois l'absence de poursuite d'études en doctorat ces dernières années.

**L'ouverture à l'international est quasiment inexistante :** bien que l'on note une progression dans l'apprentissage de l'anglais avec davantage d'enseignements d'anglais des affaires et en anglais (UE dédiée "Communiquer à l'international"), cela ne représente encore que 4,13 % du volume horaire global. Il n'existe aucune mobilité étudiante entrante ou sortante : ce n'est explicitement pas une priorité dans la politique du master. Le constat est le même au niveau de l'équipe pédagogique : aucun professeur invité n'intervient dans le master. Les justifications de cette faible ouverture avancées par les responsables de la formation tiennent aux spécificités du diplôme, à l'adossement au diplôme national du DSCG, à l'ancrage de la formation dans un cadre juridique et une pratique professionnelle essentiellement nationaux, aux restrictions en matière de délocalisation selon la charte du réseau France master CCA ou encore à l'apprentissage. Elles ne sont pas suffisantes pour écarter toute réflexion et une possibilité de progression. En effet, les normes comptables et juridiques s'inscrivent dans un cadre européen et n'ignorent pas les normes internationales (*International Financial Reporting Standards IFRS, United States Generally Accepted Accounting Principles US GAAP, etc.*) qui sont d'ailleurs enseignées dans la formation ; les cabinets d'audit sont, au moins pour les plus grands, internationaux : un certain nombre d'étudiants seront amenés à travailler avec l'étranger voire à l'étranger ; de nombreux enseignements de la maquette (contrôle de gestion, finance, économie, systèmes d'information, management, initiation à la recherche, etc.) ne sont pas spécifiques aux pratiques françaises et sont également dispensés dans les universités étrangères.

## Conclusion

### Points forts

- Un ancrage fort dans le monde socio-économique et académique ;
- Une forte professionnalisation de la formation ;
- Une pédagogie adaptée et reconnue ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Un bon suivi du parcours de l'étudiant et un fort taux de réussite ;
- Un souci d'amélioration continue avec des dispositifs systématiques d'évaluation par les étudiants et un conseil de perfectionnement actif.

### Points faibles

- Un développement des compétences linguistiques encore limité ;
- Une absence d'ouverture à l'international, en matière de mobilité étudiante et enseignante ainsi que de partenariats internationaux ;
- Une adaptation de la formation au public en formation continue en retrait par rapport à aux étudiants en formation initiale ou en apprentissage.

## Recommandations

- Renforcer l'enseignement des langues et en langue étrangère, au moins pour l'anglais.
- Engager une réelle réflexion pour développer la mobilité étudiante et enseignante, par exemple, en repensant l'organisation annuelle de la formation de manière à permettre des séjours semestriels en *Eramus*, au moins pour les étudiants en formation initiale ; en développant des partenariats avec des formations en comptabilité et audit d'universités étrangères et des réseaux académiques pour favoriser l'accueil de professeurs invités et la mobilité enseignante ; en encourageant l'intervention de praticiens disposant d'une expérience à l'international.
- Mieux adapter les enseignements au public en formation continue, ou bien évaluer la pertinence à maintenir cette modalité.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* forme de futurs contrôleurs de gestion et auditeurs internes, capables d'évaluer et d'élaborer les dispositifs de pilotage des entreprises et organismes publics. La formation est structurée en deux parcours : *Audit organisationnel*, qui propose à ses étudiants d'acquérir des compétences en méthodologie de l'audit et appréhension des risques ; et *Contrôle de gestion*, parcours historique, plus axé sur les missions du contrôleur de gestion et le management. En 2022-2023, la formation accueillait 139 étudiants, un effectif en forte hausse par rapport aux années précédentes, la majorité des étudiants (87 en 2022-2023) choisissant le parcours *Contrôle de gestion*. 13 enseignants permanents et 4 enseignants non permanents composent l'équipe pédagogique qui dispense les 765 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Clairement inscrit dans la continuité de l'offre de formation en licence et cohérent avec l'offre de formation en master, bien ancré dans le monde socio-économique, le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) répond clairement à l'objectif de professionnalisation (ouverture de la formation à la formation continue et à l'apprentissage, des interventions de praticiens dans la formation). L'insertion professionnelle des diplômés est élevée. La formation offre une pédagogie de qualité, cohérente et adaptée aux objectifs visés en termes de connaissances et de compétences. L'adossement à la recherche se fait essentiellement au travers de l'intervention des enseignants-chercheurs (69 % des heures assurées), 30 heures de formation à la recherche (seulement 3,92 % des heures de formation) ainsi que l'ouverture aux étudiants des séminaires du laboratoire d'adossement, le CEROS. En revanche, le suivi de l'attractivité et l'évaluation de la formation sont faibles. Des améliorations concernant les dispositifs visant l'amélioration continue de la formation pourraient être faites (fréquence des conseils de perfectionnement, suivi systématique des évolutions réalisées). L'ouverture à l'international est également limitée.

**Le master se distingue par son caractère hautement professionnalisant.** Ouvert à la formation continue et à l'apprentissage (75 % des étudiants en apprentissage), il fait intervenir des professionnels (33,46 % des heures de formation) et impose des expériences professionnelles (32 semaines). Le taux d'insertion professionnel est élevé comme en témoignent les chiffres des enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) qui présentent un taux de réponse aux dernières enquêtes plutôt bon (66,7 % pour l'enquête auprès des diplômés 2019 et 2020) : 95,2 % des répondants ont un emploi à 18 mois et 83,3 % à 30 mois, en CDI à 88 %, pour 56 % dans des catégories socioprofessionnelles supérieures (cadres). En dehors de l'intervention de professionnels dans la formation, toutefois de plus en plus difficiles à mobiliser, et de l'ouverture à l'apprentissage, aucune politique proactive n'est menée pour renforcer l'ancrage dans le monde socio-économique (projet avec des entreprises, organisations de manifestations/conférences, conventions, développement d'un réseau d'anciens, etc.).

**L'adossement à la recherche est correct,** avec 69 % des heures assurées par des enseignants-chercheurs, 30 heures de formation à la recherche (soit seulement 3,92 % des heures de formation) complétées par l'ouverture aux étudiants des séminaires du laboratoire d'adossement, le CEROS. À noter que l'on parle de "rapport" de stage ou d'alternance plutôt que de "mémoire" professionnel. Le taux de poursuite d'études en doctorat est très faible.

**La formation repose sur une pédagogie adaptée, mais classiques ans innovation particulière.** Si l'on retrouve une logique programme, la maquette est structurée autour d'enseignements correspondant à des compétences, spécifiques pour certaines.

**Le master dispose de moyens humains solides,** avec 13 enseignants-chercheurs permanents et 4 non permanents qui assurent 69 % des heures étudiant, la qualité du suivi de la formation s'appuie essentiellement sur les services supports de l'établissement, que ce soit pour le suivi de l'insertion, l'accompagnement des étudiants quant aux ressources documentaires ou au développement de compétences complémentaires (certification en compétences numériques PIX) ainsi que pour l'accompagnement des enseignants (formation).

**Le taux de réussite est élevé** en M1 comme en M2. En revanche, si l'on note une croissance des effectifs (104 en 2020-2021 à 139 inscrits en 2022-2023), aucun suivi des flux entrants et de l'attractivité n'est produit.

**Aucun dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation n'est mentionné, de même, aucun suivi spécifique du parcours étudiant pendant et après la formation n'est présenté dans le dossier d'autoévaluation.** Un conseil de perfectionnement existe, mais la fréquence de ses réunions est insuffisante, ce qui présente une limite en matière d'amélioration continue de la formation.

**L'ouverture à l'international de la formation est faible.** Si quelques étudiants étrangers intègrent le master, aucun partenariat systématique n'est développé avec des universités étrangères, aucun accompagnement ou effort d'adaptation de la formation ne sont proposés pour favoriser la mobilité entrante ou sortante. Le volume horaire consacré aux développements des compétences en anglais est faible (4,71% du volume horaire d'enseignements et aucun cours de la discipline en anglais). Il n'y a pas eu de professeur invité qui soit intervenu dans la formation ces dernières années.

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement à la recherche correct assuré notamment par une équipe pédagogique composée majoritairement d'enseignants-chercheurs permanents ;
- Une formation fortement professionnalisante, avec notamment un taux d'insertion professionnelle élevé ;
- Un recours pertinent et effectif à l'appui des services supports de l'établissement pour le suivi de l'insertion professionnelle et l'accompagnement des étudiants et des enseignants, et pour l'accès à certaines ressources ainsi qu'au développement de compétences complémentaires.

### Points faibles

- Un faible suivi spécifique des flux d'étudiants et de l'attractivité de la formation ;
- Une amélioration continue incomplète : absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et manque de régularité dans la tenue des conseils de perfectionnement ;
- Une très faible ouverture à l'international de la formation et, en particulier, un nombre d'heures d'enseignement en anglais faible et aucun enseignement disciplinaire dispensé en anglais.

### Recommandations

- Réaliser un suivi systématique et spécifique des flux d'étudiants et de l'attractivité de la formation.
- Renforcer la qualité de l'amélioration continue par la mise en place d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants de façon systématique, à la fois quantitative et



qualitative, et par la tenue plus régulière du conseil de perfectionnement, avec une intervention de partenaires extérieurs plus nombreux (représentants d'associations professionnelles, praticiens).

- Développer l'ouverture à l'international en travaillant à une politique de mobilité étudiante et en renforçant les enseignements en anglais.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le processus d'amélioration continue de la formation.

# MASTER DROIT DE L'ÉCONOMIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit de l'économie* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en droit économique contemporain. Après une année de formation commune, les étudiants se spécialisent en 2<sup>e</sup> année de master (M2) par le choix d'un des deux parcours suivants : *Concurrence et régulation* ; et *Commande publique*. La seconde année de formation peut également être suivie en alternance. En 2022-2023, la formation comptait 30 étudiants inscrits, effectif en baisse durant la période évaluée, encadrés par 23 enseignants qui assurent les 975 heures en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

La formation s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement à l'aune notamment de la pluridisciplinarité (double approche juridique et économique) et du renforcement de la professionnalisation par la récente ouverture (2023) du M2 à l'apprentissage. Malgré un *continuum* manifeste avec la double licence *Droit et Économie* et une complémentarité avec d'autres formations du cycle, la mention fait face à la concurrence et à une baisse des effectifs.

**La vocation principalement professionnelle du master se combine à un réel adossement à la recherche** à en juger par la présence significative d'enseignants-chercheurs issus des sections pertinentes dans l'ensemble des intervenants (73,91 %) comme dans le volume des heures prodiguées (61,54 %). L'enseignement à et par la recherche se décline tout à la fois en formation à la méthodologie de la recherche et en stages dans les unités de recherche ou ateliers de recherche collective. L'élaboration d'un mémoire de recherche est possible en vue d'inscriptions en thèse. Ce débouché est concrétisé par l'obtention par les diplômés de contrats doctoraux et de conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) : quatre doctorants issus du M2 sont inscrits au sein de l'équipe de recherche référente. Pour les stagiaires et alternants, le rapport exigé requiert en tout état de cause une portée théorique.

**La professionnalisation est pleinement assumée et l'ouverture à l'apprentissage, quoique laborieuse** (depuis 2023, un seul étudiant inscrit), **en M2 vient couronner une politique de stage bien ancrée** (dès le M1 avec un stage de deux mois). Cependant, l'apprentissage souffre d'une concurrence interne soulevée par l'équipe pédagogique avec le maintien de la voie classique comportant une période longue de stage (de trois à six mois) mais pour un volume horaire plus allégé que dans la formule d'apprentissage au risque d'une certaine incohérence au sein du M2. Si les rapports fréquents avec les acteurs socio-économiques contribuent à alimenter le vivier de stages, prélude souvent à de futures embauches, la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique pèse pour 21,74 % des intervenants et 10,26 % des enseignements, soit un poids relativement modeste pour une formation professionnalisante sauf à distinguer le tronc commun M1 et les deux parcours M2 davantage professionnalisants, ce que ne fait pas l'autoévaluation. Un réseau étoffé d'anciens contribuant aux liens entre la formation et les besoins socio-économiques est à saluer mais, paradoxalement, rien n'est mentionné quant à la formation continue visiblement inexistante (un seul cas au cours des trois dernières années) à l'image d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) inemployé.

**La formation adopte une classique approche programmes**, quoiqu'assortie d'un recensement de compétences reliées aux unités d'enseignement sur la base de la certification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le classicisme se retrouve tout autant dans la pédagogie déployée conjuguant cours magistraux et travaux dirigés tout en ouvrant la porte à de vraies innovations pédagogiques visant à valoriser l'acquisition de compétences (savoir concevoir et répondre à des appels d'offres, ateliers collectifs de travail, jeux de rôles, etc.). Si aucun enseignement de langue étrangère n'est prévu, il est justifié et

assumé par le choix fait d'enseignements assurés en anglais (sept cours pendant le cycle pour 168 h) que complète l'incitation à la certification dont la mise en œuvre n'est cependant pas documentée. L'enseignement privilégie nettement le présentiel reléguant le distanciel aux cours assurés par les intervenants étrangers. Ainsi, le profil du public demeure celui de l'étudiant classique en attendant le déploiement de la voie d'apprentissage ouverte très récemment (rentrée 2023) avec sa maquette dédiée.

**Si le fonctionnement avéré du conseil de perfectionnement contribue au processus évaluatif** (ses remarques sont prises en compte (notamment l'appui donné à l'ouverture à l'apprentissage), **le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation par les étudiants se révèle trop faible** (moins de 10 %). Un échange régulier, quoiqu'informel, avec les étudiants et les anciens ne complète qu'en partie cette faiblesse.

**L'équipe pédagogique ne cache pas une certaine inquiétude quant à l'érosion des effectifs** (48 en 2020-21, 39 en 2021-2022, 30 en 2022-2023 et 28 en 2023-2024). **Cette fragilité est expliquée tout à la fois par une concurrence extérieure et interne à l'offre de formation de l'établissement.** Les universités Paris Dauphine-PSL et Paris I Panthéon-Sorbonne attirent une partie des lauréats de la double licence Droit-Économie et du M1 de l'établissement. Le parcours *Biens et contrats* de la mention *Droit public* permet à cette dernière mention de s'ouvrir à l'axe commande publique à forte employabilité, au risque d'affaiblir le parcours *Commande publique* du présent master. Le recrutement de néo-entrants compense seulement en partie ce problème, d'autant qu'il est desservi par une communication défailante (six néo-entrants en 2021-2022, cinq en 2022-2023, données fournies par l'équipe alors que le nombre de candidats n'est pas documenté).

**Le taux de réussite, honorable si ce n'est élevé, est renseigné pour les seules deux années 2021-2022 et 2022-2023 sans être au demeurant analysé** (de 73,68 à 81,25 % en M1 et de 100 % à 85,71 % en M2). Le suivi d'insertion professionnelle existe partiellement avec des données fournies par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour les seules années 2021-2022 et 2022-2023. Le taux d'emploi varie entre 75 et 70 % à 18 mois, 70 à 40 % à 30 mois, celui en recherche d'emploi à 30 mois variant de 25 à 10 %. Cette disparité certaine aurait mérité un décryptage, même si l'équipe du master s'emploie par une enquête LinkedIn à compléter sans éviter une certaine approximation, faute de moyens dédiés.

**Quoique revendiquée, l'ouverture à l'international reste perfectible dans ses résultats.** Les partenariats, formalisés pour l'université de Chicago, non formalisés pour l'université G. Washington et à l'étude pour celle de Turin, donnent certes lieu à l'intervention de deux professeurs invités (universités de Chicago et de Washington), mais la mobilité sortante étudiante n'évolue qu'entre 2 et 4 % des effectifs, et celle entrante s'avère encore plus marginale (entre zéro et deux étudiants au cours des trois dernières années).

## Conclusion

### Points forts

- Une formation pluridisciplinaire de qualité ;
- Une professionnalisation centrale, avec le développement récent de l'apprentissage ;
- Des méthodes pédagogiques en partie innovantes.

### Points faibles

- Des effectifs en érosion ;
- Un manque de visibilité du parcours *Commande publique* dans cette mention, générant une concurrence avec la mention *Droit public* ;
- Une approche par compétences à conforter ;
- Une formation continue négligée.

## Recommandations

- Poursuivre l'analyse des causes de la baisse des effectifs et envisager un changement d'architecture.
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la formation, en la distinguant des autres parcours touchant au droit public des affaires, et en communiquant sur le sujet. Résoudre notamment de manque de lisibilité du parcours *Commande publique* dans cette mention.
- Approfondir l'approche par compétences et l'adaptation des enseignements aux publics spécifiques.
- Conforter l'apprentissage et s'engager dans la formation continue, en s'appuyant sur l'APC.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Veiller à enrayer la baisse d'attractivité.
- S'assurer de la cohérence de la formation avec le master *Droit public*.

# MASTER DROIT DES AFFAIRES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit des affaires* est une formation généraliste qui s'adresse aux futurs professionnels du droit des affaires dans différents métiers tels que ceux d'avocat ou de juriste au sein d'entreprises privées ou d'organismes publics. Le master est structuré en sept parcours : *Analyse et pratique du droit des affaires*, ouvert exclusivement en alternance en 2<sup>e</sup> année (M2) ; *Contentieux des affaires* qui favorise la professionnalisation ; *Droit fondamental de l'entreprise*, alliant théorie et pratique pour accompagner les étudiants vers des carrières juridiques de haut niveau ; *Droit des structures et des activités de l'entreprise*, plus généraliste pour favoriser l'adaptation des étudiants à des situations professionnelles diverses ; *Droit fiscal de l'entreprise*, qui propose des enseignements transversaux pour permettre aux étudiants d'évoluer professionnellement ; *Gestion juridique de l'entreprise*, proposé en formation continue uniquement en M2 ; *Juriste européen des affaires*, qui permet aux étudiants bilingues d'acquérir des compétences approfondies en droit européen et national des affaires. 256 étudiants composent l'effectif de l'ensemble du cycle. Ils sont accompagnés par 23 enseignants permanents et 42 enseignants non permanents, qui dispensent les 774 heures étudiant en moyenne de la formation.

## Analyse globale

Le master *Droit des affaires* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il accueille un nombre important d'étudiants au sein des sept parcours de cette formation. Il bénéficie de la proximité de l'université avec le plus grand centre européen d'affaire (La Défense) et trouve un positionnement adapté au sein d'une offre de formation très concurrentiel en Ile-de France dans cette matière très attractive pour les étudiants et recherchée par les recruteurs.

**L'attractivité de la formation est certaine** au regard du nombre de candidats, spécialement pour le parcours contentieux des affaires (plus de 1 100 candidats pour moins de 50 places) mais aussi pour les autres parcours. Le nombre de candidats est en augmentation constante.

**La professionnalisation de la formation est importante** grâce à la participation notable de professionnels à l'enseignement, en deuxième année (principalement des avocats et des juristes d'entreprise), des stages obligatoires également en master 2 selon des modalités variables mais qui peuvent durer jusqu'à six mois. Deux parcours sont très professionnalisants en deuxième année : un en apprentissage, l'autre en formation continue. Le lien avec les acteurs socio-économiques, essentiel en droit des affaires, est également assuré par l'accueil des étudiants par les professionnels sur leur lieu de travail.

**Le taux de réussite des étudiants est élevé**, avec assez peu d'échecs, ce qui s'explique notamment par la forte sélectivité de la formation à l'entrée. Toutefois, il faut noter que certains échecs liés à une inscription administrative sans suite devraient pouvoir être évités.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche**, grâce à la présence de nombreux enseignants-chercheurs parmi le corps enseignant. L'adossement à la recherche est cependant variable selon les parcours puisque seul l'un d'eux est plus particulièrement orienté vers la recherche (le parcours *Droit fondamental de l'entreprise* qui comprend un mémoire de recherche et prépare au doctorat). Les diplômés de master de droit des affaires étant particulièrement recherchés et rémunérateurs, il est difficile pour les autres parcours d'insister sur cette orientation.

**L'ouverture à l'international** est réelle même si elle est contrastée. Certains parcours y sont particulièrement attachés (par exemple le parcours *Juriste européen des affaires*). L'enseignement de matières juridiques en

anglais est un atout important (*Business law* en M1 et matières variables selon les différents parcours en M2). L'enseignement de droit en allemand est facultatif, ce qui est justifié au regard de la prépondérance de l'anglais en droit des affaires. Les cours de langue anglaise pourraient cependant avantageusement être plus nombreux. L'accueil des étudiants étrangers est réel mais pose quelques problèmes administratifs. La mobilité internationale des étudiants est cependant un peu limitée, ce qui s'explique par les particularités fortes des droits nationaux.

**L'organisation pédagogique est cohérente** avec une première année assez généraliste et des spécialisations par parcours en deuxième année. Des précisions et des clarifications concernant la coordination des différents parcours seraient souhaitables.

**L'insertion professionnelle des étudiants est effective**, mais les outils statistiques de suivi insuffisants, le taux de réponse des étudiants aux enquêtes étant faible. L'essentiel du suivi repose sur des échanges informels entre enseignants et anciens diplômés.

**L'approche par compétences n'est pas encore intégrée.**

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne attractivité de la formation ;
- Un bon équilibre entre professionnalisation et formation par la recherche selon les parcours ;
- Un taux de réussite des étudiants très satisfaisant.

### Points faibles

- Un manque de suivi et d'analyse du parcours des étudiants ;
- Une approche par compétences non engagée ;
- Une organisation des séances du conseil de perfectionnement perfectible ;
- Une internationalisation variable selon les parcours et parfois assez peu importante (notamment pour la formation aux langues étrangères).

## Recommandations

- Mettre en place des outils de suivi des étudiants plus performants, pour la sélection, la réussite et l'insertion, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Engager une démarche d'amélioration continue pour passer à l'approche par compétences.
- Formaliser davantage la tenue des conseils de perfectionnement et renforcer la coordination entre les parcours.
- Veiller à préparer les étudiants à l'internationalisation au moins par l'amélioration de la formation aux compétences linguistiques.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Veiller à la qualité du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants (recrutement, réussite et insertion).
- Renforcer le processus d'amélioration continue.
- Veiller à s'engager dans une approche par compétences.

# MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit du numérique* propose une formation de juriste spécialisé aux débouchés très variés : entreprises spécialisées dans le secteur du numérique, autorités publiques administratives, sociétés de l'audiovisuel, du e-commerce, etc. La 2<sup>e</sup> année de master s'effectue en apprentissage. En 2022-2023, 57 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle. Ils sont encadrés par 22 enseignants qui dispensent les 640 heures étudiant de la formation.

## Analyse globale

Le master *Droit du numérique* est une nouvelle formation, annoncée lors de la précédente accréditation, qui s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement. Il a été créé pour répondre à l'évolution de la société et à la place grandissante du numérique en son sein, ce qui a conduit à l'élaboration de règles de droit nouvelles adaptées à ce nouvel environnement. Cette évolution nécessite une formation adaptée des juristes, soit pour une spécialisation dans les métiers traditionnels du droit (avocat, juriste d'entreprise), soit dans de nouveaux métiers liés au numérique (par exemple chargé de protection des données personnelles). Ce nouveau master s'inscrit parfaitement dans la stratégie de l'établissement et complète avantageusement l'offre de formation en droit. Il s'insère dans la politique de l'établissement.

**La professionnalisation de la formation est importante.** C'est son objectif et sa mise en œuvre est en adéquation avec celui-ci. Un stage est prévu en première année et la deuxième année est en alternance (une semaine sur deux en entreprise ou en cabinet d'avocats) avec l'ouverture à l'apprentissage depuis 2022. L'implication des professionnels dans la formation est également importante, avec l'intervention de nombreux spécialistes.

**L'organisation pédagogique de la formation est bonne.** Un large recours aux pédagogies innovantes et aux outils numériques est fait par des enseignants sensibilisés et parfaitement à l'aise avec ceux-ci. Une salle adaptée et mieux équipée, voire une salle dédiée, serait cependant souhaitable pour ce master spécialisé. Le conseil de perfectionnement est mis en place et semble fonctionner afin d'adapter la formation aux évolutions importantes dans le domaine.

**Le taux de réussite est bon,** ce qui s'explique par un effectif réduit, une forte sélection des étudiants et le choix de profils adaptés avec une motivation particulière pour cette filière. L'approche par compétences n'est pas encore adoptée.

**L'insertion professionnelle des étudiants est bonne** en raison de la création récente de cette filière qui répond à des besoins nouveaux. La proximité de la formation avec le monde professionnel, par le recours à l'apprentissage, assure également cette bonne insertion. La création récente de la formation ne permet cependant pas d'avoir un recul important sur le moyen ou long terme. Des mesures de cette insertion professionnelle ne semblent pas encore organisées de façon systématique et formalisée.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche** qui est réel mais limité par la vocation professionnalisante du master. Un grand nombre d'heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs, souvent spécialisés (545 heures sur 640). Quelques heures de méthodologie sont également prévues. Peu d'étudiants poursuivent cependant leurs études en doctorat.

**L'ouverture à l'international est présente mais limitée.** Le rythme de l'alternance (une semaine sur deux) exclut en effet que l'expérience professionnelle se déroule à l'étranger. L'ouverture à l'international est présente à travers l'admission de quelques étudiants internationaux et l'enseignement de la langue anglaise (indispensable dans l'univers numérique) ainsi que par des enseignements de droit international et européen.

# Conclusion

## Points forts

- Une professionnalisation importante ;
- Une adaptation de la formation au contexte économique, social et technologique ;
- Une bonne insertion professionnelle des étudiants.

## Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Un suivi seulement informel de l'insertion des étudiants ;
- Une ouverture limitée à l'international.

## Recommandations

- S'assurer que la formation à la recherche permette effectivement la poursuite en doctorat.
- Formaliser davantage le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Explorer des pistes d'internationalisation adaptées à l'alternance, en se rapprochant notamment de l'alliance européenne *European Digital UniverCity (EDUC)*.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**



# MASTER DROIT EUROPÉEN

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit européen* a été créé en 2019. Cette formation permet aux étudiants de se spécialiser dans un domaine du droit très prisé des entreprises et des structures nationales et internationales pour qui l'application du droit européen est une nécessité. Elle propose un unique parcours *Mobilité de personnes dans l'Union européenne*, qui accueillait, en 2022-2023, 61 étudiants, effectif en forte hausse au cours de la période évaluée. Une équipe pédagogique composée de 55 enseignants assure les 724 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Formation dotée d'un parcours inédit et pertinent, le master *Droit européen* demande, du fait de sa jeunesse, à être consolidé tant dans son pilotage que sur les plans de l'internationalisation et de la professionnalisation. Du soin a notamment été porté à une spécificité, de nature à compléter et non à concurrencer les formations existantes de l'établissement sans pour autant lever toute ambiguïté avec l'autre master affichant également le droit européen dans sa mention, fût-ce associé au droit international.

**L'adossement à la recherche existe indéniablement**, avec dès le M1, une formation à et par la recherche par la rédaction d'un mémoire, *a fortiori* en M2 proposant un parcours recherche ouvrant la poursuite en thèse ; le tout est conforté par une association aux activités de l'équipe de recherche Centre d'études juridiques européennes et comparées (CEJEC) créditée dans la maquette. Toutefois, rien n'est précisé quant au degré d'intégration de la recherche dans les travaux demandés pour le parcours professionnel et la part des enseignants-chercheurs dans la participation aux enseignements n'est curieusement pas documentée.

**La professionnalisation reste perfectible.** Elle est certes prise en compte, ne serait-ce que par l'existence d'une voie professionnelle (distinguée de la voie précitée de recherche en M2), attestée par un stage d'une durée minimale de quatre mois, sachant que le M1 offre aussi l'opportunité du stage (quoique d'une durée minimale marginale de 10 jours). Environ la moitié des effectifs optent pour le stage à en croire les données chiffrées globales des deux années. L'existence de la clinique juridique EUCLID participe de cette logique professionnalisante. La contribution des praticiens aux enseignements est soulignée, mais sans avoir le pourcentage global au regard du nombre des intervenants et du volume des heures assurées : sont mentionnées juste 24 h obligatoires en M2 que complète un module « atelier insertion professionnelle » de 6 heures. Un volume modeste que la participation de professionnels aux enseignements fondamentaux rehausse de prime abord, mais dont le volume horaire n'est pas davantage documenté. La présence d'un réseau de partenaires professionnels s'étoffant au fil des années doit pouvoir amplifier une professionnalisation tout au plus correcte. L'hypothèse même d'une adaptation aux publics de formation continue et en alternance, est vue comme non pertinente pour le master à défaut d'être justifiée.

**Si l'ouverture à l'international découle logiquement de l'objet de la formation, on regrette l'absence de partenariats internationaux finalisés** en matière de double diplomation, et la carence de mobilités étudiants entrante et sortante, à peine compensée par le faible nombre d'étudiants internationaux inscrits (un par an sur le cycle selon les données fournies). Au surplus, la formation ne comporte aucun enseignement de langue étrangère, mais seulement des enseignements dispensés en anglais pour 96 h par étudiant sur le cycle sans omettre la participation aux séminaires et ateliers, toujours en cette unique langue, dans le cadre de l'alliance d'universités européennes *European Digital UniverCity (EDUC)*. Ceci n'est pas sans interroger, au regard d'un parcours dédié à la mobilité des personnes au sein d'une Union européenne plurilingue, comme, du reste, l'absence de tout dispositif spécifique de préparation à la mobilité étudiante.

**La formation adopte une approche classique par programmes**, juste assortie d'une correspondance entre unités d'enseignement et compétences visées par la certification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), même si est promue la valorisation de compétences dans le cadre de projets d'engagement civique ou citoyen. Le master fonctionne sur la traditionnelle articulation entre cours magistraux et travaux dirigés ; tout en ouvrant à l'innovation pédagogique, particulièrement en M2 avec les ateliers d'expérience et les mises en situation pratique, que conforte la participation à la clinique juridique EUCLID.

**Si la croissance des inscrits est incontestable** depuis la création en 2019 (en passant de 18 étudiants en 2020-21 à 61 en 2022-2023) supposant donc une augmentation du nombre de candidats tant en M1 qu'en M2, cette hausse des candidatures n'est cependant pas étayée en tant que telle, tant quantitativement que dans ses origines, de même que n'est précisée la capacité d'accueil que pour les années 2020-2021 et 2021-2022 (en l'occurrence 35), mais non étonnamment celle 2022-2023. Une dynamique existe cependant à en juger par le nombre de néo-entrants, passés de 13 à 27 en 3 ans, pour un master récent déjà doté d'une association d'anciens. Les taux de réussite sont élevés (de 80 à 100 % selon les années) et ne justifient pas de dispositifs spécifiques d'aide ou d'accompagnement.

**L'insertion professionnelle est prise en compte**, mais la création récente de la formation explique l'absence d'enquête à 30 mois. Des données existent bien pour l'enquête à 18 mois quoique d'une concordance discutable entre le document du dossier, trahissant un pilotage encore artisanal. Il en ressort néanmoins un taux de réponse entre 32 et 33 % et un taux d'insertion professionnelle à 18 mois élevé (plus de 90 % dont la moitié au sein de la fonction publique).

**Si l'évaluation interne est bien mise en œuvre, elle se heurte à un faible taux de réponse** (au reste documenté que pour la seule année 2022-23, avec 14,75 %). L'analyse complète de la formation, à en juger par le dernier compte-rendu de février 2024, opérée par le conseil de perfectionnement, en devient ce faisant le seul vecteur, mais ne saurait y suppléer complètement.

## Conclusion

### Points forts

- Un parcours *Mobilité des personnes au sein de l'Union européenne* inédit et pertinent ;
- Une formation en partie interdisciplinaire et pluridisciplinaire ;
- Une ouverture à l'innovation pédagogique, notamment axée sur la mise en situation et l'atelier d'expérience.

### Points faibles

- Une place peu lisible dans l'offre de formation, du fait de la coexistence de cette mention avec une mention *Droit international et droit européen* ;
- Une professionnalisation perfectible et une formation continue inexistante ;
- Un dispositif d'évaluation interne et de suivi des étudiants à conforter ;
- Une mobilité internationale des étudiants encore balbutiante ;
- Une approche par compétences tout juste esquissée.

## Recommandations

- Clarifier la coexistence d'un master *Droit européen* et d'un master *Droit international et droit européen*, comme demandé lors de la précédente évaluation.
- Aller plus loin dans la professionnalisation et le suivi de l'insertion professionnelle et réfléchir à l'accueil d'un public autre que celui classique issu du premier cycle, en creusant l'approche par compétences.
- Se doter d'outils de pilotage plus robustes, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Développer la mobilité internationale des étudiants et penser à l'enseignement de langues étrangères par-delà l'anglais, notamment des langues de l'Union Européenne.
- Renforcer l'approche par compétences.

## Avis en vue de l'accréditation

### Défavorable :

- Un manque de cohérence de la formation avec le master *Droit international et droit européen* ;
- Une insuffisance des mobilités internationales, au regard des objectifs de la formation.

# MASTER DROIT FRANÇAIS – DROITS ÉTRANGERS

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit français – droits étrangers* est une formation bilingue qui s'attache à former des juristes de très haut niveau avec une double compétence linguistique et juridique. Cinq parcours structurent la formation, en fonction du droit étranger choisi : *Droit français - Common law* ; *Droit français - Droit allemand* ; *Droit français - Droit italien* ; *Droit français - Droit russe* ; *Droit français - Droits espagnol et latino-américains*. En 2022-2023, la formation accueillait 170 étudiants, effectif en baisse au cours de la période évaluée. 84 enseignants assurent les 642 heures en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

La formation est originale et non moins pertinente par sa double compétence juridique et linguistique, permettant de répondre à des besoins spécifiques en s'appuyant sur de solides partenariats internationaux.

**L'adossement à la recherche s'avère indéniable** avec dès le M1 un enseignement à et par la recherche (séminaires de méthodologie et rédaction de mini mémoires), le tout assorti d'une sensibilisation bienvenue à la recherche collective par groupes d'étudiants aux nationalités variées ; on trouve logiquement un accent mis sur la méthodologie de recherche en droit comparé en M2. Ainsi, l'ensemble des heures de formation à et par la recherche pèse presque 40 % du volume horaire que confirme une présence significative d'enseignants-chercheurs représentant plus de 70 % des intervenants comme des heures d'enseignement.

**La professionnalisation est prise en compte dans une certaine mesure** ne serait-ce que par la possibilité d'un parcours professionnel distingué d'un parcours recherche avec la nécessité d'un stage d'au moins 6 mois à l'étranger. La forte présence précitée d'enseignants chercheurs explique la relative modicité des intervenants professionnels sachant que le contact avec la réalité professionnelle s'opère avant tout lors des périodes de stage (cabinet comme entreprise). L'absence assumée tant d'alternance que de formation continue se justifie principalement par leur difficile compatibilité avec la mobilité imposée à l'étranger en M2.

**Le master est ainsi structurellement orienté vers l'international** en rendant obligatoire une mobilité à l'étranger (6 à 12 mois) que crédibilisent ces indispensables partenariats formalisés avec des universités des cinq systèmes juridiques visés (droits anglo-américain, droit italien, droit de l'Espagne et de l'Amérique du Sud, droit allemand et droit russe), en témoignent les chiffres élevés de mobilité sortante au cours du cycle (de 31, 16 % à 40, 44 % les trois dernières années). La dimension bilingue de la formation, présente dès la première année, prépare ainsi à la mobilité de 2<sup>e</sup> année avec un enseignement des matières dans la langue correspondant à l'un des cinq systèmes juridiques objet d'un parcours que concrétise le fort contingent du nombre d'heures par étudiant enseignées en langue étrangère (1 122 h en 2022-2023) sans omettre l'enseignement en anglais d'au moins une matière.

**Le master adopte une classique approche programme** dont les unités d'enseignement sont juste traduites en compétences pour les besoins de la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP). Compte tenu de la mobilité à l'étranger en M2, un fort volume d'enseignement est effectué à distance ou en hybride (220h en 2002-2023) avec des exercices adaptés sollicitant une réelle inventivité pédagogique (exercices de blogs, ateliers effectués en hybride).

**L'attractivité de la formation est patente** à en juger par le nombre significatif de candidats néo-entrants (226, 228, 234 les 3 dernières années) et s'explique naturellement par la rareté d'une telle formation dans l'ensemble des facultés de droit françaises. Des variations somme toute logiques sont bien sûr à noter entre les parcours, le

plus gros contingent étant intéressé par le parcours droit français/droits anglo-américain et le plus faible touchant le parcours droit français/droit russe : les besoins ne sont effectivement pas identiques et, de surcroît, les cinq parcours ne se sont pas soumis aux mêmes vicissitudes géopolitiques. Ainsi, le vivier de recrutement ne se limite pas à celui de la licence *Droit français droit étranger* de l'UPN, autorisant dès lors une dose bienvenue de sélectivité. Le taux de réussite se révèle du reste satisfaisant (de 78,35 % à 89,04 % en M1, de 65,25 % à 77,32 % en M2 les trois dernières années). La relative moindre réussite de la 2<sup>e</sup> année peut s'expliquer par les aléas d'une mobilité internationale rendant le suivi plus délicat.

**Le suivi correct de l'insertion professionnelle** est assuré par les enquêtes à 18 et 30 mois connaissant les inévitables fluctuations des taux de réponse, lesquels se révèlent cependant honorables (taux de réponse de 41,5 % pour l'enquête sur les diplômés 2019 et 2020). La formation n'est pas déconnectée des réalités socio-économiques eu égard au taux d'emploi satisfaisant, de plus de 90 % à 30 mois et plus de 85 % à 18 mois (pour des emplois stables à près de 85%).

**Il est à regretter une carence de dispositif interne formalisé d'évaluation interne**, aucune donnée chiffrée n'étant ainsi fournie (il est juste mentionné une enquête menée à la rentrée 2023 par l'équipe du master pour un taux trop faible de réponses). En somme, le seul vecteur d'évaluation passe donc par la réunion du conseil de perfectionnement dont le compte-rendu témoigne d'une analyse se voulant complète, mais qui ne saurait suppléer le manque relevé.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation originale et pertinente ;
- Une double compétence juridique et linguistique ;
- Une attractivité patente et une ouverture efficace à l'international.

### Points faibles

- Un dispositif d'amélioration continue non formalisé ;
- Une relative faiblesse d'intervenants professionnels ;
- Une approche par compétences timorée.

## Recommandations

- Mettre en place un véritable dispositif d'amélioration continue, qui repose sur l'analyse de données collectées en s'appuyant sur les services de l'établissement pour le suivi de la réussite des étudiants, de leur cursus et l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Diversifier et conforter par des conventions la présence d'intervenants professionnels.
- Engager la démarche vers l'approche par compétences.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit international et droit européen* forme de futurs avocats et juristes dans le secteur privé, et des enseignants-chercheurs ou juristes dans des organismes publics, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations internationales, etc. La formation propose trois parcours : *Contentieux international et européen*, destiné aux futurs avocats des cabinets internationaux ; *Droit du commerce international*, formation à la fois en droit public et en droit privé, pour exercer un emploi dans une société multinationale ; *Théorie et pratique du droit international et européen*, pour une spécialisation en droit public dans le but de s'orienter vers un emploi dans un organisme international ou un ministère. La formation accueillait, en 2022-2023, 131 étudiants dans l'ensemble du cycle, répartis équitablement dans les trois parcours. 67 enseignants composent l'équipe pédagogique qui assure les 710 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Formation tout à la fois classique et ambitieuse au regard de ses parcours, le master reste néanmoins perfectible sur les plans de l'insertion professionnelle et de l'internationalisation, tout en soulevant une interrogation quant à son articulation avec un autre master de l'établissement, affichant la seule mention *Droit européen* pour un unique parcours, au risque d'une lisibilité malaisée.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche** avec un enseignement à et par la recherche qui présente certes le choix entre mémoire de recherche et stage en M2, mais dont le mémoire de stage comporte une dimension recherche. D'où la présence de séminaires de méthodologie de recherche et approches critiques du droit, sachant que la première année du cycle sensibilise à la recherche. La présence significative d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs (près de 45 % des intervenants) assurant 67 % du volume horaire du master, parachève le tableau.

**La professionnalisation est prise en compte**, déjà avec l'existence d'une voie dite professionnelle et la nécessité corrélative du stage en M2 de 12 semaines, le succès de l'option stage avec en 2022-2023 68 étudiants sur les 72 inscrits en M2 est d'ailleurs éloquent. Cela justifie des enseignements préparatoires comme l'aide à la rédaction de CV alors que la participation à la clinique juridique EUCLID conforte encore davantage la mise en situation professionnelle. Les professionnels occupent une vraie place dans l'ensemble des intervenants (25 à comparer aux 29 EC et chercheurs) pour un volume non négligeable d'heures de formation surtout en M2 (plus de 30 %).

**Les dispositifs de formation continue (FC) et d'alternance sont en revanche inexistantes et le mécanisme des validations d'acquis de l'expérience (VAE) inemployé.** Cela au motif discutable de l'incompatibilité avec les domaines couverts par le master, alors que certains parcours comme *Contentieux international et européen* ou *Droit du commerce international (DCI)* seraient susceptibles d'offrir des opportunités, comme l'indiquent leurs lieux de stage (sociétés multinationales, cabinets d'avocats internationaux, etc.).

**La vocation du master porte nécessairement à l'international, mais le contraste existe avec l'absence de partenariats spécifiques et surtout une mobilité étudiante sortante marginale**, malgré la possibilité offerte d'effectuer un semestre à l'étranger (moins de 2 % des effectifs), la mobilité entrante s'avérant légèrement plus importante (entre 8 et 11 étudiants sur le cycle pour un effectif total de 135 à 131 au cours des trois dernières années). Et si la maîtrise de l'anglais est opportunément exigée, ne serait-ce que pour être en mesure de suivre des enseignements dispensés en cette langue (deux cours en M1 et entre deux et quatre cours en M2) pour 117 heures étudiant (16,48 % des heures), cela s'avère tout au plus correct d'autant qu'aucune préparation à une certification linguistique n'est prévue, une certification étant juste proposée dans le seul parcours DCI.

**Le master adopte une approche classique par programme**, juste agrémentée de liens établis entre unités d'enseignement et compétences identifiées à l'aune de la certification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Certes, l'évaluation intègre des exercices innovants de nature à valoriser certaines compétences (participation à la clinique juridique ou aux exercices de plaidoirie), mais cela reste relativement marginal. La pédagogie demeure tout autant classique, fondée sur l'articulation entre cours magistraux et travaux dirigés, et marquée par la primauté du présentiel, vue comme facilitant l'interaction entre enseignants et étudiants. Cela n'empêche pas cependant des innovations basées en particulier sur la promotion des exercices pratiques de mise en situation, comme la négociation de contrats ou autres exercices de plaidoiries, etc.

**L'attractivité est certaine** eu égard au nombre non négligeable de candidatures néo-entrantes en 1<sup>re</sup> année du cycle entre 1 259 et 1 983 au cours des trois dernières années et un nombre d'admis entre 410 et 574 sur le même laps de temps ; sachant que le nombre d'inscrits s'étalonne entre 135 et 131 sur le cycle entre 2020-2021 et 2022-2023. Aucun dispositif spécifique d'accompagnement à la réussite n'est mis en place, faute d'utilité à en juger au regard des très bons résultats tant en M1 (entre 86 et 93 % selon les années) qu'en M2 (plus de 90 %), les quelques variations étant en tout état de cause bien analysées.

**Le suivi de l'insertion professionnelle demeure perfectible.** Le taux de réponse aux enquêtes s'avère relativement faible (de 20 à 36 %) et le taux d'insertion professionnel fluctue et est même quelque peu décevant (de 60 à 48 % pour l'enquête à 18 mois pendant la période évaluée, de 40 à 48 % pour l'enquête à 30 mois). L'équipe du master souligne plutôt un accès non immédiat à l'emploi à la sortie de la formation, qu'elle explique notamment par la poursuite d'études pour acquérir d'autres compétences ou poursuivre en thèse ou encore la préparation de l'examen d'entrée à l'école d'avocats. Mais les données gagneraient à être davantage développées et analysées, en particulier selon les divers parcours à l'employabilité mitigée.

**La formation connaît une vraie démarche d'évaluation** impliquant une participation plus qu'honorable des étudiants (le taux de réponse évoluant entre 44,44 % et 49,62 % au cours des trois dernières années). Les résultats de l'enquête sont destinés au conseil de perfectionnement, nourrissant sa réflexion se voulant la plus lucide possible à en juger par le dernier compte-rendu fourni.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien prise en compte, jusque dans les méthodes pédagogiques ;
- Une attractivité patente.

### Points faibles

- Un positionnement à clarifier dans l'offre de formation comportant simultanément un master *Droit international et droit européen* et un master *Droit européen* ;
- Une insertion professionnelle perfectible dans ses résultats et son suivi ;
- Une approche par compétences rudimentaire ;
- Une mobilité étudiante décevante et un enseignement en langue anglaise tout juste suffisant.

## Recommandations

- Clarifier, conformément aux demandes du Hcéres lors de la précédente évaluation, le choix d'une mention *Droit international et droit européen* alors qu'existe par ailleurs une mention *Droit européen* dans le même établissement.
- Corriger le contraste pouvant apparaître entre une prise en compte indéniable de la professionnalisation dans l'enseignement et une employabilité passablement décevante.
- Développer l'approche par compétences.
- Conforter le volet international pour la mobilité étudiante et la place des langues étrangères.

## Avis en vue de l'accréditation

### Défavorable :

- Un manque de cohérence de la formation avec le master *Droit européen* ;
- Une insuffisance des mobilités internationales, au regard des objectifs de la formation.



# MASTER DROIT NOTARIAL

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit notarial* est une formation historique de l'université qui s'adresse aux étudiants désireux de devenir notaires. 37 étudiants étaient accueillis au sein de la formation en 2022-2023, un effectif en hausse durant la période évaluée. 22 enseignants assurent les 751 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Droit notarial* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement qui accorde une place importante aux formations juridiques. C'est la seule formation donnant accès de droit aux études supérieures de notariat, la voie normale pour devenir notaire. La réussite au master donne de droit accès à l'institut de formation notariale (IFN) récemment réformé, qui forme des notaires en deux ans. La formation des notaires est largement dépendante de cadres nationaux fixés par le Conseil supérieur du notariat et l'IFN, qui conventionne les masters de droit notarial. Le devenir professionnel des étudiants diplômés est ainsi assuré. En contrepartie, certaines contraintes sont imposées à la formation. Le maintien d'un master de droit notarial au sein de l'université est une réelle opportunité tant la formation est recherchée, le métier attractif et l'existence d'une tendance à vouloir former les notaires hors de l'université présente, lors de l'élaboration de la réforme de la formation notariale.

**La professionnalisation de la formation est très importante.** C'est sa principale force. Elle se matérialise par la participation de professionnels à la formation, principalement des notaires dont le nombre a été augmenté à la suite des recommandations de la précédente évaluation (cinq notaires contre trois auparavant). La professionnalisation se matérialise par des stages et surtout un accès de droit des étudiants à l'IFN qui leur permet d'obtenir le titre de notaire. La formation est conforme aux attentes de la profession et s'y adapte. Elle a noué des liens avec les instances régionales et les études de notaires qui accueillent les étudiants en stage. L'alternance et la formation continue ne sont pas des modalités de la formation, ce qui est justifié par la spécificité notariale.

**L'attractivité de la formation est certaine** au regard du nombre de candidats (877 pour 2022-2023) qui conduit à une forte sélection. Le nombre de places annoncées (25) ne correspond cependant pas au nombre d'étudiants admis (ou inscrits)

**Le taux de réussite des étudiants est excellent**, soit 100 % lors des dernières années, ce qui s'explique par la forte sélectivité.

**L'organisation pédagogique de la formation est cohérente avec sa finalité.** Elle conduit à prévoir des enseignements indispensables pour tous les masters identiques tout en prévoyant certaines spécificités liées au territoire, avec une spécialisation forte en droit immobilier. L'approche par compétence est intégrée progressivement. Des enseignements sous forme classique sont complétés par d'autres plus innovants en lien avec la professionnalisation vers la profession de notaire (conférence des métiers, études de cas, notamment). Les contraintes imposées par l'organisation de la formation notariale nationale (INF) ne permettent guère d'innovations. La réforme actuelle de la formation notariale devra conduire à une augmentation des heures d'enseignement. Le conseil de perfectionnement est mis en place et fonctionne dans de bonnes conditions.

**L'insertion professionnelle est élevée**, mais unique et n'intervient pas immédiatement après le master. Tous les étudiants diplômés poursuivent les études pour devenir notaires au sein de l'IFN pendant deux ans. La plupart des étudiants obtiennent le diplôme supérieur de notaire (DSN). Un suivi de leurs parcours, assez aisé compte tenu de leur présence au sein d'une même structure pendant deux ans, est bien organisé et donne lieu à un bon taux de réponse. Il serait toutefois souhaitable de connaître leur parcours après l'obtention du DSN. Enfin, il faut souligner la rigueur et la précision avec laquelle les responsables de la formation se sont attachées à remplir précisément et rigoureusement les données du dossier d'autoévaluation.

**L'adossement à la recherche est présent et il est en cohérence avec l'objectif du master de former de futurs notaires.** Cet adossement à la recherche se fait grâce à la présence de nombreux enseignants-chercheurs dans la formation (22 soit 73 % des heures). Les étudiants suivent un enseignement de méthodologie de la recherche, rédigent un rapport de stage qui est largement une recherche juridique. Ils participent à des recherches qui intéressent le notariat notamment un guide de droit comparé régulièrement actualisé et en 2018-2021 la participation à une recherche « Notariat et numérique ». Les étudiants assistent également aux manifestations scientifiques du laboratoire qui les concernent.

**L'ouverture à l'international est présente, mais limitée par les spécificités de la profession notariale.** Le notaire formé en France ne peut exercer qu'en France et doit être français, ce qui justifie l'absence de recrutement d'étudiants étrangers. Des enseignements de droit en anglais sont bien prévus et ont été augmentés pour tenir compte de la précédente évaluation. Les étudiants participent également à la rédaction d'un guide de droit comparé et reçoivent aussi des enseignements de droit international.

## Conclusion

### Points forts

- Une professionnalisation de la formation adaptée au notariat ;
- Une insertion professionnelle de qualité ;
- Une attractivité élevée de la formation ;
- Des taux de réussite importants ;
- Un suivi très consciencieux de la formation et des étudiants.

### Point faible

- Un volume horaire de la formation faible.

### Recommandation

- Poursuivre la différenciation du master en renforçant la spécialisation en droit immobilier, pour augmenter le volume horaire de la formation.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable

# MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit pénal et sciences criminelles* forme ses étudiants au système pénal tout en élargissant leurs connaissances et compétences vers d'autres domaines du droit. La formation est structurée en trois parcours : *Droit pénal et politiques criminelles*, qui offre des enseignements spécialisés en droit pénal et prépare les étudiants aux nouveaux enjeux du droit pénal ; *Droit pénal économique et de la conformité*, proposé en alternance en 2<sup>e</sup> année de master (M2), qui forme de futurs juristes aux dispositifs de la répression des délits économiques ; *Droit pénal international et comparé*, qui prépare au droit pénal dans un contexte international. La formation accueillait, en 2022-2023, un effectif de 107 étudiants dans l'ensemble du cycle, en baisse par rapport aux années précédentes. 85 enseignants interviennent dans la formation, pour dispenser les 745 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Les trois parcours de la formation : *Droit pénal et politiques criminelles* (parcours historique préexistant avant 2020), *Droit pénal économique et de la conformité* et *Droit pénal international et comparé*, reposent sur un socle de cours communs et se différencient par des enseignements spécialisés, surtout en deuxième année de master.

**La formation repose sur la pluridisciplinarité**, offrant aux étudiants des enseignements complémentaires en fonction du parcours choisi, replaçant le droit pénal et ses enjeux contemporains dans sa dimension économique et géopolitique.

**L'adossement à la recherche est excellent** : les liens avec les centres de recherche sont définis et détaillés ; les étudiants participent à des colloques et conférences, travaillent avec des docteurs et des doctorants, échangent régulièrement, sont sensibilisés à la recherche par la rédaction de mémoire et l'organisation de tables rondes. Les enseignants chercheurs et chercheurs s'impliquent fortement dans la formation. Une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est dispensée, avec un contenu utile. Les services de documentation sont associés à la formation, en particulier pour l'utilisation des ressources numériques.

**Les relations avec le monde socio-économiques existent et sont pertinentes, ce qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants.** Même si l'équipe ne fait pas état de partenariats spécifiques, il en existe avec la maison d'arrêt de Nanterre et le tribunal judiciaire de Nanterre. La clinique juridique Euclid permet aux étudiants d'apporter des réponses concrètes à des demandes d'acteurs de terrain, ce qui constitue une excellente préparation à l'entrée dans la vie professionnelle. L'insertion professionnelle des étudiants est très bien préparée : stages obligatoires, mais surtout un parcours totalement en apprentissage, qui satisfait étudiants et professionnels. On peut regretter le petit nombre de stagiaires inscrits en formation continue, mais l'on comprend la nécessité de vérifier les prérequis. L'association des professionnels à la formation est très bonne ; elle se matérialise également dans leur participation aux conseils de perfectionnement, qui permettent des discussions utiles sur le contenu de la formation, son calendrier, etc.

**La structuration des maquettes par compétences n'est pas achevée**, même si la prise en compte des compétences plus que des connaissances est réelle. Des enseignements de et en langue anglaise sont prévus, la formation offrant la possibilité aux étudiants de choisir une autre langue vivante en complément.

**L'ouverture à l'international est très limitée** et ne constitue pas, à l'évidence, une priorité des responsables de la formation, en contradiction avec l'objectif du parcours *Droit pénal international et comparé*. Les partenariats internationaux sont limités et les mobilités ne sont pas encouragées ; seule une année de césure permet aux étudiants de les effectuer, en quittant temporairement la formation. On note seulement l'intervention annuelle de trois professeurs invités.

**Il n'existe pas de suivi des flux d'étudiants ni de leur insertion professionnelle.** Le suivi des flux de candidature est quasiment inexistant, les données n'étant pas disponibles. Il est alors difficile d'effectuer des analyses pour renforcer l'attractivité de la formation ; mais les quelques chiffres mis en évidence font percevoir l'attractivité du master. Les enquêtes sur la réussite des étudiants donnent lieu à trop peu de réponses pour être exploitables. Il en est de même pour les enquêtes d'insertion professionnelle. Cette situation constitue un vrai handicap pour la formation. On retrouve la même faiblesse problématique pour l'analyse du coût et de la soutenabilité de la formation.

**La démarche d'amélioration continue est inexistante.** Les mécanismes d'évaluation des enseignements et de la formation donnent lieu à des résultats inexploitable compte tenu de la faiblesse du taux de réponse.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation originale bénéficiant d'un excellent adossement à la recherche ;
- Un master divisé en trois parcours qui offrent chacun une professionnalisation réelle, avec un parcours entièrement en apprentissage apportant une plus-value certaine ;
- Des liens avec le monde socio-économique efficaces, contribuant à l'innovation dans les pratiques pédagogiques.

### Points faibles

- Une très grande faiblesse des données en matière de suivi des étudiants (réussite, insertion professionnelle) ;
- Une internationalisation trop limitée au regard des objectifs de certains parcours.

### Recommandations

- S'appuyer sur les services de l'établissement pour se doter d'outils fiables permettant le suivi global des étudiants (recrutement, réussite, insertion) et l'amélioration continue de la formation.
- Veiller à ouvrir davantage la formation à l'international, mettre à profit les partenariats internationaux de l'établissement et l'alliance European Digital UniverCity (EDUC) pour rendre effectives les mobilités.

### Avis en vue de l'accréditation

#### Favorable avec recommandation :

- S'assurer du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants.

# MASTER DROIT PRIVÉ

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit privé* s'adresse aux étudiants désireux d'exercer une profession juridique ou de s'orienter vers la recherche. La formation est scindée en trois parcours : *Droit privé fondamental*, parcours historique à l'origine de la mention, qui s'attache à renforcer les connaissances de ses étudiants en maîtrise du contentieux, droit civil et droit pénal ; *Contrats et contentieux*, qui propose une formation de privatiste généraliste avec une dimension pratique puisque le parcours est ouvert exclusivement à l'alternance en 2<sup>e</sup> année (M2) ; *Droit du patrimoine*, qui s'adresse aux futurs juristes généralistes du droit privé patrimonial. 105 étudiants composaient l'ensemble de l'effectif de la formation en 2022-2023, assez bien répartis entre les différents parcours. Les 802 heures étudiant en moyenne de la formation sont dispensées par une équipe de 52 enseignants.

## Analyse globale

Parfaitement intégré à l'offre de formation de l'établissement, le master *Droit privé* est une mention attractive, très bien adossée à la recherche, avec une pédagogie classique, et une intégration satisfaisante de la professionnalisation. Elle pourrait profiter de sa solidité pour améliorer la pertinence et la lisibilité de ses parcours, consolidant ainsi celui de ses étudiants vers la recherche ou une insertion professionnelle mieux ciblée.

**Le master *Droit privé* est une formation qui a parfaitement sa place dans l'offre de formation de l'établissement.**

C'est la suite logique de la licence en droit pour de nombreux étudiants attirés par le droit privé et les métiers traditionnels du droit. C'est une formation généraliste que l'on retrouve dans presque toutes les facultés de droit.

**L'attractivité de la formation est élevée.** Le nombre de candidatures est élevé, particulièrement en *Droit privé fondamental* avec 1 817 candidats pour une vingtaine de places. On compte également 1 200 candidats pour le parcours *Contrats et contentieux* et 830 pour le parcours *Droit du patrimoine*, ce qui démontre l'utilité de cette formation généraliste.

**Compte tenu de la forte sélectivité des étudiants, les échecs sont peu nombreux et le taux de réussite est assez élevé.** La formation attire essentiellement les étudiants des universités d'Ile-de-France, qui sont titulaires d'une licence en droit.

**La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche**, grâce à des enseignements très largement assurés par des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches. La recherche est également présente au regard de l'importance accordée au mémoire de recherche en fin de parcours qui se voit accorder un fort coefficient. Une formation à la recherche est également organisée avec un éditeur juridique dans un parcours et sera développée dans les autres parcours. Un enseignement de méthodologie de la recherche est prévu et les étudiants du parcours *Droit du patrimoine* organisent une manifestation scientifique en lien avec le laboratoire. Le taux de poursuite en doctorat est cependant assez faible, ce qui s'explique par les perspectives ouvertes aux étudiants dans les professions juridiques.

**L'amélioration continue de la formation est effective**, grâce à un conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement. Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est réalisé, et permet de constater une bonne insertion, même si ce suivi et la communication par les services de l'établissement pourraient être améliorés.

**La formation intègre de façon satisfaisante la professionnalisation.** Un des parcours du master (*Contrats et contentieux*) est effectué en alternance, principalement en apprentissage. Les autres parcours prévoient des stages obligatoires dans le cursus. Des professionnels enseignent au sein de la formation, principalement en master 2 dans des matières spécialisées.

**Toutefois, le positionnement de deux des parcours peut interroger, au regard du contexte académique immédiat, avec un risque de confusion pour les diplômés ou la poursuite d'études.** On note plusieurs formations assez proches au sein du même établissement. Le parcours *Droit du patrimoine* a des caractéristiques proches du master *Droit notarial*. Il s'en distingue toutefois car il ne conduit pas nécessairement à la profession de notaire, ce qui est un inconvénient pour la professionnalisation et les diplômés des étudiants, mais aussi un avantage dans l'organisation de la formation et son ouverture vers d'autres métiers. Le parcours *Droit privé fondamental* prépare aux professions juridiques traditionnelles du droit tout comme le master *Justice, procès et procédures*. Il s'en distingue cependant par un caractère plus général, peut-être plus adapté pour la recherche et les professions juridiques non judiciaires (comme juriste d'entreprise). La vocation à la recherche pourrait donc être davantage encouragée par le master *Droit privé*. De manière générale, le suivi de la formation et de l'insertion professionnelle pourra être amélioré, avec l'appui nécessaire des services centraux.

**L'organisation pédagogique de la formation est assez classique,** avec des blocs de connaissance et de compétence, et des enseignements largement mutualisés en première année et plus spécialisés selon les parcours en deuxième année. En première année de master, les formes d'enseignement sont classiques, en amphithéâtre. Au contraire, en deuxième année, avec un effectif réduit à environ 20 étudiants, des enseignements innovants sont prodigués, par exemple sous forme de classe inversée. Ceux-ci pourraient être poursuivis avec l'intégration plus systématique d'une approche par compétences qui renforcerait la lisibilité de la formation et faciliterait la mise en place de la formation continue.

**Si l'ouverture de la formation à l'international est limitée,** elle ne se manifeste que par l'intégration d'enseignements en langue anglaise obligatoire, le recrutement international et les échanges internationaux étant limités. Cette position est justifiée par le caractère national du droit enseigné et celui des professions auxquelles prépare le master, principalement nationales.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation très attractive ;
- Un excellent taux de réussite ;
- Une formation bien adossée à la recherche ;
- Des outils d'amélioration continue en place ;
- Une formation adaptée aux métiers ciblés, de la justice et du droit.

### Points faibles

- Une lisibilité qui pourrait être plus grande pour certains parcours, un risque de concurrence avec d'autres formations de l'université ;
- Une démarche vers l'approche par compétences non engagée.

## Recommandations

- Accentuer l'identité de la formation pour plus de lisibilité et d'affirmation des différents parcours, clarifier les relations et les objectifs de formation entre le master *Droit privé* et les masters *Justice, procès, et procédures* et *Droit notarial*.
- Veiller à engager l'approche par compétences.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer la cohérence de la mention avec les masters *Justice, procès et procédures* et *Droit notarial*.
- Veiller à s'engager dans une approche par compétences.

# MASTER DROIT PUBLIC

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit public* est une formation historique de l'université qui s'attache à dispenser à ses étudiants des connaissances approfondies en droit public interne, afin de les préparer à une insertion professionnelle aux multiples débouchés dans la fonction publique ou le secteur privé. La formation est structurée en trois parcours : *Droit public général* ; *Droit public financier* et *Biens et contrats publics*. En 2022-2023, 75 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, un effectif en baisse au cours de la période évaluée. La plupart des étudiants optent pour le parcours *Droit public général* (33 étudiants en 2022-2023) ou le parcours *Droit public financier* (34 étudiants en 2022-2023), le parcours *Biens et contrats publics* ne rassemblant que 8 inscrits en 2022-2023. 34 enseignants assurent les 732 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Parfaitement adossé à la recherche et au monde professionnel, le master répond à une demande, attestée par un nombre important de candidatures. Si la pédagogie traditionnelle et l'approche programme donnent d'excellents résultats, une évolution est envisagée vers l'alternance, et souhaitable vers l'APC.

**L'adossement à la recherche est solide**, avec dès le M1, une méthodologie de la recherche et la nécessité d'élaborer un mémoire alors que le M2, offre le choix d'une voie recherche avec l'obligation d'un mémoire plus substantiel, rien n'étant précisé quant à la part de recherche concernant l'option alternative du stage. Au surplus, les enseignants-chercheurs et chercheurs constituent l'essentiel des intervenants (45) tout en assurant plus de 80 % des heures d'enseignement.

**La formation valorise tout autant la professionnalisation**, dans une complétude judicieuse, avec un stage rendu obligatoire entre le M1 et le M2, sanctionné au semestre 9 et l'option stage du M2 assortie d'une durée significative et d'un poids tangible en termes d'ECTS. Tout cela implique des relations suivies avec des juridictions, cabinets d'avocats et autres administrations entretenant ainsi une réciprocité bienvenue dans les apports université-monde professionnel. Les professionnels représentent le tiers des intervenants pour une contribution avant tout concentrée sur le M2 que justifient les spécialisations (au demeurant souvent inspirées par les remontées du terrain à l'instar du parcours *Biens et contrats publics*). En revanche, la formation continue en reste à un stade marginal, ne donnant lieu à aucune adaptation de l'enseignement mais la réflexion est opportunément ouverte quant à l'introduction de l'alternance.

**Le master fonctionne principalement selon une approche programme**, juste assortie de la correspondance entre UE et compétences listées selon la certification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cela n'interdit pas néanmoins une prise en compte, quoique occasionnelle, des compétences dans l'évaluation selon les exercices donnés notamment dans le cadre d'ateliers de professionnalisation. Ceci sans aller cependant jusqu'à prévoir la participation, qui serait pourtant opportune, à une clinique juridique. L'enseignement prodigué reste classique fondé sur la conjugaison entre cours magistraux et travaux dirigés, exclusivement en présentiel avec un recours basique au numérique. L'enseignement de langues étrangères n'existe pas, choix ayant été fait d'un volume d'heures de cours dispensées en la seule langue anglaise, agrémenté de la rédaction d'une note juridique, toujours en anglais, dans une formation pourtant d'abord cantonnée au droit français.



**Si le nombre de candidatures est croissant, l'attractivité effective et le nombre des inscrits sont en baisse. La baisse du nombre d'inscrits doit être analysée et interrogée :** en dépit de candidatures extérieures pour plus de 80 %, d'un nombre significatif d'admis (de 123 à 393 pour le parcours *Droit public général* et de 50 à 85 pour le parcours *Droit public financier* au cours des 3 dernières années), les effectifs restent en deçà des capacités d'accueil témoignant d'un manque d'attractivité expliquée par un contexte concurrentiel non négligeable et une procédure ne permettant pas d'optimiser la liste d'admis en cas de confirmation de candidatures non suivies d'effet. Au surplus, il est à noter que l'ouverture d'un parcours de M2 *Biens et contrats publics* affichant une spécialisation en commande publique pose la question, pourtant non soulevée, de son positionnement alors qu'existe par ailleurs dans le master *Droit de l'économie* un parcours *Commande publique* susceptible d'entretenir un risque de doublon préjudiciable pour les deux formations, ce que confirment les faibles effectifs du parcours *Biens et contrats publics* dans cette mention. Les résultats aux examens sont très bons (78 %, 84,21 %, 79,49 % pour le M1, 92,31 %, 88,89 %, 97,22 % pour le M2 au cours des trois dernières années) qu'expliquent la sélection opérée à l'entrée du master et le suivi personnalisé.

**Les chiffres témoignent d'un bon suivi du parcours étudiant.** L'insertion professionnelle est mesurée et analysée à la fois par l'enquête menée par l'université sur les promotions 2019 et 2020 et celle réalisée par l'équipe du master au cours des 3 dernières années : leurs résultats convergent en révélant une très bonne insertion professionnelle pour un taux probant de réponses (plus de 50 % en règle générale) couvrant l'administration nationale et locale, L'avocature et le monde de l'entreprise (aux alentours de 80 % pour l'enquête de l'université et plus de 90 % aux dires de l'équipe du master pour les dernières années). Le taux de poursuite d'études (entre 15 et 25 % en arrondissant) s'explique avant et logiquement par la préparation aux concours de l'administration et aux examens comme celui de l'entrée en école d'avocats, en lien avec l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) et l'institut d'études judiciaires (IEJ), soit une insertion professionnelle différée en cas de succès.

**L'amélioration continue n'est pas étrangère aux préoccupations de l'équipe de formation**, en résonance avec le soin apporté au suivi de cohorte. Si elle déplore la carence d'un dispositif d'évaluation au niveau de l'université, sa propre évaluation n'est cependant pas documentée, aucune donnée chiffrée et analysée n'étant fournie. Et ce en dépit d'un souci non feint d'évaluation à en juger par le compte rendu substantiel du conseil de perfectionnement, notamment au regard des questions abordées, ce qui rend d'autant plus frustrante cette carence.

## Conclusion

### Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une vraie valorisation du stage ;
- Un bon suivi de l'insertion professionnelle.

### Points faibles

- Un positionnement à clarifier entre le parcours *Biens et contrats publics* et celui *Commande publique* du master *Droit de l'économie* ;
- Un écart significatif entre le nombre de candidats admis et celui des inscrits, inférieur à la capacité d'accueil et en baisse ;
- Un dispositif non formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une formation continue marginale et l'absence d'alternance ;
- Une approche par compétences sommaire.

## Recommandations

- Clarifier le positionnement entre les parcours *Biens et contrats publics* et *Commande publique* relevant de deux mentions différentes au risque d'une ambiguïté quant à l'existence d'un doublon.
- Rapprocher le nombre des candidats admis et celui des inscrits en s'appuyant sur les services de l'université pour mieux valoriser cette mention.
- Formaliser un dispositif d'évaluation interne par les étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Construire une véritable approche par compétences.
- Réfléchir à l'introduction de l'alternance.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer la cohérence de la formation avec le master *Droit de l'économie*.
- Renforcer le recrutement dans la mention.

# MASTER DROIT SOCIAL

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Droit social* permet à ses étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales autour du droit social et de ses enjeux, afin d'exercer les métiers d'avocat, juristes d'entreprise ou responsables de services juridiques. Après une année de formation de tronc commun, les étudiants se spécialisent en optant, en 2<sup>e</sup> année (M2) pour l'un des trois parcours suivants : *Droit social et gestion des ressources humaines*, proposé essentiellement en alternance, qui met l'accent sur le droit du travail et la gestion du personnel ; *Droit social et relations professionnelles*, qui s'intéresse au droit syndical et à la négociation collective ; et *Droit social, protection sociale et santé* qui s'attache à la protection sociale et aux systèmes de santé. En 2022-2023, 156 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle, en hausse régulière au cours des trois dernières années, les étudiants se répartissant plutôt équitablement dans les trois parcours en 2<sup>e</sup> année. 28 enseignants permanents et un nombre indéterminé d'enseignants non permanents assurent les 786 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Droit social* de l'université Paris Nanterre est l'un des plus connus et, en matière juridique, son fleuron en raison de son ancienneté ainsi qu'en raison du prestige de ses enseignants fondateurs. Il est un peu le symbole de la formation juridique de cette université. Ce prestige est aussi associé à la défense d'un modèle de droit social. Il s'inscrit donc parfaitement dans l'offre de formation de l'université. Cette formation semble même indissociable de l'université Paris Nanterre. Elle est attractive et attire effectivement des étudiants de l'université Nanterre, de l'Île-de-France et de toute la France, ce qui est remarquable pour une université francilienne qui n'est pas située au centre de la capitale. Elle a principalement une vocation professionnelle, mais elle est aussi orientée vers la recherche. Elle est également tournée vers l'international, ce qui est remarquable pour ce type de formation.

**L'attractivité de la formation est forte** (environ 1 400 candidatures pour le master 1, ce qui est satisfaisant pour un master spécialisé) avec des candidats venus de l'université de Nanterre, mais aussi des universités franciliennes et de l'ensemble des régions. Malgré cette sélection, on constate quelques échecs et redoublements liés à la difficulté de concilier travail salarié et études. Une prise en considération plus précoce des difficultés des étudiants éviterait peut-être ces difficultés.

**La professionnalisation de la formation est importante.** Deux parcours du master sont accessibles en alternance (en apprentissage) et l'un d'eux est ouvert à la formation continue, principalement pour des représentants syndicaux et des salariés. Les stages sont également prévus ainsi que des simulations professionnelles. Des professionnels interviennent dans la formation. La participation des étudiants à la clinique de droit de Nanterre est possible. Un séminaire des métiers du droit social a lieu en master 1. Des simulations de pratique des ressources humaines et de procès de droit social sont organisées en master 2.

**L'ouverture à l'international est remarquable** pour une formation de ce type, souvent orientée vers le droit national. Un séminaire de droit social comparé est organisé en master 2. Des collaborations avec plusieurs universités étrangères, spécialement celle de Venise, permettent des échanges et l'intervention de professeurs invités. La formation accueille également des étudiants étrangers et favorise la mobilité internationale. Des enseignements obligatoires de langue anglaise et de droit en anglais sont prévus. Les étudiants sont incités à obtenir une certification en anglais *Test of English for International Communication* (TOEIC) qui est obligatoire pour les masters en apprentissage. Une aide financière aux étudiants est prévue à cet effet.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche** grâce aux enseignements assurés par des enseignants-chercheurs de l'établissement en général spécialisés en droit social, principalement au sein de la section 01 (droit privé et sciences criminelles) du Conseil national des universités (CNU). Sont également prévus des séminaires de méthodologie de la recherche, la rédaction de mémoire de recherche et la participation à des séminaires. Les étudiants rédigent également des commentaires d'actualité dans une revue numérique. Deux contrats doctoraux permettent aux étudiants de poursuivre la recherche par une thèse de doctorat.

**L'organisation pédagogique de la formation est cohérente et adaptée.** La première année de master de droit social est commune aux étudiants qui empruntent ensuite un des trois parcours prévus : *Droit social et gestion des ressources humaines*, *Droit social et relations professionnelles* et *Droit social, protection sociale et santé*. L'enseignement vise à assurer l'autonomie et l'expertise critique sur une matière ancrée dans la réalité sociale. Des travaux collectifs et de mise en situation pratique sont mis en place en ce sens. L'approche n'est pas uniquement juridique, mais aussi culturelle et institutionnelle sur le monde du travail.

**L'évaluation de la formation et le suivi des étudiants** sont correctement effectués. Il existe un conseil de perfectionnement qui fonctionne pour l'ensemble de la formation et pour chaque parcours. Il permet d'associer les étudiants et les professionnels à l'évolution de la formation. Le suivi de l'insertion des étudiants est également effectué. Il est très bon en raison des perspectives d'emploi importantes offertes par le droit social. Les étudiants peuvent ainsi devenir juristes au sein d'entreprises ou de syndicats, avocats ou passer des concours de la fonction publique, notamment celui d'inspecteur du travail. Les associations d'étudiants et d'anciens étudiants permettent d'assurer ce suivi alors que celui effectué par l'établissement est perçu comme mal conçu et assez peu efficace.

## Conclusion

### Points forts

- Une excellente insertion professionnelle ;
- Une formation attractive ;
- Une ouverture à l'international de qualité.

### Points faibles

- Manque de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants ;
- Un suivi institutionnel de l'insertion professionnelle insuffisant.

### Recommandations

- Mieux anticiper les difficultés des étudiants.
- Mieux organiser le suivi par l'établissement de l'insertion des étudiants en lien avec les responsables de formation.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable

# MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Économie appliquée* forme ses étudiants en macroéconomie et finance internationales. Après une première année axée sur les notions fondamentales, les étudiants poursuivent dans l'unique parcours en 2<sup>e</sup> année, *Économie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture*. 29 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle en 2022-2023, effectif en baisse durant la période évaluée. Une équipe pédagogique composée de 22 enseignants intervient dans la formation pour assurer les 743 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Économie appliquée* s'inscrit dans la stratégie de l'établissement en alliant pluridisciplinarité, préprofessionnalisation, internationalisation et formation à et par la recherche.

**Le master *Économie appliquée* bénéficie d'un adossement marqué à la recherche** notamment via le laboratoire de recherche Economix qui accueille régulièrement des étudiants. Dès leur entrée dans la formation, les étudiants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et de déontologie. La formation démontre une articulation forte entre la recherche et l'ancrage territorial avec les acteurs socio-économiques.

**La formation adopte une approche programme et compétences, avec des méthodes pédagogiques soignées.** La formation est structurée selon une approche programme et compétences, organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC). Les principales thématiques du master sont regroupées dans le bloc « Maîtriser un domaine et ses méthodes ». Cette structuration garantit une progression cohérente tout au long du cycle, avec des objectifs clairs pour le master. Un bloc de compétences axé sur l'ouverture disciplinaire intitulé « Élargir ses connaissances / personnaliser son parcours » permet aux étudiants d'acquérir des compétences numériques enseignées en salle machine en complément des cours magistraux et travaux dirigés. La formation adopte plusieurs méthodes pédagogiques pour renforcer la maîtrise de l'anglais en associant des cours de langue anglaise à deux cours dispensés en anglais en M1 en M2, en plus des cours d'anglais économique et financier.

**Le parcours étudiant bénéficie d'un excellent taux de réussite et d'insertion.** Le master a une bonne attractivité, et suit de près le devenir des étudiants après leur diplôme. Toutefois, la promotion de la formation n'est pas effectuée, l'équipe préférant se concentrer sur les très bons taux de réussite que l'équipe n'analyse d'ailleurs pas pour davantage se concentrer les très bons taux de réussite, attribués à la formation initiale.

**La mobilité internationale sortante se réalise principalement à travers des stages, mais pourrait être développée.** Elle s'effectue pour l'instant notamment au sein de la Commission européenne ou des banques centrales. Les étudiants ayant effectué une césure entre les deux années de master ont réalisé pour la plupart un stage à l'international, pendant l'interruption de leur cursus. La formation est ouverte également à la mobilité entrante (deux à cinq étudiants par an) même si le master ne propose pas de parcours diplômant européen ou international. Cela pourrait être encouragé, avec notamment un parcours en anglais.

**La professionnalisation est soignée, au sein de la formation et par les stages et la typologie des intervenants.** Les étudiants réalisent des stages au sein des services d'études et de recherche de diverses entreprises et institutions. En M1, ils peuvent effectuer des stages de 3 mois, et de 6 mois en M2 en général dans les mêmes établissements. Quatre professeurs associés (PAST) venant de la Banque de France, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et de l'Observatoire français des conjonctures

économiques (OFCE) assurent des cours théoriques en M1 et M2, ainsi que de la formation à la recherche et l'encadrement de mémoires. Quatre autres intervenants professionnels viennent de la Banque de France, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et de la société de gestion financière ECOFI. En moyenne, deux étudiants par an obtiennent des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), notamment à la Banque de France et à l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles, à l'issue de leur stage de M2 pour la réalisation de leur thèse. Cette excellente insertion dans le milieu professionnel est confortée par une formation continue intégrant des professionnels de l'Institut national de statistiques et études économiques (INSEE). La qualité professionnalisante du diplôme pourrait cependant être davantage cultivée en intégrant l'alternance.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Un excellent taux de réussite et d'insertion ;
- Une articulation forte entre la recherche et les acteurs socio-économiques du territoire.

### Points faibles

- Un manque de développement de l'alternance ;
- Une absence de réelle mobilité internationale entrante ou sortante.

### Recommandations

- Réfléchir à la possibilité d'offrir la formation en alternance, en s'appuyant sur les blocs de connaissances et compétences déjà en place.
- Envisager un partenariat à l'international ou la création d'un parcours totalement en anglais pour attirer les étudiants internationaux.

### Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER ÉCONOMIE DU DROIT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Économie du droit* propose à ses étudiants une formation en analyse économique et en droit, afin d'en faire des experts capables de mener des recherches sur l'économie du droit, en particulier sur les problématiques de concurrence et l'évaluation des politiques publiques appliquées à la justice. Structurée en un unique parcours intitulé *Analyse et impact économiques du droit*, la formation accueillait 24 étudiants en 2022-2023. Les 504 heures étudiant de la maquette de la formation sont assurées par 26 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Économie du droit* est ce que l'on pourrait appeler un master de niche, dans la tradition des liens entre le droit et l'économie qui fait la spécificité de l'université Paris-Nanterre. Il propose une formation originale, à partir de compétences économiques, ouvrant à des emplois très diversifiés dans le domaine de l'analyse économique du droit, comme des fonctions dans les structures telles que des autorités indépendantes, des collectivités territoriales, des entreprises, etc. La formation, pluridisciplinaire même si les enseignements en droit occupent un volume réduit, est en parfaite adéquation avec la stratégie de l'établissement, qui encourage la professionnalisation et l'internationalisation.

**L'adossement à la recherche est excellent.** Une véritable synergie existe entre le master et le laboratoire Economix ; des étudiants peuvent effectuer des stages au sein de ce laboratoire, participer à diverses activités de recherche ; un parcours recherche "implicite" dès le M1 a été construit, permettant de repérer très tôt les potentiels candidats à une thèse. Les enseignants-chercheurs sont fortement impliqués dans la formation et les dispositifs d'accompagnement à la recherche des étudiants sont bien conçus.

**La formation entretient des liens intenses et pertinents avec le monde socio-professionnel.** Les professionnels interviennent nombreux et régulièrement au sein du master, que ce soit pour dispenser des cours techniques ou pour animer des ateliers plus tournés vers les pratiques professionnelles. La formation prépare pleinement à l'insertion professionnelle par les stages obligatoires, qui peuvent conduire rapidement à un recrutement à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique cherche à étoffer le vivier de structures permettant d'accueillir les stagiaires. On peut regretter, dans un tel contexte, l'absence d'ouverture à la formation continue et surtout à l'apprentissage, qui est en discussion. Le conseil de perfectionnement comprend plusieurs représentants du monde socio-économique, qui participent ainsi directement et efficacement aux discussions sur le calendrier de la formation, le contenu de la maquette, ses évolutions éventuelles, etc.

**La formation est très attentive au suivi des étudiants, en particulier leur insertion professionnelle et diversifie ses méthodes pédagogiques.** La maquette de la formation est clairement organisée en blocs de compétences, avec des modalités d'évaluation diverses, tournées vers les mises en situation professionnelle. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, alliant cours magistraux, exposés, ateliers collectifs, projets individuels ou collectifs. Le nombre de candidatures au master est limité, ce qui peut s'expliquer au regard des prérequis en matière de méthodes quantitatives. Le nombre d'étudiants inscrits demeure faible (9), ce qui justifie une réflexion sur ce point. L'équipe pédagogique suit la réussite des étudiants, analyse leurs résultats et vérifie leur bonne insertion professionnelle. La formation prépare pleinement à l'insertion professionnelle. Les étudiants effectuent ainsi un stage en entreprise ou structure publique en M1 et en M2 ; des modules de professionnalisation sont également prévus dans la maquette. L'enseignement Investir dans un projet personnel offre aux étudiants la possibilité de développer un projet collectif ou individuel. 25 semaines d'expérience professionnelle (au minimum) sont ainsi prévues sanctionnées par 28,5 crédits ECTS ; 16,5 crédits ECTS valorisent les autres dispositifs d'expérience professionnelle.

**L'ouverture à l'international est réelle, mais mérite d'être développée, en particulier s'agissant des mobilités étudiantes.** le master est ouvert à l'international par des enseignements effectués en langue anglaise à plus de 80 %, par l'obligation pour les étudiants de suivre des classes partagées avec des partenaires européens et par l'intervention de professeurs invités (quatre par an en moyenne). Ils peuvent aussi rédiger un mémoire ou un projet en anglais. La mobilité sortante est cependant quasi-inexistante, le calendrier imposé pour la formation, la disponibilité des professionnels et le stage obligatoire empêchant concrètement les étudiants d'en profiter. Le manque de moyens financiers pour l'accompagner est patent.

**La démarche d'amélioration continue fait l'objet de réflexions.** Les réponses aux questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation sont cependant particulièrement faibles. Un autre mécanisme a donc été utilisé : réunion de concertation avec le bureau de l'association des étudiants du master à la fin de chaque année universitaire pour identifier des difficultés, des mesures d'amélioration, etc. Les ressources humaines sont adaptées aux spécificités de la formation, de nombreux professionnels intervenant sur des sujets techniques. Une attention particulière est portée au coût et à la soutenabilité de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent adossement de la formation à la recherche, reposant sur des liens étroits avec le laboratoire Economix, permettant aux étudiants d'y effectuer des stages ;
- Des liens avec le monde socio-économique judicieux et réfléchis, dans la perspective d'une bonne insertion professionnelle ;
- Des méthodes pédagogiques diversifiées en adéquation avec les débouchés professionnels ;
- Une ouverture à l'international réelle, grâce aux enseignements en langue anglaise (80 %) et aux classes partagées.

### Points faibles

- Des effectifs limités ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance ;
- Une mobilité internationale sortante très limitée.

### Recommandations

- Engager une réflexion et des actions pour améliorer le recrutement, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Envisager une ouverture de la formation en apprentissage.
- Mener une réflexion sur les mobilités sortantes, en exploitant les différentes possibilités financières qui permettraient de les accompagner.

### Avis en vue de l'accréditation

#### Favorable



# MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Entrepreneuriat et management de projets* permet à ses étudiants d'acquérir des connaissances dans le domaine de la gestion et de développer leurs compétences entrepreneuriales. La formation est structurée en deux parcours : *Management des PME et entrepreneuriat*, partiellement ouvert à l'apprentissage et à la formation continue, et *Management franco-allemand des PME et entrepreneuriat*, ouvert en partie à des étudiants allemands de l'université de Dresde. 30 étudiants étaient inscrits dans la formation en 2022-2023, la quasi-totalité dans le parcours *Management des PME et entrepreneuriat* (seulement 2 étudiants suivaient le parcours *Management franco-allemand des PME et entrepreneuriat*). La maquette de la formation compte 672 heures étudiant en moyenne, encadrées par 30 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* est clairement inscrit dans une logique de professionnalisation de par son domaine de spécialité, son format d'enseignement (parcours en alternance ou comportant un stage long), et l'intégration de professionnels au programme. Formation attractive, au taux de réussite élevé, elle bénéficie d'une bonne insertion professionnelle, et permet le développement des compétences visées. Si l'adossement à la recherche y est effectif, l'ouverture à l'international et le suivi des étudiants constituent en revanche des points d'amélioration.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation**, grâce à un parcours *Management des PME et entrepreneuriat* en alternance et en formation continue et un parcours *Management franco-allemand des PME et Entrepreneuriat* impliquant un stage de longue durée. De plus la formation fait intervenir des professionnels (20 % des intervenants) et a noué des relations avec le pôle étudiant pour l'Innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) destiné à promouvoir l'entrepreneuriat parmi les étudiants, sous la forme d'une intervention de la coordinatrice et de visite d'incubateurs.

**Cependant, l'accueil du public en formation continue est marginal** (un ou deux inscrits). L'insertion professionnelle est élevée (98 % à 18 mois).

**L'adossement à la recherche est réel**, et assuré par le laboratoire CEROS et une équipe de 16 enseignant chercheurs qui assurent 500 heures d'enseignement. De plus la formation à la recherche et par la recherche est assurée à travers un cours de méthodologie de la recherche (27 heures) et une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Un mémoire de recherche est réalisé en M2, avec un accompagnement individualisé par un enseignant-chercheur.

**L'attractivité de la formation est forte**. Elle suscite un important volume de candidatures (550 en 2020-2021, 650 en 2022-2023).

**Le taux de réussite** de la formation est élevé, proche ou égal à 100 %.

**L'insertion professionnelle** est suivie à l'aide d'une enquête d'insertion spécifique (taux de réponse : 60 %) à côté de l'enquête d'insertion à 30 mois gérée par l'université.

**Cependant, aucun dispositif spécifique n'est mis en œuvre pour analyser le suivi des étudiants. L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.** Le dossier mentionne une enquête sur les 4 dernières promotions concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, afin de savoir si le master a répondu à leurs attentes et s'ils le recommanderaient. La formation organise des conseils de perfectionnement faisant intervenir le corps professoral et des représentants des étudiants et du centre de formation des apprentis (CFA).

**Au plan pédagogique, la formation est construite dans une approche programmes. L'approche par compétences est en cours de mise en place.** La maquette est conçue autour du référentiel national des certifications professionnelles (RNCP). Une évolution vers l'approche par compétences est souhaitable. La pédagogie fait intervenir des méthodes diversifiées avec des modules adoptant une approche par projet. La formation est essentiellement proposée en format présentiel. Quelques enseignements peuvent être suivis en distanciel, pour un volume de 60 heures

**L'ouverture à l'international est limitée.** Elle se manifeste essentiellement à travers un parcours *Management franco-allemand des PME et Entrepreneuriat* en partenariat avec l'Université de Dresde des enseignements de langue et des cours de spécialité en anglais. Les étudiants de ce parcours doivent faire leur stage en Allemagne en M1 et M2. Ce dernier parcours, aux effectifs faibles, voit ceux-ci s'éroder ces dernières années. Pour l'autre parcours, la formation est organisée en alternance, format qui exige des adaptations pour la mobilité entrante et sortante des étudiants, qui reste peu développée. Des solutions pourraient s'envisager, notamment dans le cadre de l'alliance européenne *European Digital UniverCity (EDUC)* dont l'université est membre.

## Conclusion

### Points forts

- Forte professionnalisation, grâce à l'apprentissage et aux relations avec l'environnement économique ;
- Forte attractivité matérialisée par des candidatures en hausse ;
- Taux de réussite élevé ;
- Adossement à la recherche effectif.

### Points faibles

- Un suivi des candidatures et plus globalement du parcours et de la réussite des étudiants limité, bien que les taux de réussite soient élevés ;
- Une amélioration continue à perfectionner ;
- Une ouverture à l'international limitée, liée au format en alternance de la formation et au déclin du parcours franco-allemand.

### Recommandations

- Développer les dispositifs de suivi des candidatures et de la réussite des étudiants, par des outils d'établissement.
- Perfectionner l'amélioration continue en poursuivant les enquêtes et en exploitant les résultats du conseil de perfectionnement.
- Développer l'ouverture à l'international à travers une relance du parcours franco-allemand et l'amélioration de la mobilité entrante ou sortante, en mettant à profit les partenariats internationaux de l'établissement et l'alliance EDUC.

### Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER FINANCE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master Finance est structuré en cinq parcours spécialisés, la plupart ouverts également à l'apprentissage : *Banque Finance Assurance - Ingénieur d'affaires* s'adresse aux futurs professionnels des métiers de la banque, de la gestion d'actifs ou de l'assurance ; *Finance d'entreprise* forme à la gestion financière des entreprises ; *Financement de projet, financements structurés* forme aux métiers du pilotage et du financement de grands projets ; *Manager en assurance*, proposé exclusivement en apprentissage, offre des débouchés dans les secteurs de l'assurance, de l'épargne, du courtage et de la distribution ; *Management de l'immobilier* s'attache à former les futurs collaborateurs des entreprises du secteur de l'immobilier ; enfin un parcours *Banque, Finance, Assurance - Fonds et gestion privée*, proposé uniquement en 2<sup>e</sup> année, en formation continue au Luxembourg, vise des personnels de banques, sociétés d'investissement ou de gestion de portefeuilles. En 2022-2023, 143 étudiants étaient accueillis dans cette formation, dont 53 au sein du parcours Finance d'entreprise. Chaque parcours comprend plus de 800 heures étudiant de formation, assurées par environ 50 enseignants.

## Analyse globale

Clairement inscrit dans une logique de professionnalisation, par les cours dispensés, des intervenants académiques et praticiens et les expériences professionnelles longues prévues dans le cadre de la formation (apprentissage, stage long, formation continue), le master *Finance* offre une très bonne insertion professionnelle aux étudiants. Avec ses six parcours dont la première année est mutualisée, la formation présente une organisation des enseignements progressive et adaptée permettant le développement des compétences visées (modalités d'enseignements diversifiées, passages de certifications professionnelles). La formation se distingue également par le suivi du parcours étudiant depuis la candidature jusqu'à l'accès à l'emploi, avec un véritable souci d'amélioration continue. L'adossement à la recherche est effectif (volumes horaires en M1 et M2, composition de l'équipe pédagogique). L'ouverture à l'international du master est un point d'amélioration, en termes de mobilité étudiante et d'enseignements dispensés en anglais.

**Avec une offre de formation complète et cohérente, le master *Finance* s'inscrit dans la continuité de la licence, et vise le développement de connaissances et compétences académiques et professionnelles spécialisées de haut niveau** dans le domaine concerné (élaborer une vision stratégique financière, concevoir et piloter des solutions de gestion financière, mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion financière, mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en finance, développer une culture managériale et organisationnelle, etc.). Avec une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs qui assurent 60 % des heures d'enseignements et une réelle initiation à la recherche (au travers d'une journée organisée par les enseignants-chercheurs du pôle Finance du laboratoire, d'une application des méthodes dans le cadre du mémoire).

**La formation répond par ailleurs aux objectifs de professionnalisation.** Le master est ouvert aux publics de formation initiale, formation en alternance et formation continue, avec des parcours uniquement en apprentissage ou en formation continue, l'intervention de praticiens experts dans les métiers visés. Aussi, 90 % des diplômés sont-ils en emploi dans les six mois qui suivent le diplôme, en contrat à durée indéterminée et au niveau cadre pour la plupart. Le niveau de satisfaction des diplômés vis-à-vis de la formation est élevé (80 %).

**Le succès du master repose sur une équipe engagée et attentive, qui développe une bonne communication pour assurer l'attractivité de la formation.** Les initiatives sont multiples : référencement des parcours dans le magazine l'Étudiant, l'Annuaire de la Finance et le guide Eduniversal (guide des meilleurs masters de la société française de conseil et d'évaluation SMBG, spécialisée dans l'enseignement supérieur), recours à des plateformes *Jobteaser*, participation au forum université-entreprises organisé par l'UPN.

**L'équipe du master réalise un suivi précis et spécifique des étudiants**, en s'appuyant sur différents types d'enquêtes internes (statistiques sur les parcours avant l'entrée dans la formation par exemple, questionnaires pendant la formation) et externes (enquête Eduniversal) et de leur insertion professionnelle ainsi que de leur réussite (entre 75 % et 90 % selon les années et les parcours ; en M2, ils sont entre 80 et 88 %). Certains étudiants à l'issue du M1 réussissent les concours d'entrée en 2<sup>e</sup> année de grandes écoles (École supérieure de commerce de Paris - ESCP, École supérieure des sciences économiques et commerciales - ESSEC, etc.). Un conseil de perfectionnement, composé des responsables, d'étudiants, d'anciens étudiants et de praticiens, se tient régulièrement, assure le suivi et permet l'amélioration continue de la formation : pistes en termes de volume horaire relatifs pour certains cours, d'organisation de la formation selon les publics telle que la mise en place de groupes de travaux dirigés différents, d'amélioration du suivi des présences ou encore d'accès aux bibliothèques.

**Les choix pédagogiques sont pertinents et cohérents. Les méthodes d'enseignement sont diversifiées** avec des cours coanimés par un enseignant-chercheur et un praticien, ou jeu d'entreprise sur la dynamique commerciale des banques ou des entreprises (en M2), ou encore de l'animation en gestion de portefeuille fictif. Soulignons la préparation et le passage de certifications professionnelles, ou l'intégration des enjeux du développement durable dans la formation.

**En proposant une approche par compétences dans les maquettes des différents parcours, la formation assure le développement des compétences visées, avec des moyens adaptés**, moyens humains mais aussi en termes d'outils et d'équipement comme l'accès à des bases de données financières, *FactSet Research Systems Inc.*, ou la plateforme *Capital IQ*, par exemple.

**L'ouverture à l'international se manifeste essentiellement au travers d'un parcours** déployé au Luxembourg en partenariat avec le *Lifelong Luxembourg Learning Center*, parcours dont le nombre d'étudiants diminue toutefois. Mais la mobilité entrante et sortante est très limitée et n'est pas particulièrement soutenue par le master. Le volume horaire des enseignements disciplinaires dispensés en anglais n'est pas précisé.

## Conclusion

### Points forts

- Une professionnalisation forte (ouverture à l'apprentissage et à la formation continue, interventions de praticiens, développement de compétences techniques et professionnelle) ;
- Un adossement à la recherche effectif ;
- Une stratégie de communication réfléchie et active, au service d'une bonne attractivité ;
- Un bon suivi des étudiants pendant la formation et dans leur insertion professionnelle ;
- Un excellent usage du conseil de perfectionnement pour l'évolution de la formation.

### Points faibles

- Un insuffisant renforcement des compétences linguistiques des étudiants ;
- Des effectifs en baisse dans le parcours au Luxembourg ;
- Une ouverture à l'international relativement faible, en dehors du parcours au Luxembourg.

## Recommandations

- Renforcer les compétences linguistiques des étudiants, notamment l'apprentissage de l'anglais en particulier, préparer aux certifications.
- S'assurer de l'attractivité du parcours international, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Développer les mobilités entrantes et sortantes et la place des enseignements dispensés en anglais, dans tous les parcours.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Gestion de production, logistique, achats* est structuré en deux parcours : *Lean Management (LM)*, proposé exclusivement en alternance, qui permet à ses étudiants d'acquérir des compétences approfondies sur les outils du Lean et leur application dans les domaines de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; et *Performance de la Supply Chain (PSC)*, qui s'intéresse aux problématiques de la logistique et du Supply Chain Management. En 2022-2023, la formation accueillait 79 étudiants, répartis équitablement dans les deux parcours. La maquette de la formation présente une moyenne de 772 heures étudiant, assurées par 23 enseignants permanents et 27 enseignants non permanents.

## Analyse globale

Le master *Gestion de production, logistique, achats* est inscrit dans une logique de professionnalisation de par le domaine de spécialité de la formation, le format d'enseignement (parcours en alternance), et l'intégration de professionnels au programme. C'est une formation attractive, au taux de réussite élevé, bénéficiant d'une bonne insertion professionnelle. La formation permet le développement des compétences visées. L'adossement à la recherche est effectif. L'ouverture à l'international et le suivi des étudiants sont des points d'amélioration.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation** grâce à une organisation en alternance. De plus la formation fait intervenir 23 professionnels qui assurent 45 % des enseignements. L'accueil du public en formation continue est marginal. L'insertion professionnelle est élevée (98 % à 18 mois).

**L'adossement à la recherche est réel.** Il est assuré par le laboratoire CEROS et une équipe de 19 enseignants-chercheurs qui assurent 55 % des heures d'enseignement. La formation à la recherche se fait dans le cadre des cours dispensés en M1 et M2. Un mémoire de recherche est réalisé en M2 avec un accompagnement individualisé par un enseignant-chercheur.

**La formation est attractive**, avec un volume important et un nombre croissant de candidatures (718 en 2020-21, 1 300 en 2022-23). Le taux de réussite est élevé, proche de 100 %. L'insertion professionnelle est évaluée à l'aide d'une enquête d'insertion, mais les effectifs interrogés sont faibles. \*

**Le dossier ne mentionne pas de dispositif spécifique de suivi des candidatures ni de la réussite des étudiants, pas plus que l'évaluation de la formation par les étudiants.** La formation organise des conseils de perfectionnement faisant intervenir le corps professoral, des représentants du centre de formation des apprentis (CFA) et des étudiants. L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.

**Au plan pédagogique, la formation est construite selon une approche programmes. L'approche par compétences est en cours de mise en place**, et une évolution vers sa généralisation est souhaitable. La maquette est conçue autour du référentiel national des certifications professionnelles (RNCP). La pédagogie fait intervenir des méthodes diversifiées, avec des modules adoptant une approche par projet.

**L'ouverture à l'international est limitée.** Elle se manifeste essentiellement à travers des enseignements de langue et des cours de spécialité en anglais dans une perspective adaptée aux métiers visés par la formation. Les étudiants ont la possibilité de passer une certification en langue (*Test of English for International Communication - TOEIC, Linguaskill from Cambridge*). La formation est organisée en alternance et en présentiel, format peu propice à une mobilité entrante ou sortante pour les étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- De bonnes relations avec l'environnement économique permettant le développement de l'apprentissage ;
- Des taux de réussite élevés.

### Points faibles

- Un manque d'amélioration continue de la formation, notamment par l'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences seulement initiée ;
- Une faiblesse de l'ouverture à l'international.

## Recommandations

- S'appuyer sur l'OVE pour améliorer l'évaluation de la formation par les étudiants, analyser systématiquement les résultats des conseils de perfectionnement pour mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de la formation.
- Poursuivre l'approche par compétences.
- Renforcer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les partenariats de l'établissement et l'alliance EDUC.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Améliorer le processus d'amélioration continue de la formation.
- Renforcer l'approche par compétences.

# MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Gestion des ressources humaines* propose un unique parcours intitulé *Gestion stratégique des ressources humaines et numérique* qui prépare de futurs cadres des ressources humaines adaptés aux mutations du métier et plus particulièrement à la gestion numérique. 46 étudiants composaient l'effectif total du cycle en 2022-2023. 13 enseignants permanents et 11 enseignants non permanents interviennent dans la formation pour assurer les 778 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) est clairement inscrit dans une logique de professionnalisation de par son domaine de spécialité, le format d'enseignement (parcours en alternance) et l'intégration de professionnels au programme. C'est une formation attractive, au taux de réussite élevé, bénéficiant d'une bonne insertion professionnelle. La formation permet le développement des compétences visées. L'adossement à la recherche est effectif. L'ouverture à l'international et le suivi des étudiants sont des points d'amélioration.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation** grâce à une organisation en alternance, un partenariat avec la chaire de recherche gouverner l'organisation numérique (GoDO) de l'université Paris Nanterre, permettant d'organiser des événements avec des entreprises sur les thématiques du numérique et de la GRH. De plus la formation fait intervenir des professionnels qui assurent 40 % des enseignements. Cependant, la formation étant organisée en alternance et en présentiel, l'accueil du public en formation continue est marginal.

**L'adossement à la recherche est réel.** Il est assuré par le laboratoire CEROS et une équipe d'enseignants-chercheurs qui assurent 60 % des heures d'enseignement. La formation par la recherche fait l'objet d'une unité d'enseignement (UE) spécifique qui donne lieu à un mémoire de recherche réalisé en M2 avec un accompagnement individualisé par un enseignant chercheur.

**L'attractivité de la formation est en hausse**, avec un nombre croissant de candidatures : 160 en 2020-2021, 300 en 2022-2023.

**L'insertion professionnelle est élevée (60 % à trois mois), cependant le suivi des étudiants est un point d'amélioration.** Il est assuré à l'aide d'une enquête d'insertion, mais les effectifs interrogés sont faibles. Le dossier ne mentionne pas de dispositif spécifique de suivi des candidatures. L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.

**Au plan pédagogique, la formation est construite selon une approche programme, l'approche par compétences est en cours de mise en place, une évolution en ce sens est souhaitable.** La maquette est conçue autour du référentiel national des certifications professionnelles (RNCP). La pédagogie fait intervenir des méthodes diversifiées avec des modules adoptant une approche par projet, des simulations ou des cas réels.

**L'ouverture à l'international reste limitée.** Elle se manifeste essentiellement à travers des enseignements de langue et des cours de spécialité en anglais. De plus les étudiants ont la possibilité de passer une certification en anglais. La formation est organisée en alternance, format peu propice à une mobilité entrante ou sortante pour les étudiants. Celle-ci reste donc peu développée.



# Conclusion

## Points forts

- Un adossement à la recherche effectif ;
- Un fort taux de professionnalisation grâce à l'apprentissage ;
- Des taux de réussite élevés.

## Points faibles

- Un manque de suivi de l'attractivité de la formation ;
- Une amélioration continue peu développée ;
- Une ouverture à l'internationale limitée.

## Recommandations

- Développer des dispositifs de suivi des candidatures en s'appuyant sur les outils de l'établissement.
- Perfectionner l'amélioration continue en exploitant les résultats du conseil de perfectionnement.
- Améliorer l'internationalisation de la formation en intégrant davantage de cours de (ou en) langues étrangères.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Innovation, entreprise et société (IES)* offre à ses étudiants une double compétence en économie et en collecte et traitement de données. La formation est ouverte à l'alternance et propose deux parcours : *Data Science for Social Sciences (D3S)*, qui s'adresse à tous les étudiants issus de licences dans les domaines de l'économie et des mathématiques ; et *Cursus master en ingénierie data Science for Social Sciences (CMI-D3S)*, qui représente la suite naturelle pour les étudiants ayant validé le parcours *Cursus master en ingénierie data Science for Social Sciences (CMI-D3S)* de la licence *Économie et gestion*. Ce dernier parcours permet donc de valider une formation spécialisée en cinq ans. Dans le dossier d'autoévaluation, les données ne sont pas séparées par parcours, il n'est donc pas possible de savoir comment se répartissent les 34 étudiants inscrits dans le master *Innovation, entreprise, société* en 2022-2023. Les 784 heures étudiant de la maquette de la formation sont assurées par 15 enseignants.

## Analyse globale

Le Master *Innovation, entreprise et société* est une formation nouvelle ouverte en 2021. Elle se trouve à la croisée de différents champs de compétences : sciences économiques et de gestion, informatique et mathématiques appliquées. Le master est inscrit dans une logique de professionnalisation par le format d'enseignement (parcours en alternance ou comportant un stage long) et l'intégration de professionnels au programme. La formation est attractive, son taux de réussite élevé. Du fait de sa création récente, le dossier présente peu de recul sur l'insertion professionnelle. La formation permet le développement des compétences visées. L'adossement à la recherche est effectif. L'ouverture à l'international et le suivi des étudiants sont des points d'amélioration.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation** grâce à une organisation faisant intervenir de l'apprentissage et un stage long en M1 et M2. Pour renforcer les compétences professionnelles, une certification en visualisation des données (*Microsoft Power BI*), couramment utilisée en entreprise, est proposée. Le master bénéficie également du centre de formation des apprentis (CFA, qui participe aux évolutions de maquettes en faisant remonter les besoins exprimés par les organismes d'accueil des étudiants).

**L'adossement à la recherche est réel.** La formation à la recherche est conduite à travers un module de 24 heures en Master 1. La formation par la recherche fait l'objet d'un mémoire de recherche, réalisé en M2. De plus, 15 enseignants-chercheurs issus de différents champs scientifiques (Sections du Conseil national des universités : sciences économiques 05, sciences de gestion 06, mathématiques appliquées et applications des mathématiques 26, informatique 27) interviennent dans la formation pour un volume horaire total de 712 heures. De plus, les étudiants ont la possibilité de suivre des séminaires au sein des laboratoires *EconomiX* et *Modal'X*.

**Au plan de la pédagogie**, la formation étant récente, les enseignements ont été définis en partant des compétences attendues pour une bonne insertion professionnelle. La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées, une pédagogie par projet, des classes inversées, des soutenances orales des bases de données professionnelles et des mises en situation. La formation ne semble proposée qu'en format présentiel.

**L'attractivité de la formation est élevée.** Elle suscite un important volume de candidatures (450 en 2022-23). Le taux de réussite de la formation est élevé, proche ou égal à 100 %. La formation étant récente, il y a peu de recul sur l'insertion professionnelle. Les données à 30 mois sont pour le moment inexistantes. Un conseil de perfectionnement est organisé. Sa composition n'est pas mentionnée.

**Le dossier ne mentionne pas de dispositif spécifique de suivi de la réussite des étudiants. L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.**

**L'ouverture à l'international reste limitée.** La formation n'a pas de partenariat international. La mobilité étudiante reste limitée. L'organisation de la formation en alternance demande une adaptation des dispositifs de mobilité. L'ouverture à l'international est assurée par des cours de langue anglaise (48 heures). Les étudiants ont la possibilité de passer une certification en langue (*Test of English for International Communication TOEIC*). La formation encourage les étudiants souhaitant une mobilité à trouver une mission de stage ou une alternance qui mobilise une langue étrangère et la correspondance avec des tiers internationaux, ce qui est intéressant. Ils sont aussi encouragés à effectuer une année de césure, ce qui revient à interrompre la formation et témoigne donc d'un déficit d'internationalisation.

## Conclusion

### Points forts

- Une forte professionnalisation grâce à l'apprentissage et aux stages ;
- Une bonne attractivité, matérialisée par des candidatures en hausse ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Un adossement à la recherche effectif.

### Points faibles

- Un suivi des candidatures - et plus globalement de la réussite des étudiants - limité, même si les taux de réussite sont élevés ;
- Une amélioration continue à perfectionner ;
- Une internationalisation en recul.

## Recommandations

- Développer les dispositifs de suivi des candidatures et de la réussite des étudiants, en s'appuyant sur l'OVE de l'établissement.
- Perfectionner l'amélioration continue en poursuivant les enquêtes et en exploitant les résultats du conseil de perfectionnement.
- Relancer le parcours franco-allemand et améliorer de la mobilité entrante et sortante.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique (DSP), le master *Justice, procès et procédures* offre une formation générale en droit civil et pénal et s'adresse aux étudiants intéressés par les concours de la magistrature et de la police. Il s'articule ainsi en deux parcours : *Métiers de la justice* ; et *Métiers de la sécurité*. En 2022-2023, les 81 étudiants inscrits dans l'ensemble du cycle étaient répartis équitablement entre les deux parcours. En moyenne, la formation présente une maquette de 666 heures étudiant, dispensées par 30 enseignants permanents et 10 enseignants non permanents.

## Analyse globale

Le master *Justice, procès et procédures* est une formation récente au sein de l'université Paris Nanterre qui vise à préparer les étudiants en droit aux concours - difficiles - de la magistrature et de la police. Il dispose d'une place cohérente au sein de l'université même s'il existe déjà un master *Droit privé* qui pouvait préparer de façon générale au métier de magistrat lequel suppose la réussite au concours d'entrée à l'ENM (École Nationale de la Magistrature) et un master *Droit pénal et sciences criminelles* qui peut préparer au concours d'entrée à l'ENSP (École Nationale Supérieure de la Police) et au concours d'entrée de l'ENM. En réalité, les masters *Droit privé* et *Droit pénal et sciences criminelles* sont des formations généralistes qui permettent aux étudiants d'acquérir une solide formation en ces matières, mais qui supposent de préparer ensuite ces concours ou de se tourner vers d'autres voies telles la profession d'avocat (qui suppose la réussite à l'examen d'entrée à l'école d'avocats) ou d'autres professions juridiques accessibles sur concours (greffier, directeur de greffe, métiers de l'administration pénitentiaire notamment) ou non (juriste d'entreprise ou d'association) ou encore de s'orienter vers la recherche. Le master *Justice, procès et procédures* est une formation spécifique en ce qu'il prépare directement et spécifiquement à deux métiers de la justice accessibles sur concours. Des chevauchements et des hypothèses de concurrence peuvent cependant exister dans la mesure où certains étudiants des autres masters peuvent passer ces concours et certains étudiants du master *Justice, procès et procédures* peuvent finalement passer et réussir d'autres concours ou examens que ceux qu'ils préparent spécifiquement.

**La professionnalisation de la formation est importante** grâce à une adaptation aux concours préparés. Des enseignements nécessaires à la préparation de ces concours qui ne relèvent pas strictement de l'enseignement juridique sont ainsi intégrés à la formation. C'est le cas du sport pour le parcours des métiers de la sécurité, de la culture générale, de la méthodologie de la note de synthèse et de la préparation aux épreuves orales. La part importante d'enseignement de droit public est également à noter, même si le master relève principalement du droit privé, car le droit public est une matière importante pour la réussite aux concours, spécialement ceux de la police et de l'administration pénitentiaire. La présence de professionnels parmi les enseignements et le stage obligatoire en master 1 contribuent également à la professionnalisation de la formation.

**L'attractivité de la formation est élevée**, en particulier pour le parcours *Métiers de la justice* qui reçoit 1000 candidatures par an environ pour 20 places (contre 300 pour le parcours *Métiers de la sécurité*). La réussite des étudiants est donc bonne, mais elle est difficile à mesurer de façon précise. Certains étudiants n'obtiennent pas le master 2, car ils intègrent l'école de police avant la fin de l'année universitaire ce qui est un signe de réussite, mais aussi de la difficulté à concilier parcours universitaire et école d'application. D'autres étudiants passent également d'autres concours que ceux préparés et certains ne réussissent pas le concours qu'ils tentent de nouveau ultérieurement ou se réorientent.

**L'organisation pédagogique de la formation est adaptée à ses objectifs** qui sont la préparation de concours identifiés. La formation est donc calquée sur les épreuves de ces concours. Elle devrait également prévoir une

adaptation de son calendrier à ces concours, notamment une préparation des épreuves orales en fin de cursus, après les épreuves écrites. Les découpages en semestres universitaires sont à cet égard contraignants. Une incitation à certaines activités hors cursus est également prévue dans la mesure où elle est valorisée lors des concours (ex. : participation à la réserve opérationnelle pour le parcours *Métiers de la sécurité*, poste d'assistant de justice pour le parcours *Métiers de la justice*). Une codirection du master par deux enseignants-chercheurs permet une uniformisation des parcours, mais une spécialisation au moins au niveau du master 2 serait peut-être souhaitable.

**L'adossement à la recherche de cette formation est limité**, celle-ci ayant pour but la préparation aux concours permettant d'exercer certains métiers de la justice ou de la sécurité. Il existe néanmoins une obligation pour les étudiants de suivre certaines conférences qui initient à la recherche et une formation à la méthodologie documentaire utile pour d'éventuelles recherches.

**L'ouverture à l'international de la formation est très limitée**, car celle-ci forme à des métiers qui ne peuvent être exercés qu'en France par des personnes possédant la nationalité française. L'enseignement de l'anglais, obligatoire aux concours, est prévu, mais pas celui d'autres langues qui peuvent être choisies à titre facultatif et optionnel. La possibilité est également donnée aux étudiants de réaliser une année de césure à l'étranger, mais en interrompant leur formation.

**Le suivi de la formation et des étudiants est réalisé, mais doit être perfectionné. Le conseil de perfectionnement est constitué et fonctionne.** Il n'y a en revanche pas de suivi des étudiants après le master. La réussite au concours de la police est bonne, mais il n'y a pas de statistiques précises sur la réussite à l'examen d'entrée à l'ENM au cours de plusieurs années, or une telle étude serait très utile, la réussite à ce concours lors de la première tentative étant peu fréquente. Il est indiqué que certains étudiants intègrent une classe préparatoire après le master ce qui pose question puisque le master prépare au concours, il serait souhaitable que des précisions soient recherchées sur ce point, dans une perspective d'amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Une adaptation de la formation à la préparation de concours difficiles ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une ouverture pluridisciplinaire de la formation, avec des méthodes innovantes au sein des facultés de droit.

### Points faibles

- Un suivi des étudiants à l'issue du master insuffisant pour permettre l'amélioration continue de la formation ;
- Des difficultés de coordination de la formation avec les concours préparés.

### Recommandations

- S'appuyer sur les services de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour suivre la réussite au concours des diplômés.
- Scinder la direction des parcours au niveau du master 2 pour permettre une meilleure préparation de concours distincts, et adapter le calendrier du master aux concours préparés.

### Avis en vue de l'accréditation

#### Favorable avec recommandation :

- Renforcer la cohérence de la mention avec les masters *Droit privé* et *Droit notarial*.

# MASTER MANAGEMENT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Management* forme ses étudiants à l'accompagnement des dirigeants des organisations dans l'élaboration de leurs stratégies, mais également dans les projets de changement et de transformation numérique. La formation est structurée en un unique parcours *Conseil et recherche en management*, ouvert à l'apprentissage à partir de la 2<sup>e</sup> année (M2). En 2022-2023, 48 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, pour un total de 700 heures étudiant. 14 enseignants permanents et 3 enseignants non permanents interviennent dans la formation.

### Propos liminaire

*Le manque de précision dans les informations quantitatives et qualitatives fournies par l'ensemble du dossier et des documents-preuves amène trop de questions sans réponse sur des points essentiels à l'accréditation, comme l'attention portée au parcours étudiant, l'évaluation de la formation et l'alignement pédagogique.*

## Analyse globale

**Le master Management s'affirme par sa qualité scientifique et son souci de la professionnalisation.** Formant initialement et encore principalement à la recherche académique, il prépare également aux métiers du conseil en management en entreprise. Il s'est ouvert à l'apprentissage, ce qui renforce son caractère professionnalisant. On note en revanche des limites en ce qui concerne la qualité du suivi de l'attractivité du master, de la réussite des étudiants, de leur insertion professionnelle ainsi qu'en termes d'évaluation de la formation et des enseignements. L'ouverture à l'international est très faible. Des explications supplémentaires concernant certains choix (choix du centre de formation des apprentis, cohérence entre le contenu de la formation et les débouchés professionnels visés) seraient nécessaires pour apprécier en particulier la pertinence des évolutions de la formation à venir.

**Préparant aux métiers de la recherche et du conseil en management, le master satisfait les attentes d'une formation à et par la recherche.** L'adossement à la recherche est en effet assuré par une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion en poste à l'UPN essentiellement. Formant initialement et encore principalement à la recherche académique, il prépare également aux métiers du conseil en management en entreprise. Cependant, les liens avec le laboratoire de recherche CEROS ne sont pas précisés.

**Le master concentre ses efforts sur la professionnalisation, avec une récente ouverture du M2 à l'apprentissage en 2023** (3 alternants en M2), **en relation étroite avec le CFA AFIA** (informatique et numérique). L'ouverture du M1 en apprentissage pour l'ensemble des étudiants est prévue en 2025. La formation développe les interventions de praticiens en lien avec le CFA (trois intervenants extérieurs pour 104 heures de formation).

**Le contenu pédagogique est riche et formulé par compétences, mais d'une façon peu lisible, et sans lien suffisant avec l'évolution de la formation vers l'apprentissage.** L'approche programme et la pédagogie sont en effet classiques, l'approche par compétences (APC) trouvant sa place d'une part avec le descriptif des correspondances de la maquette avec les compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et d'autre part avec une formulation des enseignements selon un référentiel de compétences spécifique. Mais ce dernier reste très général sans que le dossier permette de savoir comment il a été élaboré, ni à quels besoins et critères il répond. Surtout, dans quelle mesure le contenu pédagogique d'une formation essentiellement destinée à la recherche est-il cohérent avec la généralisation de l'apprentissage en entreprise ? On s'interroge, aussi, sur la cohérence entre le contenu de la formation et le CFA retenu qui est spécialisé sur les aspects informatiques et numériques, et le caractère secondaire de ces compétences dans la formation. Des explications et justifications manquent pour comprendre ces choix et ces évolutions.

**De manière générale, la démarche d'amélioration continue demande à être précisée, afin de mieux accompagner l'évolution du diplôme, en particulier vers l'apprentissage.** Le conseil de perfectionnement s'est tenu, mais il n'a concerné que le M2, et son compte-rendu présente des lacunes : aucune remarque des étudiants ou des enseignants n'apparaît. En particulier, le CFA, sur lequel reposent pourtant les attentes de l'équipe, n'est pas présent. Là encore, davantage de précisions et d'explications seraient utiles.

**Le parcours étudiant semble peu maîtrisé.** En amont, si les candidatures sont nombreuses (900), les méthodes de sélection ne sont pas précisées. En aval, le taux d'insertion professionnelle n'est guère analysé, que ce soit par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ou l'équipe pédagogique. L'appréciation de l'insertion professionnelle est approximative et qualitative, sans éléments de preuve à l'appui : une à trois poursuites d'études en doctorat ; obtention systématique pour les étudiants ayant réalisé un stage de 4 à 6 mois en M2 d'un emploi comme chef de projet ou consultant. Surtout, le taux de réussite est faible en M2 (seulement 50 % des étudiants qui valident tous les crédits ECTS des enseignements où ils sont inscrits en 2020-2021, 55,5 % en 2021-2022 et 77 % en 2022-2023), notamment par rapport à ceux en première année de master (entre 86 % et 92 % selon les années). Une méthode et des outils de suivi pourraient être développés, dans un moment de restructuration du master vers l'apprentissage.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne formation à la recherche en termes d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs permanents ;
- Une bonne professionnalisation (stages obligatoires, formation continue, et ouverture récente à l'apprentissage) avec les stages obligatoires et l'ouverture à la formation continue et récemment à l'apprentissage ;
- Un début de formulation de l'offre en APC.

### Points faibles

- Une cohérence entre des contenus avant tout scientifiques et une évolution vers l'apprentissage (dont le choix du CFA) qui nécessite explicitations et justifications ;
- Des relations avec le laboratoire de recherche insuffisamment explicitées ;
- Une évaluation de la formation et des enseignements lacunaires.

### Recommandations

- Veiller à la cohérence entre le contenu de la formation (recherche) et la généralisation de l'apprentissage, en réfléchissant aux compétences professionnelles, avec un CFA adapté.
- Développer l'adossement à la recherche au travers des relations avec le laboratoire de recherche.
- Parfaire la stratégie d'amélioration continue, en intégrant au conseil de perfectionnement les avis étudiants, enseignants, et CFA.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Résumé :**

- Manque de précisions (données) et d'analyses concernant le parcours des étudiants (attractivité, réussite, insertion professionnelle).
- Manque de précisions sur l'évaluation de la formation par les étudiants.



# MASTER MANAGEMENT STRATÉGIQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGM), le master *Management stratégique* forme de futurs managers, dirigeants d'entreprise, consultants, chefs de projet, responsables marketing ou business developers. La formation s'articule en trois parcours : *Management stratégique international (MSI)*, également ouvert à l'apprentissage, qui, comme son pendant international, le parcours *International Strategic Management (ISM)*, dispensé entièrement en anglais avec un semestre obligatoire à l'étranger, offre à ses étudiants une vision transverse du management à l'international ; enfin, le parcours *Direction de Petites et moyennes entreprises (PME)/Entreprises de taille intermédiaire (ETI)*, uniquement dispensé en formation continue, s'adresse à des cadres dirigeants déjà en poste. En 2022-2023, 98 étudiants étaient inscrits à cette formation, la majorité dans le parcours MSI. Au cours des deux dernières années évaluées, le parcours *Direction de PME/ETI* n'a pas accueilli de stagiaires de la formation continue. Le nombre moyen d'heures étudiant de la maquette de la formation annoncé est de 687 heures, mais il est incohérent au regard du nombre d'heures présenté pour chaque parcours. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants permanents et 12 enseignants non permanents.

### Propos liminaire

Le comité signale que le manque d'informations sur le parcours *Direction de PME-ETI* rend impossible l'expertise de l'ensemble de la mention.

## Analyse globale

Inscrit dans la continuité de la licence *Gestion* de l'UPN et des parcours gestion et langues, le master *Management stratégique* se distingue par la forte ouverture à l'international de deux de ses parcours (MSI et ISM). L'intégralité du parcours ISM est délivrée en anglais, avec mobilité à l'étranger obligatoire, organisation de voyages à l'étranger, accueil d'étudiants étrangers, les enseignements de gestion sont axés sur l'international et l'interculturalité. Au cours de l'ensemble du master, on évalue à 14,56 % la proportion d'enseignement de langue étrangère (anglais) et 83 % d'enseignements en anglais. Le passage du *Test of English for International Communication (TOEFL)* est financé par la formation. Le master se distingue également par le caractère fortement professionnalisant des différents parcours avec des stages obligatoires pour les formations classiques ou contrats d'apprentissage et des expériences professionnelles obligatoires. La formation n'accueille en revanche aucun étudiant en formation continue. Le parcours *Direction de PME-ETI* est pourtant destiné à des étudiants en formation continue. Ouvert uniquement en deuxième année, on ne recense aucun étudiant en 2021-2022 et 2022-2023, et seulement 13 étudiants en M2 en 2020-2021, ce qui pose la question de sa pérennité, alors que la fiche de présentation de la mention présente ce parcours comme ouvert. Aucune des données spécifiques à chaque parcours n'est renseignée pour celui-ci, notamment pas les données de la réussite des étudiants inscrits en 2020-2021. Le comité regrette un manque d'information sur ce parcours, l'expertise de la mention étant donc impossible à conduire de façon éclairée.

**Bien articulée à l'offre de formation de licence, le master *Management stratégique* répond bien aux objectifs de professionnalisation, pour les parcours MSI et ISM,** par l'ouverture à l'apprentissage en lien avec le centre de formation des apprentis CFA de l'UPN (avec un nombre croissant d'alternants passant de 30 % en 2020-2021, à 39 % en 2021-2022 et près de 43 % en 2022-2023), des expériences professionnelles obligatoires (soit 38 semaines d'expérience professionnelle minimum, ce qui représente 36 crédits ECTS) ainsi que l'intervention de praticiens qui exercent dans les domaines qu'ils enseignent et qui participent à des conseils d'administration (4 pour un volume global de 190 heures étudiant). Les étudiants bénéficient de plus d'un accompagnement de la part de professionnels au travers d'un cours spécifique "*Value your professional experience*" et de conseils individuels

sur le CV et l'entretien d'embauche. Le taux d'insertion à 18 mois et à 30 mois est respectivement à 90 et 86 %, en contrat à durée indéterminée (CDI) majoritairement dans des catégories socioprofessionnelles supérieures. Les étudiants internationaux échappent en revanche à un suivi systématique en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

**Le master *Management stratégique* propose une pédagogie diversifiée (CM, TD, projets, *serious game*, études de cas, quizz en ligne destinés à l'autoévaluation des étudiants, etc.) et adaptée à l'ouverture à l'international pour les parcours MSI et ISM.** Un accompagnement spécifique est réalisé pour permettre cette ouverture à l'international (guide, retours d'expériences d'anciens étudiants du master, module de management inter culturel...). Les étudiants étrangers peuvent suivre, selon leur volonté, les enseignements de français langue étrangère (FLE) proposés par l'université. Un suivi personnalisé, pour certains exercices tels que le mémoire ou encore dans le cadre de cours de préparation au CV et entretiens d'embauche, est réalisé. Le passage du *Test of English as a foreign language* (TOEFL) est financé par la formation. Ceci permet le développement des compétences visées. Entre 47 et 51 étudiants ont obtenu selon les années une certification en langue étrangère dans le cadre du master. Un accompagnement à la certification Google en marketing digital est également proposé, avec de bons résultats puisque tous les étudiants l'ont obtenue. En l'absence d'information précise et d'éléments d'explication, on s'interroge en revanche sur l'adaptation du parcours *Direction de PME-ETI* au public en formation continue à qui il s'adresse, mais qui n'a pas ouvert depuis deux ans.

**La formation assure un très bon suivi, même individualisé, des étudiants, dans les parcours MSI et ISM. Le suivi des candidatures est tenu, même si les chiffres ne sont présentés que pour la dernière année** (954 dossiers pour le parcours MSI, 201 pour le parcours ISM, 0 pour le parcours *Direction de PME/PMI*, pour respectivement 36 et 48 étudiants admis en première année et 39 et 13 effectivement inscrits). La formation développe une stratégie de communication active qui implique les étudiants afin de renforcer son attractivité (via Instagram et LinkedIn, informations sur le site de l'université, réunion d'information sur les masters organisée chaque année auprès des L3, enseignement en TD de 36 heures intitulé "'promouvoir son master'").

**La formation suit les parcours et la réussite de ses étudiants**, en particulier les étudiants internationaux ou venant de formations non gestionnaires (Langues étrangères appliquées - LEA) qui peuvent rencontrer des difficultés dans certaines matières techniques comme la finance ou le contrôle de gestion. Un "welcome pack" est envoyé aux étudiants étrangers pour faciliter leur arrivée. Les taux de réussite sont très bons (plus de 92 % des étudiants valident tous les crédits ECTS de la première année ; ils sont 94 % à valider leur M2).

**L'évaluation de la formation et des enseignements se fait de façon essentiellement qualitative** dans le cadre de réunions semestrielles avec les délégués et des étudiants volontaires ou par des questionnaires ponctuels, selon les disponibilités. Un conseil de perfectionnement se tient régulièrement et permet une amélioration continue des enseignements et de leur coordination en particulier, notamment au travers de discussion sur les projets passés et à venir (voyages, journée sur l'intelligence artificielle avec des praticiens, construction d'un guide par les étudiants de M1 sur les possibilités à l'international, etc.).

**La formation bénéficie d'un adossement effectif à la recherche**, avec plus de la moitié (56 %) des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs (sept), soit 222 heures étudiant, et un mémoire de fin d'études qui applique une démarche systématique et rigoureuse de production de connaissances, avec un suivi individualisé et régulier de l'avancement au cours de l'année. Le volume d'heures dédiées à la formation à la recherche est toutefois limité (5,82 % du volume horaire global), incluant la méthodologie de recherche d'information et documentaire.

**Point fort et spécifique de la formation, le master *Management stratégique* se distingue par son ouverture à l'international, avec une proportion d'enseignements de langue étrangère (anglais) de 14,56 % et 83 % d'enseignements en anglais.** Le master ISM étant enseigné totalement en anglais, il accueille aussi des étudiants en échange entrants (entre 2 et 4 étudiants dans le cadre d'Erasmus ; entre 3 et 13 étudiants internationaux sont recensés selon les années). Une mobilité au 1<sup>er</sup> semestre du M2 est obligatoire. Des séjours à l'étranger sont obligatoires ou fortement conseillés selon les parcours.

**La principale limite tient à l'absence d'éléments concernant le parcours *Direction de PME/ETI*** ouvert à la formation continue exclusivement, mais qui n'accueille aucun étudiant depuis 2021-2022 et 2022-2023. Le master semble ouvert uniquement en M2 (276 heures de formation). Est-il encore ouvert ? Comment s'articule-t-il aux autres parcours ? Un suivi de son attractivité, de la réussite et du parcours des étudiants est-il réalisé ? La formation a-t-elle fait l'objet d'une évaluation par les étudiants ou d'une réflexion dans le cadre du conseil de perfectionnement ?

# Conclusion

## Points forts

- Une très bonne professionnalisation de la formation pour les parcours *MSI* et *ISM* ;
- Un suivi individualisé du parcours et de la réussite des étudiants des parcours *MSI* et *ISM* ;
- Une ouverture à l'international réelle et un accompagnement à la mobilité des étudiants effectif pour les parcours *MSI* et *ISM*.

## Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle incomplet et peu spécifique, notamment pour les étudiants internationaux ;
- Une évaluation de la formation et des enseignements peu systématique.

## Recommandations

- Réaliser un suivi plus systématique de l'insertion professionnelle, y compris des étudiants internationaux et en dehors de l'apprentissage.
- Réaliser une évaluation systématique des enseignements et de la formation.

## Avis en vue de l'accréditation

### Résumé :

- Absence d'informations concernant le parcours *Direction de PME-ETI* ;
- Améliorer le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.

# MASTER MARKETING, VENTE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Management stratégique* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en management et en organisation d'entreprise, couplées à des connaissances techniques en marketing et commerce. La formation est structurée en un unique parcours : *Marketing opérationnel international (MOI)*, qui accueillait, en 2022-2023, 73 étudiants, effectif en baisse durant la période évaluée. Les 774 heures étudiant de la maquette de la formation sont dispensées par une équipe pédagogique composée de 30 enseignants.

## Analyse globale

Inscrit dans une logique de professionnalisation en raison du domaine de spécialité de la formation, le format d'enseignement (parcours en alternance ou comportant un stage long), l'intégration de professionnels au programme, le master *Marketing Vente* est une formation attractive, au taux de réussite élevé. La formation permet le développement des compétences visées. L'adossement à la recherche est effectif. L'ouverture à l'international, le suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle sont des points d'amélioration.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation**, grâce à un parcours en alternance et un parcours en formation initiale classique comportant un stage long en M1 et M2. De plus, la formation fait intervenir de professionnels dans les enseignements (50 % des intervenants) et des anciens étudiants (alumni). Enfin, la formation a noué des contacts avec des acteurs économiques et sociaux tels que Max Havelaar, la chambre de commerce et d'industrie ou la Chambre de commerce française à l'étranger. Cependant, le dossier ne présente pas d'éléments permettant d'évaluer l'insertion professionnelle des étudiants.

**L'adossement à la recherche est réel.** Il est assuré par le laboratoire CEROS et une équipe de six enseignants-chercheurs. De plus la formation intègre des modules dédiés à l'initiation à la recherche, à l'intégrité scientifique et à la déontologie en M1 et M2. Un mémoire de recherche est réalisé en M2 avec un accompagnement individualisé par un enseignant chercheur.

**Au plan pédagogique, l'approche compétences est en cours de mise en place.** Elle est intégrée à la maquette au niveau des libellés des unités d'enseignement. Le dossier comprend peu d'éléments sur méthodes pédagogiques. Une évolution plus complète vers l'approche par compétences est souhaitable. La pédagogie fait intervenir des méthodes diversifiées avec des modules adoptant une approche par projet. La formation est proposée en format présentiel.

**La formation est attractive.** Elle suscite un nombre croissant de candidatures (160 en 2020-2021, 300 en 2022-2023). **Le taux de réussite est élevé**, proche de 100 %.

**Le dossier ne comprend pas d'éléments permettant de l'évaluer précisément l'insertion professionnelle.** L'insertion professionnelle est mesurée à l'aide d'une enquête d'insertion, mais les effectifs interrogés sont faibles. Le dossier ne mentionne pas de dispositif spécifique de suivi des candidatures, de dispositif spécifique de suivi de la réussite des étudiants, ni d'éléments sur l'évaluation de la formation par les étudiants. La formation organise des conseils de perfectionnement faisant intervenir le corps professoral et des représentants des étudiants. Un questionnaire d'évaluation est adressé chaque semestre aux étudiants. **L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.**

**L'ouverture à l'international reste limitée.** Elle est assurée par des cours de langues (30 heures de cours magistral et 30 heures de travaux dirigés en M2, 28 et 18 h en M2) et des cours de spécialité en anglais. La formation n'a pas de partenariats à l'international mais commence à en développer. La mobilité étudiante reste limitée, l'organisation de la formation en alternance dans un des deux parcours est peu propice à une mobilité entrante ou sortante.

# Conclusion

## Points forts

- Une solide professionnalisation grâce à l'apprentissage et aux relations avec l'environnement économique ;
- Une forte attractivité, matérialisée par des candidatures en hausse ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Un adossement à la recherche effectif.

## Points faibles

- Un suivi des candidatures limité ;
- Une amélioration continue à perfectionner.

## Recommandations

- Développer les dispositifs de suivi des candidatures, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Perfectionner l'amélioration continue en poursuivant les enquêtes et en exploitant les résultats du conseil de perfectionnement, dans lequel doivent siéger des représentants du mode socioéconomique.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Monnaie, banque, finance, assurance* offre à ses étudiants la possibilité de développer des compétences en techniques quantitatives, régulations, gestion des risques, finance verte et soutenable, enjeux macroéconomiques et sociétaux, recherchées par les entreprises du secteur financier. La formation est structurée en cinq parcours : *Banque, monnaie, marché (BMM)* ; *Gestion des actifs (GDA)* ; *Conseiller clientèle professionnels (CCPro)* ; *Management du risque et de l'innovation en assurance (MRIA)* ; et *Opérations de marchés et régulation des risques (OMERR)*, les trois derniers étant proposés en alternance. La formation accueillait 234 étudiants en 2022-2023, effectif en hausse par rapport aux années précédentes, les étudiants étant assez équitablement répartis entre les différents parcours. En moyenne, la maquette du master compte 702 heures étudiant, pour 15 enseignants permanents et 25 enseignants non permanents.

## Analyse globale

Avec deux parcours en formation initiale et trois en alternance, le master s'inscrit très bien dans la stratégie de formation de l'établissement, de façon cohérente avec l'offre de formation de premier cycle et en préparant à la poursuite d'études. Malgré cela, une différenciation plus claire entre le parcours *Gestion d'actif* et le parcours *Banque, monnaie*, au regard en particulier de la similarité des stages effectués par les étudiants, permettrait une plus grande lisibilité de l'offre. Le master, qui bénéficie de fortes relations institutionnelles, des réseaux individuels des enseignants-chercheurs, ainsi que de la participation à la formation de praticiens de haut niveau (un tiers des enseignements en formation initiale et deux tiers pour les formations en apprentissage), dispose d'un très bon ancrage dans le monde socio-économique, et s'inscrit bien dans une logique de professionnalisation. Les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude en doctorat sont élevés, grâce à un réel adossement de la recherche de la formation, ceci tant pour les alternants que pour les étudiants en formation initiale (respectivement 85 % et 57 % en emploi à 6 mois ; 5 % et 30 % en poursuite d'étude). Le suivi des étudiants, tout au long de leur parcours, de leur acte de candidature jusqu'à leur insertion, est remarquable. Seule l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants présente des faiblesses (taux de réponse très faibles). Si la pédagogie est pertinente et adaptée aux différents publics, cohérente avec les objectifs en termes de compétences visées, la formation est plus faible en ce qui concerne l'ouverture internationale (pas de partenariats étrangers, très peu d'enseignements de spécialité en anglais, pas de soutien spécifique à la mobilité étudiante).

**Les cinq parcours du master s'inscrivent dans une logique de professionnalisation très claire.** Les parcours en apprentissage sont adossés à des centres de formation des apprentis (CFA) ciblés (CFA Cap Compétences du Crédit Mutuel, CFA ESBanque et CFA Assurance IFPASS). L'ancrage dans le monde socio-économique est renforcé par les partenariats institutionnels et développés par les enseignants-chercheurs ainsi que par la participation importante à la formation de professionnels de haut niveau de l'industrie financière et de l'assurance. Les taux d'insertion professionnelle sont élevés, particulièrement en ce qui concerne les parcours en alternance (plus de 85 % en emploi à 6 mois et 5 % en poursuite d'études). À l'issue des parcours en formation initiale, les poursuites d'étude sont fréquentes et concernent 30 % des étudiants, 57 % ayant trouvé un emploi pour seulement 13 % sans emploi. Les débouchés sont en adéquation avec ce qui est visé par la formation, en CDI pour la très grande majorité et à des niveaux de catégorie socioprofessionnelles ingénieur et cadre pour la quasi-totalité.

**Le contenu et les méthodes de la pédagogie sont adaptés, en évolution et relativement innovants** avec des moyens apportés aux étudiants en matière d'accès aux bases de données (via le laboratoire d'adossement Economix) et d'accompagnement pour le passage de certifications (Autorité des marchés financiers AMF par

exemple). Les enjeux du développement durable sont fortement intégrés aux enseignements et pleinement pris en compte pour l'évolution du master. Le master s'inscrit bien dans une approche par les compétences, qui s

**L'adossement à la recherche est significatif** (participation des étudiants aux séminaires de recherche, équipe enseignante composée en majorité d'enseignants-chercheurs ou chercheurs, volumes horaires dédiés à la recherche, etc.).

**La formation réalise un suivi précis et pertinent des candidatures, qui témoigne d'une forte attractivité** (entre 2262 et 2820 dossiers de candidature pour l'ensemble du master selon les années, soit un taux de sélection entre 20 % et 5 % selon les parcours).

**La formation assure un suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle de qualité. Elle se distingue par ses dispositifs d'amélioration continue**, à différents niveaux : des conseils de perfectionnement se tiennent non seulement au niveau du master mais aussi au niveau des CFA partenaires qui réunissent l'ensemble des formations en MBFA permettant de comparer et diffuser les bonnes pratiques entre universités. Il en ressort de véritables réflexions et d'amélioration (simplification de l'offre, renforcement de certains cours, certifications, etc.).

**L'évaluation de la formation et des enseignements ne repose pas sur des dispositifs très robustes** en revanche (taux de réponse des étudiants faible).

**L'ouverture à l'international de la formation est en revanche moins développée.** En effet, la formation ne développe pas la mobilité étudiante entrante ou sortante, ne fait pas intervenir de professeurs invités, n'a pas de partenariat spécifique avec des universités étrangères. Le volume d'enseignements en anglais proposé est limité à 28 heures étudiant d'anglais par semestre.

## Conclusion

### Points forts

- Une très bonne professionnalisation de la formation ;
- Un adossement à la recherche effectif et adapté ;
- Des enseignements (contenu, méthodes pédagogiques et ressources) adaptés et pertinents, qui permettent d'assurer le développement des connaissances et compétences visées ;
- Un suivi des candidatures et des parcours des étudiants pertinent ;
- Un suivi précis et pertinent de l'insertion professionnelle ;
- Une logique effective d'amélioration continue de la formation.

### Points faibles

- Une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants non systématique ;
- Une ouverture à l'international très limitée en termes de mobilité étudiante et d'enseignements en langue anglaise notamment.

## Recommandations

- Mettre en place, en s'appuyant sur les services de l'établissement, une évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants (questionnaires à remplir en présentiel, réunions régulières avec les délégués, etc.).
- Développer l'ouverture à l'international, en particulier en formation initiale, par le renforcement des enseignements disciplinaires en anglais notamment.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- S'assurer de la cohérence interne de la mention.
- Renforcer la formation aux langues étrangères.



# MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Sciences économiques et sociales* s'articule en cinq parcours. Deux parcours sont plus orientés vers les métiers de la recherche et comportent une 1<sup>re</sup> année commune : *Institutions, économie et société (IES)* qui traite de l'économie institutionnaliste et de la socio-économie ; et *Histoire de la pensée économique (HPE)*. Trois autres parcours présentent des débouchés spécifiques : *Action publique, action sociale (APAS)*, qui forme les futurs professionnels de l'économie sociale et solidaire, cadres territoriaux et consultants en évaluation des politiques publiques ; *Métiers de l'emploi et du travail (MET)*, qui vise l'insertion professionnelle dans les métiers des ressources humaines et des relations sociales ; et *Organisation de la santé et protection sociale (OPPS)*, qui s'adresse aux futurs dirigeants de structures médicales ou médico-sociales, ou aux consultants dans le domaine de la santé. En 2022-2023, la formation accueillait 96 étudiants, avec une prédilection pour les parcours professionnalisants. 57 enseignants composent l'équipe pédagogique, qui assure en moyenne 672 heures étudiant de formation.

## Analyse globale

Le master SES s'inscrit dans la stratégie de l'établissement en alliant pluridisciplinarité et diversité des démarches de recherche. La formation articule trois disciplines clés : droit, économie, sociologie pour répondre aux besoins des mondes professionnels et de la recherche. Fortement adossée à la recherche, la formation prépare ses étudiants à s'intégrer professionnellement, elle applique des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs. En revanche, la formation n'analyse pas la réussite de ses étudiants et sa démarche d'amélioration continue n'est pas effective.

**Le master SES bénéficie d'un excellent adossement à la recherche via deux unités mixtes de recherche (UMR)** où l'étudiant peut suivre des séminaires de recherche dès la première année de master (M1) quel que soit le parcours choisi. Le master SES propose également deux parcours de formation spécifiquement axés recherche : *HPE* et *IES*. Ce master se distingue notamment par son offre singulière en économie institutionnaliste. Un partenariat académique est mis en place avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) permettant aux étudiants du parcours *IES* d'y suivre des séminaires et par la suite d'obtenir des financements de thèse. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est présente dans chacun des enseignements et est mise en œuvre lors de la rédaction du mémoire. L'accent est mis sur le plagiat et l'usage frauduleux de l'Intelligence artificielle. Plus des 3/4 des heures (288/366) sont assurées par les enseignants-chercheurs avec une dominante des sections CNU 05 (sciences économiques) et 19 (sociologie). Dans les parcours "recherche", c'est la quasi-totalité des heures de M2 qui sont assurées par des chercheurs ou enseignants-chercheurs très actifs. Les services de documentation sont associés à la formation à et par la recherche. Les cours de méthodologie intègrent une formation à un logiciel de gestion bibliographique que l'équipe veut approfondir dans la future offre.

**La maquette est pensée en blocs de connaissances et compétences avec des méthodes pédagogiques diversifiées.** Les étudiants ont la possibilité de développer des compétences extra-curriculaires via une unité d'enseignement (UE) intitulée « s'investir pour son université ». Toutefois, le master SES n'est pas ouvert en alternance et l'ouverture est limitée à la formation continue avec une place par parcours. Le master propose selon les cours une pédagogie inversée, des mises en situation professionnelles ou études de cas et en insiste sur la pratique de l'oral, par le biais d'exercices de prise de parole. Les étudiants sont également mis en position d'évaluer des travaux écrits des années précédentes ou oraux au sein de la même promotion.

**La formation assure la complémentarité entre enseignement en présentiel et utilisation des outils numériques :** tous les cours ont lieu en présentiel et sont enrichis par des ressources pédagogiques pour partie en ligne.

**L'adéquation aux besoins des milieux socio-professionnels est assurée par l'intervention de professionnels** spécialistes des domaines concernés. Les intervenants professionnels en plus d'assurer des cours dans chacun des trois parcours professionnalisants organisent des visites d'entreprises et participent activement au conseil de perfectionnement. Tous les étudiants de première année de master doivent effectuer un mémoire de recherche, en seconde année, ce mémoire doit être adossé à un stage professionnel ou de recherche. Des stages en entreprise sont prévus dans toutes les maquettes des seconds semestres en M1 et M2 de sorte à libérer 4 à 6 mois. Le stage est obligatoirement de 3 mois minimum jusqu'à 26 semaines de stage par an.

**L'équipe de formation du master SES ne fournit ni analyse des recrutements ni analyse des taux de réussite et du devenir des diplômés même si la faiblesse du nombre de diplômés le permettrait.** La qualité des candidatures à l'entrée en première année du master SES s'est améliorée après le passage à MonMaster. Cependant, le nombre d'inscrits en 1<sup>re</sup> année de master (M1) varie selon les parcours et reste faible compte tenu du nombre total de parcours. Si l'on exclut les deux parcours axés recherche, le nombre d'inscrits en M1 s'élève à 35 en 2021-2022 et 38 en 2022-2023, ce qui reste faible pour trois parcours professionnalisants. Les taux de réussite ne sont pas analysés alors que ceux-ci sont faibles au regard des inscrits administratifs. Par ailleurs, si plus de 90 % des répondants à l'enquête ministérielle estiment que leur emploi est tout à fait (35,7 %) ou plutôt (57,1 %) en adéquation avec leur domaine de formation, 64,3 % (50 + 14,3) d'entre eux sont insatisfaits du niveau de salaire, ce qui nécessite que l'équipe de formation s'empare de l'évaluation de la formation par les étudiants. L'équipe propose dans le seul compte-rendu de conseil de perfectionnement fourni que l'évaluation des enseignements par les étudiants soit analysée au travers de leurs propos lors de ces conseils en même temps que les besoins du monde socio-économique.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une construction pertinente des blocs de connaissances et compétences.

### Points faibles

- Une absence d'analyse des données de l'attractivité - alors que les effectifs sont faibles en M1 pour cinq parcours - et de la réussite et du devenir des diplômés ;
- Un fonctionnement aléatoire du conseil de perfectionnement ;
- Une absence de développement de l'alternance.

## Recommandations

- Analyser les recrutements, le taux de réussite et le devenir des diplômés au sein du conseil de perfectionnement, pour nourrir l'amélioration continue de la formation.
- Veiller à la tenue régulière du conseil de perfectionnement mis en place par le cadrage de l'établissement.
- Réfléchir au développement de l'alternance, rendu possible grâce à une maquette construite en BCC et appuyée sur la fiche RNCP.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer le recrutement au sein du master.
- Veiller au suivi de la réussite des étudiants.

# MASTER SCIENCE POLITIQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique (DSP), le master *Science politique* est structuré en cinq parcours : *Sociologie politique et sociologie politique de l'international* plus orienté vers la recherche ; *Travail politique et parlementaire* qui vise les étudiants intéressés par une carrière politique, les affaires publiques et la communication politique ; *Gestion des collectivités territoriales* qui allie une formation théorique à l'acquisition de compétences en recherche bibliographique et à des enseignements juridiques ; *Métiers de l'international et de la coopération* qui s'adresse aux étudiants souhaitant s'orienter vers les domaines de la solidarité internationale et le travail dans les organisations non gouvernementales (ONG) ; et *Risques, sécurité et conflits*, ce dernier parcours étant ouvert à l'apprentissage en 2<sup>e</sup> année (M2) et formant des analystes du risque, des politiques de sécurité et de sûreté. En 2022-2023, la formation accueillait 177 étudiants, effectif en baisse au cours de la période évaluée. En moyenne, le master compte 663 heures étudiant, assurées par 25 enseignants permanents et 35 enseignants non permanents.

### Propos liminaire

*Le document d'auto-évaluation est particulièrement indigent, de multiples items non renseignés ou considérés comme étant sans objet. La formation est présentée de façon si lacunaire que cela conduit à considérer que la majeure partie des critères d'accréditation ne sont pas, en l'état du dossier, remplis.*

## Analyse globale

**La formation s'intègre dans les axes stratégiques de l'établissement**, en particulier l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, la professionnalisation et l'internationalisation. La spécialisation est progressive entre le M1 et le M2.

**L'adossement à un laboratoire de recherche reconnu existe, mais ne bénéficie que de manière très indirecte aux étudiants**, aucune stratégie n'est proposée. La formation à et par la recherche s'effectue essentiellement par la rédaction de mémoires de recherche et de rapports de stages, des séminaires thématiques, et un accueil occasionnel d'étudiants au sein du laboratoire. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche n'est pas précisé. 23 enseignants-chercheurs (ou 25, le chiffre changeant) interviennent dans la formation, mais le volume horaire dispensé est inconnu. Le master se plaint d'un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs dans le département de Science politique. 35 non permanents interviennent, mais aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'heures dispensées, ce qui fait qu'il est difficile d'apprécier la réalité de ce sous-encadrement annoncé.

**Le master entretient des liens avec le monde socio-professionnel, mais la faiblesse des informations fournies empêche d'apprécier la réalité de ces liens.** Malgré ces différents parcours, la formation ne présente aucun partenariat réel avec d'autres structures, puisqu'il est seulement indiqué un partenariat "informel" avec l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG). Des partenariats sont évoqués (préfecture, département, mairie), mais sans explications. Les structures publiques ou privées du territoire accueillent volontiers des étudiants en stage. Les professionnels (32) interviennent surtout dans les formations pour dispenser des enseignements spécialisés, mais sans aucune précision sur le volume horaire. Les stages sont obligatoires dans 4 parcours sur 5. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, mais sa structure n'est pas complètement stabilisée. Il débat de questions générales relatives à la formation.

**Le suivi des étudiants est particulièrement approximatif.** Aucune donnée n'est fournie s'agissant des dispositifs d'information sur la formation pour les étudiants. Le master suit de manière très approximative les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation. Les chiffres donnés le sont pour l'année universitaire 2020-2021, pas pour les autres, sans explications. L'évolution des taux de réussite est suivie également de manière approximative, aucun dispositif d'accompagnement des étudiants en difficulté n'a été prévu. Les données relatives à l'insertion professionnelle ne sont pas fournies ; les rares éléments ne donnent lieu à aucune analyse.

**La formation se préoccupe très peu de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle des étudiants.** Le master ne prend pas en compte les expériences acquises par les étudiants dans ou hors cursus. Tous les parcours comprennent une unité S'investir dans le rayonnement de l'université, dont il n'est rien dit. Aucun étudiant n'a obtenu de certification en compétences numériques PIX, et aucun étudiant ne dispose d'un compte de e-portfolio, le dispositif étant peu utilisé par les étudiants (selon le dossier). Un parcours est certes en apprentissage, 1 à 3 validations d'acquis de l'expérience intégrales sont obtenues chaque année; on ne sait pas comment sont intégrés les étudiants inscrits en formation continue, puisqu'il est seulement indiqué qu'ils sont bien intégrés aux enseignements de Licence ! Les données relatives à l'insertion professionnelle sont totalement absentes des documents fournis.

**Le contenu et les méthodes de la formation ne sont pas explicités.** De par son domaine d'intervention, le master est pluridisciplinaire. La formation n'est pas du tout organisée en blocs de compétences et la démarche même n'est pas engagée. Rien n'est indiqué sur la diversité des méthodes pédagogiques qui permettraient d'améliorer la réussite des étudiants. Il en est de même des modalités d'enseignement. Les enjeux de développement durable ne sont pas spécifiquement intégrés dans la formation, le responsable du master indiquant que les priorités pédagogiques et scientifiques sont ailleurs. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est quasi inexistante ; les services de documentation ne sont pas du tout associés à la formation.

**La formation ne développe aucune politique à l'international ;** si des mobilités entrantes sont mentionnées, les étudiants qui en sont issus ne bénéficient d'aucun accompagnement particulier; les mobilités sortantes ne sont pas encouragées. Malgré un affichage de plus de 200h de cours dispensés en langue étrangère, le document ne précise pas du tout de quelle manière, ni exactement dans quelles disciplines. Si des stages à l'étranger sont possibles, aucune certification en langue n'est proposée aux étudiants et aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu. La formation n'accueille aucun professeur invité.

**Aucune démarche d'amélioration continue n'est engagée.** Aucune information n'est fournie sur les modalités d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Les responsables de formation « administrent des questionnaires ou interrogent les étudiants sur le fonctionnement quotidien de la formation ». Cette approche approximative manque de pertinence et de fiabilité. Les responsables de formation ne s'estiment pas concernés par les éléments relatifs à la soutenabilité et au coût de la formation, pas plus que par le pilotage du master.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation ancienne et reconnue, qui a su diversifier ses parcours ;
- Des liens avec un laboratoire de recherche renommé.

### Points faibles

- Un adossement à la recherche qui ne profite pas à la formation des étudiants : formation par la recherche minimale, formation à la recherche insuffisante ;
- Des liens avec les acteurs socio-professionnels informels ou inexistantes ;
- Une absence totale d'intérêt et de dispositifs permettant de mesurer l'attractivité de la formation, le taux d'insertion professionnelle, la soutenabilité et le coût de la formation ;
- Des méthodes pédagogiques non interrogées ;

- Pas d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une absence de réflexion sur une présentation de l'offre par blocs de compétences ;
- Une absence totale d'ouverture à l'international, malgré un chiffre important fourni sans explication d'heures enseignées en anglais.

## Recommandations

- Veiller à mettre en œuvre une formation à la recherche.
- Renforcer et formaliser la professionnalisation.
- Mettre en place, en s'appuyant sur les services de l'établissement, le suivi du parcours de l'étudiant : suivi de l'attractivité, de la réussite et de l'insertion ou poursuite d'études.
- Construire une réflexion pédagogique, adapter les méthodes afin d'améliorer la réussite des étudiants.
- Mettre en place, avec les services de l'établissement, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, analyser les résultats et les intégrer à une démarche d'amélioration continue de la formation.
- Construire l'offre de formation par blocs de connaissances et compétences, conformément à la réglementation.
- Bâtir une stratégie d'internationalisation de la formation.

## Avis en vue de l'accréditation

### Défavorable :

- Une faiblesse de l'adossement à la recherche ;
- Une faiblesse de la professionnalisation ;
- Une absence de suivi et d'analyse du parcours de l'étudiant ;
- Une absence d'accompagnement de la réussite de l'étudiant ;
- Une faiblesse du processus d'amélioration continue.

# MASTER SYSTÈMES JURIDIQUES ET DROITS DE L'HOMME

## Établissement

Université Paris Nanterre

École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique (DSP), le master *Systèmes juridiques et droits de l'homme* est une formation interdisciplinaire co-accréditée avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) qui s'intéresse aux transformations contemporaines du droit. Ses étudiants ont vocation à s'insérer professionnellement comme avocats, magistrats, juristes dans des organisations internationales, des administrations publiques, des organisations non gouvernementales (ONG) ou encore en tant qu'enseignants-chercheurs. La formation est structurée en quatre parcours qui permettent aux étudiants de se spécialiser : *Droits de l'Homme (DH)* également ouvert à la formation continue ; *Théorie et analyse du droit - histoire et anthropologie du droit* accessible en 1<sup>re</sup> année (M1) et lui-même scindé en deux parcours en 2<sup>e</sup> année (M2) : *Théorie et analyse du droit (TAD)* ; et *Histoire et anthropologie du droit (HAD)*. En 2022-2023, la formation accueillait, dans l'ensemble du cycle, un effectif de 105 étudiants, en hausse par rapport aux années précédentes. La maquette de la formation présente une moyenne de 724 heures étudiant. 70 enseignants permanents et 8 enseignants non permanents interviennent dans ce master.

## Analyse globale

Le master constitue d'abord le réceptacle de spécialités originales et peu répandues dans le paysage universitaire en valorisant une vraie interdisciplinarité. Reste que l'association sous une mention équivoque peine à convaincre au regard d'une spécialisation bien tranchée entraînant un schéma en Y avec un M1 tronc commun pour deux des trois parcours (histoire et anthropologie du droit, théorie et analyse du droit) et une forte mutualisation avec le 3<sup>e</sup> (Droits de l'Homme) puis un M2 propre, de sorte que la question de la cohérence interne se pose.

**L'adossement à la recherche est incontestable** avec l'appui de trois équipes de recherche et une présence significative de l'enseignement à et par la recherche (mini mémoire dès le M1 pour deux des trois parcours participation à la revue des droits de l'homme et initiation à la recherche pour le 3<sup>e</sup> parcours, mémoire en M2 et participations aux séminaires et colloques des équipes de recherche). Le poids des enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'enseignement découle de cette orientation appuyée vers la recherche mais n'est guère documenté : seules sont indiquées 685 heures étudiant assurées par les enseignants-chercheurs pour le cycle et la mention.

**Les éléments de professionnalisation demeurent ce faisant modestes** et l'existence d'un réseau de professionnels collaborant avec le master demeure cantonné essentiellement au parcours *Droits de l'Homme*. Il existe certes l'option du stage au choix au semestre 10 mais la tonalité d'ensemble n'est clairement pas la professionnalisation, ce que confirme une faible présence de professionnels dans l'enseignement même si là encore les données fournies sont quasi inexistantes sauf à mentionner un enseignant-chercheur associé issu du tribunal judiciaire. La formation continue et l'alternance sont explicitement exclues, car jugées non pertinentes, sans même que ne soit esquissée une réflexion.

**L'ouverture à l'international se révèle limitée** : des partenariats avec des universités étrangères sont indiqués pour le parcours *Droits de l'Homme* (Medellin et Ottawa) se traduisant par une mobilité étudiante seulement sortante, quoique non étayée par des données chiffrées. Le parcours HAD connaît un partenariat avec l'université d'Oujda alors que le parcours TAD accueille des professeurs invités. L'ensemble reste toutefois peu documenté. À défaut d'enseignement de langues étrangères, le choix a été fait d'enseignements obligatoires

en anglais dans une mesure modeste (au maximum 60 heures) et il n'existe pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité sauf à recourir aux ressources du service des relations internationales de l'université.

**Le master fonctionne selon une approche programme**, seulement assortie d'une traduction des unités d'enseignement en compétences dans le cadre de la classification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et d'une évaluation occasionnelle des compétences à l'instar de la participation à la clinique juridique EUCLID. Les modalités d'enseignement restent classiques (cours magistraux et travaux dirigés), s'ouvrant sporadiquement à la pédagogie inversée et s'interdisant tout mode distanciel ou hybride.

**L'équipe s'attache à suivre l'attractivité de la formation** en fournissant elle-même les données faisant état d'une attractivité non négligeable (de 264 à 515 candidats en *Droits de l'Homme*, de 70 à 141 en *Théorie et analyse du Droit-histoire et Anthropologie du droit* au cours des 3 dernières années). On note ainsi un certain décalage entre le nombre d'admis (de 60 à 62 pour *Droits de l'Homme*, de 19 à 28 pour TAD-HAD pendant les trois dernières années) et le nombre d'inscrits (de 31 à 24 pour *Droits de l'Homme*, de 15 à 28 pour TAD-HAD), soit une capacité d'accueil non atteinte et une difficulté avérée à optimiser les listes complémentaires en raison notamment des désistements tardifs.

**La formation affiche de très bons résultats tant en M1 qu'en M2, au cours de la période évaluée** : la première année oscille entre 93 et 91 % pour le parcours *Droits de l'homme*, entre 93 et 100 % pour les parcours TAD et HAD. Alors que la deuxième année fluctue entre 76 et 89 % pour le parcours *Droits de l'homme*, entre 75 % et 93 % pour le parcours HAD. On note que le parcours TAD en M2 est plus contrasté avec 54,54 %, puis 81,25 % avant de revenir à 50 % pour la dernière année, avec certes un effectif plus réduit mais cela aurait mérité un minimum d'analyse.

**Le suivi de l'insertion professionnelle comme de la poursuite d'études est plus que lacunaire**, au regard de la carence totale de données que la seule enquête 2019-2020 ne saurait compenser, l'offre ayant été entre temps restructurée.

**Aucun dispositif formalisé d'évaluation n'est mis en place**, aucun questionnaire n'étant fourni aux étudiants. Il existe cependant un conseil de perfectionnement dont le compte rendu témoigne d'un vrai souci d'évaluation rendant d'autant plus saillante la carence d'une procédure d'évaluation.

## Conclusion

### Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une singularité de la formation ;
- Une interdisciplinarité riche.

### Points faibles

- Un manque de cohérence interne à la mention ;
- Une professionnalisation trop peu prise en compte ;
- Un suivi des étudiants déficient ;
- Un dispositif d'évaluation non formalisé ;
- Une approche par compétences embryonnaire.



## Recommandations

- Repenser la cohérence de la mention dans son intitulé comme dans son pilotage ;
- Améliorer résolument le suivi des étudiants ;
- Viser une professionnalisation certes adaptée à la vocation théorique de la formation, mais effectivement endossée pour tous les parcours ;
- Mettre en place un dispositif formalisé de l'évaluation des enseignements par les étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement ;
- Poursuivre et finaliser la mise en place de l'approche par compétences.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Défavorable :**

- Un manque de cohérence de la mention de l'intitulé, peu lisible, de la mention comme de son pilotage rendu malaisé par la juxtaposition des parcours ;
- Une insuffisance du suivi et de l'analyse du parcours des étudiants, notamment de leur professionnalisation et de leur insertion professionnelle.

# MASTER ANTHROPOLOGIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Anthropologie* propose une formation à la recherche par la recherche. Il est structuré en quatre parcours : *Anthropologie, philosophie, éthologie* qui forme ses étudiants à une approche empirique, théorique et comparative de l'homme à travers la comparaison des sociétés animales, des sociétés humaines préhistoriques et contemporaines ; *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* qui s'attache à l'étude de la danse comme axe de compréhension des sociétés et ouvre aux métiers de la culture ; *Ethnologie générale*, qui forme des anthropologues de terrain ; *Préhistoire* qui s'intéresse à l'archéologie des sociétés préhistoriques avec un volet professionnalisant. 88 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle en 2022-2023, effectif en baisse par rapport aux années précédentes. Les étudiants sont relativement bien répartis entre les quatre parcours, avec une prédilection pour le parcours *Ethnologie générale* (36 étudiants en 2022-2023). La maquette de la formation compte une moyenne de 630 heures étudiant, assurées par 17 enseignants permanents et 13 enseignants non permanents.

## Analyse globale

Le master *Anthropologie* est une solide formation à la recherche et à l'exercice des métiers de l'anthropologie avec une grande cohérence disciplinaire (tronc commun) qui irrigue la diversité de ses quatre parcours et des pratiques pédagogiques adaptées aux différentes conditions d'exercice. Sa visibilité et les conditions de l'attractivité pourraient être mieux valorisées et pourraient se traduire par une structuration plus lisible en blocs de compétence, une plus grande ouverture à l'international et une inscription dans les dispositifs de mobilité locaux et internationaux.

**Élément structurant de la formation, l'adossé à la recherche est très robuste et se termine par la production d'un mémoire de recherche personnalisé.** Il s'organise autour de l'accueil des étudiants dans trois unités mixtes de recherche (UMR) : Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC), Technologie, Ethnologie des Mondes Préhistoriques (TEMPS), Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn), qui sont aussi des lieux d'enseignement et d'apprentissage de compétences, couvrent l'ensemble des spécialités composant les quatre parcours du Master et permettent l'accès à de riches bases documentaires d'anthropologie et d'archéologie. La forte implication des personnels des UMR, y compris doctorants et post-doctorants complète les enseignements parmi lesquels un enseignement obligatoire d'éthique et de déontologie de la recherche est à souligner. La diversité des champs d'application et des pratiques professionnelles entraîne parfois des encadrements de différente intensité signalés par les étudiants au conseil de perfectionnement.

**Les formats pédagogiques sont diversifiés avec l'objectif de mettre les étudiants dans plusieurs situations d'apprentissage.** Ces pratiques font l'objet de discussions régulières au sein de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement et concernent la réalisation d'un travail de recherche personnel et l'acquisition de compétences et savoir-faire. La formation gagnerait certainement à structurer ces objectifs différents en blocs de compétence regroupés qui amélioreraient la lisibilité de l'offre de formation, permettrait de quantifier les différentes séquences d'acquisition et soulignerait la spécificité de chaque parcours. Bien que le master *Anthropologie* soit très interdisciplinaire dans son offre propre, une ouverture vers d'autres formations SHS de l'établissement serait opportune, par exemple le master *Archéologie* pour le parcours *Préhistoire*.

**La formation s'appuie sur une analyse sur le temps long de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études** pour faire évoluer ses pratiques et son offre pédagogique, en particulier au sein du conseil de perfectionnement dont le rôle actif est à souligner. Le master intègre une unité d'enseignement (UE) obligatoire de professionnalisation et les différents dispositifs d'expérience professionnelle représentent 29 crédits ECTS. Des

suivis personnalisés sont mis en place pour optimiser la réussite des étudiants, toutefois, malgré l'imprécision du dossier d'autoévaluation sur ce point, le taux de réussite ne semble pas très élevé, 60 % en M1 et 50 % en M2. La mise en place d'une réflexion stratégique serait nécessaire.

**L'intervention de professionnels, à raison de 21 personnes qui délivrent 684 h d'enseignement, indique des relations suivies avec le monde social, économique et culturel.** Les relations institutionnelles sont beaucoup moins développées, sont seules signalées des conventions avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison et avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et un renouvellement en cours avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Un effort de construction de partenariats structurants avec les acteurs institutionnels liés aux différents parcours permettrait d'étoffer une stratégie de formation associant les savoirs académiques et les compétences.

**L'équipe pédagogique fait le constat d'une baisse de l'attractivité de la formation** depuis l'ouverture de la plateforme Mon Master, affectant principalement le parcours *Ethnologie générale* et *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* (inscriptions M1 : 70 en 2020, 60 en 2021, 36 en 2022, 28 en 2023 en M1). En lien avec le conseil de perfectionnement, une analyse des nombres de candidatures reçues, de l'origine géographique et disciplinaire des candidats et des inscriptions effectives est en cours. L'investissement de l'ensemble des acteurs dans cette analyse, y compris étudiants et alumni, est à souligner. Comme déjà évoqué, une proposition pédagogique en bloc de compétences améliorerait la visibilité de la formation et l'identification des acquis pour les candidates et candidats. Elle permettrait aussi de développer une offre de formation continue. Une analyse préalable des publics concernés et des attentes des professionnels pourrait faire partie des projets d'évolution de la formation, comme le développement des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP).

**Le master Anthropologie ne recrute que peu d'étudiants internationaux :** on y compte 10 étudiants internationaux sur 113, puis 10 sur 115, et enfin 8 sur 88 entre 2020 et 2023. Il ne propose pas non plus de dispositifs entrants ou sortants pour permettre son ouverture à l'international si ce n'est des contrats Erasmus dont le nombre et les partenaires ne sont pas précisés dans le dossier. Le dossier ne signale pas d'enseignements en langue étrangère spécifique à la formation ni d'inscription dans les potentialités offertes par l'alliance *European Digital UniverCity (EDUC)*.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation bien structurée autour d'un solide tronc commun d'anthropologie et des parcours bien identifiés ;
- Un adossement à la recherche appuyé sur les thématiques et les compétences de trois UMR d'accueil très investies ;
- Une professionnalisation appuyée sur une approche métier et l'acquisition de compétences et de pratiques pour compléter les savoirs ;
- Une équipe pédagogique dynamique et une articulation forte avec tous les acteurs, étudiants et professionnels.

### Points faibles

- Un taux de réussite trop peu important pour les deux années de la formation ;
- Une baisse de l'attractivité depuis 2020 ;
- Une présentation de la formation un peu dispersée qui ne permet pas d'identifier rapidement les grands blocs de compétences ;
- Peu d'ouverture sur les autres formations de sciences humaines et sociales de l'établissement ;
- Des partenariats structurés peu nombreux avec les institutions et les acteurs régionaux et nationaux ;
- Peu de dispositifs dédiés à l'ouverture et la mobilité internationale.

## Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté.
- Poursuivre la démarche engagée pour gagner en attractivité.
- Mieux identifier les grandes séquences d'acquisition des savoirs et des compétences et veiller à adapter les exigences à un cursus réalisable en deux années.
- Renforcer la pluridisciplinarité et les passerelles avec les autres mentions de sciences humaines et sociales.
- Susciter des partenariats structurants et pérennes par l'établissement de conventions avec les acteurs régionaux et nationaux.
- Explorer les possibilités d'ouverture à l'international et les dispositifs de mobilité entrante et sortante, la possibilité de diplômes coconstruits avec les partenaires de l'alliance EDUC ou les autres partenaires de l'établissement.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Veiller à améliorer la réussite des étudiants au cours des deux années du cursus.

# MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* propose à ses étudiants d'acquérir des connaissances dans les axes majeurs de la recherche en archéologie. Pluridisciplinaire, la formation est structurée en deux parcours : *Archéologie* qui s'articule autour de la rédaction d'un mémoire de recherche, et *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine* accessible en 2<sup>e</sup> année de master (M2), qui vise plus spécifiquement l'entraînement aux concours de conservation du patrimoine à travers des enseignements de culture générale et spécialisée dans le domaine du patrimoine historique et artistique. En 2022-2023, la formation accueillait un effectif de 40 étudiants, la plupart ayant choisi le parcours *Archéologie* (37 étudiants en 2022-2023). 50 enseignants interviennent dans la formation pour assurer les 865 heures étudiant en moyenne de la maquette.

## Analyse globale

Attractif en interne et au niveau national, le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie (ASA)* est conçu comme une formation solide à la recherche – l'articulation avec le master *Histoire de l'art* et le rôle du diplôme d'université (DU) pouvant toutefois être précisée. Si un stage obligatoire et un parcours de 2<sup>e</sup> année de master (M2) *Préparation aux concours de la conservation du Patrimoine* reflètent une réflexion sur la professionnalisation, celle-ci mérite approfondissement, de même que les partenariats internationaux.

**Poutre maîtresse de la formation, l'adossement à la recherche est bien soutenu par l'accueil des étudiants dans l'Unité mixte de recherche (UMR) Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn).** L'implication des personnels de l'UMR dans la formation, en particulier autour du numérique et dans la définition et l'encadrement des sujets de master, entraîne une diversification bienvenue des thématiques avec des ouvertures vers les bio et géosciences et les approches numériques appliquées à l'archéologie. L'aire géographique est le bassin méditerranéen, contribuant à l'affichage international de l'activité de l'université Paris Nanterre. En revanche, seul un segment de la périodisation archéologique est couvert par la formation, l'Antiquité et le Moyen-Âge.

**La formation est attractive à l'échelle nationale et internationale, avec une progression significative des inscriptions entre les rentrées 2020 et 2022** (31 à 40 inscrits pour l'ensemble des 2 parcours). Le parcours *Préparation au concours de la conservation du Patrimoine* oscille entre 0 et 3 étudiants, mais n'existe qu'en M2. Un tiers à un quart des inscrits sont des étudiants internationaux, à travers une politique active au sein de Campus France. Le bassin de recrutement principal est la licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'établissement, plus généralement les universités d'Île-de-France, mais des candidatures sont reçues et acceptées de l'ensemble du territoire national.

**Les solides relations avec le monde socio-économique privilégient les institutions locales et nationales de la culture et du patrimoine et les thématiques du numérique et du patrimoine.** La plus-value est importante dans la préparation aux épreuves pratiques pour le parcours M2 de *Préparation aux concours de la conservation du Patrimoine*. Les stages sont obligatoires chaque semestre, le dossier d'autoévaluation n'en détaille pas les attendus et les partenaires. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement montre toutefois l'intérêt du dispositif et la bonne relation entre l'équipe pédagogique et les organismes potentiels d'accueil : musées, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), etc. Des partenariats similaires seraient opportuns avec les acteurs de l'archéologie préventive : Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), services de collectivités, entreprises privées d'archéologie préventives.

**Avec différents types de rendus oraux et écrits, culminant avec un mémoire individuel, les formats pédagogiques sont diversifiés, mais de manière traditionnelle malgré la formulation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences (BCC).** Cette approche pourrait être dynamisée en prenant appui sur un affichage plus clair et lisible pour mieux valoriser les contenus disciplinaires propres à l'archéologie et les distinguer de ce qui relève de l'histoire de l'art. L'ouverture offerte aux étudiants sur les enseignements hors formation (banque de séminaires) gagnerait à intégrer ceux en Sciences humaines, archéologie préhistorique et anthropologie des techniques présents dans l'établissement. L'ensemble prendrait sens selon une intégration raisonnée des compétences et des savoir-faire, dans les enseignements et dans leur évaluation ainsi que dans la prise en compte des attentes pour une insertion professionnelle à la sortie du master. Cette réflexion serait à croiser avec les domaines chrono-culturels couverts, aujourd'hui circonscrits à une partie des temps historiques.

**Le parcours étudiant n'est pas suffisamment sécurisé au moment de l'intégration avec un faible taux de réussite à chaque année du cycle.** L'insertion professionnelle est impossible à apprécier en l'absence d'indicateurs quantitatifs robustes. Une réflexion sur la professionnalisation et les différents métiers de l'archéologie serait à engager dans l'évolution de la formation sur une approche métier et les compétences et pratiques attendues, comme évoqué par plusieurs membres du conseil de perfectionnement.

**Alors que le master ASA forme à des aires culturelles européennes et méditerranéennes et qu'il accueille régulièrement des étudiants internationaux (Campus France), l'ouverture à l'international est limitée,** si ce n'est la participation non obligatoire aux chantiers de fouilles de l'équipe pédagogique. Cinq échanges Erasmus seulement sont signalés (Italie, Grèce, Turquie). La mise en place d'un fléchage à l'étranger pour un des stages obligatoires sur les terrains couverts par la formation, des dispositifs d'incitation et de préparation à la mobilité – enseignements en langue étrangère, appropriation des dispositifs de mobilité mis en place par l'établissement – pourraient être explorés ainsi que la création de diplômes coconstruits à l'international, par exemple dans le cadre de l'Alliance *European Digital UniverCity* (EDUC).

**L'ouverture à la formation continue et à l'alternance est inexistante.** Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'est signalée. Il serait utile d'engager, notamment avec le conseil de perfectionnement, une réflexion sur la formation continue dont les besoins sont identifiés au niveau national.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation à et par la recherche appuyée sur les thématiques et les compétences du laboratoire d'accueil et des aires géoculturelles à l'international, en lien avec les objectifs affichés de l'établissement ;
- Une bonne insertion dans les institutions régionales et nationales de la culture et du patrimoine ;
- Une bonne attractivité avec un bassin de recrutement local, national et international.

### Points faibles

- Un taux de réussite peu élevé ;
- Une approche métiers fondée essentiellement sur la formation à et par la recherche et sur les approches numériques ;
- Un affichage disciplinaire pas toujours bien différencié de l'Histoire de l'art et un positionnement chrono-culturel circonscrit à l'Antiquité et au Moyen Âge. Peu d'interfaces avec les formations proches en archéologie et en sciences humaines ;
- Peu de dispositifs dédiés à l'ouverture et la mobilité internationales.

## Recommandations

- Garantir la réussite en deux années, notamment en adaptant critères de sélection et exigences.
- Mettre en place une réflexion sur la diversité des débouchés, en relation avec les compétences et prérequis attendus (savoirs, compétences, savoir-faire) des métiers de l'archéologie.
- Proposer une mise en réseau plus ambitieuse avec les autres formations de master de l'établissement en lien avec l'archéologie et les sciences humaines, par exemple le master *Anthropologie*.
- Étendre les partenariats vers différents acteurs de l'archéologie et au-delà des institutions patrimoniales et muséales, y compris à l'international.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Veiller à la qualité de la réussite des étudiants.

# MASTER ÉTUDES POLITIQUES

## Établissements

Université Paris Nanterre

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

## Présentation de la formation

Porté par le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Études politiques*, co-accrédité avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, propose une poursuite d'études naturelle aux étudiants de la licence *Études politiques* et offre des débouchés dans les domaines du conseil, de la gestion de crise, du journalisme, des ressources humaines, de la communication, du développement local, etc. La formation est scindée en deux parcours : *Discours et techniques du politique*, qui s'intéresse à l'histoire du discours politique, ainsi qu'aux techniques actuelles de communication ; et *Violence et politique*, qui étudie l'histoire et la gestion des conflits sociaux et internationaux. 47 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle en 2022-2023, la majorité dans le parcours *Violence et politique* (30 étudiants en 2022-2023). 30 enseignants assurent les 960 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Études politiques* est une formation originale, appuyée sur deux universités, au croisement de disciplines diverses, dont le cœur est la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. Il répond en cela à la stratégie de l'établissement. Le dossier d'autoévaluation fait cependant apparaître des manques, voire des lacunes ; si les recommandations de la précédente évaluation ont été partiellement mises en œuvre, des difficultés demeurent.

**L'adossement de la formation à la recherche est effectif.** Cela se manifeste par une formation à et par la recherche obligatoire. Ainsi, quel que soit le parcours, les étudiants de 1<sup>re</sup> année de master (M1) doivent valider un enseignement de méthodologie du mémoire de 20 h et rédiger un mémoire. En M2, ils suivent un séminaire de recherche interne et un externe ; ils ont le choix entre un stage professionnalisant ou la rédaction d'un second mémoire de recherche plus conséquent, toujours sous la direction d'un enseignant-chercheur (EC) et avec un accompagnement collectif. Cette formation à et par la recherche a vocation à se développer, avec cependant une incertitude sur la dotation en contrats doctoraux. La formation est assurée par des EC, des chercheurs, des jeunes docteurs, issus de sections du conseil national des universités (CNU) diverses (droit, science politique, sociologie, littérature, sémiotique, etc.). 12 EC et chercheurs assurent 240 h étudiants. Les étudiants peuvent être accueillis dans les différentes équipes de recherche des deux universités sur lesquels s'appuie le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP), mais le dossier ne mentionne aucun accompagnement particulier dans l'accueil des laboratoires. L'existence d'un conseil de perfectionnement permet une discussion avec toutes les parties prenantes sur l'évolution des maquettes. Pour autant, le compte-rendu montre qu'aucun professionnel n'était présent lors de sa dernière réunion.

**L'ouverture à l'international n'est guère précisée ;** il est indiqué que la formation peut intégrer des activités dans des alliances européennes dont les universités sont partenaires. Cette ouverture semble présente en licence mais moins en master, sans explication. La formation accueille des étudiants étrangers, mais aucune mobilité ni sortante ni entrante n'est mentionnée au cours des trois dernières années, ce qui est problématique. Le dossier de présentation générale fait état d'une mobilité obligatoire en L3 ; la difficulté est que seuls 20 % des étudiants du master proviennent de la L3 NCEP. Les autres étudiants ne bénéficient donc d'aucune mobilité. Le document de présentation générale fait état de nombreux partenariats du NCEP avec des universités étrangères, mais ces partenariats ne semblent pas bénéficier au master. Le master impose deux langues obligatoires, dont l'anglais (dispensé au sein du NCEP). Les autres langues sont dispensées à la Maison des langues de Nanterre. Le document est très imprécis s'agissant du volume horaire. Le nombre d'heures d'anglais et de langue vivante 2 (LV2) n'est pas indiqué. En revanche, il est précisé que 240 heures étudiant sont dispensées en langue étrangère, sans que l'on sache dans quel domaine (aucun exemple). Aucune certification en langue étrangère n'est proposée. Le master ne dispose pas de support de professeurs invités mais pourrait utilement utiliser les dispositifs européens Erasmus.



**La formation bénéficie de relations avec les professionnels, mais la professionnalisation elle-même est peu formalisée avec les institutions.** Il est indiqué que le NCEP est en train d'établir des liens avec les collectivités du département de Seine Saint Denis (93). Au regard de l'objet de la formation, il est urgent de développer de telles relations et de les formaliser. Des professionnels du monde économique, social ou culturel interviennent dans le master, avec des profils variés (journalistes, administrateurs parlementaires, communicants). 18 professionnels effectuent 600 h étudiants. La spécificité des enseignements qu'ils sont amenés à dispenser n'est pas précisée. La professionnalisation de la formation est peu marquée : un stage obligatoire de 2 mois minimum est seulement proposé aux étudiants de M 2 ; la formation comprend un enseignement dédié à la professionnalisation. On peut s'interroger sur les données fournies : il est indiqué que huit semaines de stage sont obligatoires, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants qui choisissent de faire un mémoire de recherche. 20 crédits ECTS sont accordés pour cela. 2 crédits ECTS sont accordés pour d'autres dispositifs d'expérience professionnelle. La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance (apprentissage). Des projets seraient en cours, mais aucune indication précise n'est donnée.

**Le suivi des étudiants est approximatif.** S'agissant du suivi des flux, le nombre de candidats néo-entrants en 1<sup>re</sup> année du cycle n'est pas renseigné. Le nombre d'étudiants admis en 1<sup>re</sup> année du cycle est en augmentation (de 19 à 29), sans indication de la ventilation entre parcours. Le suivi des résultats des étudiants est lui aussi approximatif. Les dispositifs d'accompagnement à la réussite ou de prise en compte des difficultés sont peu institutionnalisés : les étudiants de master s'accompagnent mutuellement et peuvent accompagner des étudiants de licence. Au cours des trois dernières années, trois ou quatre étudiants du master n'ont validé aucun crédits ECTS. Le nombre d'étudiants de M1 ayant validé tous les crédits ECTS est en augmentation (de 14 à 21), mais en diminution s'agissant des étudiants de M2 (15, 18, 9). La réflexion sur ce nombre élevé d'échecs n'est pas aboutie ; l'obligation d'assiduité semble poser un problème. Aucune distinction n'est opérée selon les parcours, alors que l'un (*Violence et politique*) est plus attractif que l'autre. Les enquêtes d'insertion ne paraissent pas pratiquées. C'est à l'occasion de cérémonies de remises des diplômes que les responsables de la formation identifient la situation de leurs diplômés : en poursuite d'études (second master ou doctorat) ou en stage, en emploi. Une analyse qualitative du suivi des étudiants (dont on ne connaît ni la teneur ni les modalités) montre une bonne insertion professionnelle dans le champ politique, institutionnel et de l'économie sociale et solidaire. Le nombre de réponses des diplômés aux enquêtes d'insertion est particulièrement faible : quatre, ce qui ne permet aucune analyse pertinente, ni une appréciation qualitative par parcours.

**La maquette de formation n'est pas construite sur le fondement d'une approche par compétence et aucun mécanisme d'évaluation des enseignements ou de la formation par les étudiants n'a été mis en place.** Le dossier précise que les différentes adaptations proposées par les responsables ont été systématiquement refusées.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation innovante, unique en France, traitant des grandes questions politiques et sociales ;
- Un adossement à la recherche satisfaisant.

### Points faibles

- Un manque de professionnalisation : expérience professionnelle des étudiants facultative, liens avec les professionnels trop peu institutionnalisés ;
- Une absence de mécanismes d'évaluation des enseignements et de la formation et une faiblesse des dispositifs d'amélioration continue ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Un suivi approximatif du parcours de l'étudiant, de la réussite et de l'insertion professionnelle ;
- Une absence totale d'ouverture de la formation à la formation continue et à l'apprentissage ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

## Recommandations

- Systématiser l'expérience professionnelle par le stage, sans qu'il devienne facultatif en cas de mémoire, formaliser les relations avec les professionnels et leurs institutions de rattachement.
- Prévoir un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Engager la mention dans l'approche par compétences.
- Veiller à assurer un suivi rigoureux des étudiants, s'agissant de leur réussite comme de leur insertion professionnelle.
- Permettre une ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Ouvrir à l'international, en particulier grâce aux partenariats existants et favoriser les mobilités étudiantes.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Défavorable :**

- Une qualité insuffisante de la professionnalisation ;
- Une faiblesse du processus d'amélioration continue de la formation (absence d'une évaluation de la formation par les étudiants) ;
- Une absence de démarche par compétences.

# MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA), le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* forme ses étudiants aux questions de développement local et d'aménagement du territoire. La formation propose trois parcours : *Gestion de l'eau et développement local (GEDELO)* ; *Nouvelles ruralités, agriculture et développement local (NOURAD)* et *Territoires, villes et santé (TVS)*, ce dernier parcours étant proposé en partenariat avec l'université Paris-Est Créteil. En 2022-2023, la formation accueillait 65 étudiants, en majorité dans le parcours GEDELO (28 étudiants). Une équipe pédagogique composée de 49 enseignants assure les 589 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* est une formation attractive, bien insérée dans son environnement académique, ouvert à la pluridisciplinarité, qui conjugue formation à, par la recherche et des voies bien identifiées de professionnalisation. En revanche, son internationalisation est trop limitée.

**Le master bénéficie d'un solide adossement à la recherche grâce à une formation à et par la recherche au sein des enseignements.** Le nombre d'heures de formation à et par la recherche n'est pas renseigné mais les projets tutorés, le séminaire *Géographie, Environnement, Société et Transition (GEST)* et l'adossement à trois Unités mixtes de recherche (UMR) inscrivent la recherche comme une part importante du master. Deux unités d'enseignement (UE) y sont dédiées : « Recherches et méthodologies » en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et « Actualités de la recherche et méthodologie » en M2. Dans ces enseignements sont aussi abordés les problématiques d'éthique de la recherche. 15 enseignants chercheurs interviennent dans la formation, complétés par des chercheurs des UMR adossés, cependant le nombre n'est pas précisé. Trois laboratoires de recherche sont adossés à la formation : le Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE), le Laboratoire Dynamiques sociales et Recomposition des Espaces (LADYSS) et le Laboratoire d'urbanisme (Lab'Urba). L'accueil des étudiants se fait à travers des séminaires, des opportunités de stage, et la proposition de sujets de projets tutorés. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement ne mentionne pas la présence de membres des laboratoires d'accueil et aucun point n'aborde les laboratoires. Si le rôle de ces laboratoires d'accueil est réel, l'articulation avec la formation et l'implication de ses membres et des plateaux techniques n'est pas précisée dans les différents documents d'autoévaluation.

**La formation propose une ouverture à un public pluridisciplinaire, conjugée à une spécialisation effective.** L'existence de passerelles avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Histoire et Géographie*, l'ouverture à des licences en sciences humaines et sociales, aux mentions *Sciences de l'environnement, Santé et Société*, voire aux mentions médicales pour le parcours *Territoires*, permettent une ouverture pluridisciplinaire. Un fort bagage commun de connaissances et compétences est offert par un tronc commun robuste entre les trois parcours. On observe un ancrage disciplinaire fort et assumé autour de la géographie mais aussi une solide pluridisciplinarité via des intervenants extérieurs (séminaires) et les professionnels rencontrés lors des stages et projets tutorés. Par ailleurs, les enjeux du développement durable sont très présents par la thématique du master et abordés spécifiquement dans certaines unités d'enseignements (UE).

### **La formation bénéficie d'une forte attractivité, d'une solide réussite des étudiants et d'une bonne insertion.**

L'attractivité est entretenue par le travail conduit sur la visibilité : salons, réseaux sociaux, alumni, qui conduisent à un accroissement des candidatures depuis 2021. Avec d'importants taux de réussite : 90 % d'obtention du diplôme au cours des trois années observées, les étudiants rencontrant des difficultés sont accompagnés par la mise en place de dispositifs de suivis personnalisés. Le suivi attentif du devenir des étudiants s'exerce au-delà de l'enquête établissement (dont les taux de réponse sont faibles), par les réseaux sociaux, une cérémonie de remise de diplôme, etc. Le diplôme est de surcroît connu par les employeurs. Le taux d'emploi est excellent : 100 % à 18 mois. Dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement, les professionnels et les alumni confirment l'emploi dans les métiers auxquels les trois parcours préparent, et la bonne reconnaissance du diplôme par les milieux professionnels publics et privés.

**La professionnalisation est une force de cette formation.** La mise en situation professionnelle se fait par des stages et projets tutorés élaborés en partenariat avec un commanditaire. 29 professionnels interviennent dans la formation et dans les soutenances de mémoire, ils sont présents au conseil de perfectionnement. En revanche la formation ne propose pas de dispositif pour la formation continue ni d'alternance.

**Le pilotage du master est très collégial.** La mise en place d'outils de pilotage de l'évaluation et de l'évolution de la formation est acquise avec le conseil de perfectionnement et un dispositif « GAED de mes rêves ».

**L'ouverture à l'international est une faiblesse.** Les mobilités sortantes sont rares : 4 en 2020-21, 3 en 2021-22, 3 en 2022-23. Mis à part l'enseignement en anglais pour géographe, qui est une très bonne initiative, apprécié par les étudiants, comme en témoigne le compte-rendu du conseil de perfectionnement, il n'existe pas de dispositifs spécifiques pour permettre l'ouverture à l'international. Seule une dizaine d'étudiants par an réalisent des stages à l'étranger, sans financements récurrents.

## Conclusion

### Points forts

- Une véritable pluridisciplinarité autour d'un robuste tronc commun ;
- Une participation active à la mise en commun de séminaires avec d'autres formations et plus généralement une bonne utilisation des ressources de l'établissement ;
- Une ouverture à des licences *Sciences humaines et sociales, Sciences de l'environnement, Santé et Société*, voire médicales pour le parcours *Territoires* ;
- Une forte articulation avec le monde social, économique et culturel avec une réelle implication ;
- Un suivi attentif du devenir des étudiants.

### Point faible

- Une faible ouverture à l'international.

### Recommandation

- Développer les collaborations internationales, en s'appuyant sur les partenaires de l'établissement et l'alliance *European Digital UniverCity (EDUC)*.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable

# MASTER HISTOIRE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA), le master *Histoire* prépare ses étudiants à des carrières académiques ou à celles de professeur dans des établissements scolaires, aux métiers des bibliothèques, du patrimoine, de l'animation culturelle, etc. La formation est structurée en trois parcours qui couvrent toutes les périodes historiques : *Histoire des mondes antiques et médiévaux* ; *Les sociétés modernes et contemporaines dans les mondialisations* ; et *Histoire et sciences sociales du politique*, ce dernier parcours proposant davantage d'interdisciplinarité. En 2022-2023, la formation accueillait 228 étudiants, pour un nombre moyen de 436 heures étudiant. 30 enseignants permanents et 8 enseignants non permanents interviennent dans le master.

## Analyse globale

Le master *Histoire* repose sur la formation par la recherche et l'engagement des enseignants-chercheurs. Il est renforcé par son ouverture en formation à distance. Le suivi de la réussite des étudiants, la préparation de leur professionnalisation et l'internationalisation devraient être améliorés.

**La formation se caractérise par un adossement à la recherche bien réel, mais circonscrit au périmètre des enseignants-chercheurs. La plus-value des importants centres de recherche d'adossement n'est pas valorisée au mieux.** Le master *Histoire* privilégie la formation à et pour la recherche. Le mémoire personnel de recherche est la poutre maîtresse de la formation, sa préparation et sa rédaction s'étalent sur les deux années. La formation est adossée aux Unités mixtes de recherche Archéologies et sciences de l'antiquité (UMR 7041), UMR Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société (UMR 8533), UMR Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220), UMR Mondes américains : sociétés, circulations, pouvoirs XVIe-XXIe siècles (UMR 8168) et au Centre d'histoire des sociétés Médiévales et Modernes (université Paris Nanterre et Paris 8 Vincennes Saint-Denis). Cependant le dossier ne signale ni le rôle et ni l'investissement éventuel des personnels de ces unités en dehors des enseignants-chercheurs (EC), ni la plus-value en termes d'acquisitions et de compétences sur ressources, de plateaux techniques, etc., outre le fait que les étudiants puissent effectuer leur stage en laboratoire.

**L'expérience professionnelle apportée aux étudiants est limitée, peu de relations sont construites avec le monde social économique et culturel.** Aucune intervention de professionnels n'est signalée en 2020-2021 et 2021-2022, 4 seulement en 2022-2023. Il n'existe pas de mention de partenariats ou de conventions avec le monde social économique et culturel, seulement une mise en contact avec des professionnels dans l'unité d'enseignement (UE) au semestre 9 : "Conduire un travail personnel mobilisant la recherche et l'expertise". Enfin, peu de crédits ECTS sont attribués au stage ou à la professionnalisation.

**Le master *Histoire* s'inscrit dans des méthodes pédagogiques classiques, tout en offrant une formation à distance pertinente et en faisant bénéficier les étudiants des apports du Laboratoire d'excellences (Labex) "Les passés dans le présent" dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3.** Il est fait mention de possibilités de classes inversées, jeux sérieux, pédagogie par projet, etc. sans plus de précision, aucune mention de l'accueil dans les locaux des laboratoires en soutien de la formation et des pratiques pédagogiques qu'ils permettraient. Des compléments de cours déposés sur l'espace numérique de travail (ENT) des étudiants. Une formation entièrement à distance est proposée et trouve son public, elle répond notamment aux besoins de stagiaires en formation continue.

**La préparation des étudiants à l'internationalisation est assurée, mais la mobilité est faible et l'internationalisation de la formation limitée :** on observe des actions peu volontaires à l'international alors que les aires chrono-culturelles couvertes par le master sont européennes et extra-européennes. Les enseignements d'anglais et d'espagnol pour historiens constituent une initiative saluée par les étudiants au conseil de perfectionnement. La formation s'appuie sur le service des relations internationales, mais ne présente pas de liste des partenariats Erasmus, les étudiants internationaux sont peu représentés : 11 sur 228 en 2020-21, 7 sur 242 en 2021-22, 7 sur 228 en 2022-2023. Des relations informelles s'établissent avec les Écoles françaises à l'étranger (EFE) et d'autres institutions (universités, centre de recherches, etc.) par le biais des réseaux personnels des enseignants chercheurs du master, mais sans donner lieu à une politique construite à l'international ni à partenariats contractualisés.

**La formation ne suit que faiblement le parcours de l'étudiant et son insertion et le suivi de l'attractivité et de la réussite des étudiants sont minimaux, alors qu'un tiers des inscrits ne réussit pas à l'issue de la première année.** Les inscriptions sont stables au cours des trois années observées et entre les parcours, sans donner lieu à d'autres commentaires dans le dossier d'autoévaluation ni dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement. Un tiers des inscrits redoublent ou quittent la formation entre le M1 et le M2, ce qui est attribué (sans éléments de démonstration) à la nécessité de travailler pour de nombreux étudiants. L'insertion professionnelle n'est pas analysée.

**L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas à l'œuvre.** Le dossier renvoie à des discussions au sein du conseil de perfectionnement avec les représentants étudiants. L'association étudiante Kleio semble active et faire en partie le lien entre les étudiants et la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation à et par la recherche en accord avec la stratégie de l'établissement ;
- Une offre pertinente en formation continue, appuyée sur une offre large d'enseignement à distance ;
- Une mobilisation des recherches réalisées dans le cadre du Projet d'investissements d'avenir (PIA) 3 Labex « les Passés dans le présent » dans les enseignements ;
- Des cours de langue « anglais et espagnol pour historiens » salués par les étudiants au conseil de perfectionnement.

### Points faibles

- Une faible valorisation de la plus-value des importants centres de recherche de l'environnement scientifique de l'UPN ;
- Un taux de redoublement élevé et une perte d'effectifs importante entre le M1 et le M2 ;
- Une professionnalisation et un suivi de l'insertion faibles ;
- Absence d'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Un manque de relations avec les autres formations et départements de l'établissement, ainsi que de partenariats formalisés, en proximité comme à l'international.

## Recommandations

- Mieux valoriser dans la formation les ressources présentes dans les laboratoires de recherche associés à la formation.
- Adapter les exigences et la préparation à une réussite possible en deux années et non trois.
- Mieux identifier les voies de professionnalisation et construire des enseignements en conséquence. Faire reposer cette démarche sur un suivi de l'insertion, en s'appuyant sur les données collectées par l'observatoire la vie étudiante (OVE) et leurs analyses en conseil de perfectionnement, pour contribuer à nourrir l'amélioration continue de la formation.
- Mettre en place d'évaluation de la formation par les étudiants en s'appuyant sur les services de l'établissement, analyser ces données dans un processus d'amélioration continue, notamment en conseil de perfectionnement.
- Construire des partenariats structurés à l'international, au-delà des liens informels propres aux enseignants-chercheurs, articuler des interfaces avec d'autres formations en sciences humaines et sociales de l'université, dont le master *Métiers de l'enseignement et de la formation MEEF*.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer la professionnalisation dans la formation.
- Veiller à la réussite des étudiants.
- Renforcer l'amélioration continue de la formation.

# MASTER HISTOIRE DE L'ART

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA), le master *Histoire de l'art* forme ses étudiants aux métiers des secteurs du patrimoine, du marché de l'art, de la médiation culturelle et du tourisme. La formation peut être également suivie à distance et propose un parcours *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine* accessible en 2<sup>e</sup> année de master (M2). En 2022-2023, la formation accueillait 158 étudiants, dont 18 dans le parcours *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine*. La maquette de la formation compte en moyenne 500 heures étudiant, dispensées par 50 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Histoire de l'art* met à profit sa bonne insertion dans un riche environnement culturel et de recherche pour offrir à ses étudiants tout à la fois de solides savoirs et compétences fondamentaux et des voies réelles d'insertion. Les limites touchent à la pluridisciplinarité et à l'internationalisation. L'amélioration continue de la formation est pénalisée par le manque d'appui qu'elle reçoit.

**La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche.** Les étudiants sont formés à et par la recherche, en première année commune, mais aussi en deuxième année, non seulement dans le parcours généraliste *Histoire de l'art* (22 enseignants-chercheurs intervenants), mais encore en parcours *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine* (18 enseignants-chercheurs intervenants). Outre la solide formation à la recherche, assurée par les enseignants-chercheurs, et la formation par la recherche dans le cadre des mémoires, les étudiants sont accueillis dans les laboratoires d'adossement, au sein de la Maison des sciences de l'homme (MSH) Monde, dans la limite des possibilités offertes par les locaux.

**La construction de la mention repose sur une forte ambition d'insertion professionnelle pour les diplômés, chacun des deux parcours visant des secteurs et des voies d'accès clairement identifiés, qui constituent une palette complète d'orientations.** Le master prépare aux métiers de la conservation du patrimoine, de la médiation culturelle, de la gestion et de l'administration des établissements culturels, mais aussi du marché de l'art, sans pour autant négliger les métiers de la recherche. À cet égard, la mention s'inscrit exactement dans la stratégie de formation de l'établissement, qui se donne pour objectif fondamental de garantir aux étudiants une entrée dans la vie active leur permettant de s'émanciper et de progresser dans la société.

**La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques variées et adaptées aux compétences visées.** La formation à et par la recherche repose sur un vaste panel de situations pédagogiques, allant du séminaire délivré par les enseignants-chercheurs à diverses actions de valorisation dans le cadre des partenariats, en passant bien entendu par les mémoires. Les enseignements bénéficient pleinement de la bonne insertion de la mention dans ses réseaux académiques et socioculturels. Le stage obligatoire tient une place déterminante dans la formation, il est préparé notamment par le recours à la pédagogie par projets tuteurés dans plusieurs séminaires de spécialité. La formation identifie les connaissances et compétences auxquelles elle forme et l'évaluation est conçue en fonction, le mémoire et sa soutenance étant considérés comme des exercices intégratifs.

**Le master est bien intégré à un environnement socioculturel et académique particulièrement porteur.** Des partenariats structurants sont établis avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine et les collectivités locales associées de la vallée de la Seine, avec une douzaine de musées territoriaux partenaires et le musée d'Orsay. Dans ce cadre, des stages et des actions de valorisation des mémoires de masters sont offerts aux étudiants. Le parcours *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine* repose sur un partenariat



académique avec l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. De la sélection des étudiants à l'organisation des examens et au pilotage, les deux formations sont fermement associées (80 % des enseignements professionnels sont mutualisés). L'ensemble des enseignements de la formation bénéficie de la dynamique scientifique pluridisciplinaire du laboratoire d'excellence *Labex Les Passés dans le Présent : histoire, patrimoine, mémoire* (ANR-11-LABX-0026-01) et de l'école universitaire de recherche *EUR Artec*, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) ; bien que les moyens matériels de ces dispositifs ne soient pas dévolus à la formation. Le programme de recherche *Material and Spiritual Ecologies*, développé en 2020 au sein de l'EUR ArTec a notamment enrichi les contenus des séminaires de master et occasionné des mémoires de recherche d'étudiants sur le thème de la transition écologique. En 2023, il en va de même pour le programme *Communicating Vessels: Exhibiting the Surrealist Manifesto*. Une collaboration avec l'Institut national d'Histoire de l'art (INHA) permet de financer annuellement deux bourses pour la participation d'étudiants du master à l'école de printemps du réseau international de formation en histoire de l'art, dont l'université Paris Nanterre est fondatrice avec la *scuola normale superiore* de Pise, la Johannes Wolfgang Goethe Universität de Francfort-sur-le-Main, les universités de Munich, Eichstätt et Augsburg (Allemagne), de Lausanne et Genève (Suisse), ainsi que celle de Montréal (Canada) et Harvard University (États-Unis). Les deux bourses bénéficient aussi d'un financement du Lyceum Club de Paris.

**La formation est faiblement ouverte à l'international, malgré la participation à un réseau de prestige.** Comme indiqué supra deux étudiants seulement peuvent annuellement bénéficier des opportunités ouvertes par le réseau international de formation en histoire de l'art. Une option internationale existe, mais elle ne compte que 9 étudiants sur plus de 150 inscrits dans le cycle. Les données sont d'ailleurs contradictoires : le dossier mentionne à la fois neuf inscrits à cette option et seulement deux ou trois mobilités étudiantes sortantes, alors que le semestre de mobilité devrait être obligatoire pour les étudiants de cette option. Aucune mobilité entrante encadrée n'a été accueillie en 2022-2023. Le dossier mentionne pourtant bien la richesse des partenariats : 17 dans le seul cadre européen. L'accompagnement à la mobilité est présenté comme structuré, la formation aux compétences linguistiques est assurée, mais le dossier fait état, comme seul facteur explicatif de la faiblesse, voire de l'absence de mobilités, d'un désintérêt de la part des étudiants.

**Le continuum licence-master est assuré, mais la mention n'est pas engagée dans une démarche de complémentarité avec les autres formations de l'établissement.** Ainsi, alors que l'une des finalités du parcours entièrement délivré à distance est de favoriser les doubles diplômes avec le droit ou avec une école de commerce, nécessaires aux métiers de commissaire-priseur ou à ceux de l'administration et de la gestion des établissements culturels, il n'existe pas de double diplôme formalisé. On peut regretter que le double diplôme ne fasse pas l'objet de maquettes communes avec les formations de l'établissement, ni dans le domaine juridique ni en économie-gestion. Ainsi, la pluridisciplinarité reste-t-elle à la charge des étudiants et le distanciel fait-il office de palliatif. Ceci est d'autant plus regrettable que la double licence existe entre les mentions *Histoire de l'art*, *archéologie* et *Droit*.

**L'attractivité augmente, mais la formation manque de données et d'appui pour analyser la réussite des étudiants et leur insertion.** Le nombre des inscrits en première année, qui était sensiblement inférieur à la capacité d'accueil en 2020-2021 (67 inscrits pour 95 places), augmente régulièrement (90 inscrits en 2022-2023). Le dossier analyse les faibles taux de réussite des étudiants de première année : en 2022-2023, seulement 55 étudiants sur 90 ont validé l'ensemble des crédits ECTS. En deuxième année, en parcours *Histoire de l'art*, 32 étudiants ont entièrement réussi leur année sur les 50 inscrits et en parcours *Préparation aux concours de la conservation du patrimoine*, sur les 13 inscrits 9 ont réussi. L'équipe pédagogique se montre consciente de la faiblesse de ces résultats et regrette de ne disposer que de données empiriques, alors qu'elle est soucieuse d'amélioration continue. De même, l'équipe pédagogique constitue-t-elle ses propres données de suivi de l'insertion et de la poursuite d'études, sans bénéficier de l'appui de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ni des données issues des enquêtes à 18 et 30 mois. Une démarche d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est à l'œuvre, en grande partie à l'initiative des enseignants eux-mêmes. Le conseil de perfectionnement est en place, son rôle est reconnu pour le pilotage de la formation, toutefois il ne bénéficie pas de données relatives au suivi du parcours de l'étudiant, dans la mesure où celles-ci font défaut à l'équipe pédagogique qui n'est pas suffisamment appuyée par les services de l'établissement.

**La formation dispose de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** 22 enseignants-chercheurs assurent 432 heures de formation et encadrent 158 étudiants, ils reçoivent ponctuellement l'appui d'enseignants-chercheurs étrangers.

# Conclusion

## Points forts

- Un solide adossement à la recherche, garantissant une formation à et par la recherche de qualité ;
- Une forte insertion dans des réseaux académiques et socioculturels ;
- Une pédagogie adaptée aux compétences et connaissances visées ;
- Une solide préparation à la professionnalisation.

## Points faibles

- Une réussite des étudiants décevante ;
- Un manque d'appui pour la constitution de données fiables de suivi du parcours de l'étudiant ;
- Une faible ouverture à l'international.

## Recommandations

- Poursuivre les actions d'amélioration continue, afin de conforter la réussite des étudiants.
- S'appuyer sur les services de l'établissement pour obtenir des données (attractivité, réussite, insertion, poursuite d'études) qui puissent notamment servir au conseil de perfectionnement.
- Mieux inclure les mobilités internationales dans les parcours de formation.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Information, communication* est structuré en trois parcours, ouverts en alternance : *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia (CRDM)* ; *Documents électroniques et flux d'informations (DEFI)* ; et *Données et société (DES)*. En 2022-2023, 102 étudiants étaient inscrits dans la formation, répartis à peu près équitablement dans les trois parcours avec cependant une prédilection pour le parcours CRDM. En moyenne, la formation comporte 784 heures étudiant, assurées par une équipe composée de 36 enseignants.

## Analyse globale

La formation offre une excellente professionnalisation avec des mesures de préprofessionnalisation en partenariat avec le monde socio-économique et une formation à et par la recherche. Elle s'adapte aux besoins émergents en information et communication et affiche un taux de réussite de 94 %. L'ouverture à l'international est limitée par les contraintes des contrats d'apprentissage en alternance. Un processus d'amélioration continue est en place avec un conseil de perfectionnement et des dispositifs internes.

**La formation présente une professionnalisation de très bonne qualité, fondée sur un large éventail de mesures de préprofessionnalisation en collaboration avec des représentants du monde socio-économique :** projets collaboratifs, stages obligatoires de deux mois en première année (M1) et de trois mois en deuxième année (M2), conférences professionnelles et intégration de problématiques professionnelles dans le mémoire. Le nombre d'alternants en contrats d'apprentissage est en forte croissance, passant de 14 en 2019-2020 à 46 en 2022-2023, ce qui représente 46,08 % des étudiants inscrits. L'alternance oriente les contenus de la formation et apporte également des opportunités de partenariats et de débouchés, grâce au suivi des étudiants en milieu professionnel. Un dispositif d'accueil avec les maîtres d'apprentissage est mis en place pour favoriser les échanges et pérenniser le réseau partenarial. L'ouverture d'une structure locale du Centre de Formation des Apprentis (CFA) est souhaitée. Au cours de la période évaluée, seulement quatre étudiants relèvent de la formation continue et trois d'un contrat de professionnalisation. La formation accueille également des étudiants en formation initiale, il n'est cependant pas précisé de quelle manière elle tient compte des spécificités de cette diversité de profils étudiants. Pour le développement de ses activités pédagogiques, la formation s'appuie sur ses liens étroits avec les acteurs professionnels. 50 % des enseignants sont des professionnels pour 31,89 % d'heures étudiant.

**Le taux de réussite des étudiants est excellent, avec une moyenne de 94 % au cours de la période évaluée.** L'équipe pédagogique assure le suivi des recrutements et met en place diverses initiatives pour attirer des inscriptions pertinentes, telles que site web, publicités sur les médias sociaux et réunions d'information. La croissance de l'attractivité de l'alternance a modifié les profils des étudiants. Le passage à la plateforme nationale des masters, Mon Master, permet d'accéder à des données quantitatives précises, améliorant l'évaluation des résultats des recrutements. Cependant, la concurrence avec d'autres masters pourrait augmenter, renforçant la nécessité d'améliorer la communication et les actions auprès des étudiants de licence pour renforcer la visibilité locale. L'analyse qualitative de l'équipe pédagogique montre une progression générale du nombre d'étudiants validant tous les crédits ECTS en première et deuxième année : respectivement de 35 à 47, et de 34 à 43. Cette amélioration est attribuée à la mise en place du contrôle continu des connaissances, permettant un accompagnement individuel des étudiants. En deuxième année, le mémoire peut être réalisé en deux ans. Le niveau d'insertion professionnelle est excellent. Selon l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) réalisée auprès des diplômés 2019 et 2020, avec un taux de participation de 62,8 %, 95,7 % des diplômés étaient en emploi à 30 mois et 95,5 % à 18 mois. 85 % des répondants estiment que leur emploi est en adéquation avec leur formation.

**Une formation à et par la recherche est intégrée dans le cursus selon des modalités pédagogiques diversifiées avec une pluralité de partenaires.** Le master intègre des cours de méthodologie de la recherche, séminaires ainsi que des modules pédagogiques dispensés en collaboration avec l'École Universitaire de Recherche Arts, Technologies et Création (Eur Artec). La formation est rattachée au laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique – Paris, Île-de-France (DICEN-IdF EA 7339) qui accueille des étudiants en stage de recherche rémunéré et présente des candidats au contrat doctoral (École doctorale 138) et aux Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). La poursuite en doctorat est cependant peu fréquente, avec seulement trois contrats qui ont été obtenus, ce que la formation prévoit d'améliorer en renforçant les dispositifs d'accompagnement pour le mémoire, les stages et la préparation au doctorat. 14 enseignants-chercheurs (38,89 %) participent aux enseignements (67,60 %), ils relèvent majoritairement de la 71<sup>e</sup> section du Conseil national des universités (CNU), mais aussi du droit et de l'informatique. Le taux d'encadrement est de 16,67 %, ce qui est faible et risque d'affaiblir l'accompagnement à la recherche.

**L'ouverture à l'international est réalisée grâce à des collaborations avec des établissements étrangers, cependant les contraintes de l'organisation de l'alternance limitent la mise en œuvre de politiques d'internationalisation plus développées.** Elle organise des voyages d'études, comme celui avec le *London Communication College* et sa participation à l'alliance *European Digital UniverCity* (EDUC) permet l'intégration d'un enseignement en anglais ouvert à l'international. La formation comporte peu de mobilités sortantes pour les étudiants : durant la période de référence, seulement 1 % des étudiants participent à une mobilité sortante. Les contraintes liées au calendrier de l'alternance limitent son développement. En revanche, les mobilités entrantes sont plus fréquentes, avec une moyenne de 4,5 % (soit environ quatre étudiants par an). Les compétences linguistiques visées par la formation sont centrées sur l'anglais, dont l'enseignement est obligatoire, avec 24 heures étudiant et 24 heures de la discipline adaptées au domaine de l'information-communication et spécifique pour chaque parcours. Il est envisagé que les étudiants du master puissent bénéficier de la Maison des Langues, créée en 2023 au sein de l'UPN.

**La formation s'inscrit dans un processus d'amélioration continue en organisant un conseil de perfectionnement et des dispositifs internes mis en place par l'équipe pédagogique qui indiquent plusieurs points de vigilance.** Il y a lieu de vérifier les liens entre les cours pour maintenir la cohérence de la formation dans une approche par programme, la forte évolutivité du secteur professionnel nécessitant une vigilance au sujet de nouvelles compétences à intégrer, et la qualité des recrutements depuis l'instauration de Mon Master. La formation prend en compte les évaluations des étudiants via les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). 91 % des étudiants sont satisfaits des échanges avec l'équipe pédagogique, et 93 % estiment que la formation répond à leurs attentes. Le conseil de perfectionnement, conforme à la nouvelle charte de l'UPN, tient compte des spécificités professionnelles des trois parcours.

## Conclusion

### Points forts

- L'adaptation des contenus d'enseignement aux évolutions du monde socio-économique ;
- Une forte attractivité des contrats d'apprentissage ;
- La mise en œuvre de l'approche par compétences en cohérence avec le référentiel de compétence ;
- La variété et l'équipement des espaces d'enseignement.

### Points faibles

- Un taux d'encadrement faible ;
- Un manque de visibilité des parcours au niveau national ;
- Des procédures de recrutement des étudiants qui peuvent encore être améliorées, notamment auprès des étudiants de licence ;
- Une analyse insuffisante des conditions pédagogiques de la mixité de la formation initiale et de l'alternance.

## Recommandations

- Veiller à conserver un taux d'encadrement suffisant pour maintenir la qualité de l'adossement de la formation à la recherche.
- Développer les stratégies d'information et de communication sur l'offre de formation à un niveau national pour améliorer son positionnement dans Mon Master.
- Veiller à améliorer les procédures de recrutement pour augmenter la qualité de l'adéquation des profils des étudiants.
- Veiller à maintenir une organisation pédagogique en cohérence avec la diversité des profils des étudiants. La piste du développement de l'enseignement à distance est à renforcer.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Systèmes industriels et techniques de communication (SITEC), le master *Métiers du livre et de l'édition* offre une formation spécialisée aux futurs professionnels du livre dans les domaines de l'édition, de la librairie ou des bibliothèques. Trois parcours structurent cette formation : *Bibliothèques* ; *Édition*, proposé également en alternance ; et *Librairie et commercialisation du livre*, ouvert à l'alternance en 2<sup>e</sup> année (M2). En 2022-2023, 88 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle, en hausse par rapport aux années précédentes. La plupart des étudiants optent pour le parcours *Édition* (58 étudiants en 2022-2023), même si le parcours *Librairie et commercialisation du livre* connaît un regain d'attractivité en 2022-2023 (17 étudiants). La formation présente une maquette de 750 heures étudiant, assurées par 54 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Métiers du livre et de l'édition* poursuit des objectifs majoritairement professionnalisants tout en soulignant l'importance de l'adossé à la recherche dans les orientations des sciences humaines de l'établissement, mêlant interdisciplinarité, recherche et professionnalisation. Avec une importante expérience dans la mise en œuvre de contrats en alternance, elle s'inscrit dans une approche par compétences en centrant ses enseignements sur l'environnement national. Le suivi de ces publics d'étudiants alternants appelle un renforcement dans leur encadrement. L'adossé de la formation à la recherche nécessite l'établissement de liens davantage reconnus avec une structure de recherche.

**La formation accorde une grande importance à la dimension professionnalisante, intégrant près de 40 professionnels et s'articulant avec des contrats en alternance, des stages et des projets tutorés.** Des liens étroits avec les professionnels intervenants, tuteurs de stages, et maîtres d'apprentissage, permettent à la formation d'adapter les enseignements aux évolutions des besoins du monde du livre, ainsi que de faire connaître la formation. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation (professeurs associés, maîtres de conférences associés, vacataires) est de 38 (70,37 %), pour la moitié des heures d'enseignement. Les organisations représentatives de la filière participent activement : Centre national du livre, Syndicat de la librairie française, Syndicat national de l'édition, Association des bibliothécaires de France. Le parcours *Bibliothèques* collabore avec Médiadix, la Bibliothèque nationale de France, et d'autres grandes bibliothèques. Les relations avec le monde professionnel se sont également renforcées grâce aux réseaux de deux professeurs associés et au recrutement d'un maître de conférences avec 20 ans d'expérience professionnelle. L'idée de créer un réseau alumni pour renforcer l'insertion professionnelle est en développement et à renforcer. En 2022, 95 % des diplômés étaient en emploi après 18 mois et 100 % après 30 mois, bien que le niveau de rémunération médian reste faible (2000 euros net par mois). Aucune poursuite en doctorat n'est signalée. La formation définit une politique soutenue en matière de formation continue et d'alternance, dont les contrats connaissent un développement récent important. L'alternance est appréciée comme une modalité qui donne une expérience professionnelle concrète, cependant elle contraint fortement les emplois du temps et accroît un sentiment de pression auprès des étudiants du fait d'une charge de travail importante.

**La formation suit une approche par compétences en s'inscrivant dans les orientations pédagogiques des sciences humaines de l'établissement, mêlant interdisciplinarité, adossé à la recherche, et approches professionnalisantes.** Ses pratiques pédagogiques sont diversifiées incluant projets tutorés, jeux de rôles, et exercices pratiques et elle est en accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) *Métiers du livre et de l'édition*, en maintenant un ancrage académique pluridisciplinaire, incluant sociologie, sciences de l'information, droit, économie, marketing, gestion et histoire du livre. Elle intègre également la transition écologique dans la chaîne du livre via des journées de formation thématiques et des

veilles professionnelles. Le numérique est central, incluant l'étude des bouleversements induits par le numérique dans le monde du livre parallèlement à l'apprentissage pratique d'outils numériques. La formation privilégie l'enseignement en présence et ne propose pas de formation à distance. Elle bénéficie d'espaces d'enseignement dans le bâtiment commun du pôle *Métiers du livre* de Saint-Cloud, favorisant collaborations et transversalité des enseignements. Le master *Métiers du livre et de l'édition* ne s'inscrit pas en continuum avec les formations de premier cycle comme le Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du livre* à l'Institut universitaire de technologie (IUT) ou les licences professionnelles, parcours librairie, bibliothèques et édition, qui visent une insertion directe sur le marché de l'emploi. Le master s'adresse aux licences en sciences humaines et sociales plus généralement, pour une spécialisation et une professionnalisation. Trois partenariats académiques existent, dont deux au sein de l'UPN avec l'IUT et *Mediadix*, qui est un *Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques* (CRFCB) et un avec le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA) *Design éditorial* du Lycée Eugénie Cotton de Montreuil.

**La formation est attractive et attire une diversité de publics en fonction des profils professionnels des trois parcours.** Le recrutement est national avec peu d'étudiants locaux, attirant environ 450 candidatures par an pour 60 places, y compris des reprises d'études ou titulaires d'un master. Le parcours « édition » est très attractif, accueillant un tiers des étudiants. Le parcours « librairie », unique en France au niveau master, maintient en master deuxième année une dizaine d'étudiants en apprentissage, avec de bonnes perspectives d'emploi. Le parcours « bibliothèque » a du mal à recruter malgré 60 candidatures annuelles, à cause de la méconnaissance des exigences Bac+5, ce qui nécessitera un renforcement des dispositifs d'orientation afin de maintenir la cohérence de l'offre de formation et les liens avec le monde des bibliothèques. La diversité des recrutements crée une hétérogénéité des profils disciplinaires et professionnels, ce qui constitue une richesse. La formation enregistre des taux de réussite en progression, passant de 65,71 % à 85 %, principalement grâce à un accompagnement individualisé. Les abandons sont imputés à la charge de travail aboutissant à une absence de dépôt du mémoire. L'encadrement des mémoires est renforcé, mais devra être associé d'une augmentation d'heures d'enseignement consacrées à son élaboration, actuellement limité à 54 heures, en cohérence avec l'adossement de la formation à la recherche. Le taux de participation à l'enquête OVE 2022 est satisfaisant à 52 %, avec une insertion professionnelle excellente : 95 % en emploi après 18 mois et 100 % après 30 mois. Cependant, le salaire médian de 2000 euros net par mois est jugé faible. Aucune poursuite d'études en doctorat n'est rapportée. L'auto-évaluation fait ressortir l'importance de renforcer le caractère interprofessionnel dans les enseignements entre les trois parcours, pour éviter que l'édition prenne une place trop importante.

**L'adossement à la recherche est intégré dans la formation malgré ses objectifs majoritairement professionnalisants et une certaine réticence des étudiants à mener des travaux de recherche comme le mémoire.** Plusieurs stratégies soutiennent la place de la recherche : cours fondés sur des enquêtes récentes, enseignement en lien avec les recherches des enseignants-chercheurs, accompagnement individuel pour le mémoire et cours de méthodologie chaque semestre. Cette approche vise à former des professionnels critiques et innovants, malgré les défis de professionnalisation et d'emploi du temps serré. La formation ne comprend que 54 heures de formation à la recherche, soit 7,20 %, principalement en méthodologie. Le pourcentage d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est de 16,67 %, majoritairement en sociologie et sciences de l'information et de la communication. La formation bénéficie de la proximité, dans le même bâtiment, de collègues du département *Métiers du livre* de l'Institut universitaire de technologie (IUT), avec deux sections du Conseil national des universités (CNU) supplémentaires : histoire et littérature. Aucun lien direct avec une unité de recherche n'existe, ce qui fragilise l'incitation à poursuivre en doctorat. Le taux d'encadrement pédagogique a récemment été amélioré, mais reste bas à 6,82 %. L'étude d'un rattachement à un laboratoire rassemblant différents chercheurs travaillant sur le monde du livre apparaît comme une priorité pour la période à venir pour consolider l'adossement à la recherche.

**La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, centrant les contenus de ses enseignements sur l'environnement professionnel national.** Les emplois du temps chargés limitent les dispositifs d'appui à l'internationalisation, compensés par des cours de langues, des échanges Erasmus, des stages à l'étranger et des collaborations internationales. La mobilité entrante et sortante est faible, gérée par le service des Relations internationales de l'UPN. Les compétences linguistiques sont valorisées, notamment pour négocier des droits étrangers et mener des partenariats internationaux, mais aussi pour leur valeur culturelle dans le monde du livre et la circulation internationale du livre. Les partenariats Erasmus avec Leipzig et Milan renforcent la nécessité d'une diversité linguistique. La mobilité des étudiants est encouragée, malgré les défis du Brexit et les nombreux contrats d'apprentissage, limitant les mobilités universitaires. La mobilité internationale de l'équipe pédagogique est peu développée et est surtout le fait d'un seul de ses membres. Ses recherches sur l'édition dans une perspective de comparaison internationale et le cours dédié à l'internationalisation dans la culture témoignent néanmoins de l'intérêt des dimensions internationales dans la formation.

**La formation s'inscrit dans un processus d'évaluation des enseignements auprès des étudiants, tout en regrettant un taux de participation faible au niveau des parcours, donnant ainsi à voir une image très partielle et hétérogène.** Un renforcement des dispositifs d'enquête auprès des étudiants doit être réalisé. Le conseil de

perfectionnement organisé par la formation est conforme à la composition attendue (enseignants, professionnels, étudiants). Il analyse avec lucidité le positionnement du master dans son environnement local, régional, national et international, et les difficultés soulevées par les étudiants. La formation a réalisé une autoévaluation précise pour faire évoluer son organisation dans une démarche d'amélioration continue, en tenant compte pour cela de la dernière évaluation, particulièrement concernant la qualité des recrutements dans les trois parcours et le renforcement des liens avec le monde professionnel.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort taux d'insertion professionnelle ;
- Une attractivité élevée grâce à l'alternance par contrat d'apprentissage ;
- Un environnement de la formation attractif grâce à l'implantation dans le pôle *Métiers du livre* ;
- Une adaptation des contenus de la formation aux évolutions professionnelles.

### Points faibles

- Une absence d'adossement officiel à une ou plusieurs structures de recherche ;
- Une gestion insuffisante du suivi des alternants ;
- Un faible niveau d'internationalisation.

## Recommandations

- Mettre en place une stratégie de rapprochement avec une ou plusieurs structures de recherche dont les liens avec la formation sont déjà actifs, grâce aux interventions des enseignants-chercheurs.
- Renforcer le suivi des alternants, en matière de charge de travail à l'université et en entreprise : mettre en place des processus de suivi, renforcer leur encadrement dans la réalisation d'un mémoire de recherche.
- Améliorer la communication sur les trois parcours de la mention pour renforcer les recrutements dans le parcours *Bibliothèque*.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Renforcer l'adossement à la recherche.
- Veiller à améliorer la réussite des apprenants.



# MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

## Établissements

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Le master *Patrimoine et musées*, co-accrédité entre l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'université Paris Nanterre, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Médiation culturelle, patrimoine et numérique*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 35 étudiants (19 inscrits à Paris 8 et 16 à Paris Nanterre). L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants, dont 8 permanents. La maquette du master contient 716 heures étudiant.

## Analyse globale

Irrigué par des méthodes pédagogiques innovantes, s'appuyant sur de solides relations avec un réseau de professionnels du patrimoine et des musées, le master *Patrimoines et musées* dispose d'une bonne attractivité, et ses diplômés jouissent d'un taux d'insertion professionnelle élevé. La place de la recherche reste à renforcer, de même que l'ouverture à l'international.

**La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes**, notamment à travers un atelier laboratoire dans lequel, sous la direction d'un professionnel, les étudiants réalisent un projet de médiation numérique dans le domaine du patrimoine pour le compte d'institutions culturelles commanditaires en France ou à l'étranger (module d'innovation pédagogique intitulé « Muséologie numérique »). La formation est lauréate du programme national Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) « Création et technologies de l'information et de la communication » (CréaTIC). L'approche par compétences est néanmoins pour l'instant limitée aux blocs de compétences transversales. Le recours à des référentiels de compétences validés par les professions visées n'est pas explicite.

**La formation entretient des liens réguliers avec de nombreuses institutions muséales ou patrimoniales, notamment à travers les stages des étudiants.** Les stages tiennent une place importante et justifiée dans la formation (2 mois en première année, M1, 3 mois en deuxième année, M2) et ont un caractère obligatoire. L'intervention des professionnels dans la formation est importante quantitativement et qualitativement avec 396 heures assurées par une douzaine d'intervenants. Pour autant, l'accueil d'étudiants au titre de la formation continue ou les démarches de diplomation par validation des acquis de l'expérience (VAE) demeurent très rares.

**La formation bénéficie d'un flux de candidatures stable et satisfaisant : une trentaine d'admis en première année entre 2020 et 2023 pour 252 candidatures en moyenne.** La formation est donc très sélective, de sorte que la réussite des étudiants ne semble pas soulever de difficultés particulières et que la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite paraît pouvoir se limiter à un accompagnement individualisé en cas de besoin. Les questionnaires d'évaluation des enseignements démontrent un haut degré de satisfaction des étudiants en dehors de l'organisation matérielle des cours répartis entre les deux établissements co-accrédités, à Saint-Denis et Nanterre. La centralisation annoncée d'une partie des cours au Campus Condorcet à Aubervilliers devrait faciliter les déplacements des étudiants. Les enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois administrées par l'université reçoivent un nombre de réponses très satisfaisant (93 % de répondants de Paris 8 pour les diplômés 2020) avec un taux d'emploi supérieur à 90 % à 30 mois et une part croissante d'emplois stables.

**Le master est adossé à la recherche.** Il est associé à l'école universitaire de recherche *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)* et adossé à deux laboratoires : Paragraphe (sciences de l'information et de la communication) et, à Nanterre, Histoire des arts et des représentations. Néanmoins, la recherche est surtout présente à travers des enseignements de méthode orientés vers la réalisation des

mémoires de première et deuxième année. Les contenus recherche des enseignements sont avant tout orientés vers l'invention de pratiques professionnelles innovantes. Bien que les étudiants soient attirés par une professionnalisation forte dans le champ muséal, une réflexion sur la place de la recherche dans une formation professionnelle universitaire devrait être menée.

**L'ouverture à l'international reste limitée, ce qui s'explique en partie par le caractère fortement professionnalisant de la formation, tournée vers des débouchés principalement nationaux.** Si les mobilités sortantes des étudiants restent rares, le master accueille régulièrement des étudiants internationaux : quatre à cinq par an entre 2020 et 2023. Les voies et moyens d'une internationalisation accrue de la formation ne paraissent pas avoir été recherchés en dehors des outils ou procédures de mobilités ou d'échanges définis par l'établissement. La formation en langues (48 heures au total) devrait augmenter dans une perspective de professionnalisation.

**La démarche d'amélioration continue repose notamment sur un conseil de perfectionnement ouvert aux étudiants et diplômés ainsi qu'à des représentants du monde socio-économique.** Les diplômés y expriment la nécessité d'une meilleure prise en compte des nouvelles réalités des univers professionnels. Le master a conscience de devoir répondre aux nouveaux besoins, et envisage à cette fin une actualisation de sa maquette, qui entraînera des relations plus étroites avec les autres masters de Paris 8. L'enquête de satisfaction menée par l'établissement au printemps 2023 a recueilli un taux de réponse mitigé (autour de 50 %), mais, hormis pour les questions matérielles, une problématique de l'établissement, voire l'organisation générale (accueil au sein de l'UFR, rythme de la formation), elle montre la satisfaction des étudiants. L'accompagnement à l'insertion professionnelle pourrait être renforcé, et la formation réfléchit à plusieurs pistes en ce sens au sein du conseil de perfectionnement.

## Conclusion

### Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une professionnalisation poussée reposant sur de bonnes relations avec les milieux professionnels.

### Points faibles

- Une présence de la recherche limitée aux enseignements de méthode ;
- Une faible formation linguistique ;
- Un pilotage encore à améliorer notamment pour tenir compte de l'évolution des besoins des professionnels ;
- Une approche par compétences encore limitée ;
- Une ouverture internationale insuffisante.

### Recommandations

- S'assurer d'une présence plus importante de la recherche dans les enseignements.
- Augmenter la part d'enseignements de et en langues étrangères.
- Renforcer le pilotage de la formation, notamment en enquêtant sur les besoins nouveaux des milieux professionnels.

- Déployer l'approche par compétences, notamment en utilisant les référentiels de compétences en usage dans les professions visées.
- Réfléchir aux modalités d'internationalisation de la formation en dehors de la question des mobilités.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Veiller à assurer une présence plus importante de la recherche dans les enseignements.
- Veiller à renforcer la part des enseignements en langues étrangères.
- Veiller à la mise en œuvre de l'approche par compétences.

# MASTER PHILOSOPHIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Philosophie* s'adresse à des étudiants désireux de s'orienter vers l'enseignement ou la recherche. Pluridisciplinaire, la formation s'articule autour de trois parcours : *Histoire et actualité de la philosophie*, également accessible en formation à distance ; *Philosophie sociale et politique* ; *Philosophie française contemporaine*. 291 étudiants étaient inscrits dans cette formation en 2022-2023, la plupart ayant choisi le parcours *Histoire et actualité de la philosophie* (221 étudiants). Une équipe pédagogique composée de 25 enseignants intervient dans ce master, pour assurer les 380 heures étudiant en moyenne de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Philosophie* est caractérisé par la formation par la recherche qu'il délivre aux étudiants, en s'appuyant sur les forces d'une équipe d'enseignants-chercheurs rattachés à trois laboratoires de l'université Paris Nanterre. Sa déclinaison en formation entièrement à distance est un atout. La formation rencontre des difficultés touchant à plusieurs critères d'accréditation : la réussite des étudiants, la professionnalisation, l'attractivité du cursus et son processus d'amélioration continue.

**La formation est adossée à la recherche, elle forme surtout par la recherche.** 26 enseignants-chercheurs délivrent 1 278 heures de formation, soit la presque totalité des heures dispensées aux étudiants. Le master s'appuie sur trois équipes d'accueil de Paris Nanterre : l'institut de recherche philosophique IrePh, l'équipe Sophiapol qui associe sociologie, philosophie et socio-anthropologie et l'unité de recherche histoire des arts et des représentations (HAR). Les étudiants sont appelés à assister aux manifestations scientifiques et à en rendre compte. Un projet de séminaire auto-géré est succinctement évoqué. Les enseignements de méthodologie de la recherche sont présentés comme un accompagnement du mémoire, à partir des travaux en cours des étudiants, davantage que comme une préparation aux outils et méthodes de la recherche. Ils relèvent donc plus de la formation par la recherche qu'à la recherche. Pour la formation à l'intégrité scientifique, à la déontologie de la recherche et à la méthode documentaire, le master s'appuie sur les modules proposés à distance par le service commun de documentation de l'université. Les contenus disciplinaires sont délivrés au sein d'une offre abondante de séminaires. Cette offre répond au principe selon lequel chaque enseignant-chercheur titulaire du département propose un séminaire selon ses spécialités et thèmes de recherche. Là encore l'accent est davantage mis sur la formation par la recherche qu'à la recherche. C'est par un enseignement disciplinaire en anglais que le master met en place une formation spécifique à la recherche. L'objectif de cet enseignement est clairement formulé en tant que dispositif d'initiation à la recherche, pour préparer les étudiants à la communication scientifique, tant écrite qu'orale.

**Le master est proposé à la fois en présentiel et à distance.** Le parcours *Histoire et actualité de la philosophie* est délivré à la fois en présentiel et entièrement en formation à distance. Les cours en présentiel sont enregistrés et enrichis par la mise à disposition de documents et d'un forum sur la plateforme de cours en ligne. Cette modalité est favorable à l'inscription de stagiaires en formation continue. Le recours à une pédagogie interactive à distance n'est évoqué que pour deux enseignements : la méthodologie de la recherche et l'enseignement de l'anglais pour philosophes.

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Avec 19 enseignants-chercheurs permanents et 7 non-permanents pour délivrer 1 324 heures équivalent TD, la formation dispose des moyens humains nécessaires. Les ressources propres générées par les inscriptions en formation continue sont employées pour financer la formation à distance et partiellement mutualisées au sein de la composante.

**La formation vient naturellement en continuité de la licence, mais sa cohérence interne est faible et elle ne s'inscrit que partiellement dans la stratégie de formation de l'établissement.** Le master est dans la continuité de la licence de philosophie mais il est marqué par une faible identification des parcours, lesquels ne relèvent pour l'étudiant que de choix de séminaires, sans précision claire de compétences et débouchés spécifiques à chaque parcours. La très forte hétérogénéité du nombre des inscrits entre les parcours (au cours des trois années observées respectivement 221, 59 et 11 en M1) s'explique en partie par la double modalité du parcours *Histoire et actualité de la philosophie*. Le parcours *Philosophie française contemporaine* ne trouve pas son public, avec moins de 5 inscrits en M2 et deux diplômés au plus (1 en 2021, 1 en 2022 et 2 en 2023). Un seul partenariat académique est présenté, avec l'École normale supérieure de l'université Paris Sciences et Lettres (ENS PSL), il ne concerne qu'un seul parcours à l'effectif réduit. Les étudiants du parcours *Philosophie française* valident un séminaire dans le cadre de cet accord. Un séminaire de philosophie de l'environnement est présenté par l'équipe pédagogique comme très attractif pour les candidats à l'inscription en master. Cependant il est regrettable que cette thématique reste limitée à une "initiation aux enjeux théoriques de la transition écologique", sans donner lieu à une proposition d'approfondissement et de spécialisation qui serait visible dans l'architecture du master. La formation a bénéficié, pour dynamiser son contenu et ses dispositifs, de moyens du programme d'investissements d'avenir (PIA) par l'école universitaire de recherche (EUR) Artec. Deux séminaires ont mis en place des modules d'innovation pédagogique (MIP) mais le dossier indique que ces dispositifs n'ont duré que les deux ans du projet obtenu, sans mentionner de pérennisation ni d'essaimage au sein des autres enseignements de la mention.

**La formation ne suit pas le flux des candidatures et des inscriptions, pour mesurer et améliorer son attractivité, ni ne mesure la réussite des étudiants, alors que celle-ci est faible et que le nombre de diplômés régresse.** Les données relatives au suivi des candidatures et des inscriptions ne sont pas analysées. Le nombre des inscrits en première année suit une courbe légèrement ascendante au cours des trois années observées (152, 168 puis 173), alors que le nombre de diplômés régresse légèrement (48, 54, 46) et reste toujours nettement inférieur à la moitié des inscrits de deuxième année (48 pour 110, 54 pour 141, 46 pour 118). Le parcours *Philosophie sociale et politique* compte peu d'inscrits, mais il présente une dynamique positive : il renforce ses inscrits en M2 (6, 17 puis 19 en 2022-2023) et diplôme plus de 10 étudiants en 2023 (4, 10 et 11). En revanche, le parcours *Philosophie française contemporaine* manque d'attractivité et la réussite y relève de l'exception. En M2, les inscrits restent inférieurs à 5 et 2023 est la seule année qui compte 2 diplômés, les années précédentes ne comptant qu'un seul diplômé dans ce parcours, qui est loin d'atteindre sa capacité d'accueil de 15 et ne délivre un diplôme qu'exceptionnellement. Signalons que le nombre des étudiants ne validant aucun ECTS n'est renseigné pour aucun parcours ni aucune année. La faiblesse de la réussite n'est pas analysée, pas plus que les abandons ou parcours spécifiques d'étudiants.

**La formation a peu de liens avec le monde social, économique et culturel, elle intègre peu d'éléments de professionnalisation et n'offre aucune expérience professionnelle aux étudiants.** Il est indiqué que 4 professionnels du monde social, économique et culturel participent ponctuellement à la formation, sans davantage de précisions. Aucun dispositif d'expérience professionnelle obligatoire n'est fourni aux étudiants : aucun stage n'est obligatoire, ni ne donne lieu à crédits et il n'existe aucune sensibilisation à l'entrepreneuriat ni alternance. En revanche, des stagiaires en formation continue sont formés, notamment à distance. La préparation aux concours de l'enseignement est un objectif, mais elle ne fait pas l'objet d'une offre de formation spécifique ni de liens avec l'Institut National Supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). L'accompagnement des étudiants se destinant à la poursuite en doctorat relève du suivi individuel, sans que l'élaboration du projet de thèse ou la recherche de financements fassent l'objet de contenus systématiques.

**La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.** Les données renseignées dans le dossier ne sont pas cohérentes avec la fiche d'insertion professionnelle et l'équipe indique ne s'être que très récemment emparée de la question du devenir des étudiants, sans encore parvenir à des résultats.

**Le processus d'évaluation interne est incomplet,** l'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas formellement mise en place et le conseil de perfectionnement s'en remet à des enquêtes réalisées par les étudiants eux-mêmes. L'équipe signale bien que des enquêtes sont réalisées par l'établissement auprès des étudiants, mais elle dit manquer d'un accès effectif à ces données.

**Selon le document fourni, la composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme,** en l'absence de représentants des milieux professionnels et socioculturels.

**L'ouverture à l'international n'est pas une priorité.** La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Des partenariats sont mentionnés, tous deux avec l'Italie (Scuola Normale Superiore de Pise, université de Macerata) mais ils ne donnent lieu à mobilité sortante étudiante que de façon exceptionnelle (trois mobilités en trois ans). Cette faiblesse est d'autant plus étonnante que l'équipe fait part de "l'envie de mobilité internationale" de la part des étudiants et indique être appuyée administrativement (par l'UFR et le département), pour accompagner ces mobilités. Les accords sont davantage actifs pour l'accueil de mobilités

entrantes (22 signalées). Des enseignements disciplinaires sont proposés en anglais, dans le cadre de la formation à la recherche, ils pourraient également préparer une ouverture internationale. Notons cependant que les accords de mobilité mentionnés sont avec des établissements italiens alors que l'anglais et les langues anciennes sont les seules langues proposées par la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Un encadrement de qualité par une équipe d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs, adossée à trois unités de recherche ;
- Un parcours délivré à la fois à distance et en présentiel, une offre adaptée à la formation continue ;
- Un enseignement disciplinaire en anglais.

### Points faibles

- Une faible cohérence interne de la formation avec des parcours mal identifiés en termes de compétences et de débouchés et à l'attractivité hétérogène ;
- Un cursus qui ne prépare pas à la professionnalisation et ne développe pas de liens avec l'environnement social et culturel ;
- Une faible qualité de la réussite des étudiants, un nombre de diplômés en régression ;
- Une absence de suivi de l'insertion des diplômés et de la poursuite d'études ;
- Un processus incomplet d'amélioration continue : insuffisance de l'évaluation de la formation par les étudiants, composition non conforme du conseil de perfectionnement et insuffisance des données mises à sa disposition.

## Recommandations

- Revoir l'architecture des parcours, en fonction de possibilités d'insertion et de poursuites d'études qui correspondent aux spécialités scientifiques de l'équipe pédagogique et favorisent l'attractivité.
- Identifier des secteurs et partenaires sociaux et culturels correspondant aux parcours (y compris des laboratoires de recherche), s'en rapprocher et rendre le stage crédité et obligatoire.
- Mettre en place un suivi de la réussite par la collecte et l'analyse des données, au-delà du suivi individuel des mémoires. Renforcer la formation à la recherche.
- S'appuyer sur l'OVE de l'établissement pour suivre les parcours des diplômés. Conduire l'analyse au sein du conseil de perfectionnement.
- S'appuyer sur les services de l'établissement pour mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants et accompagner l'équipe pour l'obtention des données et leur analyse. Associer des professionnels extra académiques au conseil de perfectionnement.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Défavorable :**

- Un manque de cohérence de la formation ;
- Une qualité insuffisante de la professionnalisation ;
- Des faiblesses et un manque de suivi et d'analyse de plusieurs aspects du parcours de l'étudiant : recrutement, réussite, poursuite d'études et insertion ;
- Une insuffisance du processus d'amélioration continue.

# MASTER PSYCHOLOGIE : NEUROPSYCHOLOGIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Psychologie : neuropsychologie* forme des psychologues spécialisés en neuropsychologie, en développant leurs compétences en évaluation et prise en charge des troubles cognitifs et émotionnels, liés à des dysfonctionnements cérébraux. La formation comporte un unique parcours intitulé *Neuropsychologie clinique et cognitive à tous les âges de la vie, neurosciences*, qui accueillait, en 2022-2023, un effectif total de 44 étudiants. 28 enseignants sont mobilisés pour assurer les 645 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Psychologie : neuropsychologie*, récemment mis en place, répond à une demande sociétale forte et a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation est très attractive et présente de bons taux de réussite. Son adossement à la recherche est également satisfaisant. L'ouverture à l'international est limitée à certains aspects et bénéficierait à être renforcée. Il est regrettable que le processus d'évaluation des enseignements soit insatisfaisant et le suivi du devenir des étudiants encore incomplet.

**La formation jouit d'une excellente attractivité et d'un taux de réussite élevé malgré l'absence de dispositifs d'information.** La formation est très attractive (550 candidatures néo-entrants en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 20). Le taux de réussite est très bon (90 % en M1 et 87 % en M2 en 2022-2023). Toutefois, un renforcement des dispositifs d'aide et accompagnement des étudiants en difficulté serait souhaitable. Aucune donnée n'est fournie concernant la poursuite en études doctorales et il n'est fait aucune mention de dispositifs d'accompagnement vers le doctorat. Le suivi du devenir des étudiants est présent seulement de manière trop générale, c'est un point à développer en renforçant la pertinence et à rendre systématique.

**Le master bénéficie d'un très bon adossement à la recherche même si la formation à et par la recherche et les stages en laboratoire de recherche pourraient être développés pour renforcer la formation à cet égard.** 69 % des heures sont réalisées par des enseignants-chercheurs qui représentent 39 % des personnes de l'équipe pédagogique et sont issues de deux unités de recherche de l'université Paris Nanterre. Les liens entre la formation et le laboratoire d'adossement en Psychologie cognitive et en neuropsychologie (DysCo) pourraient être renforcés, à travers par exemple de l'accueil en stage d'étudiants de la formation. 14 % des heures étudiantes correspondent à de la formation à et par la recherche, une augmentation faciliterait les poursuites en doctorat. Un travail sur l'éthique de la recherche par chaque étudiant en lien avec son mémoire pourrait permettre un approfondissement à l'enseignement proposé actuellement. Le taux d'encadrement est relativement faible (25 %), un soutien à cette formation via la politique de ressources humaines de l'université Paris Nanterre est souhaitable.

**Le bilan en termes de professionnalisation de la formation manque de précision, mais des solutions sont en cours de mise en œuvre.** La formation est en bonne cohérence avec les besoins socio-économiques du territoire local et national. Il serait bénéfique de mettre en place des partenariats avec des acteurs du monde socio-économique. La correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne peut pas être évaluée, cette fiche étant en cours d'élaboration. À travers les stages obligatoires en première et deuxième année du master (558 h au total, allant au-delà de la réglementation pour le titre de psychologue), des stages complémentaires, ainsi que de nombreux enseignements par des professionnels (environ 26 % des heures de la formation et 54 % des membres de l'équipe pédagogique), les étudiants sont bien préparés à la mise en place d'une activité professionnelle. La formation est proposée en formation continue, ce qui correspond à une réelle demande (11 % des inscrits en 2022-2023). L'insertion professionnelle suite au master est malheureusement largement inconnue (données correspondantes à toutes les mentions de psychologie). Toutefois, des initiatives pour le suivi du devenir des étudiants sont en cours par l'équipe pédagogique.



**La formation définit un processus d'évaluation interne améliorable afin de permettre de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement avec une composition équilibrée incluant les enseignants, les étudiants (anciens et actuels), les professionnels et des personnels administratifs. L'évaluation des enseignements par les usagers est proposée à travers des retours via les délégués. Une enquête organisée par l'équipe permettrait d'aller plus loin et de s'assurer d'un taux de réponse satisfaisante. Il reste à démontrer comment l'équipe a pu se saisir de ces outils afin de mettre en place des améliorations pertinentes à la formation.

**La formation montre une ouverture à l'international principalement grâce à une mobilité entrante.** La formation accueille des mobilités entrantes (9 % des étudiants en 2022-2023). En revanche, elle ne compte aucune mobilité sortante, ce qui est néanmoins typique des masters en psychologie étant donné les contraintes liées au titre délivré à la fin de la formation. Seulement 3 % des enseignements correspondent à des enseignements en anglais et 6 % à des enseignements disciplinaires délivrés en anglais, il s'agit d'un point à développer dans les maquettes futures. Il serait intéressant de développer des interventions et des partenariats avec des enseignants-chercheurs et institutions à l'étranger. Aucun accompagnement spécifique en français langue étrangère n'est proposé. Les étudiants ont la possibilité de certifier leur niveau d'anglais, mais ne le font pas, il serait souhaitable de l'encourager pour renforcer l'internationalisation de la formation et les perspectives d'insertion à l'international.

**La formation ne propose actuellement ni une approche par programme, ni une approche par compétences.** La maquette n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences correspondant à la fiche RNCP (en cours de mise en place) et un travail d'alignement pédagogique reste à faire. En dehors du titre de psychologue, les compétences acquises par les étudiants sont peu valorisées, une piste de progression serait la mise en place d'un e-portfolio et des certifications de type PIX (compétences numériques) et le Test of English for International Communication (TOEIC). L'équipe pédagogique met en place des pédagogies variées pour certaines unités d'enseignements, mais manque de temps pour se former et mettre en œuvre des pédagogies innovantes, l'établissement pourrait mettre en place des incitations pour permettre cela.

## Conclusion

### Points forts

- Une attractivité effective ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Un solide adossement à la recherche.

### Points faibles

- Un suivi et une analyse du devenir des étudiants trop génériques dans son état actuel ;
- Des évaluations de la formation par les usagers à renforcer ;
- Une approche par compétences très incomplète ;
- Une internationalisation limitée aux mobilités entrantes et à des enseignements en anglais.

### Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants et le rendre systématique, en s'appuyant sur les services communs de l'université ;
- Développer une évaluation des enseignements approfondie et systématique pour nourrir l'équipe pédagogique dans son travail d'amélioration continue de la formation ;

- Finaliser la mise en place l'approche par compétences ;
- Renforcer l'internationalisation de la formation à travers notamment des partenariats ou l'intervention de professeurs invités.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

# MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* est une formation professionnalisante qui octroie à ses étudiants les titres de psychologue et psychothérapeute. La formation s'articule autour de deux parcours qui permettent une spécialisation dans deux courants théoriques différents : *Psychologie clinique et psychopathologie empirique et cognitivo-comportementale* ; et *Psychologie clinique, psychopathologie, santé : approche psychanalytique*. En 2022-2023, l'effectif total était de 197 étudiants, en baisse par rapport aux années précédentes, avec une majorité d'étudiants inscrits dans le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie empirique et cognitivo-comportementale*. La maquette de la formation présente une moyenne de 777 heures étudiant, assurées par une équipe pédagogique composée de 81 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il présente un très bon bilan en termes d'attractivité et de réussite des étudiants, ainsi qu'une insertion satisfaisante de ces derniers. Son adossement à la recherche est bon. La formation montre une ouverture à l'internationale satisfaisante avec des perspectives de renforcement à travers une augmentation de la mobilité sortante et des enseignements disciplinaires en anglais. Il est regrettable que l'équipe n'ait pu mettre en place une évaluation des enseignements et de suivi du devenir des étudiants plus complet et généralisée à toute la mention.

**La formation jouit d'une excellente attractivité et le taux de réussite des étudiants est très satisfaisant.** La formation est très attractive (2 300 candidatures en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 100). Le taux de réussite est très bon : 89 % en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et 95 % en 2<sup>e</sup> année de master (M2) en 2022-2023. Des dispositifs d'aide sont proposés en cas de difficulté afin de prévenir l'échec, en particulier grâce à un suivi individualisé. Des dispositifs d'information et d'orientation sont mis en place et un projet de travail sur la politique de recrutement est annoncé pour l'améliorer qualitativement ; il serait intéressant d'analyser plus finement la réussite pour différents types de publics entrant dans la formation. Le suivi du devenir des étudiants est non systématique et incomplet.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche avec un investissement important d'enseignants-chercheurs malgré un taux d'encadrement très faible (13 %).** Les enseignants-chercheurs composent 30 % des membres de l'équipe pédagogique et réalisent 71 % des heures de cours. Une proportion particulièrement élevée d'heures de cours en formation à et par la recherche est reporté (43 % des heures). Des liens satisfaisants sont mis en place avec le laboratoire d'adossement, le Clipsyd (CLinique PSYchanalyse Développement), avec la participation des étudiants à des activités variées du laboratoire. Le travail existant sur l'éthique et la déontologie pourrait être renforcé en augmentant la capacité du comité d'éthique de la recherche de l'université Paris Nanterre pour permettre le traitement de tous les projets de mémoires de recherche de master (actuellement, seuls les dossiers des futurs doctorants sont soumis par l'équipe).

**Le bilan en termes de professionnalisation est variable en fonction des parcours :** s'il est très positif pour le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie empirique et cognitivo-comportementale* et satisfaisant pour le parcours *Psychologie clinique, psychopathologie, santé : approche psychanalytique*, le suivi gagnerait à être systématisé, renforcé et le un taux de réponse amélioré pour le parcours *Psychologie clinique, psychopathologie, santé : approche psychanalytique*. La formation est en bonne cohérence avec les besoins

socio-économiques du territoire local et national et s'appuie sur des partenariats avec des acteurs du monde socio-économique. À travers les stages obligatoires en première et deuxième année du master (500 h au total), ainsi que de nombreux enseignements par des professionnels (environ 22 % des heures de la formation et 63 % des membres de l'équipe pédagogique), les étudiants sont bien préparés à la mise en place d'une activité professionnelle. La formation accueille des étudiants en formation continue (8 % des étudiants en 2022-2023), correspondant à une demande croissante. Il serait intéressant de compléter avec des validations des acquis de l'expérience et des validations des acquis professionnels (données manquantes dans le bilan). L'équipe propose également un diplôme d'université et un diplôme inter-universitaire. Le suivi de la professionnalisation des étudiants suite au master est non systématique et incomplet.

**La formation montre une ouverture à l'international principalement grâce à une mobilité entrante (étudiante et enseignante) et pourrait renforcer les enseignements disciplinaires en anglais et les certifications en langues.**

La formation accueille des mobilités entrantes (14 % des étudiants en 2022-2023). La mobilité sortante, plus complexe étant donné les contraintes liées au titre délivré à la fin de la formation et les stages professionnalisants, est néanmoins proposée lors d'années de césure. Les étudiants et l'équipe pédagogique bénéficient de l'intervention de professeurs invités chaque année. 5 % des enseignements correspondent à des enseignements en anglais et 7 % à des enseignements disciplinaires délivrés en anglais, il s'agit d'un point à développer dans le futur, notamment pour le parcours *Psychologie clinique, psychopathologie, santé : approche psychanalytique*. Aucun accompagnement spécifique en français langue étrangère n'est proposé. Les étudiants ont la possibilité de certifier leur niveau d'anglais, mais ne le font pas, il serait intéressant d'encourager cette démarche de certification pour renforcer l'internationalisation de la formation et les perspectives d'insertion à l'international.

**Une approche programme est mise en place, toutefois la pédagogie semble relativement classique.** Les contenus de la formation correspondent bien à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) même si la structure de la maquette n'est pas élaborée conformément à cette fiche. Un travail plus poussé sur les méthodes (par exemple pédagogie par projet) et sur l'alignement pédagogique (quelles méthodes et quelles évaluations pour quelles compétences ?) serait bénéfique pour aller plus loin dans une logique toutefois déjà bien ancrée dans l'équipe pédagogique. En dehors du titre de psychologue, les compétences acquises par les étudiants sont peu valorisées, une piste de progression serait la mise en place d'un e-portfolio et des certifications en compétences numériques (PIX) et linguistiques (*Test of English for International Communication - TOEIC*).

**La formation définit un processus d'évaluation interne visant à la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement avec une composition équilibrée incluant les enseignants, les étudiants (anciens et actuels), les professionnels et des personnels administratifs ; il est regrettable que les professionnels et administratifs y semblent peu mobilisés. L'évaluation des enseignements par les usagers est proposée de manière systématique dans le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie empirique et cognitivo-comportementale* et bénéficie d'un très bon taux de réponse (77 % ou plus), mais est peu développée dans le parcours *Psychologie clinique, psychopathologie, santé : approche psychanalytique*. Il reste à démontrer comment l'équipe a pu se saisir de ces outils afin de mettre en place des améliorations pertinentes à la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une forte attractivité ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Des enseignements solidement adossés à la recherche.

### Points faibles

- Un taux d'encadrement relativement faible.
- Un suivi et une analyse du devenir des étudiants incomplets ;
- Des évaluations de la formation par les usagers non généralisées dans la mention ;

## Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique de manière à augmenter le taux d'encadrement.
- Systématiser et rendre plus complet le suivi et l'analyse du devenir des étudiants, à l'aide des services communs de l'établissement.
- Mettre en place des évaluations de la formation par les usagers de manière généralisée et systématique dans la mention.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le processus d'amélioration continue.

# MASTER PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* comporte un unique parcours intitulé *Psychologie cognitive positive appliquée aux apprentissages avec les technologies (PCPAT)*, spécialisé en psychologie des apprentissages. Il forme ainsi des experts en ingénierie des apprentissages. En 2022-2023, la formation accueillait 30 étudiants, effectif stable au cours de la période étudiée. Ils sont encadrés par une équipe pédagogique composée de 25 enseignants qui assurent les 652 heures étudiant de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* avec son unique parcours *Psychologie cognitive positive appliquée aux apprentissages avec les technologies (PCPAT)* répond à une demande sociétale forte et occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. On note de bons taux de réussite, un adossement à la recherche solide, ainsi qu'une ouverture à l'international à plusieurs niveaux. Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas toutes les données concernant l'attractivité de la formation. Il est regrettable que l'évaluation des enseignements soit insuffisante et le conseil de perfectionnement composé principalement de membres de l'équipe pédagogique.

**Le bilan en matière de professionnalisation est excellent : une partie importante des étudiants (33 % en 2022-2023) bénéficient de contrats de professionnalisation en 2<sup>e</sup> année de master (M2).** Le master est également proposé en formation continue (7 % des étudiants en 2022-2023). La professionnalisation et l'insertion sont favorisées grâce à un nombre élevé d'heures en stage (750 h de stages obligatoires au total), une implication importante d'intervenants professionnels (64 % des membres de l'équipe pédagogique et 30 % des heures), ainsi que des partenariats avec des acteurs du monde socioéconomique dans des projets pédagogiques menés avec les étudiants.

**Concernant l'insertion post master, il est toutefois regrettable qu'aucun document ne soit fourni dans le dossier.** L'équipe met néanmoins en avant des données encourageantes (90 % d'insertion à 12 mois dans des emplois en lien avec la formation et avec des salaires corrects).

**La formation jouit d'un très bon adossement à la recherche, avec une partie des étudiants (environ un par an) qui poursuit en doctorat.** 69 % des heures sont réalisées par des enseignants-chercheurs qui représentent 32 % des personnes de l'équipe pédagogique et sont issues du laboratoire d'adossement de la formation et de la section Psychologie et ergonomie (16) du Conseil national des universités (CNU). Des liens entre la formation et le laboratoire d'adossement existent avec l'invitation des étudiants aux séminaires notamment. 14 % des heures étudiantes correspondent à de la formation par et à la recherche. Un travail sur l'éthique de la recherche par chaque étudiant en lien avec son mémoire pourrait permettre un approfondissement à l'enseignement proposé actuellement.

**L'internationalisation est satisfaisante grâce à des enseignements d'anglais (3 %) et en anglais (5 %), un partenariat avec l'université de Pennsylvanie Penn State University, ainsi que de la mobilité entrante (27 étudiants en 2022-2023).** Cette ouverture pourrait être renforcée en favorisant les mobilités sortantes (étudiantes et enseignantes), l'accueil de professeurs invités et d'autres partenariats comme celui avec Penn State. Il serait également possible d'encourager la certification en niveau de langue des étudiants.

**La formation est à la pointe des pédagogies innovantes et soutenues par les preuves (classe inversée, pédagogique par résolution de problèmes, pédagogie coopérative, etc.), mais pourrait aller plus loin avec la mise en place d'une approche par compétences.** Une approche par programme est actuellement mise en place, mais sans inclure la totalité des compétences de la fiche RNCP associée. Le DAE contient peu d'informations concernant l'évaluation des compétences des étudiants. Ces dernières pourraient être davantage valorisées en mettant en place un e-portfolio et des certifications en informatique et en langues.

**Une bonne attractivité est mise en avant et les taux de réussite sont excellents.** Le taux de réussite est très bon (85 % en M1 et 94 % en M2 en 2022-2023). Toutefois, un renforcement des dispositifs d'aide et accompagnement des étudiants en difficulté serait souhaitable. Le suivi du devenir des étudiants est réalisé par l'équipe, mais le dossier ne contient pas de document à ce sujet. Il mentionne toutefois 90 % de taux d'insertion à 12 mois dans des emplois (non précisés) en lien avec la formation et avec des salaires corrects. Le lien avec le cycle suivant est fait, avec en moyenne une poursuite en doctorat par an. Les dispositifs d'information pour renforcer l'attractivité de la formation pourraient être améliorés et l'analyse du recrutement et son impact sur la politique de recrutement serait intéressante à mettre en place.

**La formation définit un processus d'évaluation interne afin de permettre de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais celui-ci présente certaines faiblesses.** Le conseil de perfectionnement ne se réunit pas de manière tout à fait régulière (2 fois depuis 2020) et sa composition est peu équilibrée (incluant peu de professionnels, peu d'étudiants, et aucun gestionnaire). L'évaluation des enseignements par les usagers est proposée au travers d'un retour non-anonyme à la toute fin de la formation. Une enquête (anonyme) organisée par l'équipe au fur et à mesure de la formation permettrait à l'équipe d'aller plus loin et de réagir de manière plus rapide. Il reste à démontrer comment l'équipe a pu se saisir des outils existants afin de mettre en place des améliorations pertinentes à la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une professionnalisation et des liens avec le monde socioéconomique excellents ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des partenariats internationaux intéressants ;
- Des pédagogies innovantes ;
- De très bons taux de réussite.

### Points faibles

- Une approche par compétences à finaliser ;
- Un processus d'évaluation incomplet ;
- Des initiatives d'information sur la formation peu élaborées.

## Recommandations

- Finaliser l'approche par compétences jusqu'à l'évaluation.
- Compléter les processus d'évaluation interne à travers une évaluation plus régulière des enseignements et une composition plus équilibrée du conseil de perfectionnement.
- Préciser l'information sur la formation à travers des initiatives variées (contenus sur le site de l'université, activités sur les réseaux sociaux, forums et salons pour les étudiants, etc.).

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Psychologie du développement* a pour objectif de former des psychologues spécialisés auprès des enfants, de la naissance à l'adolescence. Il est structuré en deux parcours : *Psychologie de la petite enfance : milieux de vie et développements*, unique en France et centré sur la période de 0 à 3 ans ; et *Psychologie clinique de développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice*, axé sur la période de l'enfance et de l'adolescence. En 2022-2023, 65 étudiants étaient accueillis dans cette formation, la majorité dans le parcours *Psychologie clinique de développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice* (36 étudiants). Une équipe pédagogique composée de 39 enseignants intervient dans la formation pour assurer les 645 heures étudiant en moyenne de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Psychologie du développement* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il présente un excellent bilan en termes de professionnalisation des étudiants avec une bonne insertion de ces derniers. La formation est très attractive et les taux de réussite sont tout à fait satisfaisants. Son adossement à la recherche est également correct même s'il y a peu de poursuites en doctorat et peu de liens avec les laboratoires d'adossement. L'ouverture à l'international pourrait être renforcée malgré une forte mobilité entrante déjà en place.

**La formation présente un excellent bilan en termes de professionnalisation.** La formation est en bonne adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et avec les besoins socio-économiques du territoire local et national. Elle a mis en place des partenariats variés (écoles, Cité des Sciences, réseaux de professionnels accueillant en sage) qui facilitent l'insertion des étudiants dans des structures pertinentes. À travers les stages obligatoires en première (M1) et deuxième année (M2) du master (200 h et 300 h, conformément à la réglementation pour le titre de psychologue), ainsi que de nombreux enseignements par des professionnels (environ 22 % des heures de la formation et 51 % des membres de l'équipe pédagogique), en particulier en M2, les étudiants sont préparés à la mise en place d'une activité professionnelle. Il serait intéressant d'examiner le nombre d'heures effectives de stage réalisées par les étudiants (donnée absente dans le dossier d'autoévaluation) et d'envisager l'augmentation des heures de stage obligatoires afin de renforcer encore l'insertion des étudiants et l'attractivité de la formation. Les deux parcours de la formation sont proposés en formation continue, ce qui correspond à une réelle demande (11 % des inscrits en 2022-2023). L'insertion professionnelle suite au master est bonne (93 % en emploi parmi les trois promotions interrogées, dans des postes d'employés ou indépendants, correspondant à la formation et à la fiche RNCP en termes de contenu et de niveau). Toutefois, le suivi du devenir des étudiants gagnerait à être renforcé, en s'appuyant sur les services communs de l'établissement.

**La formation définit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** L'évaluation des enseignements par les usagers est proposée à la fin de chaque semestre à travers une enquête avec un taux de réponse satisfaisante. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement avec une composition équilibrée incluant les enseignants, les étudiants (anciens et actuels), les professionnels et des personnels administratifs. L'équipe a pu se saisir de ces outils afin de mettre en place plusieurs améliorations pertinentes à la formation.

**La formation jouit d'une excellente attractivité et taux de réussite.** La formation est très attractive (1 329 candidatures néo-entrants en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 30). L'équipe met en place une analyse de la politique de recrutement et en tient compte pour améliorer qualitativement le recrutement. Le



taux de réussite est excellent (97 % en M1 et 91 % en M2 en 2022-2023). Un suivi personnalisé est proposé dès le semestre 7 pour prévenir les difficultés éventuelles. Une association d'étudiants de la formation a été créée, initiative très positive dont bénéficie les étudiants en cours et les jeunes diplômés, notamment pour la constitution de leur réseau professionnel. Peu d'étudiants poursuivent en études doctorales, il serait intéressant d'accompagner les éventuels projets d'études doctorales pour les encourager. Le suivi du devenir des étudiants mériterait d'être rendu systématique et plus complet à l'aide des services communs de l'établissement.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche même si la formation par et à la recherche et les stages en laboratoire de recherche pourraient être renforcés pour favoriser des poursuites en doctorat** (une seule inscription en doctorat sur trois promotions de diplômés). 74 % des heures sont réalisées par des enseignants-chercheurs qui représentent 41 % des personnes de l'équipe pédagogique et sont issues de deux unités de recherche de l'université Paris Nanterre. Les liens entre la formation et ces laboratoires pourraient être renforcés, à travers l'accueil en stage ou l'invitation à des conférences et séminaires organisés par les laboratoires. Seulement 9 % des heures étudiantes correspondent à de la formation par et à la recherche, une augmentation faciliterait les poursuites en doctorat suite à l'obtention du master. Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation ne contienne pas de chiffres concernant le taux d'encadrement ni la politique de ressources humaines de l'université Paris Nanterre en lien avec cette formation.

**La formation montre une ouverture à l'international principalement grâce à une forte mobilité entrante.** Deux partenariats avec des enseignants-chercheurs étrangers existent (délivrant des cours en anglais). Il serait intéressant d'en développer d'autres, ainsi que des partenariats institutionnels. La formation compte de très nombreuses mobilités entrantes (42 % des étudiants en 2022-2023), preuve d'une excellente attractivité. En revanche, elle ne compte aucune mobilité sortante, ce qui est néanmoins typique des masters en psychologie étant donné les contraintes liées au titre délivré à la fin de la formation. Seulement 6 % des enseignements correspondent à des enseignements en anglais et très peu d'enseignements disciplinaires sont délivrés en anglais, il s'agit d'un point à développer dans les maquettes futures. Aucun accompagnement spécifique en français langue étrangère n'est proposé. Les étudiants ont la possibilité de certifier leur niveau d'anglais, mais ne le font pas, il serait intéressant d'encourager cette certification pour renforcer l'internationalisation de la formation et les perspectives d'insertion à l'international, qui existent actuellement, mais vers des régions francophones.

**La formation propose des contenus en parfaite correspondance avec la fiche RNCP, sans pour autant avoir mis en place une approche par compétences.** La maquette est structurée en blocs de connaissances et de compétences conformément à la politique de l'établissement. Toutefois, le rapport d'autoévaluation ne détaille pas de quelle manière la formation donne lieu à des évaluations des compétences. En dehors du titre de psychologue, les compétences acquises par les étudiants sont peu valorisées, une piste de progression serait la mise en place d'un e-portfolio et des certifications en compétences numériques (PIX) et linguistiques (Test of English in International Communication - TOEIC). L'équipe pédagogique met en place des pédagogies variées mais manque de temps pour se former et mettre en œuvre des pédagogies innovantes ; l'établissement pourrait mettre en place des incitations pour permettre cela.

## Conclusion

### Points forts

- Une insertion professionnelle très satisfaisante ;
- Un excellent taux de réussite ;
- Une bonne attractivité au niveau national et international.

### Points faibles

- Un suivi et une analyse du devenir des étudiants peu précis et insuffisamment systématisés ;
- Une approche par compétences incomplète ;
- Des enseignements disciplinaires en langue étrangère absents et aucun accompagnement à la mobilité.

## Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants à travers des enquêtes précises et systématiques, à l'aide des services communs de l'établissement.
- Mettre en place l'approche par compétences à tous les niveaux (évaluations comprises).
- Renforcer l'internationalisation grâce au développement d'enseignements disciplinaires en anglais, à une organisation permettant des mobilités sortantes, ou encore à la proposition de certifications en langues.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

# MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations (PSTO)* s'attache à développer, chez ses étudiants, des compétences spécialisées leur permettant de répondre aux demandes d'interventions d'études et de recherches en PSTO. Il s'organise en trois parcours, ouverts en formation initiale et continue : *Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil (POEC)* accessible également en alternance ; *Psychologie sociale : recherche, études, interventions (PSREI)* ; et *Psychologie du travail et ergonomie (PTE)*. En 2022-2023, 146 étudiants étaient inscrits dans cette formation, effectif en baisse au cours de la période évaluée. Ils sont encadrés par 76 enseignants qui assurent les 718 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation.

## Analyse globale

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations (PSTO)* avec ses trois parcours *Psychologie sociale : recherches, études, interventions* ; *Psychologie du travail et ergonomie* et *Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil*, présente un bilan très positif en termes de professionnalisation des étudiants avec une bonne insertion de ces derniers. Son adossement à la recherche est également de qualité même les poursuites en doctorat sont peu nombreuses. L'ouverture à l'international est aussi très satisfaisante avec une forte mobilité entrante. La formation est très attractive et les taux de réussite sont excellents, mais il est regrettable que l'équipe ne se préoccupe pas plus des échecs et ne s'appuie pas davantage sur les usagers pour évaluer les enseignements et analyser les parcours des étudiants pendant et après la formation.

**La formation présente un excellent bilan en termes de professionnalisation.** La formation est en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et avec les besoins socio-économiques du territoire local et national, toutefois des partenariats pourraient être développés afin de faciliter l'accueil en stage des étudiants dans des structures pertinentes. À travers les stages obligatoires en première (M1) et deuxième année (M2) du master (200 h et 300 h conformément à la réglementation pour le titre de psychologue), ainsi que de nombreux enseignements par des professionnels (environ 25 % des heures de la formation et 64 % des membres de l'équipe pédagogique), en particulier en M2, les étudiants sont préparés à la mise en place d'une activité professionnelle. Toutefois, de nombreux étudiants réalisent des stages plus longs que ce qui est imposé par la maquette. Le nombre de semaines de stage obligatoires (14) et crédits ECTS associés (15) reste en effet faible pour un master en psychologie et pourrait être augmenté afin de favoriser l'insertion des étudiants et l'attractivité de la formation. Les trois parcours de la formation sont proposés en formation continue, ce qui correspond à une réelle demande (10 % des inscrits en 2022-2023) et permet d'acquérir des moyens supplémentaires. Un des parcours est proposé également en alternance, il serait intéressant de le mettre en place dans les deux autres parcours de la mention. L'insertion professionnelle suite au master est bonne (79 % en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme, dont 55 % en contrat à durée indéterminée et cela dans des postes correspondant à la formation et à la fiche RNCP en termes de contenu et de niveau). Toutefois, le suivi du devenir des étudiants est limité et le taux de réponse très faible.

**La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche même si la formation par et à la recherche et les stages en laboratoire de recherche pourraient être renforcés.** La majorité des heures sont réalisées par des enseignants-chercheurs qui représentent 36 % des personnes de l'équipe pédagogique et sont issus d'une même unité de recherche, le Laboratoire parisien de Psychologie sociale (LAPPS, ED 139 de l'université Paris Nanterre). Des liens forts entre la formation et le laboratoire LAPPS existent, le laboratoire accueillant en stage quelques étudiants de la formation chaque année. 16 % des heures étudiantes correspondent à de la formation

par et à la recherche, ce qui pourrait être renforcé afin d'encourager les poursuites en doctorat suite à l'obtention du master. Il est regrettable que le bilan ne contienne pas de chiffres concernant le taux d'encadrement ni la politique de ressources humaines de l'UPN en lien avec cette formation.

**La formation montre une bonne ouverture à l'international grâce à plusieurs partenariats mis en place avec des universités étrangères et l'invitation de professeurs visiteurs chaque année.** Néanmoins, ces partenariats sont spécifiques au parcours POEC, il serait intéressant que les deux autres parcours cherchent à développer également des partenariats similaires. La formation compte de nombreuses mobilités entrantes (18 % des étudiants en 2022-2023), preuve d'une excellente attractivité. En revanche, elle compte très peu de mobilités sortantes (2 %) ce qui est néanmoins typique des masters en psychologie étant donné les contraintes liées au titre délivré à la fin de la formation. 9 % des enseignements correspondent à des enseignements en anglais et 4 % des enseignements disciplinaires sont délivrés en anglais, il s'agit d'un point fort, mais qui pourrait être renforcé. Aucun accompagnement spécifique en français langue étrangère n'est proposé. Les étudiants ont la possibilité de certifier leur niveau d'anglais à travers un *Test of English for International Communication (TOEIC)* mais ne le font pas, il serait intéressant d'encourager cette certification pour renforcer l'internationalisation de la formation et les perspectives d'insertion à l'international.

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais les informations manquent concernant l'évaluation par les usagers.** L'évaluation des enseignements par les usagers est proposée, mais séparément par parcours. Il serait intéressant d'y travailler au niveau de la mention en harmonisant les critères et les points considérés. Il est regrettable de ne pas avoir partagé dans le dossier d'autoévaluation ni les détails sur les modalités et contenus de ces évaluations, ni les taux de réponse. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement avec une composition équilibrée incluant les enseignants, les étudiants, les professionnels et un personnel administratif. L'équipe a pu se saisir de cet outil afin de mettre en place quelques améliorations pertinentes à la formation.

**La formation jouit d'une bonne attractivité, mais se préoccupe peu des étudiants en difficulté.** Comme pour la plupart des masters en psychologie, la formation est très attractive (495 candidatures néo-entrants en 2022-2023, dont 144 admis sur les listes principales et complémentaires et 75 inscrits). Même si elle satisfait l'équipe, il serait intéressant de mettre en place une analyse de la politique de recrutement et en tenir compte pour améliorer qualitativement le recrutement. Le taux de réussite est excellent (92 % en M1 et 88 % en M2 en 2022-2023). Toutefois, à part la possibilité du redoublement, il n'est fait mention d'aucune aide à la réussite pour les étudiants en difficulté. Par ailleurs, il y a peu de poursuites en études doctorales (données précises manquantes), même si un accompagnement individualisé des projets d'études doctorales est proposé dès le M1. Le suivi des parcours et du devenir des étudiants est à améliorer, les données présentées sont limitées et avec un taux de réponse faible.

**La formation propose des contenus en parfaite correspondance avec la fiche RNCP, sans pour autant avoir mis en place une approche par compétences.** Néanmoins, la maquette est structurée en blocs de connaissances et de compétences conformément à la politique de l'établissement. En dehors du titre de psychologue et la certification Ergonome Junior Certifié, les compétences acquises par les étudiants sont peu valorisées, une piste de progression serait la mise en place d'un e-portfolio et des certifications en compétences numériques (PIX) et linguistiques (TOEIC). Un développement d'enseignements hybrides ou à distance pourrait permettre d'accommoder les étudiants en formation continue ou alternance. L'équipe pédagogique met en place des pédagogies variées mais manque de temps pour se former et mettre en œuvre des pédagogies innovantes ; l'établissement pourrait mettre en place des incitations pour permettre cela. Certaines difficultés d'emploi du temps et d'accès aux salles sont visibles dans les comptes-rendus des conseils de perfectionnement, notamment l'absence de salle spécifique et/ou de salle de co-working pour les étudiants en M2.

## Conclusion

### Points forts

- Une insertion professionnelle très satisfaisante ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une bonne attractivité au niveau national et international ;
- Un adossement à la recherche solide.

## Points faibles

- Un suivi et analyse du devenir des étudiants peu précis et insuffisamment systématisé ;
- Une place trop faible pour les stages dans la maquette ;
- Une approche par compétences incomplète.

## Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants, par exemple à travers des enquêtes systématiques approfondies auprès des étudiants pendant et après la formation, en s'appuyant sur les services communs de l'établissement.
- Augmenter le nombre de semaines de stage obligatoire et les crédits ECTS associés.
- Mettre en place l'approche par compétences.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

L'intitulé national de la licence était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), le master *Sciences de l'éducation et de la formation* s'attache à former ses étudiants à différents métiers dans le champ de l'éducation en dehors du domaine scolaire, tels que le travail social, l'éducation populaire, la formation d'adultes, etc. La formation est structurée en quatre parcours : *Cadres d'intervention en terrains sensibles (CITS)*, qui s'adresse aux futurs professionnels de l'intervention territorialisée ; *Clinique de la formation (CliFo)*, qui forme de futurs coordinateurs et accompagnateurs d'équipes capables d'aider d'autres professionnels à analyser leur pratique ; *Éducation familiale et interventions socio-éducatives en Europe (EFISEE)*, qui vise les étudiants intéressés par le secteur éducatif, social et médico-social ; *Ingénierie pédagogique en formation d'adultes (IPFA)*, proposé en présentiel et à distance, qui prépare aux métiers d'ingénieur ou coordinateur pédagogique, responsable de formation, concepteur de formations à distance, etc. En 2022-2023, la formation accueillait 206 étudiants, effectif en baisse au cours de la période évaluée, les étudiants se répartissant à peu près équitablement dans les différents parcours. En moyenne, la maquette de la formation compte 738 heures étudiant, assurées par 71 enseignants.

## Analyse globale

La formation se concentre sur des activités professionnelles spécifiques des différents métiers visés par chaque parcours et s'aligne avec les priorités d'internationalisation grâce au projet *Erasmus Mundus Advances*. Elle utilise des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées dans les quatre parcours et bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La formation est attractive et stable dans le temps, et s'inscrit dans un processus d'amélioration continue en organisant périodiquement un conseil de perfectionnement pour étudier les évolutions nécessaires.

**Les enjeux de la professionnalisation sont au cœur de l'organisation de la formation qui centre ses contenus sur des activités professionnelles spécifiques des différents métiers visés par chaque parcours.** La formation s'appuie sur les relations développées avec les entreprises et organisations lors des contrats en alternance, les stages, les conseils de perfectionnement et l'organisation d'événements : séminaires, rencontres, salons professionnels. Les professionnels sont très largement associés aux activités pédagogiques comme chargés d'enseignement (en 2022-2023, 49 professionnels pour 278 heures), ainsi que pour l'organisation de projets tutorés (auprès de la Croix Rouge française, les Petits Frères des Pauvres, Médecins du Monde, Action contre la Faim). La formation facilite l'accueil des étudiants en contrat d'alternance, contrat de professionnalisation et formation continue. Le nombre d'étudiants en contrat d'alternance progresse, il passe de 11 inscrits (4,8 %) en 2021 à 21 (10,19 %) en 2023. Le taux d'insertion professionnelle est très bon : entre 88,33 % et 100 % au cours de la période. L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) à 30 mois sur les diplômés 2019-2020 révèle que 60 % des participants trouvent leur emploi bien adapté aux contenus de leur formation. Cependant l'adéquation au niveau de la formation est perçue de manière plus divergente : 53,4 % la jugent adéquate, tandis que 46,6 % la trouvent insuffisante. Si la pluralité de profils professionnels est un facteur explicatif (près d'un quart relevant de la formation continue), une analyse plus approfondie devra être menée pour accompagner les étudiants dans toute la diversité de leurs statuts à l'entrée en master.

**La formation est en parfaite adéquation avec les priorités d'internationalisation définies par l'établissement grâce à l'adossement au parcours EFISEE du projet Erasmus Mundus Advances (Advanced development in Social Work).** Des voyages d'études sont organisés annuellement dans ce même parcours EFISEE et le parcours IPFA prépare un partenariat dans le cadre de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) avec une université haïtienne et indonésienne. Alors que la mobilité entrante accueille trois à cinq étudiants par an, la mobilité sortante est plus rare avec seulement huit étudiants en quatre ans. Par la spécificité des métiers ancrés dans les territoires nationaux visés par les parcours CITS et CliFo, la dimension internationale n'est pas considérée comme une priorité auprès des étudiants, particulièrement pour ceux relevant de la formation continue. Il est essentiel de continuer les efforts entrepris pour renforcer l'internationalisation, notamment à travers le projet d'échange « mobilité internationale des crédits » dans le domaine du travail social, qui est réalisé en partenariat avec deux universités géorgiennes et financé par la Commission européenne.

**La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche grâce à l'association de ses quatre parcours aux quatre équipes de recherche du laboratoire de rattachement, le Centre de recherches éducation et formation (Cref), mais le pourcentage d'enseignants-chercheurs est relativement faible.** Les liens entre les recherches en cours et les questionnements émanant des terrains professionnels des étudiants (expériences professionnelles, stages, formation continue) sont encouragés aussi bien pour une poursuite en doctorat, que pour l'intervention professionnelle. La formation à et par la recherche s'appuie sur la participation des étudiants aux séminaires et journées de recherche des équipes, ainsi que sur un volume d'heures important (72 heures) consacrés aux outils et méthodes de la recherche scientifique. Le pourcentage d'enseignants-chercheurs et de chercheurs intervenant dans la formation est relativement faible (30 %) au regard du nombre d'heures étudiant (443 heures) qu'ils assurent. Ils représentent différentes sections du Conseil national des universités (CNU), ce qui est en cohérence avec la complexité des champs professionnels visés, cependant un renforcement de l'équipe pédagogique en sciences de l'éducation et de la formation est à envisager.

**La formation bénéficie d'une très bonne attractivité, stable dans le temps, et assure un suivi des étudiants vers la réussite efficace et bien analysé.** Elle compte un nombre important d'inscrits pendant la période évaluée avec en moyenne 50 étudiants par parcours. Une baisse est signalée pour le parcours EFISEE, due à un choix de l'équipe pédagogique afin d'améliorer l'encadrement des étudiants. Divers dispositifs d'information sont à disposition des étudiants : site internet, réunion d'information, journée portes ouvertes en ligne pour le parcours IPFA, et contacts individuels en période de recrutement. Les taux de réussite aux parcours sont corrects dans l'ensemble (pour la période au niveau de la mention, successivement 51,40 %, 62,81 % et 63,06 %), ce qui représente néanmoins un taux d'abandon ou d'échec de près d'un tiers des inscrits. La formation est alerte sur les difficultés que ces derniers peuvent rencontrer, afin de détecter des risques d'échec au cours de la formation, en grande partie au regard des profils des étudiants en emploi parallèlement à leurs études. Un suivi spécifique est assuré pour les étudiants qui étalent leur année d'inscription pédagogique. Cette possibilité d'étalement peut également influencer le taux de réussite calculé à l'année. Pendant la période, sept étudiants poursuivent leur cursus en doctorat, ce qui montre l'importance d'un niveau d'encadrement suffisant dans la discipline.

**La formation suit l'approche programme en respectant la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et elle intègre l'approche par compétences en privilégiant une individualisation des cursus, articulant les enseignements aux terrains professionnels. Cependant les références aux compétences liées à la transition écologique sont à intégrer davantage compte tenu de la nature des métiers visés dans les secteurs éducatifs et de l'intervention sociale.** Les méthodes pédagogiques sont adaptées à la diversité des publics : calendrier adapté, formations à distance et hybrides, pédagogie de projet, classe inversée, voyage d'études, dispositifs cliniques et d'intervention socio-éducative supervisés. Il en va de même pour les évaluations : écrites et orales, dossiers individuels et collectifs, évaluation par les pairs, simulation de réponse à appel d'offre ou à des commandes institutionnelles dans le cadre de diagnostics et d'évaluations. Chaque parcours adopte une approche pluridisciplinaire, en intégrant diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, urbanisme, etc.) pour répondre aux exigences des métiers visés.

**La formation s'inscrit dans un processus d'amélioration continue en organisant périodiquement un conseil de perfectionnement pour étudier les évolutions nécessaires, mais elle en restitue imparfaitement les débats.** Ce conseil est organisé au niveau de la mention et de chaque parcours, cependant la référence fréquente au travail de ces conseils n'est pas vérifiable : le document fourni date de 2022 et ne présente pas un travail de fond sur les contenus de la formation. Une amélioration des synthèses des travaux de ce conseil est nécessaire afin d'en faire bénéficier l'ensemble des acteurs de la formation.

# Conclusion

## Points forts

- Une professionnalisation en cohérence avec les différents métiers visés par chaque parcours ;
- Une internationalisation par l'adossement d'un projet *Erasmus Mundus* « *Advanced Development in Social Work* » ;
- Une mise en œuvre avancée de l'approche par compétences ;
- Une attractivité forte de la formation, et stable dans le temps.

## Points faibles

- Un taux de réussite relativement faible, indiquant des échecs et abandons fréquents ;
- L'absence de procédure spécifique pour le suivi des parcours des étudiants ;
- L'absence de communication sur les travaux du conseil de perfectionnement ;
- Un faible taux de participation d'enseignants-chercheurs dans la formation ;
- Une mobilité sortante faible.

## Recommandations

- Mettre en place des outils pour analyser les taux d'échec et d'abandon et pour mieux accompagner les étudiants tout au long du parcours pour augmenter les taux de réussite.
- Améliorer les outils d'enquête auprès des étudiants, en mettant en œuvre la piste des emails personnels, avec l'aide des services de l'établissement.
- Mettre en place un processus systématique de communication des travaux du conseil de perfectionnement, en améliorant son fonctionnement et la qualité des rapports.
- Redistribuer la participation d'enseignants-chercheurs dans la formation.
- Développer les dispositifs d'accompagnement pour augmenter la mobilité sortante.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Améliorer la qualité de la réussite des étudiants.
- Renforcer le processus d'amélioration continue.



# MASTER SCIENCES DU LANGAGE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), le master *Sciences du langage* permet à ses étudiants de développer des compétences en matière de communication langagière écrite et orale au quotidien. S'il ne propose qu'un seul parcours intitulé *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers*, celui-ci se décline en trois itinéraires pédagogiques : Linguistique générale et comparée (LGC) qui vise une insertion professionnelle dans le domaine multiculturel et plurilingue ; Écrits professionnels (Ecrifore) qui s'adresse aux futurs professionnels des secteurs de la communication, de la formation et des ressources humaines ; et Psycholinguistique et linguistique clinique (PLC) qui permet une insertion professionnelle dans les domaines de l'éducation spécialisée, la gestion du handicap, l'inclusion des personnes à besoins particuliers, etc. 43 étudiants composaient l'effectif total de cette formation en 2022-2023. 61 enseignants interviennent dans le master pour assurer les 550 heures étudiant de la maquette.

## Analyse globale

Le master *Sciences du langage* est solidement adossé à la recherche avec des cours théoriques et des mises en pratique spécifiques en fonction des trois itinéraires, un mémoire de recherche, des ateliers, séminaires et stages en laboratoire. La professionnalisation est centrale, accueillant des étudiants en formation continue et en alternance, bien que les liens avec le monde socio-économique doivent être renforcés. Elle n'a pas d'offre internationale spécifique, mais explore des partenariats internationaux. La formation met en œuvre l'approche par compétences et est attractive nationalement et internationalement.

**La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche aussi bien par des cours théoriques spécifiques à la discipline, que par la réalisation d'un mémoire de recherche, des ateliers et séminaires en laboratoire, ainsi que des stages de recherche au sein du laboratoire et sur des projets financés.** Les enseignants-chercheurs participant à la formation sont majoritairement des linguistes, mais également issus d'autres sections disciplinaires en lettres et science humaines, en psychologie, anthropologie et informatique. Grâce à des liens forts avec le laboratoire Modyco (Modèles, Dynamiques, Corpus), la formation permet aux étudiants d'avoir accès aux outils de recherche telle la plateforme expérimentale du laboratoire et plus largement son environnement matériel, avec une salle de travail équipée d'ordinateurs en libre accès et une bibliothèque. La présence des étudiants dans les locaux du laboratoire est encore renforcée par le fait que les soutenances de mémoire y sont organisées en y invitant également les étudiants de première année de master et les doctorants. Avec 47 enseignants permanents participant à la formation, le taux d'encadrement et la spécialisation disciplinaires sont très bons. 14 enseignants non permanents complètent l'équipe pédagogique pour l'intégration de professionnels et de jeunes chercheurs.

**La professionnalisation est au cœur de l'organisation pédagogique de la formation, favorable à l'accueil d'étudiants de la formation continue et de l'alternance en contrat de professionnalisation, bien que les liens avec les représentants du monde socio-économique soient à renforcer.** Pour assurer la professionnalisation de ses étudiants, la formation prend en compte les besoins sociaux et économiques dans les domaines spécifiques à chaque itinéraire : la santé, le diagnostic et la remédiation (PLC), la communication (Ecrifore), la formation (LGC et Ecrifore) et les ressources humaines (Ecrifore et LGC). Elle s'appuie sur différents partenariats avec des écoles, des associations, des centres médicaux. En 2022-2023 neuf professionnels interviennent dans la formation, soit 14,75 % de l'équipe pédagogique, pour assurer près du tiers des enseignements, ce qui représente une participation satisfaisante. Les partenaires sociaux et économiques interviennent lors du conseil de perfectionnement, cependant un renforcement du dialogue est souhaité, ainsi qu'une valorisation des actions de la formation auprès du monde socio-économique, envisagée notamment au travers de forums sur

les métiers. Les représentants du monde socio-économique relèvent l'importance de mieux faire ressortir dans l'intitulé de la mention les expertises développées par les différents itinéraires. La formation accueille en moyenne trois étudiants par an en contrat de professionnalisation (environ 6 % des inscrits) et un seul en formation continue. Les cours sont concentrés sur deux jours, permettant potentiellement d'accueillir plus d'étudiants en alternance, au risque cependant de générer une charge de travail supplémentaire. La formation suit l'insertion professionnelle et les poursuites d'études notamment via LinkedIn, avec peu de recours aux enquêtes de l'UPN. Selon l'enquête de 2019-2020, comptant 53,3 % de participation, 100 % des participants sont en emploi à 18 et 30 mois, dont 71,4 % en emploi stable. Cependant, 46,2 % perçoivent négativement l'adéquation de l'emploi au niveau de la formation, tandis que 69,3 % perçoivent positivement l'adéquation au domaine de la formation.

**La formation s'inscrit dans une approche par compétences et s'appuie sur des pédagogies diversifiées pour alterner théorie et pratique et suivi personnalisé pour le mémoire et le stage.** La démarche pédagogique de la formation repose sur une approche par programme pour les deux années du master et une approche par compétences basée sur le référentiel du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle est structurée en cinq blocs de connaissances et compétences (BCC) par année, alternant cours théoriques et pratiques adaptés aux trois itinéraires. Une ouverture disciplinaire est assurée par une option dans la banque de séminaires mutualisés à l'UPN. L'engagement étudiant est valorisé au travers de l'unité d'enseignement (UE) « Projet personnel » et la reconnaissance de compétences numériques spécifiques. Les méthodes pédagogiques incluent cours magistraux communs, cours spécifiques par itinéraire, ateliers à effectifs réduits, études de cas, projets tutorés, apprentissage collaboratif, et classe inversée. La formation privilégie le présentiel et dispose d'un environnement favorable avec des salles informatiques, équipements de laboratoire, et espaces de travail commun.

**Le master ne développe pas d'offre spécifique à l'international, cependant il témoigne d'un travail approfondi de prospection et d'analyse de l'opportunité disciplinaire pour le montage de projets de partenariat internationaux.** La formation a une expérience de partenariats internationaux, dont certains ont été arrêtés en raison de départs de membres de l'équipe ou de l'arrêt de collaborations par les universités partenaires. Le développement de partenariats internationaux est freiné par divers facteurs : alignement des crédits et semestres, services administratifs saturés, perte de rayonnement de la linguistique à l'international, et conventions cadres instables. Outre le fait que l'itinéraire Ecifore n'a pas vocation à s'internationaliser, la formation éprouve une réelle difficulté à obtenir des projets de financement de type *Erasmus Mundus*. La mobilité étudiante est limitée, surtout la mobilité sortante, souvent entravée par la situation d'emploi des étudiants et le manque de financement. La formation propose un cours obligatoire d'anglais scientifique sur trois semestres, ainsi que des cours facultatifs au sein de l'université, offrant une sensibilisation interculturelle. Les mobilités sortantes des enseignants sont également rares, elles ont néanmoins créé les conditions en retour pour l'accueil d'enseignants invités avec l'université de Pavie. Comme le souligne l'équipe, les échanges à l'international pourraient être davantage développés, en particulier pour l'itinéraire LGC, pour dynamiser la dimension comparative dans la formation.

**La formation bénéficie d'une bonne attractivité au niveau national et international, elle n'a cependant qu'une vision partielle du parcours de ses étudiants, malgré l'existence de nombreux dispositifs d'information au niveau de l'établissement.** La qualité de l'orientation et du recrutement des étudiants varie en fonction des itinéraires, car si le nom du parcours du master apparaît satisfaisant pour l'itinéraire PLC, il ne permet pas un recrutement optimal des étudiants pour les itinéraires Ecifore et LGC. Le vivier local est bon, avec un recrutement des étudiants provenant essentiellement de la licence sciences du langage ou de lettres de l'UPN, mais elle est en concurrence avec d'autres universités parisiennes. Il n'existe pas de dispositif d'accompagnement spécifique favorisant la réussite des étudiants, mais des aménagements permettent à certains étudiants de valider le master en trois ans. Le taux de réussite en M1 est passé de 71 % en 2020-2021 à 83 % en 2022-2023, tandis qu'en M2 il n'est que de 63 %. Cela s'explique en partie par les étudiants en alternance validant en trois ans. La formation suit l'insertion professionnelle surtout via les réseaux de type LinkedIn, avec peu de recours aux enquêtes de l'UPN. L'enquête de 2019-2020 (53,3 % de participation) montre que 100 % des participants sont en emploi, dont 71,4 % en emploi stable, mais seulement 46,2 % jugent leur emploi adéquat à leur niveau de formation. L'adéquation au domaine quant à elle est bien perçue avec 69,3 % de perceptions positives.

**Pour assurer son amélioration continue, la formation organise un conseil de perfectionnement annuel qui suit la charte des conseils de perfectionnement de l'UPN.** Les questions qui y sont traitées témoignent d'une autoévaluation lucide de l'organisation et des enjeux de la formation. La participation de représentants professionnels y est cependant considérée comme insuffisante, même si ce manque est compensé par l'implication d'anciens étudiants. Aucun outil d'évaluation interne n'est imposé du fait d'une perception négative de l'évaluation des enseignements auprès des équipes enseignantes, dont certains membres préfèrent des outils d'évaluation individualisés. Les outils d'enquête auprès des étudiants existent, cependant ils reçoivent peu de participations et manquent de partage au sein de l'équipe.

# Conclusion

## Points forts

- Des actions favorisant l'adossement à la recherche diversifiées et pertinentes ;
- Des dispositifs pédagogiques variées ;
- Des environnements matériels de qualité.

## Points faibles

- Une faible participation des représentants du monde socio-économique ;
- Un manque d'outils d'évaluation de la formation et des parcours des étudiants ;
- Un manque de lisibilité de l'intitulé du parcours de la mention, par les étudiants et les partenaires socio-économiques ;
- Un manque de mobilité internationale.

## Recommandations

- Veiller à renforcer la participation des représentants du monde socio-économique dans la formation et dans le conseil de perfectionnement.
- Veiller à l'amélioration continue : améliorer l'utilisation des outils d'évaluation de la formation de façon davantage collégiale au niveau de la formation et à renforcer le recours à des enquêtes pour l'analyse des parcours des étudiants.
- Procéder à l'étude de l'opportunité de modifier l'intitulé du parcours de la mention, en prenant en compte le retour des représentants du monde socio-économique et en analysant le positionnement de la formation par rapport à d'autres masters au niveau national.
- Poursuivre et renforcer les initiatives favorisant la mobilité internationale des enseignants et des étudiants.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer la professionnalisation.
- Renforcer le processus d'amélioration continue.

# MASTER SOCIOLOGIE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA), le master *Sociologie* permet à ses étudiants de développer leurs compétences en analyse de la sociologie et de la démographie dans différents thèmes, dans le but de s'insérer professionnellement dans les secteurs de l'information et de la communication, des activités spécialisées, scientifiques et techniques, de l'administration publique, de la santé et de l'action sociale. La formation est scindée en trois parcours : *Conduite de projets culturels* (CPC), dont les étudiants s'orienteront vers l'élaboration de projets culturels et l'enquête de publics ; *Études et recherches en démographie* (ERD), qui vise l'acquisition de connaissances en méthodes scientifiques et grandes thématiques liées aux dynamiques des populations ; *Études et recherches en sociologie* (ERS), qui propose une spécialisation dans le domaine de l'enquête sociologique en lien avec les thématiques de recomposition de l'espace urbain, des formes de travail, les rapports au corps et à la santé, ou les configurations politiques et culturelles. 126 étudiants étaient accueillis au sein de cette formation en 2022-2023, pour un nombre moyen de 673 heures de formation, dispensées par 33 enseignants.

## Analyse globale

La recherche occupe une place centrale dans les enseignements du master *Sociologie*. La formation intègre la professionnalisation des étudiants grâce à de nombreux partenariats et dispositifs pédagogiques avec divers acteurs sociaux, économiques et culturels. Les méthodes pédagogiques sont variées et alignées sur les pratiques professionnelles. La formation est attractive, avec un bon vivier régional et une diversité de profils. L'ouverture à l'international n'est encore que peu développée.

**L'adossement à la recherche est solide dans les enseignements du master.** Un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche est mis en place en cohérence avec les objectifs de chaque parcours, il peut être renforcé dans le cadre de stages au sein des unités de recherche. L'organisation pédagogique favorise l'articulation entre la recherche et les objectifs professionnels des parcours par la réalisation d'enquêtes de publics, les stages de recherche. Le parcours ERD bénéficie d'un appui du Programme d'investissements d'avenir (PIA), en lien avec l'École Universitaire de Recherche, intitulée *École des hautes études en démographie* (EHED), ce qui contribue au développement de la qualité de sa formation à la recherche par l'accompagnement à la rédaction d'articles de recherche, de réponse à des appels à projets, le financement de stages et la recherche d'allocations doctorales. La formation est très largement assurée par des enseignants-chercheurs (au nombre de 30, soit 90,91 %). La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement (20,64 %) avec 26 enseignants permanents (78,79 %) et 7 non-permanents. Un quart des étudiants en moyenne poursuit ses études en doctorat, ce qui constitue un nombre important et témoigne de la qualité de l'adossement de la formation à la recherche.

**La formation intègre efficacement la professionnalisation des étudiants en s'appuyant sur une pluralité de partenariats et de dispositifs pédagogiques auxquels sont associés de nombreux acteurs sociaux, économiques et culturels. L'intégration des publics en alternance est cependant limitée : aucun inscrit en formation continue, deux en contrat de professionnalisation et six en contrat d'apprentissage.** La formation en alternance est proposée uniquement dans le parcours ERD, en collaboration avec des services statistiques de ministères, des collectivités territoriales, des cabinets de sondage et des entreprises privées. Les autres parcours n'ont pas de stratégie de formation continue explicitée, mais le départ en stage est facilité. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire grâce à de nombreux partenariats. L'équipe pédagogique analyse les demandes du monde professionnel, et fait le choix de maintenir un équilibre, caractéristique du master sociologie de l'UPN, entre formation sociologique théorique et formation méthodologique et technique.

**Le processus d'évaluation interne mis en place par la formation est régulier, lucide et cohérent.** Un conseil de perfectionnement est organisé dont la composition et les modalités de travail sont conformes aux attendus en vigueur. La formation identifie et analyse les difficultés de la maquette, prend en compte des observations des étudiants et des partenaires socio-économiques pour faire évoluer les enseignements en fonction des parcours. Ceci est particulièrement pertinent concernant les choix des contenus de formation, la répartition entre enseignements théoriques disciplinaires et pratiques et technique professionnelles, les perspectives de professionnalisation, ainsi que les emplois du temps. Le conseil de perfectionnement fait cependant ressortir que les emplois du temps ne sont pas encore suffisamment en phase avec le calendrier de l'alternance et des stages. Selon l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur la situation des diplômés à 18 et 30 mois, 75 % des diplômés jugent leur emploi en adéquation avec leur domaine de formation, bien que les avis soient partagés quant à son adéquation avec leur niveau de formation. Selon l'enquête InserSup en 2021, 70 % des diplômés trouvent un emploi en 6 à 18 mois en cohérence avec les objectifs de la formation et des attentes du marché de l'emploi.

**Les pratiques et méthodes pédagogiques de la formation sont plurielles et diversifiées, en cohérence avec les pratiques professionnelles visées. Il existe cependant un déséquilibre dans les enseignements disciplinaires au sujet de la place estimée trop importante de la sociologie du travail.** Les pédagogies actives sont privilégiées dans une approche par compétences en cohérence avec les spécificités des trois parcours. La formation est parfaitement en adéquation avec les thématiques stratégiques de l'établissement : recompositions de l'espace urbain ; formes de travail et d'emploi ; rapports au corps et à la santé ; configurations politiques ; démographiques et culturelles. Elle est reconnue pour sa spécialisation dans le champ de l'enquête multi-méthodologique, proposant l'enseignement sur des méthodes et terrains diversifiés en visant des compétences bien identifiées : conduite de projet culturel, analyse démographique, études et recherches en sociologie. L'équipe pédagogique œuvre pour éviter les redondances de contenus entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, ce qui ressort comme une difficulté selon les parcours au regard de l'hétérogénéité des publics à l'entrée en master. Des partenariats académiques ont été établis, notamment avec l'Institut national d'études démographiques (INED) pour le parcours ERD. Le parcours CPC fait face à des difficultés de positionnement régional à la suite d'un manque de communication dans les réseaux professionnels ; des pistes d'amélioration sont à l'étude.

**La formation est attractive, elle dispose d'un bon vivier régional et accueille une diversité de profils.** Elle participe aux dispositifs d'information de l'UPN (site, salons, journées d'informations) et utilise la plateforme MonMaster pour la visibilité de son offre. La diversité des profils est importante : histoire de l'art, sociologie, information-communication, gestion, littéraire pour CPC, et sociologie, sciences sociales, économie, géographie, mathématiques appliquées pour ERD. Pour ERS : histoire, science politique, sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie, sciences sociales. Malgré la richesse de cette diversité d'origines disciplinaires, il est recommandé de mettre en place une sélection plus exigeante en sociologie et méthodes d'enquête, complétée par des enseignements dédiés à ces publics leur permettant une meilleure intégration. La formation observe un taux de réussite de 73,31 % et les données d'InserSup 2021 montrent une insertion professionnelle de 70 % à 6 et 18 mois. Elle propose des aménagements pour les étudiants en situation de travail, qui restent cependant encore insuffisants.

**L'ouverture à l'international fait partie des préoccupations de la formation, elle n'est cependant encore que peu développée.** La formation étudie la mise en place de partenariats avec des universités étrangères qu'elle a déjà identifiées en Égypte, au Sénégal et au Bénin. Elle accueille des mobilités entrantes, mais aucune donnée de l'établissement ne permet de vérifier ces inscriptions et aucun dispositif de soutien n'est mis en place pour encourager la mobilité des étudiants. Il est urgent d'assurer une meilleure préparation, coordination et suivi administratif des étudiants étrangers. Concernant la mobilité sortante, la formation prépare l'ouverture à l'international en intégrant des cours de langue anglaise pour les trois parcours (60 heures étudiant, soit 8,92 %) et un enseignement de la discipline est proposé en anglais en deuxième année. Le conseil de perfectionnement souligne une disparité importante des niveaux en anglais, et un enseignement qui n'est pas adapté aux métiers de la culture. Les étudiants ont par ailleurs accès à l'enseignement d'autres langues, faisant l'objet de bonus. Les trois parcours permettent des stages à l'international, mais pour les parcours ERS et CPC, il est constaté que la structure de l'emploi rend l'accès à ces stages difficile. Au cours de la période évaluée, deux stages ont été réalisés au Québec dans le parcours ERD. Le fait qu'il n'existe pas de dispositif spécifique pour la préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants fragilise la stratégie de développement de l'ouverture à l'international.

# Conclusion

## Points forts

- Un solide adossement à la recherche, particulièrement dans le cadre de la participation à l'École Universitaire de Recherche (EUR) ;
- Une professionnalisation de qualité, aussi bien dans le monde socio-économique que dans la recherche ;
- Des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées à la pluralité des terrains et publics observés.

## Points faibles

- Une réussite des étudiants insuffisante ;
- Un déséquilibre entre les enseignements disciplinaires et ceux d'autres disciplines et leurs niveaux ;
- Un faible accueil des étudiants de la formation continue ;
- Une stratégie d'ouverture à l'international peu développée.

## Recommandations

- Mettre en place des dispositifs de rattrapage des fondamentaux de la discipline, pour accompagner l'hétérogénéité des connaissances disciplinaires en fonction des parcours antérieurs des étudiants, afin de maintenir l'accès direct à un public n'ayant pas suivi un cursus en licence de sociologie.
- Assurer la cohérence du programme d'options d'autres disciplines au regard de la progression des contenus des formations en termes de niveaux de difficultés.
- Adapter les emplois du temps pour faciliter l'accueil des étudiants de l'alternance et de la formation continue.
- Renforcer les partenariats à l'international pour augmenter les offres de mobilité sortante et entrante et améliorer les dispositifs d'accompagnement des étudiants.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandation :**

- Veiller à améliorer la réussite des étudiants.

# MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA), le master *Urbanisme et aménagement* a pour objectif de former de futurs urbanistes et professionnels de la ville. Pluridisciplinaire, la formation est articulée autour de trois parcours : *Fabrique de la ville et opérations d'habitat (FAVOH)* qui s'intéresse aux métiers traditionnels de l'habitat, mais également aux nécessités de transition qui impactent celui-ci ; *Projets urbains et montage d'opérations (PUMO)* qui permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en matière de stratégie et d'ingénierie de projet d'aménagement urbain ; et *Villes durables et pratiques de l'aménagement (VDPA)* qui s'attache aux nouveaux procédés liés au développement durable (nature en ville, ville dense/ville étalée, etc.). En 2022-2023, 104 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle, en baisse par rapport aux années précédentes. La maquette de la formation présente 736 heures étudiant en moyenne, assurées par 13 enseignants permanents et 27 enseignants non permanents.

## Analyse globale

Le master *Urbanisme et aménagement* satisfait aux critères d'accréditation. Il s'inscrit dans une logique de professionnalisation grâce à ses liens avec le monde professionnel et les acteurs du territoire et bénéficie d'un adossement effectif à la recherche, se traduisant par une attractivité forte, un taux de réussite élevé et une bonne insertion professionnelle. Le suivi de la réussite des étudiants et l'ouverture à l'international sont des points d'amélioration, notamment en termes de mobilité sortante.

**La formation répond aux objectifs de professionnalisation.** Elle associe des professionnels à la définition des orientations du master, notamment grâce à l'association des anciens étudiants. Les acteurs du territoire interviennent dans les enseignements, notamment au travers de commandes professionnelles, d'ateliers de projets urbains et de diagnostic ou d'enseignements thématiques ponctuels. Par ailleurs des professionnels interviennent dans la formation (deux maîtres de conférences associés - MAST) et des cours sont partagés entre des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels. La formation est ouverte à la formation continue. Les effectifs sont limités : deux en 2020-21, cinq en 2021-22, quatre en 2022-23.

**L'adossement à la recherche est réel.** Il est assuré à travers un module initiation à et par la recherche, un séminaire en 2<sup>e</sup> année de master (M2) pour familiariser les étudiants aux recherches en cours dans le domaine de l'urbain, et des stages proposés au sein du laboratoire Mosaiques. La formation s'appuie sur 11 enseignants-chercheurs et 5 enseignants d'école d'architecture. *Le parcours Recherche spécialisé recherche EUE* a été mis en sommeil faute d'effectifs, mais l'équipe travaille à le réactiver, en intégrant à l'équipe relevant de la section 24 "Aménagement de l'espace, urbanisme" des enseignants-chercheurs d'autres disciplines, en études urbaines (géographie notamment).

**L'attractivité de la formation est forte. Elle suscite un nombre croissant de candidatures (160 en 2020-2021, 300 en 2022-2023). Le taux de réussite de la formation est élevé (80 %). L'insertion professionnelle est suivie** à l'aide d'une enquête d'insertion, mais les effectifs interrogés sont faibles. Les taux d'insertion à trois mois oscillent entre 60 % et 75 % selon les parcours. La formation suit les flux de candidature en termes de diplôme d'origine pour le M1 comme pour le M2. Cependant, le dossier ne mentionne pas de dispositif spécifique d'évaluation de la formation par les étudiants. La formation organise des conseils de perfectionnement faisant intervenir le corps professoral, les intervenants professionnels et des étudiants. L'amélioration continue doit porter sur ces outils, enquête et exploitation du conseil de perfectionnement.

**Concernant les pratiques pédagogiques,** la formation ne semble proposée qu'en format présentiel. La pédagogie fait intervenir des méthodes diversifiées avec des enseignements au format classique (cours

magistraux, travaux dirigés), des modules adoptant une approche par projet, des simulations de réponse à des appels d'offres des ateliers de projets urbains, etc. Le dossier ne mentionne pas d'élément concernant une approche par compétences. La formation est organisée selon une approche programme, conçue autour du référentiel du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une évolution vers l'approche par compétence est souhaitable.

**L'ouverture à l'international reste limitée.** Elle se manifeste au travers de la participation à l'alliance européenne EDUC, au programme Erasmus+, et aux mobilités d'enseignants. La formation accueille des étudiants internationaux, même si ce nombre est en baisse la dernière année (22 en 2020-2021, 19 en 2021-2022, 9 en 2022-2023). En revanche, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état de mobilité sortante. L'ouverture à l'international est aussi assurée par des cours de langue et des cours en anglais (48 heures en M1). Les étudiants ont la possibilité de passer une certification en langue tels que le *Test of English of International Communication (TOEIC)* et le *Test of English as a Foreign Language (TOEFL)*.

## Conclusion

### Points forts

- Une forte professionnalisation grâce aux relations avec l'environnement économique ;
- Une attractivité importante matérialisée par des candidatures en hausse ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Un adossement à la recherche effectif.

### Points faibles

- Un suivi de la réussite des étudiants limité, même si les taux de réussite sont élevés ;
- Une amélioration continue à perfectionner notamment en ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Une ouverture à l'international limitée.

## Recommandations

- Développer les dispositifs de suivi de la réussite des étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Perfectionner l'amélioration continue en améliorant les enquêtes avec l'aide de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), en mettant en place l'évaluation de la formation par les étudiants et en exploitant les résultats du conseil de perfectionnement.
- Développer l'ouverture à l'international à travers une amélioration de la mobilité entrante ou sortante.

## Avis en vue de l'accréditation

### Favorable avec recommandations :

- Veiller à la qualité des données relatives au suivi du parcours étudiant.
- S'assurer de la mise en œuvre d'une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et de la prise en compte de ses résultats dans l'amélioration continue de la formation.



# MASTER GÉNIE INDUSTRIEL

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Systèmes industriels et techniques de communication (SITEC), le master *Génie industriel* forme des cadres polyvalents dans le domaine des études, de la recherche et du développement en électronique, énergétique ou mécanique, amenés à travailler dans les secteurs du transport, de l'énergie et des télécommunications. La formation est structurée en trois parcours permettant aux étudiants de se spécialiser et ouverts en formation initiale, continue et à l'apprentissage : *Électronique embarquée et systèmes de communication (EESC)* ; *Énergétique et matériaux pour l'ingénieur (ENMA)* ; et *Mécanique des structures composites : aéronautique et éco-conception (MSCAE)*. En 2022-2023, 116 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle, répartis assez équitablement entre les trois parcours. En moyenne, la formation propose une maquette de 827 heures étudiant, assurées par 59 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Génie Industriel* (GI) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il se caractérise par une professionnalisation importante et une ouverture à l'international, des taux de réussite et d'insertion très satisfaisants. Il bénéficie d'un lien fort avec la recherche, la poursuite d'études en doctorat existe mais reste cependant relativement faible. L'équipe pédagogique est particulièrement investie dans le suivi des étudiants et l'engagement dans l'amélioration continue de la formation.

**La professionnalisation est un des points forts de la formation, qui dispose d'un réseau d'entreprises important. Bien positionnée dans l'environnement socio-économique elle répond aux attentes du secteur.** Ouverte à l'alternance (avec un calendrier adapté aux spécificités des lieux de stage) et à la formation continue, elle inclut des stages en entreprise pour une part importante : 12 semaines en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et 22 en 2<sup>e</sup> année (M2)). Le service relation entreprise est chargé de valoriser les formations auprès des recruteurs et organise annuellement un forum de l'alternance. Les enseignements spécifiques sont assurés par un nombre conséquent d'intervenants professionnels, ce qui représente entre 18 et 26 % des heures de formation hors stage et projets. La préparation à l'insertion professionnelle est renforcée par deux unités d'enseignement (UE) visant l'initiation à l'innovation et à la création d'entreprise. Les étudiants ont également la possibilité de participer au concours Challenge BNP Paribas et de prendre le statut d'étudiant-entrepreneur. Au total, 45 crédits ECTS sont associés aux activités professionnalisantes pour chaque parcours. Des représentants du monde socio-économique sont présents dans le conseil de perfectionnement de la formation ainsi que dans le conseil de l'UFR, ce qui contribue aussi au suivi de l'évolution du monde du travail. Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion sont relativement faibles (53 %) et ne permettent pas une analyse détaillée, cependant ils montrent une insertion professionnelle très satisfaisante, de l'ordre de 80 %, six mois après la diplomation et en lien avec la formation.

**Cet accent sur la professionnalisation est illustré aussi par une ouverture sur des compétences diversifiées et la formation a initié l'approche par compétences.** Des compétences additionnelles sont proposées dans la formation et on peut noter que le nombre de certifiés en anglais niveau B2 ou d'éligibles, suivi par les responsables de la formation, est en progression. La formation continue (FC) est peu développée actuellement en raison de la faible modularité des parcours, mais une piste d'amélioration a été proposée par des formations compactes dans le cadre du projet Accélération, dispositif qui devrait perdurer. Le cursus suit une approche programme avec une spécialisation progressive, l'approche par compétences n'est pas encore aboutie. Les livrets pédagogiques, déclinés par parcours, permettent une lisibilité des objectifs et des compétences visées. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, et l'accès à distance aux logiciels sous licence permet notamment à chaque étudiant d'adapter le travail selon son rythme.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide.** Il constitue un critère de l'accréditation du cursus master *Ingénierie Aéronautique Transport et Énergétique (CMI-ATE)* dont le master est le support. Pluridisciplinaire, la formation permet l'acquisition de connaissances théoriques fondamentales et expérimentales. Les enseignants-chercheurs (EC) assurent entre 62 et 70 % des heures de la formation, avec un total de 26 EC en 2022-2023. Le Laboratoire Énergétique Mécanique Électromagnétisme (LEME), Équipe d'Accueil (EA) 4 416 apporte son appui logistique notamment pour les Travaux d'Études et Recherche (TER), qui représentent 110 h en M2, accueille des stagiaires en M1 ou M2 et prépare à une poursuite en thèse. Les étudiants participent également à l'activité des doctorants et sont sensibilisés à l'intégrité scientifique. Six étudiants ont poursuivi en thèse pendant la période de référence, ce qui est à souligner et mérite d'être encouragé.

**La formation a défini un processus d'évaluation interne solide et exerce un pilotage de qualité.** Fournie, l'équipe pédagogique se réunit de façon régulière ce qui contribue à une cohérence dans la coordination de la formation. Le master a défini un processus d'évaluation interne de la formation, fonctionnel, avec un suivi par le conseil de perfectionnement (CP) et l'utilisation d'outils formalisés d'aide au pilotage. L'évaluation des enseignements est réalisée chaque année par le responsable du module, avec un questionnaire adapté de celui proposé par l'établissement, ce qui permet de faire évoluer le contenu du cours et des ajustements interours. Les taux de réponse aux questionnaires sont jugés satisfaisants, pouvant aller jusqu'à 100% de réponses. Le pilotage s'appuie également sur le CP qui réunit annuellement enseignants, industriels et étudiants. Les recommandations du CP sont discutées en conseil d'UFR. Parmi les propositions, on mentionne ainsi la mise en place du Forum de l'alternance et la mise à disposition des étudiants de l'accès à distance aux logiciels utilisés dans la formation.

**La formation jouit d'une attractivité effective, qu'elle développe de manière active, exerce un suivi attentif du parcours des étudiants et présente des taux de réussite très satisfaisants.** Cependant le taux d'étudiants en master *GI* venant de la licence locale reste encore un peu faible. Plusieurs dispositifs sont en place, avec un effort particulier pour diffuser l'information auprès des différents publics. La formation est très attractive (environ 200 candidats néo-entrants en moyenne pour les trois parcours). Les données sont traitées et analysées dans le dossier, ce qui témoigne du suivi réalisé par l'équipe. Les taux de réussite moyens en 2020-2023 en M1 et M2 sont respectivement 80 % et 89 %, donc relativement stables d'une année sur l'autre et élevés ; les causes des échecs sont analysées. Il faut noter un accompagnement (entretiens de recrutement) pour les étudiants qui pourraient être en difficulté en master et des réunions pour les 3<sup>e</sup> année de licence (L3) *Sciences pour l'ingénieur* d'aide à l'orientation, une judicieuse initiative de l'équipe pour augmenter la poursuite en master *GI* de ces étudiants locaux. Les étudiants de la licence sous-jacente représentent en moyenne 38 % des admis ce qui reste encore un peu faible.

**L'ouverture à l'international peut également constituer un levier pour accroître l'attractivité de la formation.** La mobilité internationale est organisée par le service dédié de l'établissement avec un accompagnement pour les entrants et les sortants, qu'il est prévu de renforcer. L'internationalisation est fondée sur l'alliance européenne *European Digital UniverCity (EDU)*, de nouveaux accords internationaux qui viennent d'être conclus, les collaborations des EC. La langue étrangère enseignée dans le cursus est l'anglais, présent de manière conséquente (90 h au total du semestre un à trois), choix de langue qui est cohérent avec les secteurs professionnels visés, la recherche scientifique dans le domaine et les partenariats internationaux ciblés. Le dossier mentionne des mobilités sortantes (cinq étudiants, soit 4,3 % en 2023) par des stages à l'étranger, ce qui mérite d'être encouragé, une seule mobilité entrante au cours de la période de référence ; la formation accueille un nombre non négligeable d'étudiants étrangers : 26 sur 125, 20 sur 120 et 22 sur 116 inscrits pour la période de référence.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon positionnement de la formation au niveau académique et socio-économique ;
- Un adossement à la recherche solide ;
- Des taux de réussite et d'insertion très satisfaisants ;
- Un pilotage et des processus d'amélioration continue de qualité.

## Points faibles

- Un manque de mise en œuvre de l'approche par compétences ;
- Un taux encore faible d'étudiants venant de la licence locale.

## Recommandations

- Poursuivre la mise en œuvre l'approche par compétences.
- Poursuivre l'information et l'accompagnement auprès des étudiants de la licence locale.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE* forme de futurs experts en ingénierie des systèmes d'information à travers le développement de compétences en sciences numériques et en management. Il propose un seul parcours : *Systèmes d'information fiables et intelligence des données*, déclinable en formation initiale, continue ou en alternance. 81 étudiants étaient inscrits dans cette formation en 2022-2023, encadrés par une équipe pédagogique composée de 29 enseignants qui assurent 824 heures étudiant de la maquette de la formation.

### Propos liminaire

*Le comité indique que le dossier d'autoévaluation est très succinct en ce qui concerne le processus d'amélioration continue, tant pour les données fournies que pour leur analyse, ce qui nuit à l'appréciation du dossier.*

## Analyse globale

Le master *MIAGE* s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire fournie, avec des pratiques pédagogiques variées, qui contribuent à la professionnalisation. La formation a initié une approche par compétences mais qui n'est pas encore totalement aboutie. Elle se positionne en continuité de la licence sous-jacente et bénéficie de liens avec les entreprises au travers du réseau *MIAGE*. Les taux de réussite et d'insertion sont bons, et le conseil de perfectionnement permet un pilotage de la formation.

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et met en œuvre des pratiques pédagogiques variées.** La formation a ouvert de manière tout à fait intéressante un parcours mixte, permettant ainsi d'accueillir plus de 50 étudiants en alternance mais aussi de suivre le cursus en formation initiale. La professionnalisation se fait au travers de différents enseignements notamment de gestion de projets et entrepreneuriat. L'expérience professionnelle est valorisée dans le cursus avec une durée de 2 fois 12 semaines de stage en formation initiale. Il existe des liens forts avec les entreprises au travers du réseau *MIAGE* (regroupant 21 formations). Les partenariats permettent une offre de lieux de stage et d'alternance et un suivi des évolutions des besoins des entreprises. Cet environnement socio-économique n'est cependant pas décrit précisément. Neuf intervenants extérieurs interviennent pour un volume de 342 heures soit 41% des heures de formation ce qui est tout à fait satisfaisant. Le contenu est structuré de manière lisible selon une approche programme, en termes de connaissances et de compétences, dans le cadre défini par l'établissement, organisé autour de trois blocs d'enseignements. L'approche par compétences est initiée mais n'est pas totalement aboutie, et leur évaluation est à mieux définir. Le réinvestissement dans la formation d'une partie des cours construits dans le cadre d'un projet *OpenMIAGE* paraît également pertinent pour contribuer à la formation numérique. L'équipe pédagogique est étoffée, pluridisciplinaire, et les méthodes pédagogiques sont diversifiées (classe inversée, approche par compétences, pédagogie par projets), ce qui contribue aussi à la professionnalisation. Des compétences additionnelles peuvent également être obtenues par des certifications, le nombre d'étudiants concernés n'a pu cependant être fourni.

**La formation appuie son pilotage sur un conseil de perfectionnement mais l'équipe ne semble pas s'être totalement emparée, dans le dossier de ces outils d'aide au pilotage.** Le pilotage de la formation en termes de soutenabilité est réalisé en coordination avec l'UFR et l'établissement. L'analyse et les informations dans le

dossier d'autoévaluation concernant les processus d'évaluation interne sont très succincts. Les taux de réponses aux enquêtes sont fluctuants, parfois faibles (moins de 50 %), ce qui peut limiter les conclusions. Le conseil de perfectionnement est organisé en collaboration avec le Centre de formation des apprentis (CFA), qui se charge des enquêtes (insertion, satisfaction). Au vu du procès verbal fourni, le conseil joue son rôle de pilotage de la formation (origine des étudiants en licence et master, suivi des contrats d'apprentissage, perspectives pour la formation, retours des étudiants sur la formation, etc.). Une analyse détaillée de ces indices dans le dossier aurait permis d'apprécier de manière plus claire l'opérationnalisation de ces outils d'aide au pilotage. Concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué qu'il y a peu de réponses aux enquêtes mais qu'il y a des retours informels. Le développement d'un outil formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait contribuer à améliorer le pilotage.

**Le master possède un adossement à la recherche solide mais la formation méthodologique à la recherche pourrait être davantage renforcée.** La formation bénéficie d'un environnement recherche appréciable avec deux laboratoires d'adossement. L'équipe d'enseignants-chercheurs (EC) est importante, représentant près de 45 % des intervenants en 2022-2023 et fournissant un encadrement pour chaque étudiant. Le mémoire de master 1 (M1) s'appuie essentiellement sur une recension bibliographique, permettant une formation à la méthodologie documentaire. Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer un stage en laboratoire et bien que cela concerne peu d'étudiants (deux à quatre par an) il est à noter que cela peut faciliter la poursuite d'étude en doctorat même si celle-ci reste marginale au regard de la finalité du master. En revanche la formation méthodologique à la recherche pourrait être davantage développée en termes d'heures d'enseignement.

**La formation présente un bon taux de réussite et d'insertion mais le dossier manque d'analyse précise sur le suivi des cohortes.** La formation est attractive (par exemple 44 inscrits en 2022-2023 pour 115 candidats classés), les effectifs sont stables en M1 comme en M2. Les commentaires sont très succincts concernant les taux de réussite. Ces taux sont très satisfaisants en M2 (entre 84 et 87.5 % selon les années), ils sont satisfaisants en M1, avec cependant des fluctuations selon les années (entre 70 et 87 %). L'enquête sur la promotion 2019 et celle de 2020 montre une bonne insertion professionnelle avec un emploi stable pour 97 % des répondants (37 répondants soit 57.8 % de réponses), 97 % sont en emploi 18 mois après le diplôme, avec une bonne adéquation avec le niveau et le domaine de formation. Le dossier indique une bonne insertion d'après les trois dernières enquêtes avec des postes à responsabilité, et quatre poursuites en thèse, mais sans information précise sur les emplois occupés, ni selon le parcours (alternance ou formation initiale).

**La formation manque d'ouverture à l'international.** L'enseignement de langue est obligatoire, l'anglais seul est proposé, ce qui est cohérent avec la finalité de la formation (60 h au total) et il est à souligner qu'il prépare à une certification en langue. Il y a peu de mobilités entrantes ou sortantes (1 à 2 en mobilité entrante, 0 à 3 en mobilité sortante, au cours de la période de référence), et pas de dispositif particulier en dehors des dispositifs classiques et d'accords bilatéraux avec les Etats-Unis. Ces chiffres doivent être vus au regard des objectifs de la formation qui sont l'intégration dans le milieu économique local. Ce constat ne devrait cependant pas empêcher d'encourager les étudiants à se rendre à l'étranger, même en restreignant aux pays francophones.

## Conclusion

### Points forts

- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire, avec des méthodes pédagogiques variées ;
- Des taux de réussite et d'insertion professionnelle satisfaisants.

### Points faibles

- Une formation à la recherche à renforcer ;
- Une approche par compétences à finaliser ;
- Une faible ouverture à l'international.

## Recommandations

- Renforcer la formation à la recherche par une part plus importante d'enseignements méthodologiques par exemple.
- Finaliser l'approche par compétences en allant jusqu'à l'évaluation.
- Encourager la mobilité, par exemple en renforçant et développant des partenariats à l'international.

## Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**

# MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (APAS)* forme des professionnels capables de concevoir et mettre en œuvre des programmes, des projets et des politiques dans le domaine des activités physiques adaptées aux personnes à besoins spécifiques. La formation propose un unique parcours intitulé *Réhabilitation, inclusion et bien-être*, qui rassemblait, en 2022-2023, 31 étudiants, un effectif en baisse par rapport aux années précédentes. La maquette de la formation présente 732 heures étudiant, dispensées par une équipe de 35 enseignants.

## Analyse globale

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé (APAS)* est positionné de manière cohérente dans l'offre de formation. En adéquation avec la stratégie de l'établissement, la formation conjugue un fort adossement à la recherche et l'intégration de nombreux éléments de professionnalisation, pour des liens pertinents entre savoirs académiques et compétences pratiques. Elle est bien engagée dans l'approche par compétences (APC) et l'amélioration continue, qui pourront encore être affinées. Surtout, le suivi des cohortes d'étudiants pourra être formalisé, pour éclairer et juguler des inscriptions en baisse.

**La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche.** Celui-ci permet d'acquérir des savoirs scientifiques et des connaissances et compétences méthodologiques en vue de la recherche fondamentale et appliquée dans les domaines visés par le master. La formation à et par la recherche est mise en avant, avec 212 h de formation sur 712 h au total, soit 30 % du volume horaire. Les étudiants réalisent deux mémoires de recherche en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et en 2<sup>e</sup> année de master (M2), encadrés par un enseignant-chercheur (EC) et les laboratoires de rattachement des EC peuvent fournir un soutien logistique. Les EC qui représentent 63 % du nombre d'intervenants pour l'année 2022-2023 sont responsables pédagogiques des enseignements constitutifs et assurent 73 % des enseignements.

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, avec succès pour la formation et l'ouverture vers l'emploi, mais la part d'enseignements réalisés par des professionnels pourrait être développée étant donné la vocation professionnalisante du master.** On note des relations étroites avec des partenaires du domaine sanitaire et médicosocial, qui participent à des événements (journées APAS, journées Hackathon), interviennent dans des cours, et sont représentés au conseil de perfectionnement. Cela permet la mise en place de projets de stage et ouvre à des secteurs d'emplois potentiels, tandis que les échanges contribuent à l'amélioration des enseignements. La préparation à la professionnalisation est valorisée également par le nombre de crédits ECTS accordés (25 pour les stages et 28 pour les autres dispositifs d'expérience professionnelle). Le nombre d'intervenants extérieurs est cependant faible (neuf) ainsi que la part d'enseignements réalisés (51 h/712 h) soit 7 % pour ce cursus à vocation professionnalisante : elle gagnerait à être augmentée. Enfin, la formation est ouverte à la formation continue (FC), mais celle-ci est très marginale (une FC au cours de la période de référence de trois ans).

**Bien construite, avec une pédagogie dynamique, la formation a initié l'approche par compétences.** La maquette apporte des connaissances pluridisciplinaires dans le domaine des APAS (connaissances des publics à besoins spécifiques, évaluation de projets en APAS, cadre réglementaire, etc.), et s'inscrit dans le cadrage de l'établissement visant à coordonner connaissances scientifiques et compétences professionnelles illustrées par les intervenants professionnels. Elle identifie des blocs de connaissances et de compétences. Les modalités pédagogiques sont variées. La pédagogie par projet en particulier est mise en œuvre dans plusieurs enseignements : « Projet institutionnel » (M1), « Participation, organisation de manifestations scientifiques » (M2),

et « Projet tuteuré » (M1 et M2) permettant de renforcer les compétences. Si la démarche par compétences est initiée, elle n'est cependant pas encore aboutie et il n'est pas précisé comment l'acquisition des connaissances et compétences est évaluée et suivie.

**Fournie, l'équipe pédagogique est engagée dans une démarche d'amélioration continue, mais développerait utilement ses outils d'évaluation interne.** La mention est dotée d'un conseil de perfectionnement qui respecte le fonctionnement et la composition définis au niveau de l'établissement. Celui-ci est force de proposition pour les modifications pédagogiques de la formation, et il analyse l'évolution du marché du travail. En revanche, l'équipe ne s'est pas emparée des dispositifs d'évaluation par les étudiants mis au point par l'établissement (questionnaires anonymes), même si des réunions sous forme d'échanges informels avec les étudiants sont prévues au long de l'année. Une enquête a été réalisée par l'université à la rentrée 2023, mais avec des taux de réponse faibles (17 % en M1 et 6 % en M2) ne permettant pas d'exploiter ces données. L'utilisation d'un outil formalisé, probablement au niveau de l'établissement, permettrait d'améliorer encore le pilotage.

**On ne note en revanche aucun suivi formalisé de l'entrée, des taux de réussite ou de l'insertion professionnelle.** La formation accueille principalement des étudiants de licences STAPS - APAS (environ 75 %), mais aussi d'autres licences STAPS ou de formations paramédicales. L'équipe est engagée dans des dispositifs de type journées portes ouvertes, mais l'attractivité de la formation pourrait être améliorée : on observe en effet que le nombre d'inscriptions est en baisse, sans que cela donne lieu à une analyse de l'équipe pédagogique. Le dossier d'autoévaluation est par ailleurs succinct sur les modalités de suivi. Les « progrès » sont étudiés à l'occasion des jurys. Le dossier ne présente pas non plus de commentaire sur les taux de réussite. Celui-ci en M1 est satisfaisant en 2020-2021 et 2022-2023, 76 % et 70 % respectivement, mais très bas en 2021-2022 avec 37 % de réussite, sans qu'il soit fourni d'explications. En M2 le taux de réussite est très satisfaisant (plus de 85 %). Les taux de réponse à l'enquête d'insertion réalisée par l'observatoire de la vie étudiante sont assez faibles (56 %), ce qui ne permet pas vraiment d'analyser les données. Les 13 répondants (sur 23 diplômés pour les promotions 2020 et 2021) sont tous en emploi dès 18 mois après le diplôme. La poursuite d'études en doctorat est marginale. L'équipe pédagogique complète par des informations recueillies auprès de ses partenaires du monde socio-économique. Un suivi plus formalisé contribuerait sans doute à améliorer encore le pilotage de la formation.

**Enfin, la formation est peu ouverte actuellement à la mobilité internationale.** La formation est soucieuse de permettre l'acquisition de compétences linguistiques. Un enseignement de langue étrangère est inclus à la maquette, enseignement de l'anglais (48 h) permettant outre la pratique de la langue l'accès aux publications en langue anglaise, importante pour les études scientifiques du domaine APA. Les étudiants sont également invités à assister aux séminaires de laboratoires donnés par des extérieurs invités internationaux. Ayant vocation à former des professionnels travaillant en France, la formation cultive peu l'ouverture à l'international et ne dispose d'aucun dispositif spécifique pour la mobilité. Si l'on comprend ce constat, les séjours à l'étranger au cours du cursus pourraient être davantage encouragés, pour s'ouvrir à des pratiques professionnelles diversifiées. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante, un à deux d'une mobilité entrante sur la période de référence. Un projet COIL (*Collaborative Online Interactive Learning*) avec *University of South-Eastern Norway* est toutefois envisagé, qui permettrait de renforcer des liens à l'international : on ne peut que l'y inviter.

## Conclusion

### Points forts

- Des enseignements fortement adossés à la recherche ;
- Un bon positionnement dans l'environnement local, qui permet des éléments variés de professionnalisation ;
- Une pédagogie dynamique ;
- Un conseil de perfectionnement bien utilisé.

### Points faibles

- Un faible suivi de cohortes et d'outils d'évaluation formalisés pour le pilotage ;



- Une faible part d'enseignements réalisés par des intervenants professionnels ;
- Une démarche par compétences à finaliser ;
- Une ouverture internationale quasi inexistante.

## Recommandations

- Améliorer le suivi de cohortes (parcours et devenir, évaluation des enseignements par les étudiants), en s'appuyant sur les services de l'université.
- Renforcer la part des interventions réalisées par des professionnels extérieurs et le nombre de ces intervenants, en cohérence avec la vocation du diplôme.
- Finaliser l'approche par compétences jusqu'à l'évaluation.
- Renforcer l'ouverture à l'international et la mobilité en utilisant les partenariats en place au niveau de l'établissement.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer le suivi du parcours de l'étudiant.
- Renforcer la part des professionnels dans les enseignements.
- Renforcer le processus d'amélioration continue.

# MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport* est une formation pluridisciplinaire articulée autour de deux parcours qui permettent aux étudiants à la fois d'acquérir des connaissances communes et de se spécialiser dans un domaine précis. Le parcours *Management des événements et des loisirs sportifs – Conduite de projet (MELS – CP)* vise le développement de compétences dans le domaine de l'organisation d'un événement sportif, tandis que le parcours *Management des organisations sportives (MOS)*, ouvert en 2020, est plus généraliste et forme à l'entrepreneuriat. En 2022-2023, la formation accueillait 69 étudiants, un effectif en hausse par rapport aux années précédentes. Les étudiants se répartissent plutôt équitablement dans les deux parcours, avec une préférence pour le parcours MOS (37 étudiants en 2022-2023). La formation compte en moyenne 762 heures étudiant, assurées par une équipe pédagogique de 23 enseignants.

## Analyse globale

Le master *STAPS : management du sport* de l'université Paris Nanterre est une formation attractive, en cohérence avec l'offre en amont. Il présente un bon ancrage dans le monde socio-économique et une forte professionnalisation. Dotée d'un bon adossement à la recherche, l'organisation pédagogique permet une mise en pratique des savoirs. On note également un suivi précis du parcours étudiant et un souci réel d'amélioration continue. L'ouverture à l'international est cependant actuellement limitée. Le dossier est clair, avec des données analysées.

**La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.** Une moitié des heures d'enseignement sont assurées par les enseignants-chercheurs, rattachés principalement à deux laboratoires (ou UMR - Unités Mixtes de Recherche). Ces laboratoires offrent la possibilité de stages rémunérés de master. L'intégration des nouveaux enseignants-chercheurs (EC) est également favorisée par une dotation permettant la participation aux colloques et le développement de réseaux. Les enseignements de formation à et par la recherche sont mis en pratique au travers de la réalisation d'un mémoire de recherche, qui est aussi valorisée en termes de crédits (12 crédits ECTS au total par année).

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, avec une part importante d'intervenants extérieurs (52 % des enseignants et près de 40 % des heures en 2022-2023), des enseignements dédiés d'accompagnement (CV, entretiens de recrutement, etc.) et elle dispose d'une très bonne attractivité.** La formation a développé des réseaux solides (association des diplômés, professionnels), relations entretenues lors du suivi de stages ou des événements auxquels les étudiants participent. Le développement de compétences professionnelles s'effectue également par une mise en stage conséquente de deux mois minimum en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et 4 mois minimum en M2, le mémoire représentant aussi un atout pour l'insertion. Les compétences acquises sont valorisées au travers d'événements sportifs, de tables rondes avec des professionnels et de diagnostics organisationnels. La formation est très attractive : 274 à 364 candidats néo-entrants selon les années, pour une capacité d'accueil de 20 pour chaque parcours. Un quart à la moitié des inscrits viennent de la licence sous-jacente, ce qui atteste de la bonne articulation licence master, et elle accueille trois à cinq étudiants étrangers par année. Le parcours MOS plus généraliste ouvert en 2020 attire un peu plus de candidatures, ce qui confirme la pertinence de ce parcours. Les données sont suivies et analysées par l'équipe pédagogique.

**La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, ce qui permet également des évolutions dans l'organisation pédagogique.** Les taux de réussite sont très bons (79 à 89 % en M1 et 77 à 100 % en M2 sur la période de référence). Les résultats font l'objet d'analyse de la part des responsables du master, les raisons des échecs sont explicitées. Un accompagnement est mis en place, ainsi que le cas échéant des aménagements

d'étude pour les étudiants à besoins spécifiques et les étudiants étrangers. Un changement dans les modalités du mémoire (réaliser le mémoire en deux ans) a aussi été instauré pour alléger la charge de travail. Une enquête d'insertion et/ou devenir des diplômés est réalisée par les responsables de la formation tous les deux ans (à 24 mois), avec un bon taux de réponse (60 à 80 %), et pour le dossier d'autoévaluation une enquête à 18 mois a été réalisée sur les sortants de 2022. Les résultats sont analysés, ils montrent un taux très satisfaisant d'insertion, avec près de 90 % des répondants en emploi, une insertion rapide (60 % trouvent un emploi en moins de six mois après le diplôme et, pour une part importante (environ 30 %), cet emploi est sur leur lieu de stage ou en lien avec celui-ci, ce qui en conforte le caractère professionnalisant. Le niveau d'emploi, le secteur et lieu géographique sont analysés dans le dossier : plus de 80 % travaillent en région Ile de France, ce qui montre la cohérence de la formation avec l'environnement socio-économique régional.

**Le fort accent sur la professionnalisation se retrouve dans l'organisation pédagogique de la formation qui a initié l'approche par compétences (APC).** La maquette est structurée selon le modèle type de l'établissement ; ses objectifs et ses contenus sont explicités aux étudiants. Les enseignements sont regroupés en blocs de connaissances et de compétences (BCC), en appui avec le référentiel de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette structuration doit être poursuivie dans le prochain plan. Les approches pédagogiques sont diversifiées, en dehors des formats « classiques », on peut noter des études de cas, conduite de projets, suivi de projet professionnel (comme la création d'entreprise) permettant une contextualisation avec le milieu professionnel et une mise en pratique des savoirs, et l'acquisition de compétences transversales telles que l'organisation d'événements, les techniques de communication ou la méthodologie. L'approche par compétences (APC) n'est cependant pas encore totalement aboutie et le dossier d'autoévaluation ne précise pas clairement les modalités de suivi et d'évaluation de ces connaissances et compétences.

**La formation s'est emparée d'outils opérationnels d'aide au pilotage, mais l'évaluation des enseignements par les étudiants est à conforter.** L'équipe s'est assurée de la soutenabilité de l'offre de formation, par exemple en mutualisant des enseignements (12 enseignements en M1 et 5 en M2 entre les 2 parcours) ce qui contribue à la constitution d'un socle commun de connaissances. La formation est pilotée par un conseil de perfectionnement (CP) de neuf membres, avec actuellement une représentante étudiante, ce qui semble assez peu. Le CP permet de faire évoluer efficacement la formation, par exemple avec des cours en anglais, et de suivre l'évolution du marché du travail dans ce secteur. Les questionnaires d'évaluation des enseignements proposés par l'établissement sont récents (pour 2023-2024) et peu d'étudiants y ont répondu (7 sur 48). Les appréciations des étudiants sont recueillies de manière informelle à l'issue des cours ou lors du conseil de perfectionnement. Un seul enseignant a mis en place actuellement une évaluation formalisée de son enseignement. Ces modalités d'évaluation gagneraient à être améliorées.

**La formation dispose actuellement de peu d'ouverture à l'international.** Quelques étudiants en mobilité entrante chaque année, très peu en mobilité sortante (0 ou 1 par année de référence), ce qui est expliqué par l'équipe pédagogique en partie par le souhait de s'insérer professionnellement via le stage de M2 dans l'environnement régional. Un enseignement de langue, l'anglais, est intégré au cursus, mais pour un volume relativement faible (18 heures en M1 et 18 heures en M2). Depuis la rentrée 2023, la formation explore des possibilités de partenariats par l'alliance *European Digital UniverCity (EDU)* en vue d'intégrer aux maquettes différents modules de cours, certains testés à titre expérimental depuis la rentrée 2024. Ces pistes de progression sont à encourager.

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement à la recherche solide ;
- Un positionnement fort dans l'environnement académique et socio-économique ;
- Un taux d'insertion professionnelle des diplômés élevé ;
- Un suivi important des cohortes et du parcours des étudiants, en appui à l'amélioration de la formation.

## Points faibles

- Une évaluation des enseignements par les étudiants à formaliser davantage ;
- Un manque d'information sur le suivi dans une démarche par compétences ;
- Une faible ouverture à l'international.

## Recommandations

- Développer l'utilisation d'outils formalisés pour l'évaluation des enseignements, en s'appuyant par exemple sur les services de l'université.
- Finaliser l'approche par compétences jusqu'à l'évaluation.
- Renforcer les liens à l'international et encourager les mobilités, en développant par exemple les partenariats mentionnés.

## Avis en vue de l'accréditation

### **Favorable avec recommandations :**

- Renforcer le processus d'amélioration continue.

# MASTER STATISTIQUE ET ÉCONOMIE DU RISQUE

## Établissement

Université Paris Nanterre

## Présentation de la formation

Porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI), le master *Statistique et économie du risque* a pour objectif de former de futurs ingénieurs économistes et statisticiens spécialisés dans l'analyse financière et la gestion du risque. Il est structuré en deux parcours : si le parcours *Ingénierie de la finance, de l'assurance et du risque, gestion du risque*, s'adresse davantage à des étudiants diplômés de licence d'économie, et vise la modélisation économique des risques, le parcours *Ingénierie de la finance, de l'assurance et du risque, statistique du risque* concerne plutôt les diplômés de licence de mathématiques et s'intéresse à la modélisation mathématique et statistique des risques. En 2022-2023, 106 étudiants étaient accueillis dans l'ensemble du cycle, effectif en baisse par rapport aux années précédentes. Les 830 heures étudiant en moyenne de la maquette de la formation sont assurées par 38 enseignants.

## Analyse globale

Le master *Statistique et économie du risque* est en totale adéquation avec la stratégie de l'établissement en mêlant pluridisciplinarité, différenciation et interdisciplinarité grâce au partenariat entre les départements d'économie et de mathématiques-informatique, et une offre en alternance, il repose sur deux domaines disciplinaires : DEG et STS, pour lesquels l'accréditation a été demandée.

**L'adossement de la formation à la recherche est extrêmement satisfaisant**, notamment via deux unités mixtes de recherche (UMR) du centre national de recherche scientifique (CNRS). Les enseignants, issus majoritairement de ces laboratoires, initient les étudiants à la démarche scientifique, avec de nombreux projets fondés sur des articles de recherche, souvent en anglais. Des dispositifs et diverses modalités d'accueil sont prévus afin d'initier les étudiants à la recherche. En 1<sup>re</sup> année de master (M1), les étudiants peuvent effectuer un stage bonus en laboratoire de recherche. En 2<sup>e</sup> année (M2), cette opportunité est offerte aux étudiants souhaitant poursuivre en doctorat. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie dès la première année de licence.

**Le master *Statistique et économie du risque* complète le mode de suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion des diplômés mis en place par l'établissement.** L'établissement diffuse les données du taux de réussite des étudiants permettant aux responsables de formation d'analyser le taux de réussite global et celui des étudiants présents aux évaluations, et l'équipe de formation isole les abandons ou défaillances liés à l'absence de stage. Les responsables de formation complètent également les enquêtes ministérielles à 18 et 30 mois après la diplomation diffusées par l'établissement via un questionnaire plus ciblé remis lors de la soutenance de fin de master.

**La formation, ouverte en alternance, maintient des liens étroits avec les professionnels du secteur** qui accueillent des stagiaires, participent aux cours, aux journées entreprises et aux conseils de perfectionnement pour faire évoluer la maquette et s'assurer que les compétences acquises sont en adéquation avec le secteur visé. Les deux années de master ont récemment été ouvertes à l'alternance. Depuis 2022, le nombre d'étudiants en apprentissage est passé de 8 à 32, représentant presque 50 % de l'effectif. Le calendrier pédagogique dérogatoire, basé sur le rythme de l'alternance, est applicable aux groupes mixtes, mais reste peu adapté au public de la formation continue (FC).

**La formation est construite autour du référentiel de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais l'approche par compétences n'est pas encore mise en place** et aucune certification professionnelle n'est proposée aux étudiants cependant encouragés à acquérir des compétences complémentaires et sensibilisés aux enjeux du changement climatique.

**L'originalité de la formation pluridisciplinaire et l'alternance affectent l'ouverture à l'international qui pourrait être développée.** La seule mobilité sortante concerne les stages obligatoires en M2. L'accompagnement à la mobilité n'est pas effectué au sein de la formation mais par le service des relations internationales de l'UPN. La formation prévoit 20 h d'enseignement dédiées à l'anglais, et 24 h pour des disciplines enseignées en anglais. La formation ne propose pas de certification type *TOEIC (test of English for international communication)*.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Un suivi des taux de réussite et de l'insertion efficace ;
- Un développement de l'alternance effectif.

### Points faibles

- Une approche par compétences inachevée ;
- Une absence de certifications délivrées aux étudiants ;
- Un manque d'ouverture à l'international.

### Recommandations

- Se rapprocher des organisations professionnelles pour développer l'approche par compétences.
- Développer également les certifications professionnelles.
- Intégrer davantage de cours ou événements liés à l'interculturalité pour pallier la difficulté des mobilités internationales sortantes liées à l'apprentissage.

### Avis en vue de l'accréditation

**Favorable**



Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

